

DELEGATION DE Madame Arielle PIAZZA

D-2019/502

Convention annuelle entre la Ville de Bordeaux et les associations agissant en faveur de l'enfance et de la jeunesse. Adoption. Autorisation

Madame Arielle PIAZZA, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de sa politique territoriale en faveur de la Jeunesse, la Ville de Bordeaux accompagne des associations proposant des actions éducatives destinées aux 16/25 ans.

Le Centre Régional d'Information Jeunesse Nouvelle Aquitaine (CRIJNA), prend principalement en compte la politique publique à destination de la Jeunesse et des familles, et, à ce titre, contribue au partage d'une volonté commune forte de continuité éducative avec l'ensemble des autres partenaires.

Les actions qui en découlent s'articulent autour des objectifs suivants :

- Contribuer au développement de la politique jeunesse de la Ville de Bordeaux au travers de ses différents dispositifs dont le Pacte,
- Renforcer l'accès aux différents services de l'association dans l'ensemble des quartiers et assurer la diffusion de l'information événementielle de la Ville,
- Contribuer à l'épanouissement et à la réussite des jeunes,
- Rendre plus accessible le sport, la culture et les loisirs,
- Orienter les jeunes bordelais de moins de 30 ans,
- Développer la participation et la prise d'initiatives,
- Favoriser la santé et le bien-être.

Dans ce contexte, une convention de partenariat définissant les modalités d'engagements du Centre Régional d'Information Jeunesse Nouvelle Aquitaine ainsi que la participation financière de la Ville, a été établie pour l'année 2019.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- Attribuer une subvention de 40 000 euros en faveur du CRIJNA,
- Imputer la dépense correspondante sur le budget principal 2019, sur la sous fonction 020 compte 6574,
- b signer la convention ci-annexée et tout acte afférent, précisant les conditions de la subvention accordée, entre :

La Ville de Bordeaux représentée par le Maire adjoint en charge des sports, de la jeunesse et de la vie étudiante, Madame Piazza

Et

Le centre d'Information Jeunesse Aquitaine représentée par sa Présidente, Constance de Peyrelongue

ADOpte A L'UNANIMITE

M. le MAIRE

Madame PIAZZA.

MME PIAZZA

Très rapidement. Là aussi, 40 000 euros, c'est récurrent chaque année, mais je voulais insister auprès de vous pour vous dire qu'il y a un très bon travail constructif et collaboratif avec la nouvelle équipe du CRIJNA avec un travail sur les 8 quartiers de Bordeaux et la création d'un site « Jeune à Bordeaux » pour avoir une information demandée par le jeune en un seul clic. L'objectif étant de donner ou redonner un un cadre visible pour la jeunesse, agrégé d'existant, et réactualiser l'offre en fonction des attentes des jeunes. C'est pour cela que vous êtes sollicités particulièrement pour financer ce site, l'alimenter, et travailler sur une bonne maintenance.

M. le MAIRE

Merci beaucoup. Monsieur DAVID.

M. Y. DAVID

Juste pour dire qu'il y a un énorme boulot derrière qui est en train de ...

M. le MAIRE

Très bien, on s'en doutait. On est ravi. Très bien, merci. Il n'y a pas d'autres interventions ?

On passe au vote. Qui est pour ? Tout le monde. Qui s'abstient ? Personne. Qui est contre ? Personne. Adoptée à l'unanimité. Bravo.

Point suivant.

MME MIGLIORE

Délibération 506 : « Golf de Bordeaux-Lac. Compte rendu annuel de l'exercice clos le 31 décembre 2018. »

CONVENTION ANNUELLE DE PARTENARIAT

ENTRE

Nicolas FLORIAN, Maire de Bordeaux, habilite aux fins des presentes par deliberation du Conseil Municipal en date du XXX, et reçue en Prefecture le XXX,

ET

Madame Constance de Peyrelongue, Presidente du Centre Regional d'Information Jeunesse Nouvelle Aquitaine, autorise par deliberation du Conseil d'Administration en date du 28 mars 2018.

EXPOSENT

La politique generale d'aide aux associations de la ville de Bordeaux fait l'objet de conventions de partenariat qui definissent les objectifs et les moyens de l'association, les conditions materielles et financieres de l'aide apportee par la Ville ainsi que les engagements des deux parties.

Par ailleurs, la ville de Bordeaux developpe une politique globale en faveur de la Jeunesse au travers de projets educatifs.

CONSIDERANT

Que le Centre Regional d'Information Jeunesse Nouvelle Aquitaine domicilie 125 cours Alsace Lorraine 33 000 Bordeaux dont les statuts ont ete approuves le 22 mars 2018, exerce une activite dans un champ de competence qui presente un interet communal propre.

Le Centre Regional d'Information Jeunesse Nouvelle Aquitaine sera designe dans les articles suivants sous le vocable unique de « l'Association ».

CECI AYANT ETE EXPOSE, **IL EST CONVENU** CE QUI SUIIT :

ARTICLE 1 – OBJET

La presente convention est conclue pour l'exercice 2019 et definit les engagements reciproques des parties pour la realisation du programme et des objectifs generaux.

ARTICLE 2 – OBJECTIFS GENERAUX ET ACTIONS

L'Association prend principalement en compte la politique publique a destination de la Jeunesse et des familles, et, a ce titre, contribue au partage d'une volonte commune forte de continuite educative avec l'ensemble des autres partenaires.

Les actions qui en decoulent s'articulent autour des objectifs suivants :

- Contribuer au developpement de la politique jeunesse de la ville de Bordeaux au travers de ses differents dispositifs dont le Pacte.
- Renforcer l'accès aux differents services de l'association dans l'ensemble des quartiers et assurer la diffusion reguliere de l'information evenementielle de la Ville.
- Contribuer a l'épanouissement et a la reussite des jeunes.
- Rendre plus accessibles le sport, la culture et les loisirs.
- Orienter les jeunes bordelais de moins de 30 ans.
- Developper la participation et la prise d'initiatives.
- Favoriser la sante et le bien-etre.

ARTICLE 3 – MISE A DISPOSITION DE MOYENS FINANCIERS

La ville de Bordeaux s'engage a mettre a disposition de l'Association au titre du **fonctionnement general de l'Association**, un montant de 40 000 euros dont le reglement s'effectuera en un versement.

Le versement de la subvention sera effectuee sur le compte de l'Association dont les references bancaires sont : Credit Cooperatif - n° de compte 42559.10000.0800394403.25

De plus, la Ville met a disposition des locaux a titre gratuit, permettant la poursuite de l'activite du CRIJNA :

➤ des locaux dependant de l'immeuble 125 cours Alsace Lorraine, repartis sur deux niveaux dont la valeur locative annuelle est estimee a 37 400 euros par an.

ARTICLE 4 – CONTROLE FINANCIER ET DES ACTIVITES

Sur simple demande de la Ville, l'Association devra communiquer tous ses documents comptables et de gestion relatifs aux periodes couvertes par la convention, aux fins de verifications.

Le controle pourra porter sur l'annee et les trois annees precedentes. Un commissaire aux comptes et un suppleant seront nommes conformement aux dispositions de l'article 27 de la loi 84.148 du 1^{er} mars 1984 relative a la prevention et aux reglements amiables des difficultes des entreprises ou conformement aux dispositions de la loi 93.122 du 29 janvier 1993 relative a la prevention de la corruption et a la transparence de la vie economique et des procedures publiques.

Par ailleurs, la Ville pourra proceder a tout controle ou investigation qu'elle jugera utiles, tant directement que par des personnes ou organismes dument mandates par elle, pour s'assurer du bien fonde des actions entreprises par l'Association et du respect de ses engagements vis-a-vis de la Ville.

L'Association s'engage a fournir dans le mois suivant son approbation par l'assemblee generale, le rapport moral, les documents budgetaires (bilan et compte de resultats) ainsi que tous documents faisant connatre les resultats de son activite.

D'une part et de façon specifique, l'association s'engage a mettre en place un Comite de pilotage sur l'animation en faveur des jeunes bordelais, preside par l'adjoint au Maire de Bordeaux en charge de la Jeunesse.

Ce Comite de pilotage se reunira **a minima trois fois par an.**

D'autre part, les deux parties a la presente convention prevoient des reunions techniques de suivi des operations et de bilan, dont l'ordre du jour est notamment constitue par :

- ✓ **Presentation d'un rapport d'activites intermediaire, puis definitif, par action**
- ✓ **Presentation d'une situation financiere intermediaire, puis definitive, par action**
- ✓ Ajustement du plan d'activites et du budget previsionnel pour la fin de l'exercice, par action
- ✓ Mode d'utilisation par l'Association des concours de la Ville de Bordeaux, par action
- ✓ Evaluation des actions menees

Tous les 6 mois l'association devra communiquer a la Ville les actions mises en place pour l'information des jeunes bordelais.

De façon generale la ville de Bordeaux devra etre saisie en amont de la programmation des actions de l'association.

Un grand evenement d'information a destination des jeunes bordelais devra etre mis en place lors de la rentree etudiante en lien avec les instances universitaires.

La Ville souhaite que les documents d'information crees par l'association - guides et plaquettes -- soient diffuses dans differentes structures de la Ville telles que les Mairies de quartier, les bibliotheques... ainsi qu'aupres des structures associatives a vocation socio culturelle.

Le developpement de documentations dematerialisees destinees aux jeunes bordelais devra etre une priorite.

L'association devra accorder une place privilegiee a l'information destinee aux bordelais au sein meme des locaux mis a disposition par la Ville sous la forme d'un espace qui y sera consacre.

ARTICLE 5 – RESPONSABILITES – ASSURANCES

Les activites de l'Association sont placees sous sa responsabilite exclusive. L'Association devra souscrire tout contrat d'assurance de façon a ce que la Ville ne puisse etre recherchee ou inquietee.

L'Association s'engage a couvrir les consequences pecuniaires de sa responsabilite civile susceptible d'etre engagee du fait de ses activites dans l'ecole ou notamment par la possession ou l'exploitation de ses equipements propres, et de sa presence dans les locaux mis a sa disposition dans tous les cas ou elle serait recherchee :

- ✓ A la suite de tous dommages corporels, materiels ou immateriels, consecutifs ou non aux precedents, causes par des tiers ou aux personnes se trouvant dans les locaux,
- ✓ A la suite de tous dommages, y compris les actes de vandalisme causes aux biens confies, aux batiments, aux installations generales et a tous biens mis a disposition appartenant a la Ville.

A ce titre, l'Association devra souscrire, aupres d'une compagnie notoirement solvable, une police destinee a garantir sa responsabilite, notamment vis-a-vis des biens confies, y compris les risques locatifs et le recours des voisins et des tiers.

Cette police devra prevoir :

- ✓ Une garantie a concurrence de 7 623 000 euros par sinistre et par an pour les dommages corporels,
- ✓ Une garantie pour les dommages materiels ou immateriels, consecutifs ou non, a concurrence de 1 525 000 euros,
- ✓ Une garantie pour les risques – incendie-explosion ; degats des eaux, recours des voisins ou des tiers a concurrence de 300 000 euros, par sinistre et par an.

Ainsi qu'une renonciation a recours de l'Association et de ses assurances au-dela de ces sommes. Pour leur part, la Ville et ses assureurs subroges renoncent egalement a recours contre l'Association au-dela de ces sommes.

L'Association souscrira pour ses biens propres toutes les garanties qu'elle jugera utiles et avec ses assureurs subroges, elle renonce a tous recours qu'elle serait fondee a exercer contre la Ville et ses assureurs pour tous les dommages subis.

L'Association devra remettre a la Ville, copie de sa police d'assurance en cours, y compris celle des avenants eventuels, et de l'attestation qui lui sera delivree par son assureur.

Au cas ou ces documents ne seraient pas remis a la Ville 8 jours avant le debut des activites, la Ville se reserve le droit de ne pas autoriser l'acces au lieu concerne par les presentes.

La Ville, de son cote, fera son affaire personnelle des assurances garantissant leurs dommages materiels ou bien mis a disposition dont elle-meme ou ses preposes seraient responsables, et des dommages occasionnes aux tiers qui lui seraient imputables.

ARTICLE 6 – OBLIGATIONS DIVERSES – IMPOTS ET TAXES

L'Association se conformera aux prescriptions reglementaires relatives a l'exercice de son objet. En outre, l'Association fera son affaire personnelle de toutes les taxes et redevances presentes ou futures constituant ses obligations fiscales, de telle sorte que la Ville ne puisse etre inquietee en aucune facon a ce sujet.

ARTICLE 7 – DUREE DE LA CONVENTION ET DENONCIATION

La presente convention est conclue pour l'annee civile 2019.

La presente convention ne donnera lieu a aucun renouvellement automatique. Le cas echeant, une nouvelle convention devra intervenir pour une nouvelle periode.

ARTICLE 8 – RESILIATION

La presente convention sera resiliee de plein droit, sans preavis, ni indemnite, en cas de faillite, de liquidation judiciaire ou d'insolvabilite notoire de l'Association.

Par ailleurs, la Ville se reserve le droit de mettre fin, unilateralement et a tout moment a la presente convention, en cas de non-respect de l'une des clauses de la presente convention ou l'une des clauses de l'un des avenants a ladite convention, des lors que dans le mois suivant la reception de la mise en demeure envoyee par la ville de Bordeaux lettre R.A.R., l'Association n'aura pris les mesures appropriees ou sans preavis en cas de faute lourde.

ARTICLE 9 – MODALITES PARTICULIERES

S'agissant des activites developpees, l'Association s'engage :

- A faire etat de la participation financiere de la ville de Bordeaux.
- A faire appara tre le logo de la ville de Bordeaux sur l'ensemble des documents.

ARTICLE 10 – DROITS DE TIMBRE ET D'ENREGISTREMENT

Les frais eventuels des presentes seront a la charge de l'Association.

ARTICLE 11 – ELECTION DE DOMICILE

Les signataires des presentes elisent domicile chacun en leur siege social respectif :

- Pour la Ville : Hotel de Ville, Place Pey-Berland a Bordeaux ;
- Pour l'Association : 125 cours Alsace Lorraine 33000 Bordeaux ;

Fait a Bordeaux en trois exemplaires, le

Pour la Ville de Bordeaux

Pour l'Association

Pour le Maire
Arielle PIAZZA
Adjoint au Maire

La Presidente
Constance de Peyrelongue

D-2019/503

Création d'une salle sportive polyvalente dans le quartier des Aubiers. Subvention d'équipement. Adoption autorisation

Madame Arielle PIAZZA, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de ses dispositifs d'accompagnement au développement de la vie sportive dans les quartiers, la ville de Bordeaux initie et coordonne de nombreuses interventions en direction des associations sportives.

L'Office Public de l'Habitat de Bordeaux Métropole a pour projet de rénover un local situé au cœur de la résidence les Aubiers, 176 rue Gabriel Frizeau, autrefois occupé par le Centre d'Animation de Bordeaux Lac. Ce local rénové en salle sportive polyvalente sera ensuite loué et exploité par la Ville.

Cette salle sera mutualisée et mise à la disposition des associations sportives du quartier, pour développer la pratique de la boxe et des activités de forme.

Afin de rendre cette salle fonctionnelle, Aquitanis a réalisé des travaux de rénovation et créer des vestiaires. La fourniture et l'installation du matériel sportif ont été à la charge de la Ville.

Le coût des travaux de rénovation engagés par Aquitanis s'élève à un montant total de 411 744 euros TTC. Ils seront financés :

- par un abattement sur la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) et une subvention de 27 574 € allouée dans le cadre du nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU),
- par une subvention de la ville de Bordeaux à hauteur de 25 000 €, objet de la présente convention.

Les travaux de rénovation ont été terminés fin octobre, la subvention de 25 000 € proposée par la Ville peut donc être attribuée à l'issue de la réception des travaux.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- signer la conventions dont le projet est ci-joint,
- verser une subvention de 25 000 € à Aquitanis dont le montant sera imputé sur les crédits de la Ville – nature analytique 2147 – compte 20422 – fonction 412

ADOpte A L'UNANIMITE DES VOTANTS

ABSTENTION DU GROUPE RASSEMBLEMENT NATIONAL-SIEL



**Convention entre la ville de Bordeaux et l'Office Public de l'Habitat de Bordeaux Métropole AQUITANIS
Participation financière de la Ville aux travaux de réhabilitation d'un local**

Entre les soussignés :

La ville de Bordeaux, représentée par son Maire, Monsieur Nicolas Florian, habilité aux fins des présentes par délibération du Conseil Municipal n° en date du reçue en Préfecture de la Gironde le ,
Ci-après dénommée « la Ville »,

D'une part,

Et :

L'Office Public de l'Habitat de Bordeaux METROPOLE, Aquitanis, représentée par son Directeur général Monsieur Jean-Luc GORCE, dûment mandaté par délibération du conseil d'administration en date du 17 octobre 2018 reçu en préfecture le 18 octobre 2018

Ci-après dénommée « Aquitanis »,

D'autre part,

ARTICLE 1 – OBJET

La Ville loue auprès d'Aquitanis un local situé au cœur de la résidence des Aubiers, 176 rue Gabriel Frizeau 33300 BORDEAUX qui sera mis à la disposition des associations du quartier, afin de développer la pratique de la boxe, gymnastique et musculation.

Pour permettre à la Ville d'assurer le démarrage d'exploitation de la salle, Aquitanis doit engager des travaux de réhabilitation les lieux.

Le coût de ces travaux s'élève à 411 744 euros ttc pour lesquels la Ville souhaite apporter une aide à Aquitanis à hauteur de 25 000 €.

ARTICLE 2 – UTILISATION DE LA SUBVENTION

La subvention doit être uniquement consacrée aux travaux de réhabilitation du local.

En cas de non-respect de ces dispositions la subvention d'équipement devra être remboursée à la ville de Bordeaux.

ARTICLE 3 – VERSEMENT DES FONDS

Le versement de cette subvention se fera de la manière suivante :

- 25 000 € à la signature de la convention

ARTICLE 4 – COMPÉTENCE JURIDICTIONNELLE

Tous litiges relatifs à l'interprétation ou à l'exécution des présentes seront soumis, en tant que besoin, aux juridictions compétentes siégeant à Bordeaux.

ARTICLE 5 - ELECTION DE DOMICILE

Pour l'exécution des présentes, les parties déclarent faire élection de domicile :

- pour la ville de Bordeaux, à l'Hôtel de Ville, place Pey-Berland - 33045 Bordeaux Cedex
- pour Aquitanis, 1 avenue André Reinson 33000 BORDEAUX

Fait à Bordeaux, le.
En deux exemplaires.

Pour Aquitains
Le Directeur Général,
Jean-Luc GORCE

Pour la Ville de Bordeaux
L'Adjointe au Maire,
Arielle PIAZZA

D-2019/504**Sport éducatif et de loisirs et de haut niveau. Attribution de subventions de fonctionnement et d'équipement. Année 2019. Autorisation de signature.**

Madame Arielle PIAZZA, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La ville de Bordeaux accompagne financièrement les clubs sportifs œuvrant au développement de la pratique sportive sur le territoire bordelais, autour de 4 grands axes :

- le sport éducatif et de loisirs et les développement des activités de proximité ;
- la formation des jeunes et des dirigeants ;
- la promotion et le développement de la pratique féminine ;
- le développement de la filière haut-niveau.

Compte-tenu de projets répondant aux axes de la politique sportive municipale mis en œuvre au cours de l'année par des clubs sportifs, il est proposé l'attribution de subventions exceptionnelles détaillées ci-après.

1. SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT**Soutien à la formation et à l'encadrement sportif – 4000 €**

Association	Activité	Subvention proposée
BEC- Section plongée	Formation des adhérents	500 €
CAM - Section plongée	Formation des adhérents	500 €
COQS ROUGES – Section plongée	Formation des adhérents	500 €
STADE BORDELAIS – Section plongée	Formation des adhérents	500 €
GIRONDINS DE BORDEAUX BASTIDE HANDBALL	Accompagnement à la formation des éducateurs de handball de APIS	2000 €
	TOTAL	4000 €

Aide au développement des activités sportives de proximité – 4700 €

Association	Activité	Subvention proposée
ENVOL D'AQUITAINE	Accompagnement au développement des activités sportives	700 €
HOCKEY GARONNE SPORTS	Accompagnement au développement des activités sportives	1500 €
CENTRE DE VOILE	Accompagnement au développement des activités sportives	1000 €
LA FLECHE	Accompagnement au développement des activités sportives	1000 €
UNION SAINT BRUNO – Section athlétisme	Accompagnement au développement des activités sportives	500 €
	TOTAL	4700 €

Aide au développement du sport scolaire- 7000 €

Association	Activité	Subvention proposée
USEP BARBEY	Accompagnement au développement des activités sportives	1000 €
BEC – Section escrime	Organisation de séances d'escrime scolaire	6000 €
	TOTAL	7000 €

Promotion du sport féminin et du sport de haut niveau – 25800 €

Association	Activité	Subvention proposée
SPORTING CLUB LA BASTIDIENNE	Développement du football féminin amateur	1200 €
RACING CLUB BM	Développement du football féminin amateur	1200 €
STADE BORDELAIS – Section football	Développement du football féminin amateur	1200 €
AGJA – Section football	Développement du football féminin amateur	1200 €
BORDEAUX MERIGNAC VOLLEY	Développement du volley féminin de haut niveau	5000 €
PRIMROSE – Section Hockey	Accession de l'équipe première féminine à l'élite 1	2000 €
GIRONDINS DE BORDEAUX BASTIDE HANDBALL	Accession de l'équipe première masculine à la Nationale 2	14000 €
	TOTAL	25800 €

Soutien à l'organisation d'événementiels sportifs – 27205 €

Association	Activité	Subvention proposée
AQUITAINE SPORT POUR TOUS	Organisation d'un village sport lors de la Foire Exposition Internationale 2019	15000 €
GIRONDINS DE BORDEAUX OMNISPORTS	Traversée de Bordeaux à la Nage	2000 €
INTERFEL	Animations lors du Quai des Sports 2019	1105 €
AVB 98	Animations lors du Quai des Sports 2019	2700 €
STADE BORDELAIS – section BMX	Animations lors du Quai des Sports 2019	700 €
SURF INSERTION	Animations lors du Quai des Sports 2019	2200 €
LIGUE DE GOLF NVELLE AQUITAINE	Animations lors du Quai des Sports 2019	1500 €
	TOTAL	25205 €

Aide au fonctionnement des équipements du Stade Bordelais – 8155 €

Par actes notariés reçus par Maître Georges Chambrières les 13 mars et 8 mai 1976 et modifiés le 10 janvier 1994, il a été convenu que la ville de Bordeaux verserait à l'association Stde bordelais une subvention de fonctionnement pour l'entretien du Stade Sainte Germaine, dont le montant doit être révisé chaque année en fonction de la variation de l'indice INSEE de la construction (3^{ème} trimestre).

Pour 2019, cette aide, calculée suivant la base ci-dessus, s'élève à 275 776 €, ce qui augmente la subvention initiale accordée au Stade Bordelais de 4155 €.

Par ailleurs, le Stade Bordelais a engagé une vaste étude prospective concernant les possibilités de réaménagement à long terme du site de Sainte Germaine. A ce titre, l'association a fait réaliser une étude par un cabinet d'aménagement, à hauteur de 18 000 €. A ce titre, il est proposé d'aider le club pour un montant de 4 000 €.

Soutien exceptionnel autre – 13 000 €

En 2019, une grande partie de l'année a vu l'organisation chaque week-end de mouvements sociaux (Gilets Jaunes) dans le centre-ville de Bordeaux. Ces manifestations ont particulièrement impactées certains clubs élite jouant leurs matchs à domicile dans l'hypercentre, en induisant pour eux une perte de recettes :

- le BMV, jouant normalement au Palais des Sports, a dû jouer la quasi-totalité de ses matchs dans une salle délocalisée (salle des Peupliers) ;
- les Boxers de Bordeaux, jouant à la Patinoire de Mériadeck a subi une perte de recettes lors de week-ends particulièrement sensibles.

Il est donc proposé d'attribuer une aide exceptionnelle à ces deux clubs, à hauteur de 8500 € pour le BMV et 4500 € pour les Boxers.

2. SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

Stade Bordelais Section BMX

La section BMX du Stade Bordelais doit régulièrement renouveler son matériel sportif (vélos, casques) notamment en raison de la forte utilisation de ce matériel dans le cadre de ses activités pédagogiques, dont l'accueil de scolaires, tout au long de l'année. Le club a sollicité l'aide de la ville de Bordeaux pour procéder au renouvellement du matériel nécessaire. L'investissement prévisionnel est de 9180 € TTC (devis présenté en pièce jointe). Il est proposé d'attribuer une aide de 7 000 € dans ce cadre, sur présentation de la facture acquittée.

Emulation Nautique de Bordeaux

La section aviron de l'émulation nautique de Bordeaux axe son développement depuis plusieurs années sur la formation des jeunes. Ces efforts sont récompensés par la qualification chaque saison de nombreux rameuses et rameurs aux phases finales des championnats de France (103 en 2018) ou par le fait de compter dans ses rangs des sélectionné(e)s en équipe de France (1 en 2018, 2 en 2017). Ces résultats peuvent être obtenus grâce, d'une part, au travail des bénévoles et professionnels de l'école d'aviron et d'autre part, à l'utilisation d'une flotte d'embarcations multiples dont l'entretien est assuré par le club.

Il est, à ce titre, proposé d'apporter une aide de 20 000 euros pour l'acquisition de bateaux, octroi conditionné par la présentation d'une facture (devis en pièce jointe).

Les Girondins de Bordeaux Women's Rugby League

« Les Girondins de Bordeaux Women's Rugby League » est une association sportive nouvellement créée, de rugby à XIII féminin. L'association est en cours de domiciliation sur Bordeaux. Afin d'aider ce club, contribuant au développement de la pratique sportive féminine, il est proposé de lui attribuer une subvention d'équipement de 5 000 €, dans le cadre de son projet d'achat et d'installation de poteaux de rugby (devis ci-joint). Le versement de la subvention se fera sur présentation d'une facture acquittée correspondant à la nature de l'investissement prévisionnel.

Par conséquent, je vous demande de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le Maire à verser les subventions aux associations concernées ;
- adopter les termes des avenants aux conventions, joints en annexe, pour les associations percevant plus de 10 000 € d'aide municipale annuelle et autoriser Monsieur le Maire à les signer.

ADOpte A L'UNANIMITE



AVENANT A LA CONVENTION D'OBJECTIFS – ANNEE 2019 STADE BORDELAIS

Une convention d'objectifs, permettant d'accompagner le mouvement associatif local et contribuant au développement et à la pérennité des activités sportives a été signée avec l'association STADE BORDELAIS, le 30 janvier 2019, pour un montant total de 685 621€.

Cette convention a été complétée par un avenant n°1 approuvé par le Conseil Municipal du 29 avril 2019 pour un montant de 383€.

Les conditions financières de cette convention doivent être revues.

Il a donc été convenu ce qui suit :

Entre

La Ville de BORDEAUX, représenté par son Maire, Monsieur Nicolas FLORIAN, dûment habilité à l'effet des présentes par délibération du Conseil Municipal du 19 novembre 2019,

Et

L'association STADE BORDELAIS, dont le siège social est situé 30 rue Virginia - 33200 Bordeaux, représentée par son Président, Monsieur Laurent Baudinet.

ARTICLE 1 – DISPOSITIONS FINANCIERES

La subvention annuelle du STADE BORDELAIS est augmentée des montants suivants :

- 500 € au titre de la Formation des adhérents section plongée ;
- 1200 € au titre du Développement du football féminin ;
- 700 € au titre de l'animation lors du Quai des Sports - section BMX ;
- 4155 € au titre de la gestion du stade Sainte-Germaine (révision annuelle) ;
- 4000 € au titre de l'aide à l'étude d'évolution du site Sainte-Germaine.

Par conséquent, la subvention globale de l'association STADE BORDELAIS est portée à 696 559 €.

Par ailleurs, une subvention d'équipement d'un montant de 7 000 € est attribuée, au titre de l'aide à l'équipement en vélos et casques de la section BMX. Cette subvention sera mise en paiement sur présentation de la facture acquittée par l'association, sur la base du devis fourni.

ARTICLE 2 – AUTRES CONCOURS APPORTES PAR LA VILLE

En complément de cette subvention, des aides indirectes (services et prestations matérielles, prêts de salles, de matériel, supports de communication...) pourront être mises en œuvre pour la réalisation des actions de l'association.

Pour l'exercice 2019, le montant de ces aides ne sera définitivement consolidé que dans le cadre de l'adoption du compte administratif, en juin 2020, au regard du périmètre réel des aides effectivement accordées et de leur valorisation actualisée.

A titre d'information, pour l'année 2018, l'organisme a bénéficié de différentes aides en nature de la ville de Bordeaux dont la valorisation s'élève à 534 251,25€.

Fait à Bordeaux en deux exemplaires, le

Pour la Ville de Bordeaux
P/Le Maire

Pour le STADE BORDELAIS

Arielle PIAZZA
Adjointe au Maire

Laurent Baudinet
Président



AVENANT A LA CONVENTION D'OBJECTIFS – ANNEE 2019 CAM

Une convention d'objectifs, permettant d'accompagner le mouvement associatif local et contribuant au développement et à la pérennité des activités sportives a été signée avec l'association CAM, le 1^{er} février 2019, pour un montant total de 204 542€.

Cette convention a été complétée par un avenant n°1 approuvé par le Conseil Municipal du 29 avril 2019 pour un montant de 563€ suivie d'un avenant n°2 approuvé par le Conseil Municipal du 7 octobre 2019 pour un montant de 1 190€.

Les conditions financières de cette convention doivent être revues.

Il a donc été convenu ce qui suit :

Entre

La Ville de BORDEAUX, représenté par son Maire, Monsieur Nicolas FLORIAN, dûment habilité à l'effet des présentes par délibération du Conseil Municipal du 19 novembre 2019,

Et

L'association CAM, dont le siège social est situé 7 rue André Maginot - 33200 Bordeaux, représentée par son Président, Monsieur Jacques Delaby.

ARTICLE 1 – DISPOSITIONS FINANCIERES

La subvention annuelle du CAM est augmentée des montants suivants :

- 500 € au titre de la Formation des adhérents section plongée ;

Par conséquent, la subvention globale de l'association CAM est portée à 206 795 €.

ARTICLE 2 – AUTRES CONCOURS APPORTES PAR LA VILLE

En complément de cette subvention, des aides indirectes (services et prestations matérielles, prêts de salles, de matériel, supports de communication...) pourront être mises en œuvre pour la réalisation des actions de l'association.

Pour l'exercice 2019, le montant de ces aides ne sera définitivement consolidé que dans le cadre de l'adoption du compte administratif, en juin 2020, au regard du périmètre réel des aides effectivement accordées et de leur valorisation actualisée.

Fait à Bordeaux en deux exemplaires, le

Pour la Ville de Bordeaux
P/Le Maire

Pour le CAM

Arielle PIAZZA
Adjointe au Maire

Jacques Delaby
Président



AVENANT A LA CONVENTION D'OBJECTIFS – ANNEE 2019 GIRONDINS HANDBALL

Une convention d'objectifs, permettant d'accompagner le mouvement associatif local et contribuant au développement et à la pérennité des activités sportives a été signée avec l'association GIRONDINS HANDBALL, le 26 janvier 2019, pour un montant total de 106 000€.

Cette convention a été complétée par un avenant n°1 approuvé par le Conseil Municipal du 7 octobre 2019 pour un montant de 1 190€.

Les conditions financières de cette convention doivent être revues.

Il a donc été convenu ce qui suit :

Entre

La Ville de BORDEAUX, représenté par son Maire, Monsieur Nicolas FLORIAN, dûment habilité à l'effet des présentes par délibération du Conseil Municipal du 19 novembre 2019,

Et

L'association GIRONDINS HANDBALL, dont le siège social est situé 96 rue de la Benaugue - 33100 Bordeaux, représentée par son Président, Monsieur Christian Malichecq.

ARTICLE 1 – DISPOSITIONS FINANCIERES

La subvention annuelle du GIRONDINS HANDBALL est augmentée des montants suivants :

- 2 000 € au titre d'accompagnement à la formation des éducateurs de handball d'APIS ;
- 14 000 € au titre de l'accession de l'équipe première masculine à la nationale 2 ;

Par conséquent, la subvention globale de l'association GIRONDINS HANDBALL est portée à 123 190 €.

ARTICLE 2 – AUTRES CONCOURS APPORTES PAR LA VILLE

En complément de cette subvention, des aides indirectes (services et prestations matérielles, prêts de salles, de matériel, supports de communication...) pourront être mises en œuvre pour la réalisation des actions de l'association.

Pour l'exercice 2019, le montant de ces aides ne sera définitivement consolidé que dans le cadre de l'adoption du compte administratif, en juin 2020, au regard du périmètre réel des aides effectivement accordées et de leur valorisation actualisée.

A titre d'information, pour l'année 2018, l'organisme a bénéficié de différentes aides en nature de la ville de Bordeaux dont la valorisation s'élève à 107 012,41€.

Fait à Bordeaux en deux exemplaires, le

Pour la Ville de Bordeaux
P/Le Maire

Pour le GIRONDINS HANDBALL

Arielle PIAZZA
Adjointe au Maire

Christian Malichecq
Président



AVENANT A LA CONVENTION D'OBJECTIFS – ANNEE 2019 UNION SAINT-BRUNO

Une convention d'objectifs, permettant d'accompagner le mouvement associatif local et contribuant au développement et à la pérennité des activités sportives a été signée avec l'association UNION SAINT-BRUNO, le 25 janvier 2019, pour un montant total de 209 000€.

Cette convention a été complétée par un avenant n°1 approuvé par le Conseil Municipal du 7 octobre 2019 pour un montant de 297,50€.

Les conditions financières de cette convention doivent être revues.

Il a donc été convenu ce qui suit :

Entre

La Ville de BORDEAUX, représenté par son Maire, Monsieur Nicolas FLORIAN, dûment habilité à l'effet des présentes par délibération du Conseil Municipal du 19 novembre 2019,

Et

L'association UNION SAINT-BRUNO, dont le siège social est situé 49 rue Brizard - 33000 Bordeaux, représentée par son Président, Monsieur Pierre Marie Lincheneau.

ARTICLE 1 – DISPOSITIONS FINANCIERES

La subvention annuelle du UNION SAINT-BRUNO est augmentée des montants suivants :

- 500 € au titre de la Accompagnement au développement des activités sportives;

Par conséquent, la subvention globale de l'association UNION SAINT-BRUNO est portée à 209 797,50 €.

Par ailleurs, une subvention d'équipement d'un montant de 7 000 € est attribuée, au titre de l'aide à l'équipement en vélos et casques de la section BMX. Cette subvention sera mise en paiement sur présentation de la facture acquittée par l'association, sur la base du devis fourni.

ARTICLE 2 – AUTRES CONCOURS APPORTES PAR LA VILLE

En complément de cette subvention, des aides indirectes (services et prestations matérielles, prêts de salles, de matériel, supports de communication...) pourront être mises en œuvre pour la réalisation des actions de l'association.

Pour l'exercice 2019, le montant de ces aides ne sera définitivement consolidé que dans le cadre de l'adoption du compte administratif, en juin 2020, au regard du périmètre réel des aides effectivement accordées et de leur valorisation actualisée.

Fait à Bordeaux en deux exemplaires, le

Pour la Ville de Bordeaux
P/Le Maire

Pour l' UNION SAINT-BRUNO

Arielle PIAZZA
Adjointe au Maire

Pierre Marie Lincheneau
Président



AVENANT A LA CONVENTION D'OBJECTIFS – ANNEE 2019 BEC

Une convention d'objectifs, permettant d'accompagner le mouvement associatif local et contribuant au développement et à la pérennité des activités sportives a été signée avec l'association BEC, le 28 janvier 2019, pour un montant total de 153 000€.

Les conditions financières de cette convention doivent être revues.

Il a donc été convenu ce qui suit :

Entre

La Ville de BORDEAUX, représenté par son Maire, Monsieur Nicolas FLORIAN, dûment habilité à l'effet des présentes par délibération du Conseil Municipal du 19 novembre 2019,

Et

L'association BEC, dont le siège social est situé 14 avenue Jean Babin - 33600 Pessac, représentée par son Président, Monsieur Jean Marie Birbis.

ARTICLE 1 – DISPOSITIONS FINANCIERES

La subvention annuelle du BEC est augmentée des montants suivants :

- 500 € au titre de la formation des adhérents section plongée ;
- 6000 € au titre de l'organisation de séances d'escrime scolaire ;

Par conséquent, la subvention globale de l'association BEC est portée à 159 500 €.

ARTICLE 2 – AUTRES CONCOURS APPORTES PAR LA VILLE

En complément de cette subvention, des aides indirectes (services et prestations matérielles, prêts de salles, de matériel, supports de communication...) pourront être mises en œuvre pour la réalisation des actions de l'association.

Pour l'exercice 2019, le montant de ces aides ne sera définitivement consolidé que dans le cadre de l'adoption du compte administratif, en juin 2020, au regard du périmètre réel des aides effectivement accordées et de leur valorisation actualisée.

Fait à Bordeaux en deux exemplaires, le

Pour la Ville de Bordeaux
P/Le Maire

Pour le BEC

Arielle PIAZZA
Adjointe au Maire

Jean Marie Birbis
Président



AVENANT A LA CONVENTION D'OBJECTIFS – ANNEE 2019 COQS ROUGES

Une convention d'objectifs, permettant d'accompagner le mouvement associatif local et contribuant au développement et à la pérennité des activités sportives a été signée avec l'association COQS ROUGES, le 2/6/2019, pour un montant total de 53 474€.

Les conditions financières de cette convention doivent être revues.

Il a donc été convenu ce qui suit :

Entre

La Ville de BORDEAUX, représenté par son Maire, Monsieur Nicolas FLORIAN, dûment habilité à l'effet des présentes par délibération du Conseil Municipal du 19 novembre 2019,

Et

L'association COQS ROUGES, dont le siège social est situé 14 place Ste Eulalie - 33000 Bordeaux, représentée par son Président, Monsieur Gilles Chalignes.

ARTICLE 1 – DISPOSITIONS FINANCIERES

La subvention annuelle du COQS est augmentée des montants suivants :

- 500 € au titre de la Formation des adhérents section plongée ;

Par conséquent, la subvention globale de l'association COQS ROUGES est portée à 53 974 €.

ARTICLE 2 – AUTRES CONCOURS APPORTES PAR LA VILLE

En complément de cette subvention, des aides indirectes (services et prestations matérielles, prêts de salles, de matériel, supports de communication...) pourront être mises en œuvre pour la réalisation des actions de l'association.

Pour l'exercice 2019, le montant de ces aides ne sera définitivement consolidé que dans le cadre de l'adoption du compte administratif, en juin 2020, au regard du périmètre réel des aides effectivement accordées et de leur valorisation actualisée.

A titre d'information, pour l'année 2018, l'organisme a bénéficié de différentes aides en nature de la ville de Bordeaux dont la valorisation s'élève à 5 996,16€.

Fait à Bordeaux en deux exemplaires, le

Pour la Ville de Bordeaux
P/Le Maire

Pour les COQS ROUGES

Arielle PIAZZA
Adjointe au Maire

Gilles Chalignes
Président



AVENANT A LA CONVENTION D'OBJECTIFS – ANNEE 2019 La Bastidienne

Une convention d'objectifs, permettant d'accompagner le mouvement associatif local et contribuant au développement et à la pérennité des activités sportives a été signée avec l'association La Bastidienne, le 28 janvier 2019, pour un montant total de 21 500€.

Les conditions financières de cette convention doivent être revues.

Il a donc été convenu ce qui suit :

Entre

La Ville de BORDEAUX, représenté par son Maire, Monsieur Nicolas FLORIAN, dûment habilité à l'effet des présentes par délibération du Conseil Municipal du 19 novembre 2019,

Et

L'association La Bastidienne, dont le siège social est situé 70 rue des Vivants - 33100 Bordeaux, représentée par sa Présidente, Madame Françoise Frémy.

ARTICLE 1 – DISPOSITIONS FINANCIERES

La subvention annuelle de La Bastidienne est augmentée des montants suivants :

- 1200 € au titre de la Développement du football féminin ;

Par conséquent, la subvention globale de l'association La Bastidienne est portée à 22 700 €.

ARTICLE 2 – AUTRES CONCOURS APPORTES PAR LA VILLE

En complément de cette subvention, des aides indirectes (services et prestations matérielles, prêts de salles, de matériel, supports de communication...) pourront être mises en œuvre pour la réalisation des actions de l'association.

Pour l'exercice 2019, le montant de ces aides ne sera définitivement consolidé que dans le cadre de l'adoption du compte administratif, en juin 2020, au regard du périmètre réel des aides effectivement accordées et de leur valorisation actualisée.

A titre d'information, pour l'année 2018, l'organisme a bénéficié de différentes aides en nature de la ville de Bordeaux dont la valorisation s'élève à 44 952€.

Fait à Bordeaux en deux exemplaires, le

Pour la Ville de Bordeaux
P/Le Maire

Pour La Bastidienne

Arielle PIAZZA
Adjointe au Maire

Françoise Frémy
Présidente



AVENANT A LA CONVENTION D'OBJECTIFS – ANNEE 2019 RACING CLUB BORDEAUX METROPOLE

Une convention d'objectifs, permettant d'accompagner le mouvement associatif local et contribuant au développement et à la pérennité des activités sportives a été signée avec l'association RACING CLUB BM, le 9 février 2019, pour un montant total de 23 000€.

Les conditions financières de cette convention doivent être revues.

Il a donc été convenu ce qui suit :

Entre

La Ville de BORDEAUX, représenté par son Maire, Monsieur Nicolas FLORIAN, dûment habilité à l'effet des présentes par délibération du Conseil Municipal du 19 novembre 2019,

Et

L'association RACING CLUB BORDEAUX METROPOLE, dont le siège social est situé Stade de Suzon -chemin de Suzon - 33400 Talence, représentée par son Président, Monsieur Jean Claude Boudat.

ARTICLE 1 – DISPOSITIONS FINANCIERES

La subvention annuelle du RACING CLUB BM est augmentée des montants suivants :

- 1200 € au titre de la Développement du football féminin ;

Par conséquent, la subvention globale de l'association RACING CLUB BM est portée à 24 200 €.

ARTICLE 2 – AUTRES CONCOURS APPORTES PAR LA VILLE

En complément de cette subvention, des aides indirectes (services et prestations matérielles, prêts de salles, de matériel, supports de communication...) pourront être mises en œuvre pour la réalisation des actions de l'association.

Pour l'exercice 2019, le montant de ces aides ne sera définitivement consolidé que dans le cadre de l'adoption du compte administratif, en juin 2020, au regard du périmètre réel des aides effectivement accordées et de leur valorisation actualisée.

A titre d'information, pour l'année 2018, l'organisme a bénéficié de différentes aides en nature de la ville de Bordeaux dont la valorisation s'élève à 28 385,73€.

Fait à Bordeaux en deux exemplaires, le

Pour la Ville de Bordeaux
P/Le Maire

Pour le RACING CLUB BORDEAUX METROPOLE

Arielle PIAZZA
Adjointe au Maire

Jean Claude Boudat
Président



AVENANT A LA CONVENTION D'OBJECTIFS – ANNEE 2019 AGJA

Une convention d'objectifs, permettant d'accompagner le mouvement associatif local et contribuant au développement et à la pérennité des activités sportives a été signée avec l'association AGJA, le 28 janvier 2019, pour un montant total de 72 500€.

Les conditions financières de cette convention doivent être revues.

Il a donc été convenu ce qui suit :

Entre

La Ville de BORDEAUX, représenté par son Maire, Monsieur Nicolas FLORIAN, dûment habilité à l'effet des présentes par délibération du Conseil Municipal du 19 novembre 2019,

Et

L'association AGJA, dont le siège social est situé 8 rue Gambetta - 33200 Bordeaux, représentée par son Président, Monsieur Paul Henry Schmidt.

ARTICLE 1 – DISPOSITIONS FINANCIERES

La subvention annuelle du AGJA est augmentée des montants suivants :

- 1200 € au titre du développement du football féminin ;

Par conséquent, la subvention globale de l'association AGJA est portée à 73 700 €.

ARTICLE 2 – AUTRES CONCOURS APPORTES PAR LA VILLE

En complément de cette subvention, des aides indirectes (services et prestations matérielles, prêts de salles, de matériel, supports de communication...) pourront être mises en œuvre pour la réalisation des actions de l'association.

Pour l'exercice 2019, le montant de ces aides ne sera définitivement consolidé que dans le cadre de l'adoption du compte administratif, en juin 2020, au regard du périmètre réel des aides effectivement accordées et de leur valorisation actualisée.

Fait à Bordeaux en deux exemplaires, le

Pour la Ville de Bordeaux
P/Le Maire

Pour l'AGJA

Arielle PIAZZA
Adjointe au Maire

Paul Henry Schmidt
Président



AVENANT A LA CONVENTION D'OBJECTIFS – ANNEE 2019 BMV

Une convention d'objectifs, permettant d'accompagner le mouvement associatif local et contribuant au développement et à la pérennité des activités sportives a été signée avec l'association BMV, le 24 janvier 2019, pour un montant total de 100 000€.

Les conditions financières de cette convention doivent être revues.

Il a donc été convenu ce qui suit :

Entre

La Ville de BORDEAUX, représenté par son Maire, Monsieur Nicolas FLORIAN, dûment habilité à l'effet des présentes par délibération du Conseil Municipal du 19 novembre 2019,

Et

L'association BMV, dont le siège social est situé 153 rue David Johnston - 33000 Bordeaux, représentée par ses Co-présidentes, Mesdames Valérie Pull et Béatrice Knoepfler.

ARTICLE 1 – DISPOSITIONS FINANCIERES

La subvention annuelle du BMV est augmentée des montants suivants :

- 5000 € au titre du développement du volley féminin de haut niveau ;
- 8500 € au titre de l'aide due aux conséquences financières des mouvements sociaux 2019 ;

Par conséquent, la subvention globale de l'association BMV est portée à 113 500 €.

ARTICLE 2 – AUTRES CONCOURS APPORTES PAR LA VILLE

En complément de cette subvention, des aides indirectes (services et prestations matérielles, prêts de salles, de matériel, supports de communication...) pourront être mises en œuvre pour la réalisation des actions de l'association.

Pour l'exercice 2019, le montant de ces aides ne sera définitivement consolidé que dans le cadre de l'adoption du compte administratif, en juin 2020, au regard du périmètre réel des aides effectivement accordées et de leur valorisation actualisée.

Fait à Bordeaux en deux exemplaires, le

Pour la Ville de Bordeaux
P/Le Maire

Pour le BMV

Arielle PIAZZA
Adjointe au Maire

Valérie Pull et Béatrice Knoepfler
Co-Présidentes



AVENANT A LA CONVENTION D'OBJECTIFS – ANNEE 2019 PRIMROSE

Une convention d'objectifs, permettant d'accompagner le mouvement associatif local et contribuant au développement et à la pérennité des activités sportives a été signée avec l'association PRIMROSE, le 6 mars 2019, pour un montant total de 147 000€.

Les conditions financières de cette convention doivent être revues.

Il a donc été convenu ce qui suit :

Entre

La Ville de BORDEAUX, représenté par son Maire, Monsieur Nicolas FLORIAN, dûment habilité à l'effet des présentes par délibération du Conseil Municipal du 19 novembre 2019,

Et

L'association PRIMROSE, dont le siège social est situé 81 rue Jules Ferry - 33200 Bordeaux, représentée par son Président, Monsieur Bernard Dupouy.

ARTICLE 1 – DISPOSITIONS FINANCIERES

La subvention annuelle du PRIMROSE est augmentée des montants suivants :

- 2000 € au titre de l'accession de l'équipe première féminine à l'élite 1 ;

Par conséquent, la subvention globale de l'association PRIMROSE est portée à 149 000 €.

ARTICLE 2 – AUTRES CONCOURS APPORTES PAR LA VILLE

En complément de cette subvention, des aides indirectes (services et prestations matérielles, prêts de salles, de matériel, supports de communication...) pourront être mises en œuvre pour la réalisation des actions de l'association.

Pour l'exercice 2019, le montant de ces aides ne sera définitivement consolidé que dans le cadre de l'adoption du compte administratif, en juin 2020, au regard du périmètre réel des aides effectivement accordées et de leur valorisation actualisée.

A titre d'information, pour l'année 2018, l'organisme a bénéficié de différentes aides en nature de la ville
Fait à Bordeaux en deux exemplaires, le

Pour la Ville de Bordeaux
P/Le Maire

Pour le PRIMROSE

Arielle PIAZZA
Adjointe au Maire

Bernard Dupouy
Président



AVENANT A LA CONVENTION D'OBJECTIFS – ANNEE 2019 GIRONDINS DE BORDEAUX OMNISPORTS

Une convention d'objectifs, permettant d'accompagner le mouvement associatif local et contribuant au développement et à la pérennité des activités sportives a été signée avec l'association GIRONDINS DE BORDEAUX OMNISPORTS, le 1^{er} février 2019, pour un montant total de 109000€.

Les conditions financières de cette convention doivent être revues.

Il a donc été convenu ce qui suit :

Entre

La Ville de BORDEAUX, représenté par son Maire, Monsieur Nicolas FLORIAN, dûment habilité à l'effet des présentes par délibération du Conseil Municipal du 19 novembre 2019,

Et

L'association GIRONDINS DE BORDEAUX OMNISPORTS, dont le siège social est situé 107 avenue Marcel Dassault - Domaine de Rocquevielle - 33700 Mérignac, représentée par son Président, Monsieur Patrick Baqué.

ARTICLE 1 – DISPOSITIONS FINANCIERES

La subvention annuelle du GIRONDINS DE BORDEAUX OMNI est augmentée des montants suivants :

- 2000 € au titre de la Traversée de Bordeaux à la nage ;

Par conséquent, la subvention globale de l'association GIRONDINS DE BORDEAUX OMNISPORTS est portée à 111 000 €.

ARTICLE 2 – AUTRES CONCOURS APPORTES PAR LA VILLE

En complément de cette subvention, des aides indirectes (services et prestations matérielles, prêts de salles, de matériel, supports de communication...) pourront être mises en œuvre pour la réalisation des actions de l'association.

Pour l'exercice 2019, le montant de ces aides ne sera définitivement consolidé que dans le cadre de l'adoption du compte administratif, en juin 2020, au regard du périmètre réel des aides effectivement accordées et de leur valorisation actualisée.

A titre d'information, pour l'année 2018, l'organisme a bénéficié de différentes aides en nature de la ville de Bordeaux dont la valorisation s'élève à 45 258,72€.

Fait à Bordeaux en deux exemplaires, le

Pour la Ville de Bordeaux
P/Le Maire

Pour le GIRONDINS DE BORDEAUX OMNISPORTS

Arielle PIAZZA
Adjointe au Maire

Patrick Baqué
Président



AVENANT A LA CONVENTION D'OBJECTIFS HAUT NIVEAU – ANNEE 2019 SASP BOXERS DE BORDEAUX

Une convention d'objectifs haut niveau a été signée avec la SASP BOXERS DE BORDEAUX, le 24 janvier 2019, pour un montant total de 280 000€.

Les conditions financières de cette convention doivent être revues.

Il a donc été convenu ce qui suit :

Entre

La Ville de BORDEAUX, représenté par son Maire, Monsieur Nicolas FLORIAN, dûment habilité à l'effet des présentes par délibération du Conseil Municipal du 19 novembre 2019,

Et

La SASP BOXERS DE BORDEAUX, dont le siège social est situé 136 rue d'Ornano - 33000 Bordeaux, représentée par son Président, Monsieur Thierry Parienty.

ARTICLE 1 – DISPOSITIONS FINANCIERES

La subvention annuelle de la SASP BOXERS DE BORDEAUX est augmentée des montants suivants :

- 4500 € au titre de l'aide due aux conséquences financières des mouvements sociaux 2019 ;

Par conséquent, la subvention globale de la SASP BOXERS DE BORDEAUX est portée à 284 500 €.

ARTICLE 2 – AUTRES CONCOURS APPORTES PAR LA VILLE

En complément de cette subvention, des aides indirectes (services et prestations matérielles, prêts de salles, de matériel, supports de communication...) pourront être mises en œuvre pour la réalisation des actions de la SASP.

Pour l'exercice 2019, le montant de ces aides ne sera définitivement consolidé que dans le cadre de l'adoption du compte administratif, en juin 2020, au regard du périmètre réel des aides effectivement accordées et de leur valorisation actualisée.

Fait à Bordeaux en deux exemplaires, le

Pour la Ville de Bordeaux
P/Le Maire

Pour la SASP BOXERS DE BORDEAUX

Arielle PIAZZA
Adjointe au Maire

Thierry Parienty
Président

CONVENTION D'OBJECTIFS

Associations sportives



2019

EXPOSE

I - DISPOSITIONS GENERALES

II - DISPOSITIONS PARTICULIERES

ENTRE LES SOUSSIGNES

La Ville de Bordeaux, représentée par Monsieur Nicolas Florian, Maire de Bordeaux, agissant en vertu d'une délibération du Conseil Municipal du 19 novembre 2019 reçue en Préfecture de la Gironde le

ci-après dénommée par les termes « la Ville »

d'une part,

ET

L'Association Aquitaine Sport pour tous, dont le siège est situé Complexe de l'espace d'Ornon Route de Léognan 33140 Villenave d'Ornon, représentée par Monsieur Raynaud, Président

ci-après dénommée par les termes « l'Association »,

d'autre part,

IL A ETE EXPOSE ET CONVENU CE QUI SUIT :

EXPOSÉ

Le développement des activités physiques et sportives répond aux nécessités de satisfaire des besoins sociaux essentiels. Les structures associatives permettent de répondre aux attentes en matière de loisirs et de pratiques sportives. Elles sont aujourd'hui des acteurs à part entière de la vie sociale et constituent, à travers leurs activités, un prolongement nécessaire de l'action municipale.

Afin d'accompagner le mouvement associatif local et de contribuer au développement et à la pérennité des activités sportives, la Ville affiche sa volonté de :

- ↪ considérer et prendre en compte les différents volets de la pratique sportive liée au sport amateur : initiation, animation, compétition.
- ↪ développer la pratique du sport de haut niveau, à la condition qu'elle constitue l'émergence du sport éducatif.
- ↪ conditionner les aides financières qu'elle peut apporter à des engagements précis de la part des bénéficiaires en matière :
 - d'éducation sportive et de prévention,
 - d'ouverture au plus grand nombre,
 - d'interventions dans les quartiers les plus sensibles,
 - du respect des textes légaux régissant la pratique du sport.
 - Impliquer les associations à la réalisation d'actions en faveur des Bordelais.

Pour ce faire, la Ville propose de mettre en œuvre une politique de partenariat avec les associations locales, passant par la conclusion de conventions d'objectifs annuelles.

Dans le cadre de sa politique en faveur du développement du sport, la Ville de Bordeaux souhaite conclure une convention avec l'Association

Cette convention respectera, d'une part, la politique décidée par la Ville en faveur du développement du sport et, d'autre part, l'objet de l'Association.

Cette convention comporte deux titres. Le premier contient les dispositions générales appliquées à toutes les associations sportives, le second les dispositions particulières propres au partenariat avec l'Association.

TITRE I – DISPOSITIONS GENERALES

Article 1er – Objet

La présente convention a pour objet de fixer les modalités du partenariat entre la Ville et l'Association.

Ce partenariat se concrétise par :

- ↳ la détermination d'objectifs communs, d'actions à réaliser et de moyens alloués par la Ville suivant les règles fixées dans la présente convention.
- ↳ la mise en place d'une évaluation commune des actions réalisées dans ce cadre.

Article 2 – Durée

La présente convention prend effet le 1^{er} janvier 2019 et expire au 31 décembre 2019, sauf résiliation dans les conditions prévues à l'article 10.

A son expiration, une nouvelle convention pourra être conclue après autorisation par le Conseil Municipal.

Article 3 – Objectifs

Les objectifs principaux poursuivis par la Ville et l'Association sont fixés dans l'article 13 de la présente convention.

Chaque partie s'engage, pour ce qui la concerne, à mettre en œuvre ces objectifs, étant donné les moyens qui seront affectés à leur réalisation.

Article 4 – Concours financiers apportés par la Ville

Les montants financiers pour 2019 sont arrêtés dans l'article 14 de la présente convention.

Ces concours font également l'objet d'une notification par simple lettre à l'Association.

Article 5 – Versement de la subvention

La Ville s'acquittera de sa contribution financière selon un échéancier qui peut faire l'objet d'une concertation à la demande de l'Association.

Article 6 – Moyens mis à disposition

Alinéa 1

La Ville de Bordeaux s'engage à mettre à la disposition de l'Association les installations sportives municipales nécessaires afin de lui permettre de développer la mission éducative qui lui est reconnue. Cette mise à disposition s'élaborera chaque année en début de saison en fonction des besoins exprimés par l'Association et de la disponibilité de ces installations.

Article 7 – Engagement de l'Association

7.1 – Obligations comptables et contrôle de l'utilisation des fonds

L'Association s'engage à respecter les dispositions légales relatives aux obligations comptables des structures associatives et au contrôle de l'utilisation des fonds publics, notamment l'article L.1611-4 du Code Général des Collectivités Territoriales ainsi que les lois n°92-125 du 6 février 1992 et n°93-112 du 29 janvier 1993 et leurs décrets d'application.

Pour ce faire, elle tient une comptabilité conforme aux règles définies par le plan comptable général et aux adaptations qui en découlent en application de l'arrêté du 8 avril 1999 portant homologation du règlement n°99-01 du 16 février 1999 du Comité de la Réglementation comptable relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations, et respecte la législation fiscale et sociale propre à son activité.

Ainsi, l'Association doit transmettre à la Ville, au plus tard à l'expiration d'un délai de 6 mois suivant la clôture du dernier exercice, le bilan, le compte de résultat et les annexes du dernier exercice clos certifiés conformément aux dispositions de l'alinéa 7.1.2.

Les montants versés par la Ville, les autres collectivités territoriales et organismes divers doivent expressément figurer de manière détaillée en annexe des comptes qui sont transmis.

7.1.2 – Certification des comptes

Les obligations qui incombent à l'Association en matière de certification des comptes varient selon le montant de la subvention que la Ville lui verse.

Conformément au décret n°2001-495 du 6 juin 2001, si l'Association perçoit une subvention de la ville supérieure à 153 000 euros : elle transmet à la Ville les documents comptables certifiés par un Commissaire aux comptes inscrit au tableau de l'ordre et distinct de l'expert-comptable de l'Association, le rapport du Commissaire aux comptes et le compte rendu de l'assemblée générale ayant approuvé les comptes.

Conformément à l'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, si l'Association perçoit une subvention de la Ville supérieure à 75 000 euros ou représentant plus de 50 % de son budget : elle transmet les documents comptables certifiés par le président de l'Association auxquels est joint le compte rendu de l'assemblée générale ayant approuvé les comptes annuels.

7.1.3 – Contrôle des fonds publics

L'Association s'engage à justifier, à tout moment, de l'utilisation des fonds versés et tiendra sa comptabilité à la disposition de la Ville. A ce titre, la Ville peut procéder à tout contrôle ou investigation qu'elle jugera utile, tant directement que par des personnes ou organismes dûment mandatés par elle, pour s'assurer du bien-fondé des actions entreprises par l'Association et du respect de ses engagements vis-à-vis de la Ville.

A défaut de la production des documents comptables et de ceux stipulés à l'alinéa 7.4, la Ville se réserve le droit de ne pas procéder au versement de sa participation financière.

7.2 – Gestion

L'Association veille, chaque année, à équilibrer son budget et cherche à développer ses ressources propres.

7.3 – Promotion de la Ville

L'Association doit faire état du soutien de la Ville dans tout document, tant à usage interne qu'à destination du public.

L'utilisation du logo de la Ville doit respecter la charte graphique fournie à cet effet.

Lors des manifestations ou évènements organisés par l'Association, celle-ci doit faire état du soutien de la Ville en utilisant une banderole intitulée «Bordeaux ma Ville Partenaire de l'évènement » mise à disposition.

7.4 – Information sur l'activité de l'Association

L'Association doit également informer la Ville sans délai de toutes les modifications intervenues dans ses statuts, la composition de son Conseil d'Administration ou de son bureau.

7.5 – Demande de subvention

L'Association présente une demande motivée de subvention par écrit avant la fin du mois de juillet de chaque année au plus tard.

Afin d'instruire les demandes de subvention, les associations présenteront un dossier comportant :

- ↗ les statuts de l'Association,
- ↗ le justificatif de la publication de la déclaration de l'Association au Journal Officiel,
- ↗ l'attestation d'affiliation à une ou plusieurs fédération(s) française(s) sportive(s),
- ↗ l'attestation d'agrément Jeunesse et Sport (s'il y a lieu),
- ↗ la composition du bureau de l'Association,
- ↗ les comptes financiers du dernier exercice,
- ↗ la justification de l'utilisation des subventions versées par objectifs (et pour chaque section dans le cadre d'une association omnisports),
- ↗ le budget prévisionnel de l'association pour l'année à subventionner décrivant l'ensemble des financements et ressources propres (et pour chaque section dans le cadre d'une association omnisports),
- ↗ le compte rendu d'activités,
- ↗ un relevé d'identité bancaire ou postal,
- ↗ le dossier de demande de subvention fournis par la Ville dûment complété.

L'Association s'engage à utiliser la subvention conformément à son objet social, à sa demande, et aux lois et règlements en vigueur et notamment la réglementation en matière de débit de boissons.

Article 8 – Assurances – Responsabilités

Les activités de l'Association sont placées sous sa responsabilité exclusive. L'Association doit souscrire tout contrat d'assurance propre à garantir sa responsabilité, de manière à ce que la Ville ne soit ni recherchée, ni inquiétée. L'Association produit chaque année à la Ville les attestations des assurances souscrites.

Article 9 – Impôts et taxes

L'Association se conforme aux prescriptions réglementaires relatives à l'exercice de son objet de telle sorte que la Ville ne puisse être inquiétée à ce sujet en aucune façon. Elle doit, en outre, faire son affaire personnelle de toutes les taxes et redevances présentes et futures constituant ses obligations fiscales.

Article 10 – Résiliation

Chaque partie se réserve le droit de mettre fin, à tout moment, à la présente convention en cas de non-respect par l'autre partie de l'une des clauses ci-dessus énoncées si, dans le mois suivant la réception de la mise en demeure adressée par lettre recommandée avec avis de réception, la partie en cause n'a pas pris les mesures appropriées pour y remédier.

Si le non-respect de la convention est imputable à l'Association, cette dernière rembourse à la Ville la part de subvention déjà perçue au prorata temporis de l'année en cours, à compter de la date de réception de la lettre recommandée.

La présente convention peut être résiliée à tout moment, avant son terme, si les parties sont d'accord. Cette résiliation amiable est signifiée par échange réciproque de lettres recommandées entre les parties.

La présente convention sera résiliée de plein droit, sans préavis, ni indemnité, en cas de liquidation judiciaire ou d'insolvabilité notoire de l'Association.

Il en est de même en cas d'utilisation de la subvention par l'Association à des fins autres que celles définies conformément aux articles 3 et 15 de la présente convention.

A ce titre, l'Association s'interdit, notamment, de redistribuer tout moyen municipal mis à sa disposition sous forme d'aide ou de subvention à d'autres personnes physiques ou morales.

Article 11 – Droit de timbre et d'enregistrement

Les frais éventuels des présentes seront à la charge de l'Association.

Article 12 – Election de domicile

Pour l'exécution de la présente convention, les parties font élection de domicile :

Pour la Ville de Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, Place Pey-Berland, 33000 BORDEAUX,

Pour L'Association Aquitaine Sport pour tous

TITRE II – DISPOSITIONS PARTICULIERES

Article 13 – Objectifs

La Ville de Bordeaux désire favoriser la pratique des activités physiques et sportives chez tous les Bordelais quelque soit leur âge, leur niveau de pratique ou leur aspiration. Elle entend mener une politique de développement du sport en accompagnant le mouvement associatif local pour que chacun trouve au sein des clubs bordelais un épanouissement et une pratique conforme à ses attentes.

La Ville de Bordeaux souhaite pour cela orienter plus particulièrement ses objectifs vers les axes suivants :

- ↗ développer l'accès des pratiques sportives au plus grand nombre notamment aux femmes,
- ↗ promouvoir et transmettre les valeurs éducatives et sociales du sport,
- ↗ santé et sport : prévention par le sport et protection des sportifs
- ↗ faciliter l'accessibilité et la pratique adaptée à toutes les personnes en situation de handicap
- ↗ favoriser l'engagement sportif : ambition en matière de performance,
- ↗ encourager les pratiques liées au développement durable,
- ↗ promouvoir l'image de la ville : actions de promotion, participation aux opérations initiées par elle.

Si l'association est unisport, les objectifs poursuivis par l'Association sont les suivantes :

- ↗ Organisation d'un village sport lors de la foire exposition internationale 2019

Article 14 – Concours financiers apportés par la Ville

Pour l'année 2019, les concours financiers apportés par la Ville de Bordeaux à l'Association sont les suivants :

15 000 €

Article 15 – Versement de la subvention

A titre d'information, pour l'année 2018, l'organisme n'a pas bénéficié de différentes aides en nature de la Ville de Bordeaux

La subvention est versée au compte de l'Association.

Code banque : 15589

Code guichet : 33564

Numéro de compte : 06133648840

Clé RIB : 77

Raison sociale de la banque : Assoc Aquitaine Sport pour Tous

Article 16 – Evaluation annuelle

La Ville et l'Association conviennent de se réunir une fois par an.

Les objectifs fixés à l'Association à l'article 13 de la présente convention font l'objet d'une évaluation.

Fait à Bordeaux, en trois exemplaires, le

Pour la Ville de Bordeaux

Pour l'association
Aquitaine Sport pour tous

Nicolas FLORIAN
Le Maire,

Monsieur Raynaud
Président,

Devis



Date : 01.10.19
N° de devis : 104

SPORTSIXRACING
SIRET 48899248800020
67 AV DU ML GALLIENI
33700 MERIGNAC
Tel : 06.60.78.05.82
laurent@sportsixracing.com

Adresse de facturation :
Stade bordelais BMX
ASPTT
rue sainte germaine
33000 BORDEAUX

Destinataire :
rue sainte germaine
33000 BORDEAUX

Qté	Description	Prix unitaire	Total
5	Vélo BMX position one pro	€332,50	€1 662,50
5	BMX Expert position one	€332,50	€1 662,50
4	Casque THH Taille S	€62,50	€250,00
4	Casque THH Taille M	€62,50	€250,00
4	Casque THH Large XXS	€62,50	€250,00
4	Casque THH Large XS	€62,50	€250,00
5	BMX Position one Mini	€332,50	€1 662,50
5	Vélo BMX Position one Micro	€332,50	€1 662,50

Sous-total €7 650,00
TVA(20%) €1 530,00
Total €9 180,00

N°TVA FR13488992488
RCS : 3622
code NAF : 8551Z

Nous vous remercions de votre confiance.



Z.A. Chatenay B.P.19 37210 Rochecorbon

TÉL. : Bureau 02 47 52 55 25
Atelier 02 47 52 58 10

FAX : 02 47 52 59 55

e.Mail : ramtonic@club-internet.fr

ID INT FR 213 484 76 771

DEVIS

Nouveau mail : ramtonic@gmail.com
tel Port : 06.07.09.07.16

Date : 24 mai 2019

ADRESSE A : Emulation Nautique de Bordeaux
Bd, Jacques Chaban Delmas
33520 - BRUGES

à l'attention de Nicolas Finel

DESIGNATION	PRIX U.H.T.	QUANT.	PRIX H.T.
1 Huit compétition Modèle C86 - avec coupure -			0,00
Construction nid d'abeille - carbone/ Kevlar			0,00
Portants réglables type aile carbone profilée			0,00
Barres de pieds avec chaussures Empacher			0,00
Dérive alu			0,00
Prise en charge Allemagne et livraison Bordeaux	41 595,00	1	41 595,00
			0,00
			0,00
			0,00
			0,00
			0,00
			0,00
			0,00
			0,00
options possibles Prix TTC :			euros total H.T.
- Profil carbone pour jonction coque-pont : 1 000 €			41 595,00
- Housse de protection bateau molletonnée avec zip : 1 450 € TTC			T.V.A. 20%
- 4 portants complets pour tous types d'armement : 1 848 €			8 319,00
- Cox Box installée : 1 600 €			€ total TTC
- Commande directionnelle intégrée sous le pont arrière : 285 €			49 914,00

Délai de livraison : 5 Mois environ après confirmation

Conditions de règlement :

30 % pour confirmation de commande
solde réglé impérativement 8 jours avant enlèvement à l'usine

Spécifications techniques à fournir en cas de commande

Bon pour accord :



Granereau

SASU PHARMA PRO LS
47400 GRATELOUP

Tél : 05 53 88 84 54 Fax : 08 97 50 12 89

Email : contact@pharmaproports.fr

Web : www.pharmaproports.fr

Siret : 834 429 136 - TVA int FR 78834429136

DEVIS

Référence pièce : D0507198
Date : 10/09/19
Mode de règlement : REGLEMENT A LA COMM

GIRONDINS DE BORDEAUX

RUGBY LEAGUE
7 RUDE DE NERAC
33800 BORDEAUX

Référence	Désignation	Qté	Prix Unit.	Montant T.T.C.
260	BUT DE RUGBY 11 Mtrs alu plastifié + fourreaux, la paire, franco de port	1	3 290,00	3 290,00
156	PROTECTION POTEAUX 50 X 50 X 200 lot de 4	1	880,00	880,00
134	BOUCLIER SENIOR 96x40	3	74,90	224,70
108	SAC DE PLAQUAGE SENIOR 45x140	3	159,90	479,70
33	BANDE ADHESIVE PHARMA-PRO 3 CM	160	1,82	291,20
34	BANDE ADHESIVE PHARMA-PRO 6 CM	160	2,31	369,60
35	BANDE ADHESIVE PHARMA-PRO 8 CM	80	3,04	243,20
248	SPRAY FROID 520 ML	24	3,00	72,00
51	POCHE DE FROID INSTANTANE	50	1,40	70,00
474	Devis valable 1 mois	1		0,00

Total HT:	4 933,67	TVA :	986,73	Port TTC :	{T}	Net à payer € :	5 920,40
-----------	----------	-------	--------	------------	-----	-----------------	----------

D-2019/505
Equipements de sports et de loisirs. Rapport annuel de
l'exercice clos le 31 décembre 2018. Information

Madame Arielle PIAZZA, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Bordeaux a confié par contrat de concession de service une délégation de service public le 6 décembre 2017 pour l'exploitation de plusieurs équipements de sports et de loisirs à la Société en nom collectif Société Bordelaise de Sports et de Loisirs (SNC SBSL). Il s'agit du stadium - vélodrome de Bordeaux-Lac, de la patinoire, des tennis et du bowling de Mériadeck, et enfin de la patinoire provisoire d'hiver située Place Pey-Berland. Ce contrat d'affermage d'une durée de 5 ans a pris effet le 1er janvier 2018 et expirait initialement le 31 décembre 2022.

Conformément au Code général des collectivités territoriales et aux articles 22 et suivants du contrat de délégation de service public signé le 6 décembre 2017, le délégataire a l'obligation de remettre à la Ville un rapport annuel. Le présent rapport du délégant est relatif au rapport annuel 2018 du délégataire pour les équipements en gestion déléguée. L'objectif du délégant est de s'assurer que le délégataire a exécuté le contrat conformément à ses obligations contractuelles.

I. Suivi de l'activité et chiffre d'affaires

Globalement, l'activité réelle liée aux équipements confiés à SBSL s'est accrue et a permis un chiffre d'affaires de 2.260 K€, supérieur de **8%** au prévisionnel.

Cette augmentation est liée aux évènements suivants :

- **Patinoire**

L'arrêt des spectacles à la Patinoire a permis d'accroître le nombre des séances proposées au grand public.

En 2018, la patinoire de Mériadeck a enregistré 84 679 entrées pour 245 séances. La fréquentation en janvier et février s'est avérée exceptionnelle avec + 17 000 entrées pour ces deux mois en 2018 par rapport à 2017. Avec 8 374 élèves l'activité scolaire est en légère baisse.

La Patinoire accueille trois clubs résidents pour la promotion et le développement de la pratique sportive : un club de hockey sur glace amateur, le BGHG, la Société anonyme sportive professionnelle (SASP), Les Boxers, et un club de patinage artistique.

Les deux clubs amateurs bénéficient de 2000 heures de mise à disposition gratuite de la Patinoire dans des créneaux horaires définis dans le cadre de la convention de concession de service portant délégation de service public. 250 heures supplémentaires sont mises à disposition gratuitement par SBSL. Les clubs ont bénéficié sur 2018 de 2 356 heures au titre des entraînements et des matchs et de 102 heures au titre des tournois, galas et compétitions.

Sur l'année 2018, 31 matchs de hockey sur glace ont été joués à la Patinoire (28 matchs de Ligue Magnus et play-offs et 3 matchs amicaux). Les matchs de hockey ont attiré 71 693 spectateurs à la patinoire.

Le club de patinage artistique compte aujourd'hui plus de 308 licenciés et a, en 2018, donné 3 représentations de son Gala de fin d'année et organisé une compétition internationale de Ballet sur glace.

Dans le cadre de ses activités, 4 séances du spectacle sur glace *Holiday on Ice* se sont déroulées à la Patinoire de Mériadeck en 2018. SBSL et la SASP Boxers de Bordeaux ont co-réalisé la 1^{ère} édition du *All Star Game* de Hockey.

Il en ressort globalement un chiffre d'affaires des activités sportives réel supérieur de **+ 7% par rapport au prévisionnel**, mais ce chiffre est contrebalancé par des recettes réelles liées aux manifestations sportives et aux activités annexes, respectivement inférieures de 7% et 59% au prévisionnel. Cela génère globalement un chiffre d'affaires patinoire inférieur de 8% au prévisionnel.

- **Stadium-vélodrome**

Le nombre de pratiquants sportifs est en hausse sur 2018 avec 9 580 contre 8 458 en 2017. Cependant, malgré la tenue de 3 jours de Championnats de France de cyclisme, le nombre de jours de compétition a baissé à 44 jours.

Ceci s'explique par un allongement de la saison sur route et une baisse des dotations fédérales et des pratiquants.

On observe aussi que le chiffre d'affaires réel (116 K€) est inférieur au chiffre d'affaires prévu (185 K€), **de 32%**.

- **Tennis**

Les Tennis de Mériadeck permettent d'accueillir trois types d'activités : tennis, badminton et tennis de table.

Globalement la fréquentation des tennis de Mériadeck reste stable, avec toutefois une baisse des heures de location pour le badminton par le grand public (23 445 heures en 2018 contre 24 691 heures en 2017).

Le badminton constitue l'activité phare de cet équipement : 23 445 heures louées contre 1 283 heures de tennis louées au grand public.

Le nombre de scolaires pour l'activité badminton est en hausse avec 13 133 heures en 2018 contre 12 106 heures en 2017.

L'activité tennis de table représente 764 heures louées au grand public en 2018.

L'Union Saint Bruno dispose conventionnellement de deux terrains de tennis et organise chaque année son tournoi de tennis pendant les vacances de février.

Globalement, le chiffre d'affaires du tennis/badminton est **supérieur de 5% au prévisionnel**, avec les ventes de billet supérieures **de 1%** et un chiffre d'affaires des scolaires supérieur de 51% par rapport au prévisionnel.

- **Bowling**

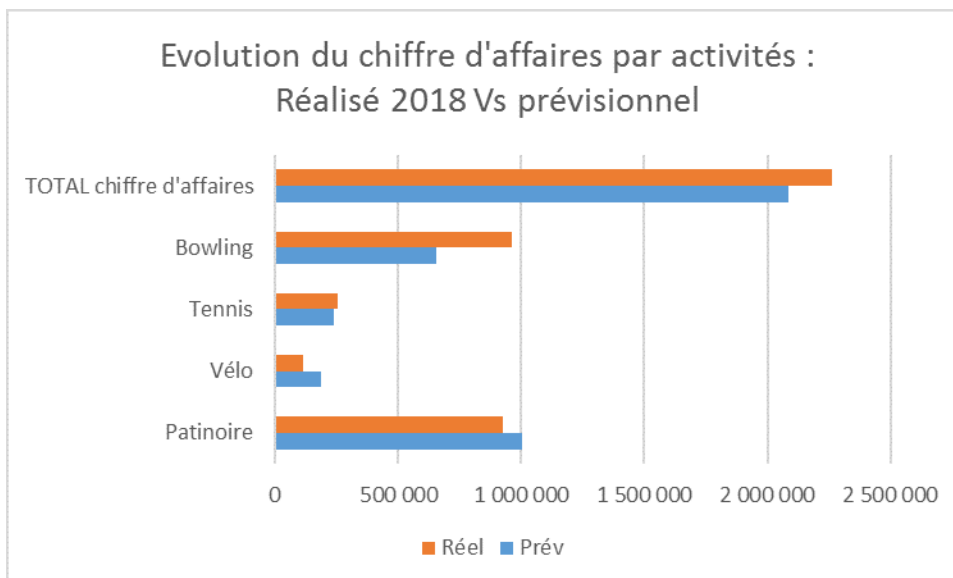
Le bowling de Mériadeck a continué sa forte progression avec plus de 12% de parties grand public enregistrées en 2018 par rapport à 2017. En effet, en 2018, le nombre de parties jouées a considérablement augmenté avec 179 943 parties contre 152 590 en 2017.

Les licenciés représentent 11% de la fréquentation, soit une progression de 220%.

SBSL a souhaité accompagner et fidéliser les usagers en réalisant de nouveaux casiers pour les sacs de boules, homologuer les pistes du bowling pour les compétitions et développer l'activité pro-shop, réparation et perçage des boules.

En conséquence, le chiffre d'affaires du bowling est supérieur **de 47% par rapport au prévisionnel**, passant de 657 K€ dans le prévisionnel à 964 K€ dans le réel.

Répartition du Chiffre d'affaires par activité et comparaison du réel Vs le prévisionnel (graphe) :



II. L'exploitation et les charges relatives :

a. L'entretien des bâtiments et des équipements

Des travaux de mise en sécurité ont été réalisés par la Ville de Bordeaux ainsi que par le délégataire, la SNC Société bordelaise de sports et loisirs, en fonction des besoins et des disponibilités budgétaires.

a.1 Investissements, entretien, maintenance et GER

L'investissement total réalisé au cours de l'année 2018 est de 422 K€ répartis comme suit :

- 406 K€ au titre des biens de reprise ou de retour :
 - o Patinoire : 281K€ comprenant l'aménagement de loges, la création de vestiaires, l'acquisition de l'écran 4 faces avec caméra dôme et le filet de protection tour de piste... ;
 - o Bowling 34 K€ comprenant la mise en place de casiers, l'acquisition d'une machine à huiler, le changement de matériel informatique et logiciel... ;
 - o Stadium/vélodrome : 91 K€ comprenant l'aménagement de la salle de boxe, l'installation du désenfumage, l'acquisition d'une auto-laveuse....
- 16 K€ au titre de biens propres relatifs à du matériel scénique.

Le délégataire n'ayant pas pu communiquer à la Ville un tableau comparatif des investissements réalisés par rapport au prévisionnel, il est convenu avec celui-ci qu'il fournisse ces informations en 2020, au plus tard à l'occasion du rapport d'activité sur l'année 2019, depuis le début du contrat, soit au titre des années 2018 et 2019. Ces éléments sont d'autant plus importants que le montant des investissements déclarés de 422 k€ ne correspond pas aux acquisitions d'immobilisations mentionnées dans la liasse fiscale du délégataire à hauteur de 386 K€.

En outre, dans le cadre du Gros entretien et renouvellement (GER) réalisé par le délégataire, SBSL a engagé 33 K€ au cours de l'année 2018. Une provision complémentaire de 12 K€ a été comptabilisée pour porter l'engagement à 44 K€ comme prévu contractuellement.

Dans le cadre de ses missions de maintenance et d'entretiens techniques, SBSL a pris en charge pour 237 K€ de travaux sur 2018, pour un engagement contractuel prévu à 210 K€.

Dans le détail, à la patinoire, 133 K€ de travaux ont été réalisés avec notamment des travaux de plomberie, de remise en état du moteur des tours aéro-réfrigérantes, la maintenance du matériel son et éclairage...

Au bowling, 43 K€ de travaux ont été réalisés avec le curage des canalisations, fourniture et pose des baies autonomes d'éclairage de sécurité.

Au tennis, 23 K€ de travaux de maintenance ont eu lieu avec notamment la mise à niveau de l'armoire électrique.

Au Stadium, les travaux de maintenance représentent 38 K€ avec la réparation et le changement de lecteur des badges de la barrière extérieure, la recharge et le changement d'extincteurs.

a.2 Optimisation de la gestion énergétique

- Electricité

Une campagne de remplacement des baies autonomes d'éclairage de sécurité (BAES) a été effectuée au cours de l'année 2018 avec un passage d'appareillage de type néon ou halogène en appareillage LED. Ce changement permet d'optimiser la consommation d'électricité tout en assurant un confort pour les usagers.

- Eau

En vue de minimiser les consommations d'eau à la patinoire, un circuit d'eau chaude a été installé dans la fosse à neige pour faire fondre la neige des surfaçages.

Ces actions ont permis de réduire le coût énergétique **de 6%**.

b. Le personnel

Concernant le personnel, l'effectif permanent de SBSL au 31 décembre 2018 est de 31 salariés avec 26 salariés en Contrat à durée indéterminée (CDI) à temps plein et 5 CDI à temps partiel.

Divers mouvements de personnel ont été enregistrés au cours de l'année 2018 pour s'adapter à l'évolution de l'activité sur les sites.

Au cours de l'année 2018, 6 685 heures ont été réalisées par du personnel issu de contrats uniques d'insertion ou de contrats d'avenir. Cela représente 3,67 Equivalents temps plein (ETP).

Le nombre d'ETP prévu était de 31 contre 26 au réel, ceci générant une **baisse importante de frais de personnel (-10%) réels par rapport au prévisionnel**. Les principales raisons en sont des départs non remplacés, une mutualisation de certains postes entre les différents équipements, un temps complet remplacé par un temps partiel.

Il est à noter que pour faire face au départ du Directeur Technique, de nombreuses études liées aux travaux ont été sous-traitées et ont généré une augmentation des honoraires, incluses dans les charges externes, de 28K€ (soit + 70% par rapport au prévisionnel).

c. Les achats :

Malgré les actions d'optimisation énergétiques décrites plus haut, les achats ont été supérieurs de **48 K€ au prévisionnel**, en raison de ceux effectués pour le bar et la restauration, en particulier pour la patinoire et le bowling.

d. Les charges liées aux services extérieurs et autres services extérieurs

Certains frais de sous-traitance initialement prévus n'ont pas eu lieu, notamment en raison du report de l'activité boxe et d'enquêtes qui n'ont finalement pas été externalisées, ce qui a permis de **réduire ce poste de charges de 136 K€**.

Les charges sur manifestations sportives, par nature variables, ont baissé du fait de la baisse du chiffre d'affaires.

Les coûts de maintenance et entretien de bâtiments dépassent le budget de 18 K€, du fait de la mise aux normes de certaines armoires électriques et du remplacement de l'ensemble des blocs autonomes d'éclairage de sécurité (BAES) par des leds.

Le nombre d'intérimaires, éléments de charge variable, a baissé, passant de **91 K€ au prévisionnel contre 33 K€ au réel**, (soit - 63%), du fait notamment d'une activité sur les manifestations sportives et annexes réelle inférieure à l'activité prévisionnelle.

Les frais de publicité et de communication **sont inférieurs de 21 K€** au prévisionnel du fait du différé d'ouverture de la salle de boxe au Vélodrome et à un plus grand recours à la communication numérique.

Les frais de gardiennage (+ **22 K€**) **par rapport au prévisionnel**, sont dus à l'augmentation du nombre d'heures des agents de sécurité au bowling face à l'augmentation de la fréquentation.

e. Impôts et taxes :

Ils observent une baisse de 143 K€ par rapport au prévisionnel, essentiellement liée à la baisse des frais de personnel (taxe sur salaires).

f. Redevance d'occupation du domaine public :

Conformément à l'article 24.1 du contrat, le montant de la redevance d'occupation du domaine public comptabilisée en charges du délégataire et versée au délégant est de 354 000 €.

g. Les dotations aux amortissements et provisions :

La dotation liée au renouvellement des équipements est conforme aux engagements du contrat de DSP, **soit 44 K€**.

La dotation liée à l'investissement, **139 K€**, est notamment composée de 62 K€ au titre de provisions concernant la caducité, dont 10 K€ liés à l'engagement du délégataire d'accroître de 50 K€ l'investissement pour la salle de boxe.

h. Participation de la Ville et Intéressement

Comme prévu à l'article 25 du contrat de DSP, la Ville doit une participation au délégataire à hauteur de 1 601 K€ au titre de l'année 2018. En effet, l'exploitation des équipements de sports et de loisirs délégués par la Ville n'est pas une activité rentable au regard des différentes contraintes imposées par la Ville à l'exploitant.

En outre, le contrat prévoit une clause d'intéressement. Cet intéressement est dû par le délégataire à la Ville lorsque l'Excédent brut d'exploitation de l'exploitant est supérieur de plus de 30 K€ à l'Excédent brut d'exploitation prévisionnel. **Pour l'année 2018, il ressort à 211 K€**. Le calcul de cet intéressement a été effectué conformément aux dispositions de l'article 24.2 du contrat.

i. Résultat :

Le résultat courant avant impôts est de **493 K€** et le résultat net comptable, avant impôts et après redevance liée à l'intéressement, s'établit à 279 K€.

Compte de résultat simplifié 2018 (en K€) :

Compte de résultat simplifié 2018 :				
	Prévisionnel	Réel	Ecart en valeur	Ecart en %
chiffre d'affaires sur activités sportives	1465	1728	263	18%
Chiffre d'affaires autres	622	533	-89	-14%
Total Chiffre d'affaires	2087	2261	174	8%
Autres		17	17	-
Participation de la Ville	1601	1601	0	0%
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	3688	3879	191	5%
Achats	569	617	48	8%
Services extérieurs	591	456	-135	-23%
Autres services extérieurs	400	350	-50	-13%
Impôts et taxes	137	131	-6	-4%
Charges de personnel	1422	1278	-144	-10%
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	569	1047	478	84%
Charges de gestion	354	354	0	0%
Dotations aux amortissement et provisions	149	200	51	34%
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	3622	3386	-236	-7%
RESULTAT D'EXPLOITATION	66	493	427	647%
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	55	493	438	796%
RESULTAT NET COMPTABLE	55	491	436	793%
RESULTAT NET COMPTABLE AVANT IMPOTS ET APRES REDEVANCE	55	279	224	407%

Pour information le délégataire n'a pas communiqué à ce jour le rapport annuel du commissaire aux comptes sur l'exercice 2018 mais une attestation de cohérence et de vraisemblance des comptes délivrée par son expert-comptable.

En conclusion, l'année 2018 a été une excellente année pour le délégataire de service public, avec un chiffre d'affaires de 2,260 K€, supérieur de 8% par rapport au prévisionnel. Le bowling et la patinoire sont les deux équipements ayant particulièrement bénéficié d'une hausse de fréquentation sur cette année 2018. L'intéressement de la Ville de Bordeaux est donc également en augmentation avec 211 K€.

Pour votre complète information, le rapport annuel 2018 est annexé à la présente synthèse.

Je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en prendre acte.

INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Société Bordelaise de Sports
et Loisirs
SBSL / AXEL VEGA

RAPPORT DU DELEGATAIRE
EXERCICE 2018



Préambule

La Patinoire, le Bowling et le Tennis de Mériadeck ainsi que le Stadium-Vélodrome de Bordeaux-Lac sont des équipements structurant de la Ville de Bordeaux à vocation sportive, ludique et/ou culturelle.

Ces équipements sont fréquentés aussi bien :

- par les élèves des établissements scolaires et périscolaires pour l'apprentissage des sports qui y sont pratiqués : tennis, badminton, bowling, patinage et hockey sur glace, tennis de table, tir à l'arc, cyclisme sur piste et athlétisme,
- par les membres des associations ou des clubs à vocation sportive, soit en qualité de club résident tels que le Bordeaux Gironde Hockey sur Glace et le Bordeaux Sports de Glace, soit en qualité d'utilisateur d'équipement tels que le CAM, le Stade Bordelais, le Pôle France de Cyclisme..., afin d'y développer la pratique sportive et d'y former des sportifs de tous niveaux dans les différentes disciplines,
- et par le grand public (particuliers, centres de loisirs, entreprises...) pour la pratique d'activités sportives ou récréatives, pour assister à un spectacle, à une convention ou à une soirée d'entreprise.

Ces sites dans leur diversité ont une vocation commune de service public : accueillir le plus grand nombre, faire profiter à tous ceux qui le souhaitent des installations de sports, de loisirs et de culture.

Conformément à la décision prise en Conseil Municipal n° 2017/408 du 9 octobre 2017, la société SBSL s'est vue mandater, dans le cadre d'un contrat d'affermage, la gestion de la Patinoire, du Bowling et du Tennis Mériadeck ainsi que du Stadium-Vélodrome de Bordeaux Lac.

A ce titre, Axel Vega s'est vu confier les missions suivantes :

- assurer l'accueil et l'animation des activités physiques, sportives et récréatives inhérentes aux équipements qui lui sont confiés,
- assurer l'accueil et le développement de manifestations à caractère sportif ou de séminaires,
- assurer la gestion, l'exploitation et la promotion de l'ensemble des équipements,
- assurer les éventuelles adaptations des équipements nécessaires pour des manifestations de portée internationale.

Conformément aux articles 31 et suivants du contrat de délégation de service public signé le 6 décembre 2017, nous vous rendons compte de l'activité de l'année 2018.

SOMMAIRE

I / RAPPORT D'ACTIVITE

- I- 1 Patinoire de Meriadeck
- I- 2 Tennis/Badminton de Meriadeck
- I- 3 Bowling de Meriadeck
- I- 4 Stadium/Vélodrome de Bordeaux-Lac

II / SITUATION DES BATIMENTS ET EQUIPEMENTS

- II- 1 Travaux à la charge du propriétaire
- II- 2 Travaux d'investissement, de gros équipements et de renouvellement réalisés par le délégataire
- II- 3 Travaux de maintenance et d'amélioration à la charge du délégataire
- II- 4 Optimiser la gestion énergétique
- II- 5 Commission de sécurité

III / PERSONNEL

- III- 1 Organigramme
- III- 2 Effectif permanent au 31 décembre 2017
- III- 3 Mouvements de personnel
- III- 4 Personnel « extra »
- III- 5 Formations
- III- 6 Insertion professionnelle

IV / DONNEES FINANCIERES

- IV- 1 Les recettes
- IV- 2 Les charges
- IV- 3 Le résultat
- IV- 4 Les tarifs

V / COMMUNICATION

- V- 1 Les actions de communication grand public
- V- 2 Les actions de communication vers les professionnels
- V- 3 Les actions de communication vers les centres de loisirs et les établissements scolaires

VI / QUALITE DU SERVICE PUBLIC

- VI- 1 L'accueil des usagers
- VI- 2 La satisfaction des usagers
- VI- 3 Un engagement responsable

VII / CONCLUSION

I-1 Patinoire de Mériadeck

CHIFFRES CLES

Patinoire Mériadeck	Délégation précédente					Nouvelle délégation
	2013	2014	2015	2016	2017	2018
I/ Activité glace						
Nombre de séances						
Nombre de séances de patinage grand public	168	199	200	207	201	245
Nombre sessions de Karting sur glace	1 793	2 005	2 107	1 834	1 191	1 622
Clubs						
Nombre de jours en glace pour les clubs	161	215	213	231	219	262
Nombre de matchs de hockey équipe 1ère	17	30	31	35	34	31
Gala et compétitions de patinage	1	10	7	3	4	4
Nombre d'heures d'entrainement : BSG	668h00	948h00	1 029h	1 178h00	1 177h00	1 386h45
BGHG	535h00	950h00	861h00	796h00	665h00	794h30
SASP Boxer				184h00	115h00	196h00
Nombre d'heures matchs, gala... : BSG						12h30
BGHG						210h30
SASP Boxer						93h00
Sport étude BGHG	-	-	-	-	-	54h30
Nombre d'usagers	65 257	88 397	70 753	79 637	73 868	93 053
Patinage grand public	57 399	74 582	61 149	67 311	63 094	84 679
Patinage scolaire	7 858	13 815	9 604	12 326	10 774	8 374
Nombre de spectateurs	44 924	68 413	66 834	69 097	73 996	76 545
Matchs de hockey	42 224	58 469	61 693	64 113	69 316	71 693
Gala et compétitions de patinage	2 700	9 944	5 141	4 984	4 680	4 852
II Autres activités sportives hors glace						
Nombre d'usagers	1 669	1 395	1 163	635	801	632
Step scolaire	1 669	1 395	1 163	635	801	632
III Activités non sportives						
Nombre de séances	55	58	57	54	66	11
Spectacles sur glace	54	58	57	54	66	5
Evénements divers (entreprises, étudiants...)	1					6
Nombre de spectateurs	156 080	177 747	168 326	154 612	167 480	11 745
Spectacles sur glace	154 180	177 747	168 326	154 612	167 480	5 710
Evénements divers (entreprises, étudiants...)	1 900					6 035

La patinoire est ouverte du lundi au dimanche de 6h à minuit, afin d'y accueillir du :

- du 15 août au 15 mai :
 - o les clubs (entrainements, matchs, compétitions),
- du 15 septembre au 15 mai :
 - o les scolaires,
 - o le grand public (patinage, karting sur glace, anniversaires, centres aérés).

I-1-1 Activités sur glace

Séances de patinage

L'arrêt des spectacles a permis d'accroître le nombre des séances proposé au grand public, 245 séances contre environ 200 au cours de la précédente délégation. Couplé à une fréquentation moyenne exceptionnelle en janvier et février (627 & 523 contre 468 & 417 en 2017 soit + 17.000 entrées sur ces 2 mois) la fréquentation de l'année 2018 s'établie à 84.600 personnes contre 63.100 en 2017.

Une opération spéciale à l'occasion des vacances de Noël, tarif unique et animations, actée dans notre proposition a rencontré un vif succès.

La soirée « Mousse » organisée durant les vacances a été un véritable succès, nous avons dû refuser des entrées car nous étions complets.

Scolaires

Avec 8.374 élèves, l'activité scolaire est en légère baisse.

Les clubs sportifs

La Patinoire accueille :

- 1 club professionnel la SASP Boxers de Bordeaux.

Les heures d'entraînements et de matchs ont représenté respectivement 196 et 93 heures d'occupation de la patinoire.

- 2 clubs résidents amateurs :
 - o un club de patinage artistique le Bordeaux Sport de Glace (BSG),
 - o un club de hockey sur glace Bordeaux Gironde Hockey sur Glace (BGHG).

Ces deux clubs bénéficient de 2.000 heures de mise à disposition gratuite de la Patinoire dans des créneaux horaires définis au titre des entraînements et des matchs. Dans le cadre de sa candidature, la société SBSL met à disposition gratuitement 250 heures supplémentaires.

Les clubs ont utilisé sur l'année 2018 un total de :

- 2.356 heures au titre des entraînements et des matchs,
- 102 heures 30 au titre de tournois, galas et ou compétitions.

Bordeaux Gironde Hockey sur Glace (BGHG)

Le club de hockey sur glace, compte 341 adhérents répartis :

- sur 10 catégories avec un total 14 équipes mixtes,
- ainsi qu'une école de hockey.

Une section sport étude a été créée lors de la saison 2017/2018. Afin de continuer à développer celle-ci, des créneaux supplémentaires ont été mis en place dès septembre 2018 et des aménagements ont été réalisés dans les vestiaires.

Statistique Saison 2018-2019 Hockey sur Glace							
Catégories	Année	Masc.	Fém.	Total	Equipes	Plateau Match	Tournoi Local
Ecole de Hockey	2014	9		32		1	0
	2013	10	1				
	2012	10	2				
U9	2011	19	4	36	2	4	0
	2010	12	1		1		
U11	2009	14	1	22	1	7	1
	2008	6	1		1		
U13	2007	19	2	43	1	18	1
	2006	21	1		1		
U15	2005	10	1	21	1	9	1
	2004	10	0				
U17	2003	11	4	26	1	8	0
	2002	10	1				
U20	2001	8		18	1	10	0
	2000	6					
	1999	8					
	sous		4				
D3		17		17	1	9	0
BULLDOGS		42	2	44	1	4	0
D4		40		40	1	8	0
VENDANGEURS		36	2	38	1	2	1
ARBITRES		3	1	4			
Total		321	28	341	14	80	4

Le club a organisé :

- Un tournoi U11 les 07 & 8 avril 2018,
- Un tournoi vétérans les 28 & 29 avril 2018,
- Un tournoi U15 les 12 & 13 mai 2018,
- Un tournoi U13 les 3 & 4 novembre 2018.

Bordeaux Sport de Glace (BSG)

Depuis sa création en 1978, le club Bordeaux Sports de Glace n'a cessé de se développer. Fort de son expérience, il compte aujourd'hui plus de 308 licenciés de 5 à 62 ans sur l'ensemble de ses disciplines : la danse sur glace, le patinage synchronisé, le freestyle sur glace et le ballet sur glace.

En juin 2015, le club a reçu le label de l'École française de Glace avec trois distinctions : Sport pour tous, Étoile de Bronze pour la formation des Cadres et Étoile d'Argent pour le Perfectionnement des sportifs.

Le Bordeaux Sports de Glace possède également un grand sens de la compétition, l'équipe de Ballet sur glace a été Championne de France.

Le Bordeaux Sport de Glace, a :

- organisé le 3 mars une Compétition de Ballet sur glace. 24 équipes de 16 participants étaient engagées, dont 4 venant d'Italie et d'Espagne. La fréquentation a été de 527 entrées,

- donné 3 représentations de son Gala de fin de saison dont 2 le vendredi à l'attention des écoles primaires de Bordeaux, et une le samedi soir.

Equipe Magnus des Boxers

L'Equipe Magnus des Boxers de Bordeaux a fini dans le dernier carré des play-offs de l'élite du Hockey Français.

Depuis la saison 2016/2017 des changements sont intervenus dans le championnat Ligue Magnus. Le nombre des équipes a été réduit à 12 et les matchs se jouent en double confrontation.

Ce changement a entraîné un aménagement des plannings d'utilisation de la patinoire puisque les matchs ne se jouent plus le samedi mais le mardi, vendredi et dimanche. Comme nous l'avons évoqué plus haut, ce nouveau planning a engendré une baisse du nombre de séances publiques.

Sur l'année 2018, 31 matchs se sont déroulés à la patinoire, contre 34 matchs en 2017 :

- 28 dans le cadre de la saison régulière du championnat de Magnus et des play-offs,
- 3 matchs amicaux (le 21 août, le 1^{er} et le 7 septembre)

Match de hockey : Boxers de Bordeaux		Nombre de	
		matches	spectateurs
3-janv.	Bordeaux/Mulhouse	1	2 343
7-janv.	Bordeaux/Rouen	1	2 662
9-janv.	Bordeaux/Lyon	1	1 911
14-janv.	Bordeaux/Nice	1	1 987
19-janv.	Bordeaux/Angers	1	2 586
23-janv.	Bordeaux/Strasbourg	1	1 333
30-janv.	Bordeaux/Amiens	1	1 773
6-févr.	Bordeaux/Gap	1	1 890
20-févr.	Bordeaux/Chamonix	1	3 299
27-févr.	PlayOff quart de finale	1	1 899
28-févr.	PlayOff quart de finale	1	1 751
13-mars	PlayOff demi finale	1	2 520
14-mars	PlayOff demi finale	1	2 581
18-mars	PlayOff demi finale	1	3 212
21-août	Bordeaux/Tours	1	1 486
1-sept.	Bordeaux/Angers	1	925
7-sept.	Bordeaux/Anglet	1	1 020
18-sept.	Bordeaux/Angers	1	2 299
25-sept.	Bordeaux/Chamonix	1	2 329
2-oct.	Bordeaux/Amiens	1	2 138
9-oct.	Bordeaux/Mulhouse	1	2 494
19-oct.	Bordeaux/Gap	1	2 790
26-oct.	Bordeaux/Anglet	1	3 181
2-nov.	Bordeaux/Strasbourg	1	2 873
16-nov.	Bordeaux/Nice	1	2 417
25-nov.	Bordeaux/Grenoble	1	2 605
27-nov.	Bordeaux/Rouen	1	2 505
2-déc.	Bordeaux/Lyon	1	2 314
7-déc.	Bordeaux/Chamonix	1	2 730
26-déc.	Bordeaux/Angers	1	2 924
30-déc.	Bordeaux/Nice	1	2 916
	Total	31	71 693

I-1-2 Activités hors sports et/ou loisirs sur glace

Dans le cadre de ses activités, la société SBSL a :

- programmé 4 séances du spectacle Holiday on Ice. Pour l'année 2019, Disney on Ice viendra compléter cette offre de spectacle sur glace conformément à l'engagement pris par le groupe S-PASS dans le dossier de candidature,
- a coréalisé avec la SASP Boxers de Bordeaux la 1ère édition des All Star Game de Hockey,
- a reçu différents séminaires dont 2 organisés par la Direction Départemental de la Sécurité Publique pour sensibiliser les lycéens aux risques et dangers de l'alcool et de la drogue.

Spectacles, séminaires à la Patinoire		Nombre de	
		séances	spectateurs
Spectacles sur glace			
2-févr.	All Star Game	1	1 278
13-avr.	Holiday On Ice	1	1 220
14-avr.	Holiday On Ice	2	2 922
15-avr.	Holiday On Ice	1	1 568
Séminaires, conventions			
5-avr.	Capgémini	1	250
6-avr.	Gala Médecine	1	1 785
26-avr.	DSPP	2	2 400
17-juin	Réunion culturelle	1	750
16-déc.	Lyonnaise des eaux	1	850
Total		11	13 023

I-2 Tennis/Badminton de Meriadeck



CHIFFRES CLES

Tennis/badminton Mériadeck	Délégation précédente					Nouvelle délégation
	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre de scolaires	17 671	14 603	16 680	15 967	12 266	13 390
Badminton / scolaire	16 255	13 899	16 299	14 744	12 106	13 133
Tennis de Table / scolaire	1 416	704	381	1 223	160	257
Nombre d'heures louées	29 647	31 168	32 774	32 628	31 101	30 580
Tennis / grand public	1 561	1 215	1 016	1 145	1 164	1 283
Badminton / grand public	20 951	22 812	24 117	24 021	24 691	23 445
Tennis de Table / grand public	439	776	788	674	769	764
Badminton / scolaire	5 976	6 052	6 692	6 192	4 415	4 968
Tennis de Table / scolaire	720	313	161	596	62	120
Activité St Bruno						
Nombre d'heures contractuelles	NC	NC	NC	NC	NC	NC

Globalement la fréquentation reste stable toutefois nous constatons une baisse des heures de badminton louées par le grand public. Cela s'explique par 2 phénomènes :

- En décembre 2017, une réfection du revêtement des terrains a été réalisée entraînant la suppression des tapis de badminton. Cette nouvelle surface, plus adaptée au Tennis, a déstabilisé certains usagers et nous avons constaté sur le 1er semestre un léger repli des réservations,
- La météo clémente des mois de juin à septembre ont impacté fortement la fréquentation : moins 1.100 heures de location par rapport à 2017.

L'Union St Bruno dispose conventionnellement de 2 terrains de Tennis. Afin de compléter les besoins des professeurs de tennis du club, des créneaux complémentaires leurs sont concédés.

Comme chaque année, l'Union St Bruno a organisé son tournoi de tennis durant les vacances de février. A l'occasion de ce tournoi, l'équipement est mis conventionnellement à disposition de l'USB.

Les dimanches 22 & 29 avril ont été mis à disposition de l'Union St Bruno pour des rencontres officielles.

I-3 Bowling de Meriadeck



CHIFFRES CLES

Bowling Mériadeck	Délégation précédente					Nouvelle délégation
	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre de parties	125 688	125 985	114 855	119 892	152 590	179 943
Bowling / grand public	118 125	119 602	109 428	113 470	140 999	158 301
Bowling / club, licenciés					5 826	18 560
Bowling / scolaire	7 563	6 383	5 427	6 422	5 765	3 082

Amorcée en juin 2017, avec la fermeture du bowling de Mérignac, la progression du nombre de parties grand public a continué en 2018 avec plus 12 % par rapport à 2017.

Les licenciés représentent 11% de la fréquentation, en forte progression plus 220%.

Il y a lieu de relativiser cette progression car l'accueil des licenciés sur l'année 2017 n'a été que sur les 4 derniers mois. A périmètre équivalent, de septembre à décembre 2018, le nombre de parties a été de 9361 soit une progression de 60%.

Afin d'accompagner et de pérenniser ce développement, de fidéliser ces nouveaux usagers, nous avons au cours de l'année 2018 :

- réalisé des aménagements avec la mise en place de casiers pour les licenciés pouvant accueillir le matériel (sac de 3 boules allant de 20 à 30 kg),
- homologué les pistes, ce qui a permis l'organisation de 4 compétitions, 8 sont d'ores et déjà programmées sur 2019,
- développé l'activité pro-shop, conseils et ventes de matériels, atelier de réparation et de perçage des boules,
- recruté du personnel supplémentaire, un technicien spécialisé et une personne à l'accueil.

I-4 Stadium/Vélodrome de Bordeaux-Lac



CHIFFRES CLES

Stadium de Bordeaux-Lac	Délégation précédente					Nouvelle délégation
	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre de jours de compétitions	50	55	53	46	47	44
Cyclisme	15	21	23	20	17	14
Athlétisme y compris unss ugsel usep et ufolep	32	34	30	26	30	30
Nombre de jours autres						
Evénements divers	3	0	0	0	0	8
Nombre de spectateurs & participants	25 149	28 663	18 806	22 108	22 068	27 984
Compétitions de cyclisme	4 525	5 482	7 692	7 659	3 679	4 615
Compétitions d'athlétisme	15 424	23 181	11 114	14 449	18 389	14 490
Autres sports	0	0	0	0	0	0
Evénements divers	5 200	0	0	0	0	8 879
Nombre de pratiquants (hors clubs)	12 984	10 561	9 491	8 206	8 458	9 580
Cyclisme / grand public	2 407	2 828	3 229	2 847	2 631	2 926
Anniversaire & séminaires cyclisme grand public	0	81	134	0	0	10
Cyclisme /centres de loisirs	467	539	269	248	281	374
Athlétisme / centres de loisirs	6	24	10	0	65	0
Tennis de Table & tir à l'arc / centres de loisirs	37	19	10	0	16	190
Cyclisme /scolaires	637	547	914	915	1 884	2 545
Athlétisme / scolaires	6 232	3 788	3 562	2 567	2 507	2 589
Tir à l'arc / scolaires	1 776	1 795	1 227	1 450	1 040	871
Tennis de Table / scolaires	621	421	136	179	34	75
Nombre de sportifs	4 436	4 211	5 116	5 203	5 094	5 166
Cyclisme / clubs et Pôle France	3 574	3 493	4 157	3 958	3 638	3 352
club Bordelais				802	691	822
club hors Bordeaux				3 156	2 947	2 530
Athlétisme / clubs	476	537	691	896	1 332	1 352
club Bordelais				456	396	355
club hors Bordeaux				440	936	997
Stages de cyclisme	386	181	268	349	124	462

Malgré la tenue sur 3 jours des Championnats de France de Cyclisme sur l'année 2018, le nombre de jours de compétitions est en chute pour le cyclisme. Cette chute s'explique :

- par un allongement de la saison sur route,
- une baisse des dotations fédérales et des pratiquants.

Si l'activité cyclisme est en baisse en nombre de manifestations et de pratiquants sportifs, la fréquentation grand public et scolaire est en hausse.

L'activité athlétisme reste stable, aussi bien en nombre de manifestations que de sportifs aux entraînements et de scolaires.

La création d'une salle de boxe, dans l'espace jusqu'à présent dédié au Tir à l'arc, a entraîné l'arrêt de l'activité à partir du mois de septembre.

Les autres évènements sont :

- La tenue en mars et octobre du Salon du disque, 2 fois 2 jours pour 4895 visiteurs,
- L'accueil des bénévoles et de partenaires lors de la Finale de la Coupe de la Ligue de Football en mai,
- La mise à disposition du vélodrome dans le cadre du Vélo Tour, environ 3600 cyclistes sont passés dans le vélodrome,
- Une participation à la fête du sport en septembre, baptême de piste, installation d'une piste de BMX en extérieur,
- L'organisation de courses de voitures en carton dans le cadre d'une opération d'incentive d'entreprise.

II – SITUATION DES BATIMENTS ET EQUIPEMENTS – SUIVI DES TRAVAUX

II-1 Travaux à la charge du propriétaire

Comme chaque année, une réunion est organisée avec les services compétents de la Ville de Bordeaux pour définir les besoins existants sur les bâtiments et pour faire les choix en fonction des disponibilités budgétaires.

Les besoins des trois grands ensembles immobiliers confiés à Axel Véga sont importants d'une part en raison de leur âge, mais aussi en raison de l'évolution constante des réglementations de sécurité et de leur utilisation.

En 2018, les travaux et chantiers importants réalisés par la Ville de Bordeaux sont les suivants :

A la patinoire

- pose compteur calorie,
- pose tableau électrique PAC secours,
- diagnostic PACS et Tours de refroidissement,
- clapet anti-pollution compteur AEP,
- traitement fuites isolées toitures terrasse,
- nettoyage toiture cuivre côté parking,
- remplacement RIA,
- mise en forme dossier SSI,

Au tennis / bowling

- travaux préparatoires com sécu,
- remplacement du groupe froid bowling,
- remplacement des grilles de soufflage VMC,
- diagnostic amiante avant travaux (DAT) pour travaux conformité incendie,

Au Vélodrome

- création ventilation ascenseur,
- diagnostic charpente,
- traitement fuites toiture isolées,
- peinture lettrages extérieurs sur façades,
- remplacement onduleur et rajout de l'alimentation de la barrière d'accès au réseau secouru,
- diagnostic sécurité,
- rebouchage des trous et traversées,
- travaux conformité ascenseur dont ligne téléphone,
- intervention d'urgence sur bardage façade,
- changement de l'onduleur de la piste de vélo.

II-2 Travaux d'investissement, de gros équipements et de renouvellement réalisés par le délégataire

L'investissement total réalisé au cours de l'année 2018 dans le cadre de la nouvelle délégation est 422.468 € se décomposant comme suit :

- 406.290 € au titre des biens de reprise ou de retour dont les grands postes sont les suivants :
 - Patinoire (280.830 €) :
 - Aménagement de 2 loges : 12.800 €
 - Création d'une loge + 2 blocs sanitaires 1^{er} étage : 44.960 €
 - Création vestiaire équipe Magnus : 23.260 €
 - Equipement éclairage et sonorisation : 20.600 €
 - Acquisition auto laveuse : 5.300 €
 - 4 faces vidéo + caméra dôme : 166.385 €
 - Filet de protection tour de piste : 7.525 €
 - Bowling (34.250 €)
 - Mise en place de casiers : 4.090 €
 - Acquisition machine à huiler : 12.000 €
 - Changement frigo bas arrière bar : 6.610 €
 - Upgrade du logiciel de bowling : 8.120 €
 - Matériel informatique : 3.430 €
 - Stadium/vélodrome (91.210 €)
 - Aménagement salle de boxe 1^{ère} tranche : 55.210 €
 - Installation désenfumage 1^{ère} tranche : 30.400 €
 - Acquisition auto laveuse : 5.600 €
- 16.178 € au titre de biens propres relatifs à du matériel scénique.

Le tableau des investissements est joint en annexe.

Dans le cadre du GER réalisé par le délégataire, Axel Vega a engagé au titre 32.890 € au cours de l'année 2018 se décomposant comme suit :

Désignation	Fournisseur	Désignation	Montant
Patinoire			
Gros entretien			
Gamme de maintenance 10000 heures chilpack n° 1 réalisé en 2017	Applicam	Chgt matériel informatique caisse logiciel billetterie	11 330,00
changement d'affectation suivant accord Ville de Bordeaux	Alive	Matériel de sonorisation	7 400,00
Relamping sportif	Alive	Relamping	2 510,00
Renouvellement équipements sportifs			
Casques	Synergla	Achats de 120 casques chgt législation	2 760,00
Patins	ice	Achat de 90 paires	3 224,00
Renouvellement matériel technique			
Ordinateur + logiciel	Enjoy	Table mixage 4 voies pionner	1 200,00
Sous-total engagement patinoire			28 424,00
Bowling			
Ecran de notations		Détecteur de fautes	571,32
Renouvellement matériel technique			
Téléviseur	Cdiscount	tv 4k	1 022,48
Sous-total engagement bowling			1 593,80
Stadium/vélodrome			
Gros entretien			
Reprise partielle de la piste d'Athlétisme	ambc	Planches d'appel	702,00
Renouvellement équipements sportifs			
Haie	Dynamic	50 latte de haies	510,42
Renouvellement matériel technique			
Ordinateur et logiciel	Vinci	PC + portable	1 663,42
Sous-total engagement stadium/vélodrome			2 875,84
Total équipements sportifs			32 893,64

Une provision complémentaire de 11.826 € a été réalisée au bilan afin de porter cet engagement à 44.720 € conformément à notre engagement DSP.

II-3 Travaux de maintenance, d'entretien et d'amélioration à la charge du délégataire

Dans le cadre de ses missions de maintenance et d'entretien techniques des équipements, SBSL :

- A recours pour les prestations de maintenance P2 préventive requérant des compétences ou agréments techniques spécifiques, à des sous-traitants par le biais de contrats de maintenance préventive ainsi qu'à différents organismes de prestations pour les contrôles techniques obligatoires. Les contrats les plus importants sont listés ci-dessous :
 - Equipement de sécurité :
 - Extincteurs, RIA Soc. Desautel
 - SSI, Soc. SPIE
 - Groupe électrogène, Soc. ENGIE Axima
 - Ascenseurs, monte-charge Soc. Régional Ascenseur
 - Matériels roulants
 - Chariot élévateur Soc. Fabre/Dekra
 - Surfaceuse Soc. Mountain Worker (C.M. Dupon)
 - Équipements scéniques Soc. Qualiconsult
 - mother grill, cerce
 - Portes automatiques Soc. Régional Ascenseur
 - Hottes (dégraissage, contrôle..) Soc AM Pro
 - Dératisation, nuisibles Soc Eco Lab
 - Installations de production de chaud et de froid
 - PAC et chillpacs Soc. ENGIE Axima
- Procède aux réparations et entretien :
 - fait appel à des sous-traitants pour la maintenance curative lorsque les interventions nécessitent des qualifications ou compétences dont nous ne disposons pas en interne. La liste non exhaustive ci-dessous reprend les travaux réalisés.
 - en interne avec l'équipe technique de SBSL. La valorisation ne prend pas en compte le personnel affecté en interne mais seulement les fournitures d'entretien et de pièces de rechanges.

Le coût des travaux de maintenance, d'entretien et d'amélioration pris en charge par SBSL au cours de l'année 2018 est de 236.940 € pour un engagement de 209.910 €.

A la patinoire (133.380 €)

- Au titre des contrats de maintenance, contrôles obligatoires 77.690 €
- Au titre des travaux de maintenance 37.260 € dont :
 - Changement de DM, DAI et adressage SSI : 3.090 €
 - Interventions SSI : 860 €
 - Divers électriques dont raccordement HT : 2.570 €
 - reprise divers sur écart provision : 1.940 €
 - Plomberie : installation lave main + changement de vanne HP : 1.880 €
 - Mise aux normes ascenseur : 1.380 €
 - Remise en état du moteur tour aéro-réfrigérante : 3.820 €
 - Reprise sur provision RIA : 5.040 €
 - Remplacement sonde de régularisation groupe : 730 €

- Remplacement moteur CTA 15 & 16 : 2.590 €
 - Remplacement bac à sel tour aéro : 1.300 €
 - Remplacement relais de contrôle groupe électrogène + dépannage : 1.220 €
 - Provision Vidange circuit Pac 2 : 3.050 €
 - Intervention fuite Pac : 530 €
 - Réparation clim TGBT : 2.040 €
 - Maintenance écran : 940 €
 - Maintenance matériel animation son et éclairage : 9.190 €
 - Réparation auto laveuse : 880 €
 - Réparation rideaux : 480 €
 - Changement porte coupe-feu : 520 €
 - Divers : 290 €
 - Surfaceuses : réparation hors contrat (lames, réservoir, échappement, hydraulique) : 3.870 €
 - Des véhicules de la société : 2.940 €
- Au titre fournitures d'entretien et de pièces de rechanges 18.430 € dont :
- Matériel armoire électrique : 2.260 €
 - Relamping led : 2.450 €
 - Peinture : 970 €
 - Remplacement vitres tour de piste : 1.880 €
 - Câblage moteur : 1.350 €
 - Jeton casier : 410 €
 - Petites fournitures : 2.370 €
 - Plomberie, quincaillerie : 2.890 €
 - BAES led : 900 €
 - Pièces Karting : 680 €
 - Consommables affuteuse : 650 €
 - Sirène hockey : 1.620 €

Au Bowling (43.070 €)

- Au titre des contrats de maintenance, contrôles obligatoires 7.360 €
- Au titre des travaux de maintenance 15.110 € dont :
 - Changement de la centrale SSI : 950 €
 - Curage des canalisations, remise en état des sanitaires : 4.570 €
 - Changement automate et pompe de climatisation : 1.830 €
 - Réparation VDB : 350 €
 - Remplacement du caisson VMC + rembobinage moteur : 860 €
 - Fourniture et pose de 30 BAES y compris télécommande : 4.440 €
 - Mise à niveau armoire électrique : 650 €
 - Divers : 580 €
 - Des véhicules de la société : 880 €
- Au titre des fournitures et petits équipements 20.600 € dont :
 - Fourniture relamping, matériel électrique : 780 €
 - Pièce de rechanges machines : 17.480 €
 - Quincaillerie, peinture, divers : 2.340 €

Au Tennis (22.800 €)

- Au titre des contrats de maintenance, contrôles obligatoires 2.490 €
- Au titre des travaux de maintenance 17.870 € dont :
 - Changement de la centrale SSI : 950 €
 - Réparation auto laveuse : 1.030 €
 - Fourniture et pose de 61 BAES y compris télécommande + 2 blocs phares 2500 lumens : 11.060 €
 - Mise à niveau armoire électrique : 4.020 €
 - Filet : 220 €
 - Des véhicules de la société : 590 €
- Au titre fournitures d'entretien et de pièces de rechanges 2.440 € dont :
 - Fourniture relamping, matériel électrique: 2.010 €
 - Divers : 430 €

Au Stadium (37.690 €)

- Au titre des contrats de maintenance, contrôles obligatoires 22.550 €
- Au titre des travaux de maintenance et d'entretien 8.610 € dont :
 - Réparation et changement lecteur badges barrières extérieures : 3.710 €
 - Recharge et changement extincteurs : 500 €
 - Intervention CVC changement moteur : 3.010 €
 - Soudure haies : 490 €
 - Maintenance chariot élévateur : 730 €
 - Monte handicapé : 895 €
 - Intervention SSI : 830 €
 - Reprise provision sur mise à la norme ascenseur : 2.820 €
 - Provision fourniture et pose fusibles HT : 3.860 €
 - Provision sur mise à niveau armoire électrique : 2.140 €
 - Reprise provision remplacement batteries onduleur 7.485 €
 - Divers : 1.280 €
 - Des véhicules de la société : 1.470 €
- Au titre fournitures d'entretien et de pièces de rechanges 6.530 € dont :
 - Fourniture relamping, matériel électrique: 4.450 €
 - Fourniture de BAES LED : 1.340 €
 - quincaillerie, divers : 740 €

II-4 Optimiser la gestion énergétique

II-4-1 Electricité

Au cours de l'année 2018, une première campagne de remplacement des BAES par de l'appareillage led a été réalisé.

Certains appareillages d'éclairage de type néon ou halogène ont été remplacé, et la mise en place de détecteur de présence a été engagée dans certains espaces.

Patinoire :

- Eclairage :
 - o Loge, sanitaires 1^{er} étage, vestiaire hockey, salle de musculation : 48 dalles Led avec détecteur de présence
 - o Couloir circulation : 24 réglottes tubes led avec détecteur de présence
- Eclairage de sécurité :
 - o 64 BAES

Il reste au titre de l'éclairage de sécurité 160 BAES a changé, une nouvelle tranche de remplacement est prévue en 2019.

Dans le cadre du relamping nécessaire de l'éclairage sportif, une étude est en cours afin de mixer l'éclairage actuel avec du led. Cela permettrait sur les entrainements, séance publique et activité scolaire d'utiliser l'éclairage led et de maintenir l'éclairage sportif dans son intégralité pour les matchs qui demande beaucoup plus de lux, tout en gardant le facteur d'uniformité.

Bowling :

- Eclairage :
 - o Sortie de secours : 10 réglottes tubes led
- Eclairage de sécurité :
 - o 30 BAES

L'ensemble de l'éclairage de sécurité au Bowling a été changé et passé en Led.

Tennis :

- Eclairage :
 - o Mini-court : 24 réglottes tubes led
 - o Accueil : 3 dalles led et 6 globes led
 - o Couloir : accès vestiaires 4 dalles led
 - o Couloir : accès tennis 9 réglottes tubes led
 - o WC homme et femme : 13 globes led
- Eclairage de sécurité :
 - o 61 BAES
 - o 2 blocs phares,

L'ensemble de l'éclairage de sécurité au Tennis a été changé et passé en Led.

Concernant l'éclairage sportif, une étude est lancée par la Direction des bâtiments pour son remplacement du fait de sa vétusté.

Stadium :

- Eclairage :
 - o Couloir de circulation : 120 réglottes tubes led
 - o Zone tir à l'arc : 60 dalles led
- Eclairage de sécurité :
 - o 95 BAES

Il reste au 31/12/18 au titre de l'éclairage de sécurité 38 BAES à changer. Au cours du 1^{er} trimestre 2019, 20 ont été remplacés, les 18 derniers le seront au cours de l'été 2019.

II-4-2 Eau

Afin de minimiser les consommations d'eau à la patinoire, il a été procédé à l'installation dans la fosse à neige d'un circuit d'eau chaude afin de faire fondre la neige des surfaçages. Cette installation permet d'éviter le recours à l'utilisation de la « douche » d'eau chaude qui était nécessaire à la fonte de la neige.

II-5 Commission de sécurité

Au cours de l'année 2018, deux commissions de sécurité se sont tenues :

- A la patinoire le 11 janvier 2018. Un avis favorable a été émis par la sous-commission départementale spécialisée dans le domaine de la sécurité incendie et de la panique dans les ERP.
- Le 11 décembre 2018 sur l'ensemble Sportif Meriadeck composé du Tennis, Bowling (gérés par Axel Vega), d'équipements sportifs (gérés par la Direction des Sports de la Ville de Bordeaux), et d'un espace de stockage (géré par la Direction de l'Immobilier de la Métropole).
Cet ensemble a reçu un avis favorable de la commission de sécurité de la Ville de Bordeaux sous conditions d'une nouvelle visite à la réception des travaux de désenfumage naturel. La Commission émet une prescription quant à la nomination d'un RUS (Responsable Unique de Sécurité).

III / PERSONNEL

III-1 Organigramme au 31 décembre 2018

L'organigramme est joint en annexe.

III-2 Effectif

L'effectif du personnel permanent au 31 décembre 2018 de la société Axel Véga est de 31 salariés :

- 26 salariés en contrat à durée indéterminée à temps plein,
- 5 salariés en contrat à durée indéterminée à temps partiel. 2 de ces contrats entrent dans le cadre d'un aménagement des horaires pour raisons médicales, 2 autres permettant de prendre en compte la continuité en parallèle d'étude). Ces contrats représentent 3 emplois à temps plein,

L'effectif du personnel permanent est composé de 9 femmes, et de 23 hommes dont 3 cadres & 2 agents de maîtrise.

L'effectif du personnel permanent au cours de l'année de 2018 a été 28,18 ETP.

L'effectif permanent a été complété au cours de l'année par :

A la patinoire

- Des CDD saisonniers à durant la période d'ouverture au public soit 3,18 ETP,
- Des CDD de remplacement (maladie) ou surcroît d'activité (vacances de février et de Noël) soit 0,25 ETP

Au bowling

- Des CDD de remplacement (maladie) ou surcroît d'activité (vacances de février et de Noël) soit 1,10 ETP.

III-3 Mouvement du personnel

Les entrées et sorties du personnel au cours de l'année 2018 ont été les suivantes :

Au bowling

- Retour d'un collaborateur en congé parentale qui a repris son activité à temps partiel aménagé pour raison médicale,
- Recrutement d'un mécanicien qualifié,
- Recrutement d'une personne à l'accueil,
- Recrutement d'une personne à l'accueil en remplacement d'une démission,

Au tennis

- Passage à temps partiel d'une collaboratrice pour raison médicale, ses heures ont été réaffecté sur de la polyvalence inter-site.

A la Boxe

- Recrutement d'un responsable pour la Salle de Boxe

III-4 Personnel « extra »

Axel Vega a recours à une agence d'intérim pour le recrutement du personnel « extra », personnel journalier intervenant sur les anniversaires, dans les bars/buvettes, pour les montages et l'accueil du public.

III-5 Formations

Au cours de l'année 2018 :

Technique et sécurité :

- Formation interne annuelle sur l'utilisation du CMSI, soit 14 personnes.

III-6 Insertion professionnelle

Désignation	Prestataire Type contrat	Personnel			Nbr d'heure	ETP
		Type contrat	Date d'entrée	RQTH		
Travailleur handicapé						
Hôtesse d'accueil vélodrome		CDI	17/01/07	01/09/15	1 820	1,00
Hôtesse d'accueil tennis		CDI	01/04/88	02/05/18	1 225	0,67
Electricien		CDI	05/11/17	17/05/16	1 820	1,00
Contrat d'insertion professionnel						
Hôtesse d'accueil bowling		CDI			1 820	1,00
Sous-total personnel					6 685	3,67
Prestataire						
Soc.nettoyage insert net	annuel				715	0,39
Sous-total prestataire					715	0,39
Total général					7 400	4,06

IV / DONNEES FINANCIERES

IV-1 Les Recettes

A la patinoire :

Le chiffre d'affaires s'établi à 927.700 € pour une prévision 1.003.464. Les écarts majeurs sont :

- Activités sportives + 15.500 euros :
 - o + 36 K€ sur la billetterie grand public lié à un premier trimestre 2018 très fort,
 - o -25 K€ sur la location aux clubs du fait de la négociation de 250 heures de gratuités accordés par Axel Vega au cours de la négociation soit 15.000 euros et une réduction des heures utilisés par les clubs par rapport aux prévisions,
- Manifestations sportives -21.350 euros,
 - o - 7.500 € sur les manifestations,
 - o - 5.850 € sur les loges, certaines loges prévues dans les investissements n'ont été livrées que courant février
 - o - 8.000 € sur la location de la boutique et des bureaux dont l'investissement a été différé à 2019 du fait des études et permis de construire
- Recettes annexes (manifestations autres que sportives) - 68.500 euros en lien avec la tenue en 2019 et non en 2018 du spectacle Disney On Ice.

Les charges variables liées au chiffre d'affaires des recettes manifestations sportives et annexes ont baissé proportionnellement au chiffre d'affaires.

Au Bowling :

Le chiffre d'affaires s'établit à 963.860 € pour une prévision 656.860 €.

Cet écart important est lié à la fermeture en 2017 du bowling de Mérignac. La recette billetterie a progressé de 138.000 euros pour le grand public, celle des clubs jusqu'à présent inexistante est de 47.000 euros. Les recettes annexes ont évolué de 118.800 € dont 104.500 € pour les recettes bars.

Au tennis :

Le chiffre d'affaires s'établit à 253.710 € pour une prévision 240.755 € soit une hausse de 12.955 €. Le poste ayant le plus fortement évolué est celui des solaires + 7.400 €.

Au vélodrome :

Le chiffre d'affaires s'établit à 115.650 € pour une prévision 1.85.600 soit un écart de 70.000 euros. Les écarts majeurs sont :

- Activités sportives - 57.500 euros en lien avec l'ouverture en 2019 de la salle de boxe et salle de musculation,
- Manifestations sportives - 6.350 euros en lien avec la compression des ressources des clubs.

- Autres produits d'exploitation – 16.650 euros du fait de l'absence de partenaires et du différé de l'ouverture de la salle de boxe.
- Recettes annexes (manifestations autres que sportives) + 10.300 euros lié au développement des activités économiques (salons, séminaires...). Les charges variables liées au chiffre d'affaires des recettes manifestations sportives et annexes ont baissé proportionnellement au chiffre d'affaires.

Cumul des différentes activités :

Le chiffre d'affaires cumulé des différentes activités est de 2.260.644 euros pour un prévisionnel de 2.086.697 euros du fait de la forte progression du bowling.

IV- 2 Les charges

IV-2.1 Les achats (+ 48.060 €)

Les variations les plus importantes sont :

- Fluides (eau, électricité, chauffage...) - 18.900 € :
 - o -22.500 € sur le poste électricité réparti + 18.500 € à la patinoire et – 36.000 € au vélodrome,
 - o + 9.700 € essentiellement sur la patinoire. Ce poste n'avait été valorisé mais il s'avère nécessaire pour compléter l'apport en calories pour les pompes à chaleur. Le coût de l'abonnement 6.200 €,
 - o - 6.100 € sur l'eau répartie à part égale sur la patinoire et le vélodrome
- Achats bar/restauration et autres achats + 66.850 €. Ces postes sont directement liés aux recettes bars en hausse et autres produits d'exploitation.

IV-2.2 Services extérieurs (- 136.410 €) :

Ce poste regroupe :

- Le poste location (-2.000 €)
- La sous-traitance (-35.174 €) qui inclue le nettoyage, les transports de fonds, le traitement de la comptabilité et de la paie, les intervenants extérieurs (professeur, animateur, enquêteur),
 - o -26.000 € au titre des professeurs et animateurs dont -17.350 au vélodrome du fait du différé de l'activité boxe
 - o - 6.700 € au titre des enquêtes qui n'ont pas été externalisées en 2018.
- Les charges variables sur manifestation -115.000 € dont - 80.400 € au titre des manifestations sportives et - 34.600 € au titre des autres manifestations. Ces chiffres sont à mettre en relation avec le chiffre d'affaires sur manifestations qui est moins important que prévu. Il est à noter que nous avons rationaliser certaines charges notamment de nettoyage (-16.000 €) sur les matchs de hockey et que le nombre manifestations sportives récurrentes organisées par les clubs, ligues, comités (matchs, compétitions au vélodrome) a été moins important et a donc généré moins de charges ; ces manifestations étant structurellement déficitaires du fait des contraintes de service public.
- Les charges de maintenance et d'entretien du bâtiment sont supérieures à notre budget de DSP de 18.500 € dont 5.000 € au bowling et 14.100 € au tennis. Au cours de l'année 2018, il a été procédé à la mise aux normes de certaines armoires électriques et au remplacement de l'ensemble des BAES (bloc autonome d'éclairage de sécurité) d'ancienne génération par de l'appareillage « led » conformément à nos engagements.

IV-2.3 Autres services extérieures (- 49.100 €)

- Les postes intérimaires regroupent : le personnel sur les montages et démontage, les hôtes/hôtesse d'accueil et de contrôle, le personnel dans les bars ainsi que les animateurs pour les anniversaires,
- Les honoraires (+ 17.490 €) sont liés aux différentes études réalisées dans le cadre des aménagements et restructuration,
- Les frais de publicité et communication (- 21.490 €) sont liés au différé d'ouverture de la salle de boxe au Vélodrome (-14.200 €) et à un plus grand recours à la communication numérique,
- Les frais de gardiennage (+ 22.081 €) sont dus à l'augmentation du nombre d'heure des agents de sécurité au bowling (+ 19.000 €) pour faire face à l'augmentation de la fréquentation.

IV-2.4 Les impôts et taxes (- 7.035 €)

Ce poste est composé :

- de la Contribution Economique Territoriale (CET), + 3.980 euros
- de la taxe sur les salaires, - 11.900 euros
- de diverses taxes dont les taxes sur les enseignes, ordures ménagères, redevance TV, SACEM.

IV-2.5 Salaires et charges (-143.595 €)

Les variations entre les prévisions et le réel sont les suivantes par site :

- patinoire - 84.950 €, le régisseur ainsi que la responsable accueil ont été affecté aux services généraux du fait de l'évolution de leur poste respectivement Directeur Technique et assistante administrative,
- Bowling + 33.500 € du fait de recrutements pour faire face à la hausse d'activité,
- Tennis - 17.150 € lié au passage en temps partiel de la responsable.
- Vélodrome - 75.294 € du fait du différé de l'ouverture de la salle de boxe.

Il est à noter que, pour faire face au départ du Directeur Technique, de nombreuses études liées aux travaux ont été sous-traitées et ont généré des honoraires à hauteur de 27.200 euros.

La mutualisation en 2018 avec le bowling d'un électricien pour donner suite au départ fin 2017 de l'électricien affecté aux services généraux a nécessité le recours à des prestataires extérieurs pour 22.500 euros.

Des économies ont été réalisées suite au départ de la responsable communication en 2017 et son remplacement par une collaboratrice qui pour des raisons universitaires (fin de cursus) souhaitait être en temps partiel. En 2018, cette collaboratrice est passée en temps plein.

IV-2.6 Charges diverses de gestion

Ce poste est composé d'une redevance d'occupation du domaine public qui a été revalorisé à 354.000 euros sur le présent contrat d'affermage contre 1.000 euros les années précédentes.

IV-2.7 Les dotations sur amortissements et provisions.

Ces charges sont intégralement supportées par Axel Vega, l'intéressement de la Ville de Bordeaux étant sur l'amélioration de l'Excédent brut d'exploitation.

La provision pour dépréciation correspond à une créance de l'année 2017.

La charge liée à l'investissement et au renouvellement est de 184.183 € pour un engagement de 148.850 €.

- charge lié au renouvellement des équipements pour **44.720 €**,

Désignation	Fournisseur	Désignation	Montant
Patinoire			
Gros entretien			
Gamme de maintenance 10000 heures chilpack n° 1 réalisé en 2017	Applicam	Chgt matériel informatique caisse logiciel billetterie	11 330,00
changement d'affectation suivant accord Ville de Bordeaux	Alive	Matériel de sonorisation	7 400,00
Relamping sportif	Alive	Relamping	2 510,00
Renouvellement équipements sportifs			
Casques	Synergla	Achats de 120 casques chgt législation	2 760,00
Patins	ice	Achat de 90 paires	3 224,00
Renouvellement matériel technique			
Ordinateur + logiciel	Enjoy	Table mixage 4 voies pionner	1 200,00
Sous-total engagement patinoire			28 424,00
Bowling			
Ecran de notations		Détecteur de fautes	571,32
Renouvellement matériel technique			
Téléviseur	Cdiscount	tv 4k	1 022,48
Sous-total engagement bowling			1 593,80
Stadium/vélodrome			
Gros entretien			
Reprise partielle de la piste d'Athlétisme	ambc	Planches d'appel	702,00
Renouvellement équipements sportifs			
Haie	Dynamic	50 latte de haies	510,42
Renouvellement matériel technique			
Ordinateur et logiciel	Vinci	PC + portable	1 663,42
Sous-total engagement stadium/vélodrome			2 875,84
Total équipements sportifs			32 893,64

Une provision de 11.826,36 euros a été réalisée mettant la charge du GER à 44.720 euros conformément aux engagements de la délégation de service public.

- charge lié à l'investissement pour **139.462 €**,
 - 52.374 euros au titre des amortissements de la nouvelle délégation,
 - 10.443 euros au titre des amortissements sur les biens de retour et/ou de reprise de l'ancienne délégation,
 - 13.806 euros au titre des amortissements des biens propres de l'ancienne délégation,
 - 1.083 euros au titre des amortissements des biens propres de la nouvelle délégation,
 - 61.756 euros de provision au titre de la caducité, dont 10.000 euros liés à l'engagement d'Axel Vega d'accroître de 50.000 euros l'investissement pour la salle de boxe.

IV - 3 Intéressement Ville de Bordeaux sur le résultat d'exploitation

Comme prévu au contrat de la délégation de service public, un intéressement variable est prévu pour la Ville de Bordeaux sur le résultat d'exploitation.

Cet intéressement est calculé sur l'amélioration de l'Excédent brut d'exploitation.

Calcul de l'Intéressement Ville de Bordeaux :

30% du résultat compris entre 30.000 et 70.000 euros	: 12.000 €
40% du résultat compris entre 70.000 et 120.000 euros	: 20.000 €
50% au-delà de 120.000 euros	: 179.450 €

Soit un intéressement total de 211.450 €.

IV- 4 Résultat

Le résultat courant est de 492.535 euros avant prise en compte :

- d'un résultat financier positif de 511 euros,
- d'un résultat exceptionnel négatif de 2.481 euros,
- d'un intéressement pour la Ville de Bordeaux de 211.450 euros. L'intéressement valorisé dans les comptes en 2017 fait l'objet d'une régularisation comptable de 616 euros.

Le résultat net comptable avant impôt s'établi à 279.732 euros

IV- 5 Tarifs

Les tarifs appliqués au cours de l'année 2018 sont ceux qui ont été voté dans le cadre du contrat de délégation de service public. Ces tarifs sont valides pour une année civile.

V / COMMUNICATION

I. Les actions de communication à destination du grand public

Sur la saison 2018 / 2019, nous avons renforcé notre présence sur les réseaux sociaux, en publiant régulièrement du contenu de qualité, adapté à chaque réseau social et en interagissant avec les abonnés.

L'affichage et le Street Marketing ont également été favorisés pour assurer l'ouverture de notre nouvel établissement : Le Bordeaux Boxing Club.

- **Communication digitale**

- Facebook

À la patinoire, le calendrier éditorial implique une alternance de publications informatives, promotionnelles et récréatives (jeux, photos, anecdotes). Nous publions chaque lundi un programme récapitulatif des événements à venir avec les sessions de kart sur glace, les horaires des séances de patinage et les matchs de hockey.

Nous laissons également une large place au relais de la communication des deux clubs résidants de la patinoire (Le Bordeaux Sports de Glace et Les Boxers de Bordeaux).

Patinoire Mériadeck
Publié par Manon Labeyrie [?] · 7 novembre 2018 · 🌐

JEU CONCOURS 🏆

À gagner : 10 places pour la soirée ANIMAUX FANTASTIQUES volet 1 + 2 le mardi 13 novembre à 19h30 au CGR Bordeaux - Le Français. 🎟️

Pour jouer : ... Afficher la suite

Performances de votre publication

16 745 Personnes atteintes

773 Réactions, commentaires et partages 🗨️

278	196	82
J'aime	Sur la publication	Sur les partages
33	20	13
J'adore	Sur la publication	Sur les partages
3	0	3
Haha	Sur la publication	Sur les partages
2	0	2
Wouah	Sur la publication	Sur les partages
275	225	50
Commentaires	Sur la publication	Sur les partages
183	145	38
Partages	Sur la publication	Sur les partages

1 001 Clics sur la publication

123	0	878
Affichages de photos	Clics sur un lien 🔗	Autres clics 📄

COMMENTAIRES NÉGATIFS

5	1
Masquer la publication	Masquer toutes les publications
0	0
Signaler comme indésirable	Je n'aime plus la Page

Les statistiques rapportées peuvent présenter un décalage par rapport à ce qui est affiché sur les publications

Plus de J'aime, de commentaires et de partages
Boostez cette publication pour 25 € pour toucher jusqu'à 17 000 personnes.

16 745 Personnes touchées **1 774** Interactions [Booster la publication](#)

👍👎 203 172 commentaires 145 partages

Des jeux concours sont régulièrement organisés avec nos partenaires, ce qui nous permet de développer notre visibilité grâce aux partages, et de créer de l'interaction.

La communauté Facebook de la Patinoire Mériadeck continue de s'accroître au cours des années, atteignant aujourd'hui presque 15 000 abonnés. Nous touchons en moyenne sur des publications « classiques » 3 000 personnes de façon organique, et lorsque nous boostons une publication celle-ci peut toucher jusqu'à 26 000 personnes.



Patinoire Mériadeck
Publié par Manon Labeyrie [?] · 29 novembre 2018 · 🌐

🔥 **MERCREDI 2 JANVIER : SOIRÉE KART SUR GLACE DE 18H30 À 23H30** 🚗

Pour fêter la nouvelle année nous mettons à votre disposition la piste de kart sur glace pendant 5h, avec le tarif étudiant pour TOUS !

Réservez vite vos places avant le 31/12 ➡️
<https://www.axelvega.com/patinoire/fr/kart-sur-glace>



KART SUR GLACE
01:05

WWW.AXELVEGA.COM

KART SUR GLACE Réserver

26 106 Personnes touchées **2 170** Interactions Booster à nouveau

Performances de votre publication

26 106 Personnes atteintes

11 583 Vues de vidéos de 3 secondes

569 Réactions, commentaires et partages ⓘ

139 👍 J'aime	103 Sur la publication	36 Sur les partages
24 ❤️ J'adore	18 Sur la publication	6 Sur les partages
4 😲 Wouah	4 Sur la publication	0 Sur les partages
1 😞 Triste	0 Sur la publication	1 Sur les partages
344 Commentaires	308 Sur la publication	36 Sur les partages
59 Partages	59 Sur la publication	0 Sur les partages

1 601 Clics sur la publication

292 Clics pour lire ⓘ	263 Clics sur un lien ⓘ	1 046 Autres clics ⓘ
---------------------------------	-----------------------------------	--------------------------------

Sur nos autres pages Facebook (Bowling Mériadeck et Stadium Vélodrome), nous publions également régulièrement du contenu visant à promouvoir ces sites et à informer le public des actualités.

En additionnant les communautés de nos différentes pages Facebook, nous réunissons environ 20 000 personnes.

- Site internet

Tous nos sites internet, chacun relié à un établissement, sont régulièrement mis jour en fonction des différentes actualités (événement, fermeture exceptionnelle, changement horaire...). Contrairement aux réseaux sociaux qui nous permettent d'interagir avec les internautes et de divertir notre communauté, nos sites internet sont exclusivement dédiés au partage d'informations.

- Newsletters

Des campagnes emailing sont envoyées à notre base de données qui contient plus de 20 000 contacts. Ces newsletters garantissent instantanément une large diffusion de l'information, de manière ciblée grâce nos différentes listes de contacts. Par ailleurs ces derniers peuvent se désabonner de notre newsletter en seul clic.

- Référencement et Google Ads

Outre la mise à jour régulière des informations sur nos sites internet, les horaires et tarifs des établissements sont gérés en temps réel et manuellement dans la console Google (Google My Business). Des annonces dans Google adwords ont été créées notamment pour booster nos soirées kart sur glace et donner de la visibilité au nouveau site internet du Bordeaux Boxing Club.

- Vidéo teasing

Afin de développer nos ventes des sessions de kart sur glace, nous avons fait appel à une société de production audiovisuelle, qui nous a créé une vidéo teasing. Cette vidéo a été partagée sur nos réseaux sociaux, sur notre site internet ainsi que sur la page Facebook Bouger à Bordeaux (151 000 abonnés) à qui nous avons acheté 10 posts sur l'année.

• Communication Print

- Le dépliant semestriel

Toutes les activités proposées par nos différents établissements, ainsi que les horaires et tarifs, sont présentés dans un dépliant au format original mis à la disposition du grand public dans un réseau de points de distribution de la CUB.



- Affichage

Un partenariat avec Clear Channel nous permet de disposer d'un affichage permanent sur chacun des établissements. Grâce à ces emplacements publicitaires nous informons notre public des différentes activités proposées et faisons la promotion des événements à venir.

Pour le lancement du Bordeaux Boxing Club nous avons fait une campagne d'affichage avec Clear Channel pendant une semaine sur plus de 100 faces format aribus, dans les secteurs de Bordeaux Lac et également dans Bordeaux Centre.



• Les partenariats

Les partenariats que nous développons nous permettent d'apporter du contenu à notre offre, de communiquer de manière ciblée et d'accroître notre visibilité.

- Nostalgie Bordeaux

Nous mettons en place un partenariat avec la radio Nostalgie Bordeaux à l'occasion de soirées années 80/90 à la patinoire. Un animateur vient filmer la soirée en Direct sur Facebook et le DJ passe des CD délivrés par notre partenaire. En échange d'une communication basée sur ce partenariat et d'entrées patinoire, Nostalgie nous offre des spots radios et des goodies.

- CGR le Français

Nous travaillons régulièrement en partenariat avec le cinéma CGR lors d'avant-premières ou de soirées cinéma. Il s'agit d'un échange de visibilité et de marchandises autour de nos cibles similaires à savoir les jeunes de 15 à 25 ans.

• Les événements, animations et actions ciblées

- Horaires étendus et animations lors des vacances de Noël à la Patinoire

Pendant les vacances scolaires de Noël les horaires des séances de patinage sont étendus et des animations sont organisées tous les jours. Nous créons ainsi chaque année un programme spécial Noël accompagné d'une opération commerciale proposant un tarif unique de 5,50€ (entrée+ patins).

Nous avons également mis en jeu à deux reprises un pack GOPRO HERO + DRONE caméra HD, à gagner sur des animations lors de séances du 25 décembre et du 1^{er} janvier.

Programme de Noël

5€ entrée simple
5€50 entrée + patins

SAMEDI 22 DÉCEMBRE
14H - 18H : Karaoké des enfants
21H - 00H : Karaoké des adultes

DIMANCHE 23 DÉCEMBRE
10H - 17H30 : Noël des petits

LUNDI 24 DÉCEMBRE
14H - 18H : Peinture sur glace et descente du Père Noël pour une distribution de cadeaux

MARDI 25 DÉCEMBRE
16H - 19H : Oups... Un drone caméra HD est tombé de la hotte du Père-Noël, tentez de le remporter !

MERCREDI 26 DÉCEMBRE
14H - 18H : Animations autour des Boxers

JEUDI 27 DÉCEMBRE
14H - 18H : Séance de patinage
21H - 00H : Soirée Mousse, couvrez-vous bien

VENDREDI 28 DÉCEMBRE
14H - 18H : Après-midi rugby avec l'UBB, séance dédicaces et places de match à gagner
21H - 00H : Séance de patinage et découverte de l'Ice Stock

SAMEDI 29 DÉCEMBRE
14H - 18H : Animations autour de Disney sur Glace
21H - 00H : Back to the 80's

DIMANCHE 30 DÉCEMBRE
10H - 12H15 : Réveillon des patins
14H30 - 17H : Après-midi Boxers, profitez de l'offre spéciale séance de patinage + match de hockey

LUNDI 31 DÉCEMBRE
14H - 18H : Séance de maquillage et peinture sur glace

MARDI 01 JANVIER
16H - 19H : Fêtez cette nouvelle année avec nous sur la glace, surprises et drone caméra HD à gagner !

MERCREDI 02 JANVIER
14H - 18H : Cinéphilles, tentez de remporter des places au CGR Le Français
18H30 - 23H30 : Soirée kart sur glace

JEUDI 03 JANVIER
14H - 18H : Lancer de couleurs sur la glace
21H - 00H : Séance de patinage et découverte de l'Ice Stock

VENDREDI 04 JANVIER
14H - 18H : Après-midi avec les Girondins Kids

SAMEDI 05 JANVIER
14H - 17H45 : Amis Belges, cette journée vous est dédiée
21H - 00H : Des frites, des frites, des frites !

DIMANCHE 06 JANVIER
10H - 12H15 : Séance de patinage
14H30 - 17H30 : Séance de patinage

MATCHS À DOMICILE
Boxers de Bordeaux
MERCREDI 26 DÉCEMBRE
BORDEAUX vs NICE À 20H15
DIMANCHE 30 DÉCEMBRE
BORDEAUX vs NICE À 18H15
VENDREDI 04 JANVIER
BORDEAUX vs MULHOUSE À 20H15

Patinoire Mériadeck
95 Cours du Maréchal Juin - BORDEAUX
www.axelvega.com/patinoire

Suivez nous !
f Patinoire Mériadeck

- Soirées Mousse

Suite à l'engouement suscité par les soirées mousse nous en avons organisé une le jeudi 27 décembre en période de Noël ainsi qu'une autre de fin de saison en avril pendant les vacances de Pâques. Nous communiquons sur ces soirées à travers des événements Facebook créés pour l'occasion, et des publicités bien ciblées.

- Spectacles

En avril 2018 et début 2019, nous avons accueilli Holiday On Ice et Disney On Ice. Ces événements, en plus de créer de l'animation, contribuent à faire la promotion de la patinoire grâce aux différents supports de communication utilisés par les productions en amont de ces productions. Ces spectacles sur glace nous permettent des soirées thématiques au cours desquelles nous faisons gagner des entrées ; soirée Disney le 29/12/18.

- Coupe de France au Stadium Vélodrome

Le Stadium Vélodrome a accueilli la Coupe de France UCI qui se déroulait du 28 au 30 septembre 2018, l'occasion de relayer et de partager largement l'évènement sur la page Facebook et le site internet de l'équipement.

- Fête du Sport

C'est également au Stadium Vélodrome que nous avons organisé la Fête du Sport, le samedi 22 septembre 2018. Au programme : cyclisme sur piste, démonstration de BMX Race, cours de boxe, sécurité routière et ateliers de sensibilisation.

- Le Véloutour

La mise à disposition du vélodrome dans le cadre du Vélo Tour, environ 3600 cyclistes sont passés dans le vélodrome.

BORDEAUX VELOTOUR 2018

Retour sur la 1ère édition

LE PARCOURS



LIEUX PREFERES PAR LES PARTICIPANTS

- Parking Quai des Marques
- Jardin Botanique
- Stadium Vélodrome
- Parc des Expositions

LONGUEUR DU PARCOURS

- 90 % adaptée

BOUCLE OPTIONNELLE

- 85,6 % ont emprunté la boucle optionnelle



- Salons

Le Stadium Vélodrome a de nouveau reçu le Salon du Disque en mars et octobre 2018. Ce salon, regroupant 80 exposants venus de toute la France et de l'étranger, s'affiche comme la plus grande manifestation du Sud-Ouest dans sa spécialité.

II. Les actions de communication à destination des professionnels

- Nouvelle prestation kart sur glace pour les comités d'entreprise

Afin de satisfaire toujours au mieux nos clients, nous avons aménagé une nouvelle salle dédiée aux soirées kart sur glace pour accueillir les groupes. Avec une décoration plus moderne et l'installation de jeux, nos clients peuvent désormais se divertir en attendant leur tour de kart dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Nous avons également revu notre formule kart en modifiant les horaires et en étoffant notre offre (cocktail de bienvenue, bouteille de champagne sur option...).

- Newsletters

Nous envoyons régulièrement des newsletters aux comités d'entreprises et aux entreprises présentes dans notre base de données. Celle-ci contient désormais plus de 1000 contacts qualifiés. Nous communiquons auprès de ces cibles principalement pour la promotion de nos produits tels que : le kart sur glace, les arbres de Noël, les soirées bowling...

- Arbres de Noël

Grâce aux actions menées tout au long de l'année 2018, nous avons commercialisé l'arbre de Noël auprès de plusieurs entreprises. Au total, plus de 500 personnes sont venues fêter Noël sur la glace avec l'arbre de Noël patinage, et 850 salariés de La Lyonnaise ont assisté à notre spectacle « À la recherche des jouets de Noël » le dimanche 16 décembre 2018.

Les actions de communication à destination des centres de loisirs et des scolaires

- **Vers les centres de loisirs**

Sur l'année, plusieurs newsletters sont envoyées aux centres de loisirs concernant les horaires, les tarifs et les animations qui leur sont réservés. Pendant les vacances scolaires, nous privilégions les centres de loisirs en leur permettant d'arriver 30 min avant l'ouverture des portes au public.

- **Vers les établissements scolaires**

À l'instar des centres de loisirs, les établissements scolaires reçoivent fréquemment des newsletters. Les écoles fréquentant la patinoire ont la possibilité d'assister au Gala du Bordeaux Sports de Glace, spectacle de fin de saison, au mois de mai. Plus de 3 000 enfants sont ainsi accueillis chaque année sur les deux représentations.

Par ailleurs, nous participons toujours activement à la vie des écoles par le soutien aux tombolas et lotos qu'elles organisent.

Succès populaire pour la patinoire de Mériadeck

BORDEAUX Un an après la fin des concerts, le site redouble d'efforts pour attirer les amateurs de glisse

ÉTIENNE MILLIEN
e.millien@sudouest.fr

Les conditions météo sont parfaites. La chute du thermomètre, ces derniers jours, rend l'expérience du patinage sur glace encore plus exceptionnelle en cette fin d'année. « C'est le pic de la saison pour nous » explique Franck Boucher, le directeur d'Axel Vega, la société qui gère la patinoire de Mériadeck.

Entre novembre et mars, 20 000 tickets d'entrée sont vendus, pour une affluence annuelle de 75 000 personnes. « Attention, certains viennent tous les jours, on a nos habitués, précise-t-il, mais pour la majorité, ce sont des familles ou des adolescents qui passent quelques heures ici l'après-midi, pendant les vacances. » Les séances, allongées à quatre heures pendant les congés scolaires, font le plein.

Soirée mousse

Hier, en milieu d'après-midi, on comptait 650 tickets de vendus après deux heures d'ouverture. S'y ajoutent les adolescents et jeunes adultes qui viennent glisser en soirée. « Jeudi dernier, on a compté 800 entrées pour la soirée mousse. C'était beaucoup, on était un peu coincés car tous ces clients demandaient des patins dans les mêmes tailles, au lieu du mélange habituel de tailles enfants et adultes », confie le directeur.



Samedi après-midi, 650 personnes sont venues glisser sur la glace de Mériadeck. PHOTO E. M.

Le succès de la patinoire tient à plusieurs facteurs. C'est un équipement rare dans la région, il faut aller jusqu'à Anglet pour en trouver une de taille similaire. Et à 5 euros l'entrée pendant les vacances, l'activité demeure abordable. « Ils ont aussi de bonnes animations », commente Edwige, venue spécialement de Sainte-Foy-la-Grande en train, pour la journée avec famille et amis. Pendant qu'elle se repose sur le bord de la piste, son groupe tourne au rythme de la musique, entre les enfants accrochés aux mains de leurs parents et la poignée d'incontournables amateurs de vitesse qui zigzaguent à travers la foule.

Enceinte de huit mois, Angélique a jugé raisonnable d'éviter la glace, elle laisse sa fille Emilia, 5 ans, en profiter. « Elle vient souvent, elle joue au hockey », confie-t-elle fièrement, alors que se dirige vers la glace un employé déguisé en personnage de dessin animé. Il participe aux animations de fin d'année et sert à promouvoir le spectacle Disney on Ice qui sera présenté à la patinoire du 11 au 13 janvier.

D'ici là, la patinoire organise un réveillon pour les enfants aujourd'hui, des séances de maquillage demain ou encore un tirage au sort pour remporter un drone mardi.

SUR LA GLACE

En parallèle aux sessions de patinage, la patinoire propose des séances de pilotage de kart sur glace, une initiation à l'ice stock - une sorte de pétanque sur glace - et développe des formules pour les entreprises autour du patinage, du kart, mais aussi des matchs de hockey des Boxers.

La fin des spectacles sur le site, décidée il ya un an, a également permis de proposer de nouveaux horaires d'entraînement au club de patinage artistique et de lancer de nouvelles équipes de hockey.

VI / QUALITE DU SERVICE PUBLIC

VI- 1 L'accueil des usagers

Accueillir le public, c'est proposer des services dynamiques

- Accueil physique et téléphonique pour le grand public sur les sites permettant un accueil plus qualitatif des usagers,
- Accès prioritaire aux personnes à mobilité réduite ou personnes en situation de handicap, accompagnement des femmes enceintes jusqu'à leur place, lors des spectacles et autres événements à la Patinoire et au Stadium,
- Mise en service d'une ligne audiotel renseignant sur les horaires, les tarifs et le programme des manifestations programmées à la Patinoire et au Stadium,... en dehors des créneaux horaires d'accueil,
- Animation des séances publiques de patinage :
 - o Par une ambiance musicale et sonore,
 - o Des soirées à thèmes, halloween, année 80...
 - o Des animations familiales, peinture sur glace, Père Noël, mascottes,
 - o Un jardin d'enfant le dimanche matin,
- Acquisition de 12 lyres asservies (jeu de lumière) pour améliorer la qualité de l'éclairage scénique nécessaire aux animations,
- Mise en place d'une signalétique informative et simple (*panneaux d'affichage, fléchage,*) à l'intérieur et aux abords directs des équipements délégués,
- Mise à disposition permanente de documentations gratuites (*flyers, affiches,...*) concernant l'ensemble des activités proposées par AXEL-VEGA au sein des différents équipements délégués (*activités, tarifs, horaires...*),
- Prestations de bar et petite restauration de qualité et régulièrement renouvelées,
- Mise à disposition de jeux (*baby-foot, jeux vidéo, billards,...*) au sein du bar du Bowling, afin de satisfaire le plus grand nombre de publics, notamment dans le cadre des « soirées groupes » et « anniversaires » organisés par la SBSL/AXEL VEGA,
- Mise à disposition d'une consigne pour objets perdus et de casiers sur les sites,
- Location ou vente d'équipements sportifs au sein des pro-shops et mise en place de prestations spécifiques (*ex : affûtage des lames pour les séances de patinage sur glace, cordage des raquettes au Tennis,...*).

Accueillir le public, c'est assurer la sécurité des usagers

- Permettre aux usagers de pratiquer leur activité sportive ou de loisirs dans des conditions de sécurité optimales, assurer la sérénité des spectateurs venant voir un événement,

- En dehors des évènements sportifs ou culturels, un agent de sécurité est présent sur l'ensemble des séances publiques de patinage et sur les créneaux de soirée au bowling. Devant l'accroissement de la fréquentation au bowling, ce service a été amplifié
- **Les événements successifs survenus depuis 2015 en France ont bouleversé la question de la sûreté.** Elle est devenue une problématique quotidienne de nos équipes et de l'entreprise, mais également du public et des spectateurs, à qui nous devons garantir une sûreté maximale et que nous devons rassurer. Des procédures concernant l'ensemble des sites sont en place :
 - La **création d'un dépliant de poche « gestion de crise »**, rappelant les principes de base de gestion de situations critiques et permettant d'éviter des comportements de panique,
 - La fouille aux portes lors des évènements sportifs, économique, culturel.
- Les secours à la personne : SBSL/AXEL VEGA s'inscrit dans une démarche relative à la prise en charge précoce des risques encourus dans un lieu ouvert au public. Afin de maximiser la capacité d'intervention sur les sites, SBSL/AXEL VEGA :
 - A formé plus de 60% de ses collaborateurs à la formation SST (sauveteurs secouristes du travail) ;
 - A recours à du personnel formé aux premiers secours sur l'ensemble des séances publiques de patinage ;
 - Fait appel à la Croix-Rouge lors des spectacles sur glace qui ont lieu à la patinoire. Ainsi les membres de la Croix-Rouge peuvent accompagner les spectateurs à mobilité réduite et évacuer vers l'infirmerie les personnes nécessitant du repos ou en attendant l'arrivée du SAMU.

L'accueil des producteurs, organisateurs, clubs

Les équipes d'Axel Véga accompagnent les producteurs ou organisateurs qui souhaitent réaliser des manifestations dans l'un ou l'autre des sites. Cette mission de conseil tant sur le plan technique que logistique et organisationnel facilite la gestion des événements pour les organisateurs.

Des configurations spécifiques ont été créées pour faciliter l'accès aux événements d'entreprises ou de collectivités.

Afin d'accueillir les organisateurs d'évènements sportifs et de promouvoir la patinoire il a été procédé à des investissements importants ; création de loges VIP, acquisition d'un écran 4 face vidéo.

Un vestiaire, un espace de stockage, un bureau pour les entraîneurs ont été créé pour l'accueil de l'Equipe Magnus.

Une salle de musculation a été créée pour l'ensemble des clubs.

Parallèlement, nous ne cessons de faire évoluer le bâtiment ou les équipements pour que les clubs puissent pratiquer dans les meilleures conditions possibles leurs sports. Chaque site bénéficie d'un référent auprès de qui les clubs peuvent remonter les informations et les besoins.

Plusieurs clubs ou comités sportifs fréquentent régulièrement les équipements gérés par la SBSL/AXEL VEGA, dans le cadre d'horaires aménagés, définis chaque année :

- Les deux clubs résidents de la patinoire (*Bordeaux Sport de Glace pour le patinage artistique et Bordeaux Gironde Hockey sur Glace pour le hockey*) s'y entraînent de mi-Août à mi-Mai et y organisent toute l'année des compétitions et galas,
- La SASP Boxers de Bordeaux, équipe Elite de Bordeaux, s'y entraîne et joue les matchs du championnat de Magnus,
- L'Union Saint Bruno s'entraîne au Tennis de Mériadeck de début Septembre à mi- Juillet, sur 2 des 4 terrains couverts de tennis et y organise son tournoi annuel ;
- Plusieurs clubs d'athlétisme de la région ont passé une convention avec le stadium afin de pouvoir s'entraîner en indoor entre novembre et mars. Le Comité d'Aquitaine de Cyclisme gère les entraînements des clubs de cyclisme de la région au Stadium- Vélodrome de Bordeaux-Lac. Le CAM de Bordeaux a en outre, passé une convention avec la SBSL/AXEL VEGA pour disposer d'un bureau au sein du Stadium.

Les clubs fréquentent les équipements tous les jours et tout est mis en œuvre pour les accueillir dans les meilleures conditions possibles : locaux propres, respect des horaires et équipements de bonne qualité (*glace, filets, piste,...*). Hormis le Stadium/vélodrome, les équipements recevant des clubs font l'objet d'un contrat d'entretien quotidien des vestiaires et sanitaires.

En contrepartie, il est demandé aux clubs de respecter les locaux et de contribuer au maintien de la bonne qualité des équipements.

Les relations que nous entretenons avec ces clubs sont régies par des conventions, signées au début de chaque année civile, qui indiquent les modalités pratiques d'occupation des locaux, de sécurité, de contrôle et les responsabilités de chacun, ainsi que les créneaux horaires destinés aux clubs.

Le dialogue avec les clubs nous semble primordial au quotidien : toujours à l'écoute de leurs besoins, nous organisons des réunions :

- Lors de chaque rentrée (*il s'agit par exemple d'arbitrages sur les plannings, en fonction des calendriers de compétitions des différentes disciplines sportives pratiquées...*) ;
- En fin d'année (*étude des besoins exprimés, recherche de solutions en termes de créneaux horaires...*).

Pour compléter ce dispositif, des reportings hebdomadaires sont établis par les régisseurs des équipements et transmis au Directeur de la SBSL/AXEL VEGA, pour évoquer ces relations avec les clubs, faire l'état de leurs besoins, attentes, projets....

VI- 2 La satisfaction des usagers

VI- 2-1 Le traitement des réclamations

Le traitement des réclamations reçues par courrier ou mail est effectué au cas par cas et fait l'objet d'une analyse, suivie d'une réponse personnalisée. Afin d'inciter les personnes à revenir sur nos sites et à ne pas rester sur une mauvaise impression, nous pouvons proposer ponctuellement des places de spectacles ou des entrées sur les équipements.

Patinoire

Mail 13 février 2013 : Plainte suite à une altercation verbale entre un usager et un de nos collaborateurs qui a refusé qu'une personne sorte pour fumer lors d'une séance publique de patinage. Nous avons répondu qu'il était compliqué de mettre en place un espace fumeur (gestion des flux, contrôle des personnes nécessitant une nouvelle fouille), et que nous étions dans un espace sportif recevant de nombreux enfants et adolescents lors des séances publiques.

Tennis

Au cours du 1^{er} trimestre 2018, nous avons reçu 6 réclamations demandant la réinstallation des terrains Taraflex de badminton. Ces derniers qui avaient été installés en 2015 ont été enlevés à l'occasion de la réfection de l'ensemble des courts en décembre 2017. La co-activité tennis/badminton nécessite que nous puissions accueillir aussi bien du tennis que du badminton.

Stadium et bowling

Aucune réclamation

Outre les réclamations, comme tous les sites accueillant du public nous sommes en alerte sur les remarques, critiques qui peuvent être faites sur les réseaux sociaux afin de nous améliorer. Globalement nous avons plus de posts positifs que négatifs ce qui est encourageant lorsque l'on sait que les mécontents postent plus que les satisfaits.

VI- 2-2 Les enquêtes de satisfactions

Les enquêtes de satisfactions sont jointes en annexe. Outre les enquêtes, de nombreux clients notamment collectivités, entreprises nous font retour par mail ou courrier de leur satisfaction sur l'accueil et la qualité des prestations rendus.

Il ressort de ces enquêtes que les usagers sont globalement satisfaits de l'accueil et des animations proposées et en attente d'améliorations sur quelques sujets. Certaines de ces attentes sont traitées ou en cours, d'autres relèvent de la collectivité ou sont complexes à mettre en œuvre.

Patinoire

- Une amélioration de l'accueil, et des animations,
- Que les patins ne sont pas toujours confortables et pas suffisamment affûtés. Chaque été à l'intersaison nous procédons à une campagne d'affûtage des 1500 paires de patins,
- Que certaines personnes pointent du doigt qualité de la glace au cours de certaines séances. Lors des fortes affluences, il arrive en effet que la glace se dégrade plus rapidement. Si la séance est inférieure à 3 h il est compliqué pour des raisons logistiques et de temps de faire un surfaçage intermédiaire. Sur les séances de plus de 3h un surfaçage intermédiaire est automatiquement réalisé,
- Que la patinoire aurait besoin d'un « rafraichissement ». Nous procéderons au cours de l'été 2019 à des travaux d'embellissements (mise en peinture des gradins 1).

Bowling

- Que le Bowling Bordeaux Mériadeck est un établissement apprécié où l'on passe généralement de bons moments,
- Des odeurs « d'égouts ». Bien que nous ayons curé l'ensemble des canalisations au bowling et tennis le problème demeure notamment lorsqu'il pleut (les eaux pluviales et usées étant dans les mêmes canalisations) et lors des fortes chaleurs,

- Un dysfonctionnement de la ligne téléphonique (très gênant pour les réservations). Ce dysfonctionnement lié à la vétusté de l'installation a été réglé au 1^{er} trimestre 2019.
- Qu'il faudrait moderniser du mobilier

Stadium

- Un bilan de l'année 2018 positif avec des habitués toujours aussi fidèles,
- Qu'il y fait froid en hiver. La problématique est que le système de chauffage est prévu au-dessus du public (radiant électrique) et n'a pas été pensé pour les athlètes. La hauteur sous plafond 38 m, le volume à chauffer, l'absence d'isolation sous le bardage en tôle ne permet pas de chauffer et/ou de maintenir la température dans le centre piste ainsi que les pistes sportives,
- Le souhait d'une mise en place d'un système de réservation en ligne.

VI- 3 Un engagement responsable

- La responsabilisation face au développement durable

Soucieux de son environnement, la société Axel Vega mais aussi le Groupe S-PASS (société mère) s'inscrit dans une logique de développement durable pour son fonctionnement quotidien et ses choix stratégiques.

Sur la gestion quotidienne des fournitures de bureau, des notes de services ont été réalisées sur l'organisation des dossiers qui doivent être prioritairement informatique et non plus papier, sur l'obligation de paramétrer les ordinateurs en édition recto/verso, sur l'archivage des documents en pdf (notamment des factures avant envoi au service comptable).

Les barquettes en plastique, les pailles ont été remplacées par des produits en carton ou biodégradable.

Sur les économies d'énergie les opérations mises en place ont été développées au chapitre 4.

Le traitement des déchets :

- Il est demandé aux collaborateurs de s'astreindre au tri sélectif (des poubelles de tri sont à disposition),
- Un contrat a été mis en place pour la récupération des verres perdus au bowling, pour la récupération des huiles à la patinoire,
- L'évacuation des déchets (peinture, plastique, moquette...) fait l'objet d'un traitement particulier auprès de l'entreprise SX Environnement.

- La participation à la vie locale

Axel Vega s'inscrit régulièrement dans une démarche citoyenne en participant à la vie locale par l'intermédiaire d'entrées gratuites dans les équipements à l'occasion de tombolas, de lotos des écoles et des maisons de quartier mais aussi auprès d'associations.

En accord avec le Bordeaux Sports de Glace, deux séances du gala de patinage sont proposées aux écoles de la Ville de Bordeaux chaque année. Les moyens logistiques de la patinoire sont mis au service du plus grand nombre.

D'autre part, sous l'égide de la Mairie, comme chaque année les perchistes du collège Saint-André ont pu s'entraîner gratuitement dans le cadre de leur préparation aux Championnats de France UNSS.

VII / CONCLUSION

L'année 2018 est la première de la nouvelle délégation 2018-2023. A ce titre, il est compliqué de la comparer financièrement aux années précédentes du fait notamment de la réduction du périmètre délégué à la patinoire, de l'évolution de l'organisation suite au départ de collaborateurs au cours du 2^{ème} semestre 2017, des investissements impactant l'exploitation, de l'évolution de la politique tarifaire pour certains usagers et de la nouvelle présentation des comptes conformément au contrat de DSP.

Toutefois, nous constatons une évolution positive de la fréquentation de l'ensemble des équipements par le grand public, d'un regain d'intérêt de la part des établissements scolaires et d'une stabilité de l'activité sportive des clubs.

Les investissements phares de notre projet d'exploitation pour le développement et la dynamisation des sites pour cette nouvelle délégation sont quasiment réalisés. La création des loges ainsi que la mise en place d'une 4 face vidéo à la patinoire ont été réalisés au cours du 1^{er} semestre 2018, la création d'une salle de Boxe au Vélodrome a été finalisée début 2019, et l'ouverture d'une boutique pour les Boxers de Bordeaux est prévue au 2^{ème} semestre 2019.

Bien que le début de l'année 2019 soit marqué par un recul de la fréquentation grand public, notamment le samedi (climat économique et sociale, absence de tramway), nous restons confiant et enthousiaste pour l'année 2019.

LES ANNEXES

1 - a - Compte d'exploitation - PATINOIRE MERIADECK

Désignation	DSP	Réel 2018	Ecart/DSP
PRODUITS			
RECETTES D'EXPLOITATION			
<i>Activités sportives</i>			
<i>Billetterie</i>	322 983	359 364	36 381
<i>Locations Club</i>	45 840	20 756	-25 084
<i>Locations Matériel</i>	7 375	10 033	2 658
<i>Scolaire</i>	0	13 871	13 871
<i>Centre de Loisir</i>	38 458	30 004	-8 454
<i>Anniversaires</i>	12 083	16 326	4 243
<i>Prestations /activités</i>	688	1 022	334
<i>Bar restauration</i>	45 000	44 175	-825
<i>Autres Karting</i>	30 000	22 415	-7 585
<i>Autres</i>			0
<i>Manifestions sportives</i>			
<i>Location de salle manifestations sportives</i>	40 337	30 031	-10 306
<i>Prestations sur manifestations sportives</i>	64 450	32 909	-31 541
<i>Bar restauration sur manifestations</i>	123 950	158 241	34 291
<i>Merchandising</i>	0	0	0
<i>Loges</i>	28 750	22 900	-5 850
<i>Location boutique + bureau</i>	8 000	0	-8 000
<i>Location écran centrale</i>	12 500	12 500	0
<i>Autres produits d'exploitation</i>			
<i>Produits Partenariat</i>	38 000	36 259	-1 741
<i>Recettes boutique</i>	200	30	-170
<i>Autres (à détailler)</i>		534	534
<i>Recettes annexes</i>			
<i>Location de salle sur recettes annexes</i>	81 600	51 452	-30 148
<i>Prestations sur recettes annexes</i>	84 000	59 740	-24 260
<i>Bar restauration sur prestations annexes</i>	19 250	5 201	-14 049
Sous Total chiffre d'affaires	1 003 464	927 763	-75 701
<i>Reprise sur provisions</i>			0
<i>Transfert de charges</i>		5 399	5 399
<i>Subventions</i>		0	0
<i>Autres produits</i>		454	454
Sous Total Autres	0	5 853	5 853
Participation de la Ville pour contraintes de service public + fonctionnement	723 951	723 951	0
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	1 727 415	1 657 567	-69 848
CHARGES	886 871	771 768	-115 103
60 achats	281 770	331 409	49 639
Carburants et lubrifiants	4 000	4 126	126
Pièces de rechanges, fournitures d'entretien	19 500	18 437	-1 063
Fluides: Electricité+Gaz+Eau+Fuel	167 000	191 273	24 273
Petit outillage	6 000	8 687	2 687
Billetterie			0
Achats pour boutique	100	0	-100
Achat pour bar/restauration	65 870	79 448	13 578
Autres achats	19 300	29 439	10 139
61 services extérieurs	375 552	274 845	-100 707
Locations	6 463	5 187	-1 275
Sous-traitance	71 000	60 151	-10 849
Charges sur manifestations sportives	49 250	13 264	-35 986
Prestations de contrôles et sécurité sur manifestations sportives	45 624	24 235	-21 389
Charges sur recettes annexes	34 500	24 529	-9 971
Prestations de contrôles et sécurité sur recettes annexes	37 175	18 307	-18 868
Entretien réparations matériel	32 610	27 851	-4 759
Entretien réparations bâtiment	15 230	18 499	3 269

1 - a - Compte d'exploitation - PATINOIRE MERIADECK

Désignation	DSP	Réel 2018	Ecart/DSP
Maintenance	68 275	68 593	318
Assurances dommages aux biens	8 000	7 807	-193
Assurance Indemnisation des tiers	2 125	1 625	-500
Assurance matériel roulant (camion, surfaceuses, autolaveuses, fenwick...)	3 000	2 964	-36
Documentation	300	285	-15
Autres services extérieurs	2 000	1 547	-453
62 autres services extérieurs	229 549	165 514	-64 035
Personnel intérimaire hors manifestations sportives	12 000	9 552	-2 448
Personnel intérimaire sur manifestations sportives	39 950	20 276	-19 674
Personnel intérimaire sur recettes annexes	38 058	2 946	-35 112
Personnel mis à disposition		0	0
Honoraires	12 500	16 962	4 462
Frais de siège (assistance technique et administrative)	56 141	56 141	0
Publicité/communication/animation	30 000	22 622	-7 378
Voyages et déplacements/missions et réceptions	8 000	4 474	-3 526
Gardiennage	15 000	18 059	3 059
Frais et commissions bancaires	4 000	3 046	-954
Affranchissements/téléphone/réseaux informatique	12 000	9 670	-2 330
Autres charges services extérieurs	1 900	1 765	-135
VALEUR AJOUTEE	840 544	885 799	45 255
63 impôts et taxes	41 611	38 167	-3 444
Charges fiscales assises sur salaires	17 166	11 451	-5 715
CET	8 000	8 579	579
Autres impôts et taxes	16 445	18 137	1 692
64 charges de personnel (hors charges fiscales)	611 928	526 970	-84 957
Salaires	417 168	365 873	-51 296
Charges sociales	194 760	161 098	-33 662
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	187 006	320 662	133 656
65 charges diverses de gestion	100 000	100 000	0
Redevances d'occupation du domaine public partie fixe	100 000	100 000	0
Autres charges diverses de gestion			0
68 dotations s/ amort et provisions	75 267	104 633	29 367
Dotations aux amortissements des biens	46 858	58 928	12 070
Dotations amortissements de caducité/biens de retour	8 408	9 205	797
Dotations aux prov.pour risques et charges		16 500	16 500
Dotations aux prov pour ger	20 000	20 000	0
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	1 715 676	1 541 539	-174 137
RESULTAT D'EXPLOITATION	11 739	116 028	104 289
Charges financières sur emprunts	4 480	0	-4 480
Autres charges financières		0	0
Produits Financiers		256	256
RESULTAT FINANCIER	-4 480	256	4 736
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	7 259	116 284	109 025
RESULTAT DES ELEMENTS EXCEPTIONNELS	0	-1 148	-1 148
RESULTAT NET COMPTABLE	7 259	115 136	107 877

1 - a - Compte d'exploitation - BOWLING MERIADECK

Désignation	DSP	Réel 2018	Ecart/DSP
PRODUITS			
RECETTES D'EXPLOITATION			
<i>Activités sportives</i>			
<i>Billetterie</i>	386 565	524 586	138 021
<i>Locations Club</i>		47 002	47 002
<i>Locations Matériel</i>		1 785	1 785
<i>Scolaire</i>	7 242	5 123	-2 119
<i>Centre de Loisir</i>	10 834	13 193	2 359
<i>Anniversaires</i>	6 722	8 483	1 761
<i>Prestations /activités</i>		0	0
<i>Bar restauration</i>	195 000	299 507	104 507
<i>Locations vestiaires & casiers/activité</i>		0	0
<i>Autres</i>			0
<i>Manifestions sportives</i>			0
<i>Location de salle manifestations sportives</i>		2 826	2 826
<i>Prestations sur manifestations sportives</i>		0	0
<i>Bar restauration sur manifestations</i>			0
<i>Merchandising</i>		0	0
<i>Loges</i>		0	0
<i>Location boutique + bureau</i>		0	0
<i>Location écran centrale</i>		0	0
<i>Autres produits d'exploitation</i>			0
<i>Produits Partenariat/entreprise</i>	10 000	13 740	3 740
<i>Recettes boutique</i>	500	3 023	2 523
<i>Autres (Jeux)</i>	40 000	44 248	4 248
<i>Recettes annexes</i>			0
<i>Location de salle sur recettes annexes</i>		0	0
<i>Prestations sur recettes annexes</i>		0	0
<i>Bar restauration sur prestations annexes</i>		0	0
Sous Total chiffre d'affaires	656 863	963 515	306 652
<i>Reprise sur provisions</i>			0
<i>Transfert de charges</i>		775	775
<i>Subventions</i>		0	0
<i>Autres produits</i>		136	136
Sous Total Autres	0	911	911
Participation de la Ville pour contraintes de service public + fonctionnement	53 810	53 810	0
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	710 673	1 018 237	307 563
CHARGES	273 591	336 057	62 466
60 achats	134 300	180 659	46 359
Carburants et lubrifiants	1 500	376	-1 124
Pièces de rechanges, fournitures d'entretien	13 000	20 594	7 594
Fluides: Electricité+Gaz+Eau+Fuel	42 500	39 442	-3 058
Petit outillage	2 800	2 999	199
Billetterie			0
Achats pour boutique	250	2 352	2 102
Achat pour bar/restauration	68 250	101 504	33 254
Autres achats	6 000	13 392	7 392
61 services extérieurs	70 944	72 412	1 468
Locations	3 020	1 668	-1 352
Sous-traitance	27 710	26 270	-1 440
Charges sur manifestations sportives		0	0
Prestations de contrôles et sécurité sur manifestations sportives		0	0
Charges sur recettes annexes		0	0
Prestations de contrôles et sécurité sur recettes annexes	1507	0	0
Entretien réparations matériel	6 617	9 591	2 975
Entretien réparations bâtiment	4 240	7 282	3 042

1 - a - Compte d'exploitation - BOWLING MERIADECK

Désignation	DSP	Réel 2018	Ecart/DSP
Maintenance	6 558	5 600	-957
Assurances dommages aux biens	20 000	19 518	-482
Assurance Indemnisation des tiers	650	488	-162
Assurance matériel roulant (camion, surfaceuses, autolaveuses, fenwick...)	900	889	-11
Documentation	250	619	369
Autres services extérieurs	1 000	485	-515
62 autres services extérieurs	68 347	82 987	14 640
Personnel intérimaire hors manifestations sportives		0	0
Personnel intérimaire sur manifestations sportives		0	0
Personnel intérimaire sur recettes annexes		0	0
Personnel mis à disposition		0	0
Honoraires	3 750	2 292	-1 458
Frais de siège (assistance technique et administrative)	23 097	23 097	0
Publicité/communication/animation	4 000	3 455	-545
Voyages et déplacements/missions et réceptions	2 500	1 429	-1 071
Gardiennage	27 500	46 522	19 022
Frais et commissions bancaires	2 500	2 039	-461
Affranchissements/téléphone/réseaux informatique	4 500	3 756	-744
Autres charges services extérieurs	500	398	-102
VALEUR AJOUTEE	437 082	682 180	245 097
63 impôts et taxes	20 347	19 614	-733
Charges fiscales assises sur salaires	9 555	8 229	-1 325
CET	5 000	5 362	362
Autres impôts et taxes	5 792	6 023	230
64 charges de personnel (hors charges fiscales)	345 415	379 269	33 853
Salaires	235 661	265 060	29 399
Charges sociales	109 754	114 208	4 455
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	71 320	283 297	211 977
65 charges diverses de gestion	17 000	17 000	0
Redevances d'occupation du domaine public partie fixe	17 000	17 000	0
Autres charges diverses de gestion			0
68 dotations s/ amort et provisions	26 193	20 307	-5 886
Dotations aux amortissements des biens	9 727	7 678	-2 049
Dotations amortissements de caducité/biens de retour	5 567	1 729	-3 838
Dotations aux prov.pour risques et charges		0	0
Dotations aux prov pour ger	10 900	10 900	0
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	682 546	772 246	89 700
RESULTAT D'EXPLOITATION	28 127	245 990	217 863
Charges financières sur emprunts	2 169	0	-2 169
Autres charges financières		0	0
Produits Financiers		77	77
RESULTAT FINANCIER	-2 169	77	2 246
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	25 958	246 067	220 109
RESULTAT DES ELEMENTS EXCEPTIONNELS		-529	-529
RESULTAT NET COMPTABLE	25 958	245 537	219 580

1 - a - Compte d'exploitation - TENNIS/BADMINTON

Désignation	DSP	Réel 2018	Ecart/DSP
PRODUITS			
RECETTES D'EXPLOITATION			
<i>Activités sportives</i>			
<i>Billetterie</i>	199 482	201 280	1 798
<i>Locations Club</i>	1 500	5 322	3 822
<i>Locations Matériel</i>	7 190	7 879	689
<i>Scolaire</i>	14 583	21 987	7 404
<i>Centre de Loisir</i>	0	237	237
<i>Anniversaires</i>	0	0	0
<i>Prestations /activités</i>	0	0	0
<i>Bar restauration</i>	9 000	6 473	-2 527
<i>Autres</i>	0	0	0
<i>Autres</i>	0	0	0
<i>Manifestions sportives</i>			
<i>Location de salle manifestations sportives</i>		0	0
<i>Prestations sur manifestations sportives</i>			0
<i>Bar restauration sur manifestations</i>			0
<i>Merchandising</i>		0	0
<i>Loges</i>		0	0
<i>Location boutique + bureau</i>		0	0
<i>Location écran centrale</i>		0	0
<i>Autres produits d'exploitation</i>			
<i>Produits Partenariat</i>		0	0
<i>Recettes boutique</i>	9 000	10 532	1 532
<i>Autres (à détailler)</i>		0	0
<i>Recettes annexes</i>			
<i>Location de salle sur recettes annexes</i>		0	0
<i>Prestations sur recettes annexes</i>		0	0
<i>Bar restauration sur pretations annexes</i>		0	0
Sous Total chiffre d'affaires	240 755	253 710	12 955
<i>Reprise sur provisions</i>		0	0
<i>Transfert de charges</i>		6 810	6 810
<i>Subventions</i>		0	0
<i>Autres produits</i>		91	91
Sous Total Autres	0	6 901	6 901
Participation de la Ville pour contraintes de service public + fonctionnement	48 638	48 638	0
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	289 393	309 250	19 856
CHARGES	86 880	90 170	3 290
60 achats	33 750	25 626	-8 124
Carburants et lubrifiants	0	113	113
Pièces de rechanges, fournitures d'entretien	2 250	2 445	195
Fluides: Electricité+Gaz+Eau+Fuel	15 700	13 720	-1 980
Petit outillage	4 200	867	-3 333
Billetterie	0		0
Achats pour boutique	4 500	6 017	1 517
Achat pour bar/restauration	3 150	964	-2 186
Autres achats	3 950	1 499	-2 451
61 services extérieurs	26 155	38 800	12 645
Locations	710	640	-70
Sous-traitance	17 154	15 685	-1 469
Charges sur manifestations sportives	0	0	0
Prestations de contrôles et sécurité sur manifestations sportives	0	0	0
Charges sur recettes annexes	0	0	0
Prestations de contrôles et sécurité sur recettes annexes	1 509	0	0
Entretien réparations matériel	3 361	3 535	174
Entretien réparations bâtiment	1 450	15 455	14 005

1 - a - Compte d'exploitation - TENNIS/BADMINTON

Désignation	DSP	Réel 2018	Ecart/DSP
Maintenance	1 455	1 366	-89
Assurances dommages aux biens	1 000	976	-24
Assurance Indemnisation des tiers	425	325	-100
Assurance matériel roulant (camion, surfaceuses, autolaveuses, fenwick...)	600	593	-7
Documentation	0	43	43
Autres services extérieurs	0	181	181
62 autres services extérieurs	26 975	25 744	-1 231
Personnel intérimaire hors manifestations sportives	1 014	270	-744
Personnel intérimaire sur manifestations sportives		0	0
Personnel intérimaire sur recettes annexes	0	0	0
Personnel mis à disposition	0	0	0
Honoraires	2 500	1 528	-972
Frais de siège (assistance technique et administrative)	9 405	9 405	0
Publicité/communication/animation	4 200	1 560	-2 640
Voyages et déplacements/missions et réceptions	1 675	832	-843
Gardiennage	0	0	0
Frais et commissions bancaires	1 050	4 479	3 429
Affranchissements/téléphone/réseaux informatique	3 400	2 972	-428
Autres charges services extérieurs	3 731	4 697	966
VALEUR AJOUTEE	202 514	219 080	16 566
63 impôts et taxes	8 384	6 990	-1 394
Charges fiscales assises sur salaires	4 547	3 162	-1 386
CET	2 000	2 145	145
Autres impôts et taxes	1 837	1 683	-153
64 charges de personnel (hors charges fiscales)	162 906	145 709	-17 197
Salaires	111 280	101 573	-9 707
Charges sociales	51 627	44 136	-7 490
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	31 223	66 381	35 157
65 charges diverses de gestion	17 000	17 000	0
Redevances d'occupation du domaine public partie fixe	17 000	17 000	0
Autres charges diverses de gestion			0
68 dotations s/ amort et provisions	3 000	7 165	4 165
Dotations aux amortissements des biens	2 500	7 165	4 665
Dotations amortissements de caducité/biens de retour	500	0	-500
Dotations aux prov.pour risques et charges			0
Dotations aux prov pour ger	0	0	0
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	278 170	267 034	-11 136
RESULTAT D'EXPLOITATION	11 223	42 215	30 992
Charges financières sur emprunts	203	0	-203
Autres charges financières		0	0
Produits Financiers		51	51
RESULTAT FINANCIER	-203	51	254
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	11 021	42 267	31 246
RESULTAT DES ELEMENTS EXCEPTIONNELS		-230	-230
RESULTAT NET COMPTABLE	11 021	42 037	31 016

1 - a - Compte d'exploitation - STADIUM / VELODROME / BOXING

Désignation	DSP	Réal 2018	Ecart/DSP
PRODUITS			
RECETTES D'EXPLOITATION			
<i>Activités sportives</i>			
<i>Billetterie</i>	29 250	25 041	-4 209
<i>Locations Club</i>	18 500	21 350	2 850
<i>Locations Matériel</i>	5 502	7 778	2 277
<i>Scolaire</i>	7 288	9 779	2 492
<i>Centre de Loisir</i>	1 550	2 797	1 247
<i>Anniversaires</i>		0	0
<i>Prestations /activités</i>	250	0	-250
<i>Bar restauration</i>	3 500	523	-2 977
<i>Salle de boxe et training</i>	48 333	0	-48 333
<i>Salle musculation</i>	10 342		-10 342
<i>Manifestions sportives</i>			
<i>Location de salle manifestations sportives</i>	12 000	11 710	-290
<i>Prestations sur manifestations sportives</i>	15 000	9 573	-5 427
<i>Bar restauration sur manifestations</i>	600	0	-600
<i>Merchandising</i>		0	0
<i>Loges</i>		0	0
<i>Location boutique + bureau</i>		0	0
<i>Location écran centrale</i>		0	0
<i>Autres produits d'exploitation</i>			
<i>Produits Partenariat</i>	15 000	716	-14 284
<i>Recettes boutique</i>	3 500	1 105	-2 395
<i>Autres (à détailler)</i>		0	0
<i>Recettes annexes</i>			
<i>Location de salle sur recettes annexes</i>	7 500	10 601	3 101
<i>Prestations sur recettes annexes</i>	7 500	14 681	7 181
<i>Bar restauration sur prestations annexes</i>		0	0
Sous Total chiffre d'affaires	185 614	115 656	-69 959
<i>Reprise sur provisions</i>			
<i>Transfert de charges</i>		2 984	2 984
<i>Subventions</i>		0	0
<i>Autres produits</i>		227	227
Sous Total Autres	0	3 211	3 211
Participation de la Ville pour contraintes de service public + fonctionnement	775 000	775 000	0
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	960 614	893 867	-66 748
CHARGES			
60 achats	119 185	79 232	-39 953
Carburants et lubrifiants	400	509	109
Pièces de rechanges, fournitures d'entretien	4 750	6 534	1 784
Fluides: Electricité+Gaz+Eau+Fuel	104 000	65 876	-38 124
Petit outillage	1 250	1 882	632
Billetterie			0
Achats pour boutique	1 750	266	-1 484
Achat pour bar/restauration	1 435	283	-1 153
Autres achats	5 600	3 884	-1 716
61 services extérieurs	119 194	69 514	-49 680
Locations	920	1 607	687
Sous-traitance	39 634	18 217	-21 417
Charges sur manifestations sportives	12 000	778	-11 222
Prestations de contrôles et sécurité sur manifestations sportives	12 750	975	-11 775
Charges sur recettes annexes	6 375	2 858	-3 517
Prestations de contrôles et sécurité sur recettes annexes	6 000	3 743	-2 257
Entretien réparations matériel	5 828	4 714	-1 114
Entretien réparations bâtiment	6 190	7 282	1 092

1 - a - Compte d'exploitation - STADIUM / VELODROME / BOXING

Désignation	DSP	Réel 2018	Ecart/DSP
Maintenance	18 598	19 164	566
Assurances dommages aux biens	7 500	7 319	-181
Assurance Indemnisation des tiers	1 100	813	-287
Assurance matériel roulant (camion, surfaceuses, autolaveuses, fenwick...)	1 500	1 482	-18
Documentation	0	108	108
Autres services extérieurs	800	454	-347
62 autres services extérieurs	74 120	75 651	1 531
Personnel intérimaire hors manifestations sportives	0	193	193
Personnel intérimaire sur manifestations sportives	0	0	0
Personnel intérimaire sur recettes annexes	0	0	0
Personnel mis à disposition	0	0	0
Honoraires	6 250	21 706	15 456
Frais de siège (assistance technique et administrative)	31 220	31 220	0
Publicité/communication/animation	25 000	14 069	-10 931
Voyages et déplacements/missions et réceptions	4 000	2 282	-1 718
Gardiennage	0	0	0
Frais et commissions bancaires	1 250	773	-477
Affranchissements/téléphone/réseaux informatique	5 500	4 745	-755
Autres charges services extérieurs	900	663	-237
VALEUR AJOUTEE	648 115	669 469	21 354
63 impôts et taxes	67 639	66 176	-1 463
Charges fiscales assises sur salaires	8 392	4 913	-3 479
CET	40 000	42 895	2 895
Autres impôts et taxes	19 247	18 368	-879
64 charges de personnel (hors charges fiscales)	301 707	226 414	-75 294
Salaires	205 359	156 304	-49 055
Charges sociales	96 348	70 110	-26 239
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	278 768	376 879	98 111
65 charges diverses de gestion	220 000	220 000	0
Redevances d'occupation du domaine public partie fixe	220 000	220 000	0
Autres charges diverses de gestion			0
68 dotations s/ amort et provisions	44 390	68 577	24 187
Dotations aux amortissements des biens	19 713	3 934	-15 778
Dotations amortissements de caducité/biens de retour	10 858	50 823	39 965
Dotations aux prov.pour risques et charges			0
Dotations aux prov pour ger	13 820	13 820	0
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	946 236	805 564	-140 671
RESULTAT D'EXPLOITATION	14 378	88 302	73 924
Charges financières sur emprunts	3 063	0	-3 063
Autres charges financières		0	0
Produits Financiers		128	128
RESULTAT FINANCIER	-3 063	128	3 191
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	11 315	88 430	77 115
RESULTAT DES ELEMENTS EXCEPTIONNELS		-574	-574
RESULTAT NET COMPTABLE	11 315	87 856	76 541

1 - a - Compte d'exploitation - RECAPITULATIF contrat

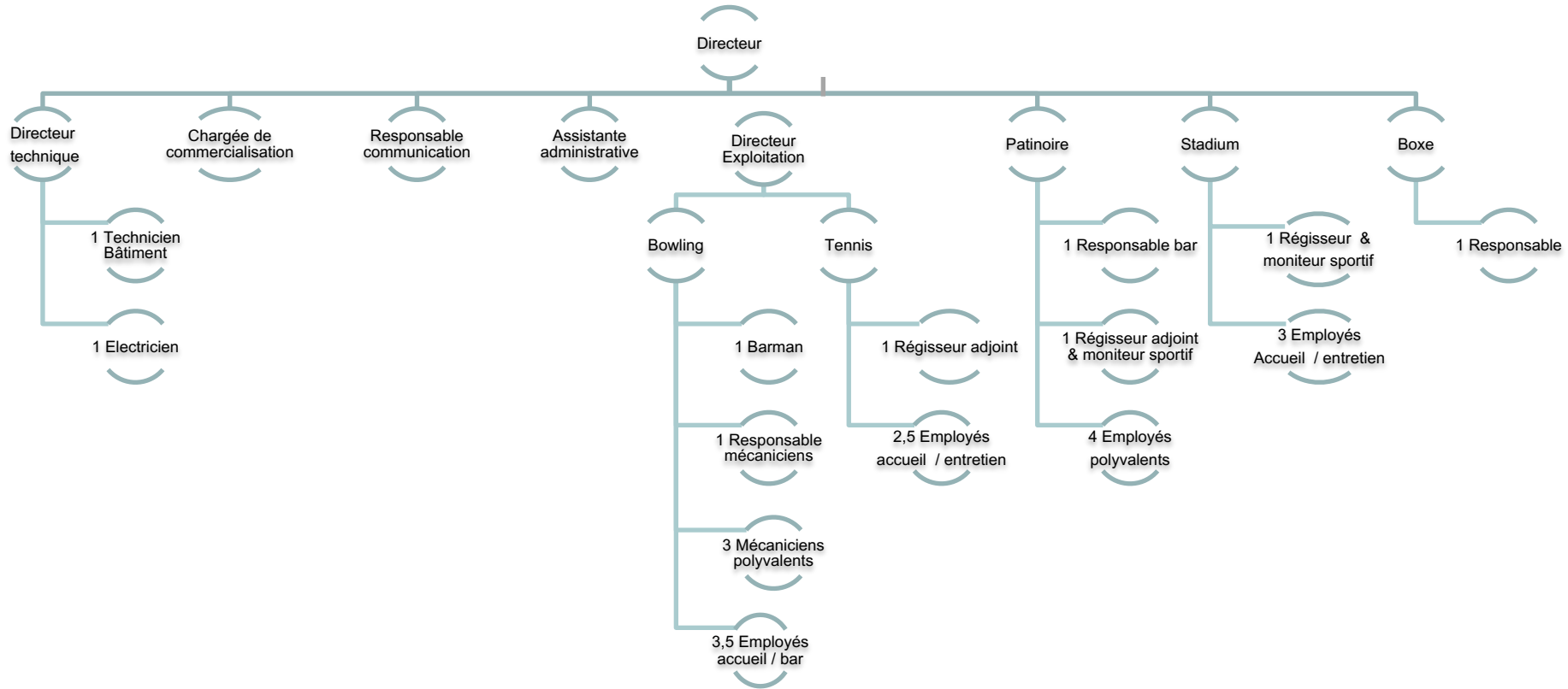
Désignation	DSP	Réel 2018	Ecart/DSP
PRODUITS			
RECETTES D'EXPLOITATION			
<i>Activités sportives</i>			
<i>Billetterie</i>	938 280	1 110 271	171 991
<i>Locations Club</i>	65 840	94 431	28 591
<i>Locations Matériel</i>	20 067	27 474	7 408
<i>Scolaire</i>	29 113	50 759	21 647
<i>Centre de Loisir</i>	50 842	46 231	-4 611
<i>Anniversaires</i>	18 806	24 810	6 004
<i>Prestations /activités</i>	938	1 022	84
<i>Bar restauration</i>	252 500	350 677	98 177
<i>Autres</i>	78 333	22 415	-55 918
<i>Autres</i>	10 342	0	-10 342
<i>Manifestions sportives</i>			0
<i>Location de salle manifestations sportives</i>	52 337	44 567	-7 770
<i>Prestations sur manifestations sportives</i>	79 450	42 483	-36 967
<i>Bar restauration sur manifestations</i>	124 550	158 241	33 691
<i>Merchandising</i>	0	0	0
<i>Loges</i>	28 750	22 900	-5 850
<i>Location boutique + bureau</i>	8 000	0	-8 000
<i>Location écran centrale</i>	12 500	12 500	0
<i>Autres produits d'exploitation</i>		0	0
<i>Produits Partenariat</i>	63 000	50 715	-12 285
<i>Recettes boutique</i>	13 200	14 691	1 491
<i>Autres (à détailler)</i>	40 000	44 781	4 781
<i>Recettes annexes</i>			0
<i>Location de salle sur recettes annexes</i>	89 100	62 053	-27 047
<i>Prestations sur recettes annexes</i>	91 500	74 421	-17 079
<i>Bar restauration sur pretations annexes</i>	19 250	5 201	-14 049
Sous Total chiffre d'affaires	2 086 697	2 260 644	173 948
<i>Reprise sur provisions</i>	0	0	0
<i>Transfert de charges</i>	0	15 969	15 969
<i>Subventions</i>	0	0	0
<i>Autres produits</i>	0	908	908
Sous Total Autres	0	16 876	16 876
Participation de la Ville pour contraintes de service public + fonctionnement	1 601 399	1 601 399	0
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	3 688 096	3 878 920	190 824
CHARGES	1 559 840	1 422 393	-137 447
60 achats	569 005	616 926	47 921
Carburants et lubrifiants	5 900	5 123	-777
Pièces de rechanges, fournitures d'entretien	39 500	48 009	8 509
Fluides: Electricité+Gaz+Eau+Fuel	329 200	310 311	-18 889
Petit outillage	14 250	14 435	185
Billetterie	0	0	0
Achats pour boutique	6 600	8 634	2 034
Achat pour bar/restauration	138 705	182 198	43 493
Autres achats	34 850	48 216	13 366
61 services extérieurs	591 844	455 570	-136 274
Locations	11 113	9 102	-2 010
Sous-traitance	155 498	120 324	-35 174
Charges sur manifestations sportives	61 250	14 042	-47 208
Prestations de contrôles et sécurité sur manifestations sportives	58 374	25 210	-33 164
Charges sur recettes annexes	40 500	27 387	-13 113
Prestations de contrôles et sécurité sur recettes annexes	43 550	22 050	-21 500
Entretien réparations matériel	48 415	45 691	-2 724
Entretien réparations bâtiment	27 110	48 518	21 408

1 - a - Compte d'exploitation - RECAPITULATIF contrat

Désignation	DSP	Réel 2018	Ecart/DSP
Maintenance	94 885	94 724	-161
Assurances dommages aux biens	36 500	35 621	-879
Assurance Indemnisation des tiers	4 300	3 250	-1 050
Assurance matériel roulant (camion, surfaceuses, autolaveuses, fenwick...)	6 000	5 928	-72
Documentation	550	1 056	506
Autres services extérieurs	3 800	2 667	-1 133
62 autres services extérieurs	398 991	349 897	-49 094
Personnel intérimaire hors manifestations sportives	13 014	10 015	-2 999
Personnel intérimaire sur manifestations sportives	39 950	20 276	-19 674
Personnel intérimaire sur recettes annexes	38 058	2 946	-35 112
Personnel mis à disposition	0	0	0
Honoraires	25 000	42 488	17 488
Frais de siège (assistance technique et administrative)	119 863	119 863	0
Publicité/communication/animation	63 200	41 707	-21 493
Voyages et déplacements/missions et réceptions	16 175	9 017	-7 158
Gardiennage	42 500	64 581	22 081
Frais et commissions bancaires	8 800	10 337	1 537
Affranchissements/téléphone/réseaux informatique	25 400	21 144	-4 256
Autres charges services extérieurs	7 031	7 522	491
VALEUR AJOUTEE	2 128 255	2 456 527	328 272
63 impôts et taxes	137 981	130 947	-7 035
Charges fiscales assises sur salaires	39 660	27 755	-11 905
CET	55 000	58 980	3 980
Autres impôts et taxes	43 321	44 211	890
64 charges de personnel (hors charges fiscales)	1 421 957	1 278 362	-143 595
Salaires	969 468	888 810	-80 658
Charges sociales	452 488	389 552	-62 937
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	568 318	1 047 218	478 901
65 charges diverses de gestion	354 000	354 000	0
Redevances d'occupation du domaine public partie fixe	354 000	354 000	0
Autres charges diverses de gestion	0	0	0
68 dotations s/ amort et provisions	148 850	200 683	51 833
Dotations aux amortissements des biens	78 797,49	77 706	-1 091
Dotations amortissements de caducité/biens de retour	25 332,50	61 756	36 424
Dotations aux prov.pour risques et charges	0	16 500	16 500
Dotations aux prov pour ger	44 720	44 720	0
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	3 622 628	3 386 384	-236 244
RESULTAT D'EXPLOITATION	65 468	492 536	427 068
Charges financières sur emprunts	9 915	0	-9 915
Autres charges financières	0	0	0
Produits Financiers	0	511	511
RESULTAT FINANCIER	-9 915	511	10 426
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	55 553	493 047	437 495
RESULTAT DES ELEMENTS EXCEPTIONNELS		-2 481	-2 481
RESULTAT NET COMPTABLE	55 553	490 566	435 014
Redevance annuelle variable versée par le délégataire	0	210 834	210 834
Régularisation 2017		-616	-616
Part au-delà de l'EBE prévisionnel : 30% entre 30,000 et 70,000 € / 40% sur la part entre 70,000 et 120,000 euros et 50% au-delà de 120,000 €	0	12 000	12 000
	0	20 000	20 000
	0	179 450	179 450
RESULTAT NET COMPTABLE AVANT IMPOT ET APRES REDEVANCE VARIABLE	55 553	279 732	224 179

Au 31/12/2018

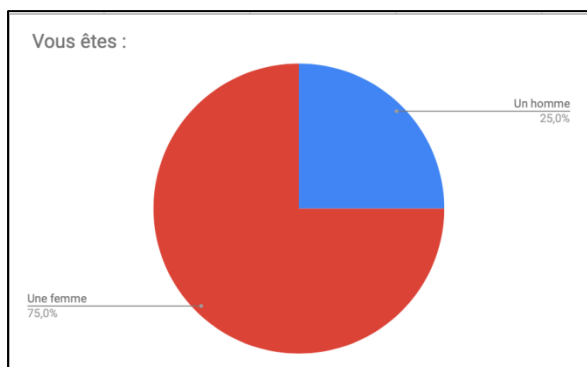
ORGANIGRAMME AXEL VEGA



Questionnaire de satisfaction

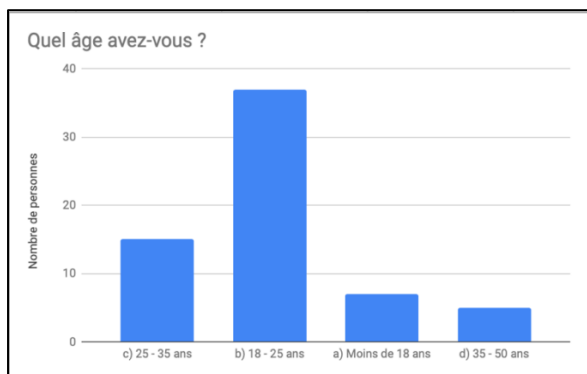
Patinoire Mériadeck – 2018

Voici les résultats obtenus sur notre enquête de satisfaction concernant l'année 2018 à la Patinoire Mériadeck. Au total, une soixantaine de personnes y ont répondu, ce qui représente un échantillon plus faible que l'année dernière, mais on note que le bilan est plus positif.

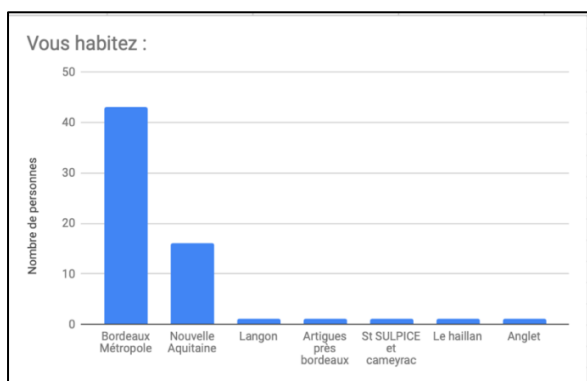


Les personnes ayant répondu au questionnaire sont majoritairement des femmes à 75 % contre seulement 25% d'hommes.

Ce pourcentage n'est pas le reflet global de notre clientèle car les femmes répondent beaucoup plus facilement aux questionnaires que les hommes.



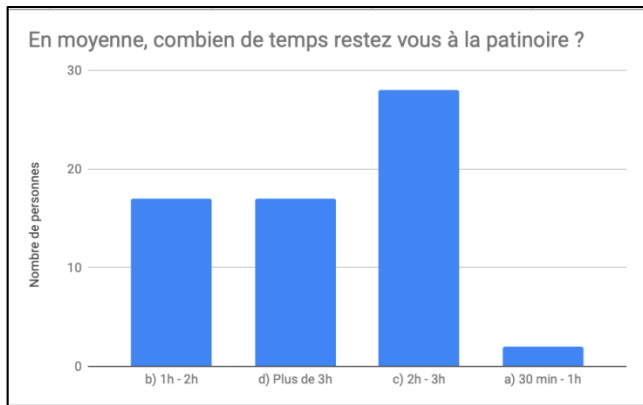
Selon les résultats, notre public est jeune : entre 18 et 25 ans. Cependant, là encore le résultat n'est pas vraiment significatif car il représente avant tout la population active sur Facebook.



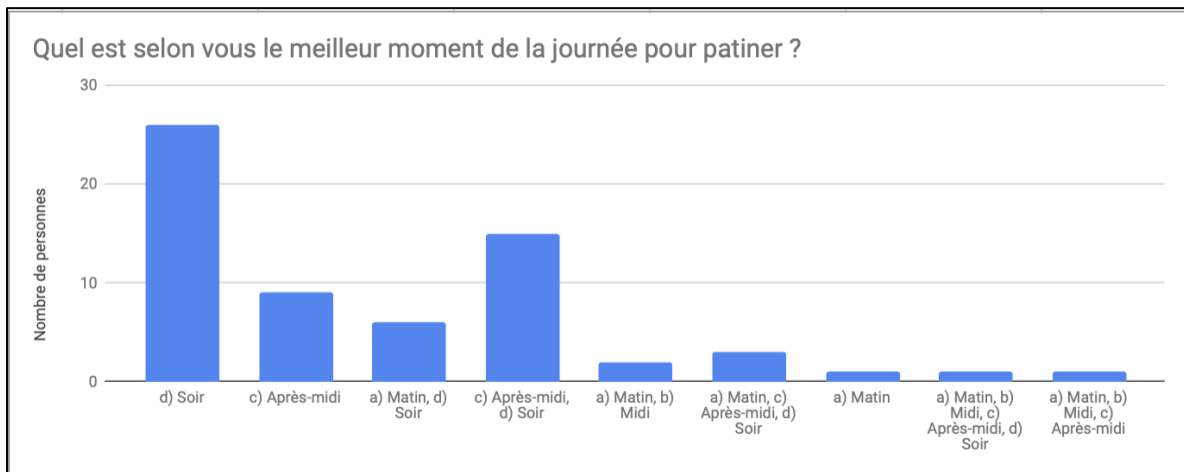
Plus de la moitié de nos visiteurs vivent dans Bordeaux Métropole et le reste en Nouvelle Aquitaine. Cela montre les limites de notre zone de chalandise (Bordeaux + 30 km autour)



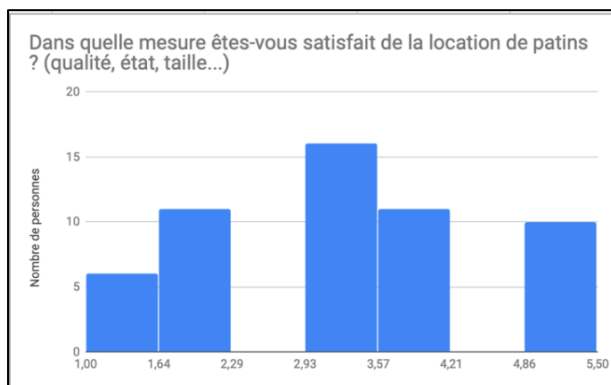
Concernant la fréquentation du site, 61% des personnes interrogées viennent plusieurs fois par an, 20% plusieurs fois par semaine et 19% plusieurs fois par mois.



En moyenne les visiteurs restent entre 1h et 3h à la patinoire, voire plus de 3h. Ils sont très peu à rester moins d'une heure.

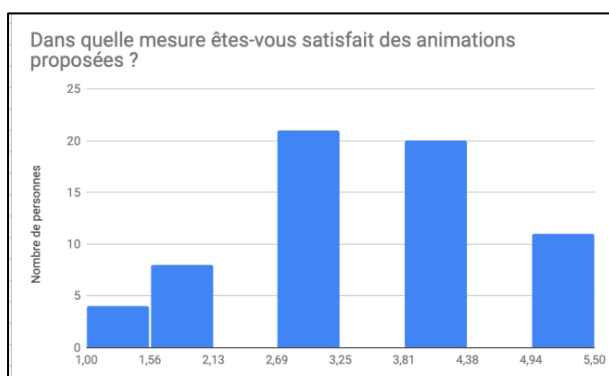


Selon les données ci-dessus, le public préfère nettement plus venir sur les séances de patinage de l'après-midi et du soir, plutôt que le matin.



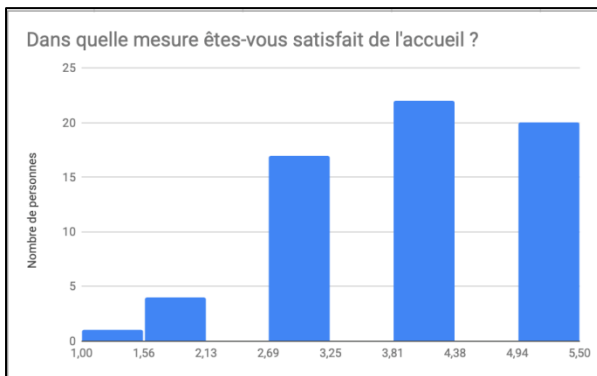
Les avis sur les patins sont mitigés comme on peut le voir sur le graphique ci-contre, voici quelques commentaires laissés à ce sujet :

- « Trop ancien, les patins sont mal affûtés »
- « Patins assez abimés, lacets pleins de nœuds »
- « L'affûtage est insuffisant donc je ne loue plus »
- « Pas toujours en bon état »



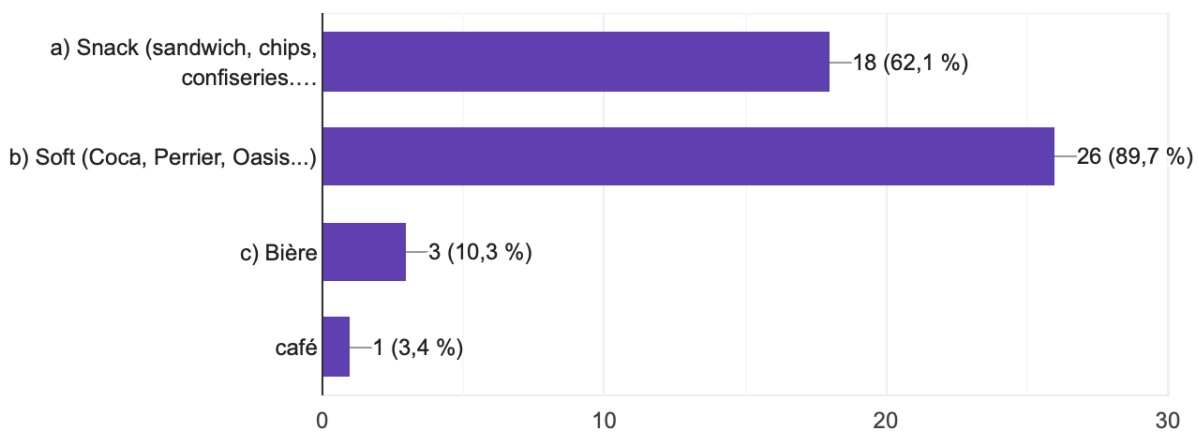
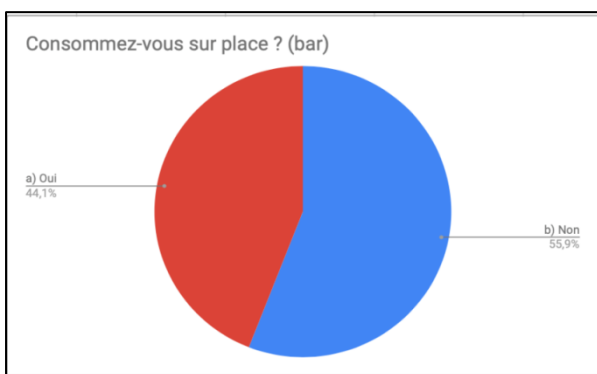
La clientèle est plutôt satisfaite des animations proposées lors des séances de patinage, néanmoins certains regrettent qu'il n'y ait qu'une séance famille par semaine. Ci-dessous, quelques commentaires plus détaillés :

- « Plus de soirée kart (de préférence le samedi) »
- « Des séances famille autres que le dimanche »
- « Plus de séances pour les enfants avec les chaises »
- « Plus de créneaux famille »



La qualité de l'accueil s'est nettement améliorée comparé à l'année dernière où nous avons reçu beaucoup de commentaires négatifs. Voici un aperçu des messages obtenus :

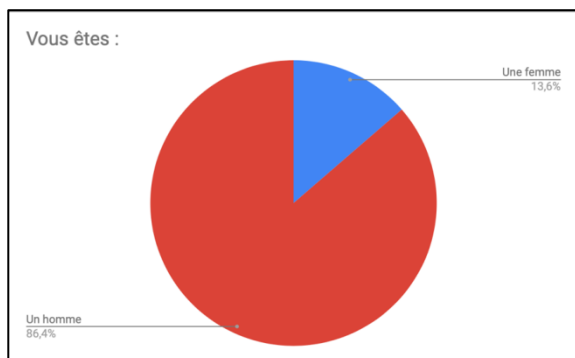
- « Super accueil ! Personnel au top ! »
- « Toujours un bon accueil »
- « La patinoire ouvre très souvent en retard. »
- « Vigile peu aimable »



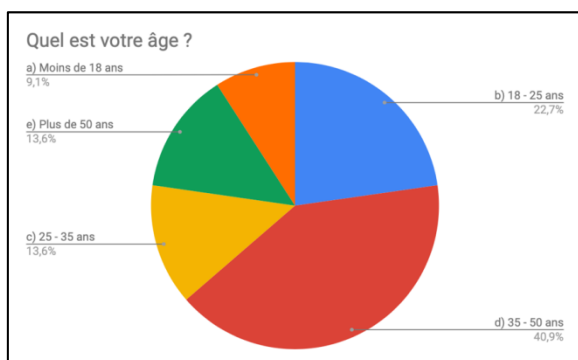
44% des visiteurs achètent des produits au bar, principalement du snacking et des boissons (softs). Les 56% qui ne consomment pas sur place indiquent que c'est par manque de budget.

Stadium Vélodrome de Bordeaux Lac – 2018

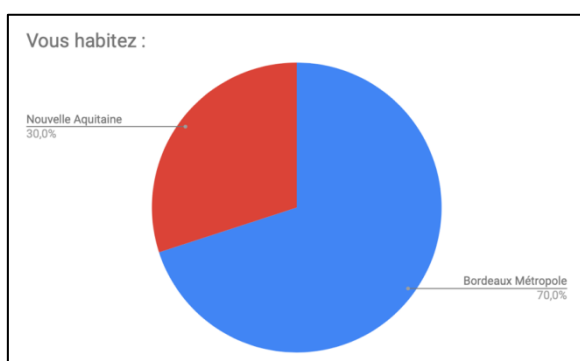
Une vingtaine de personnes ont participé à l'enquête de satisfaction dédiée au Stadium Vélodrome de Bordeaux Lac sur l'année 2018. Voici les résultats obtenus pour chaque question sous forme de graphiques.



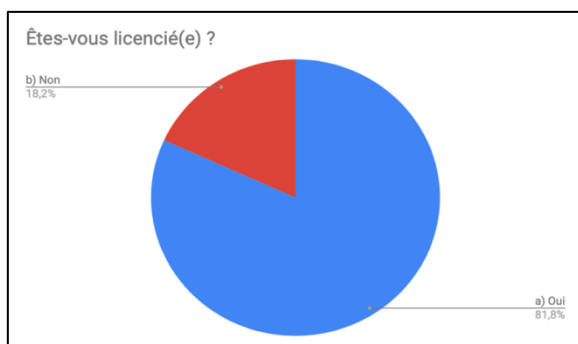
La clientèle du Stadium Vélodrome est très masculine comme on peut le voir sur le graphique ci-contre. En effet, plus de 85% des personnes interrogées sont des hommes.



Selon les résultats, le cyclisme sur piste attire tous les âges, mais plus particulièrement les 35-50 ans qui représentent 40% de l'échantillon.



Les personnes ayant répondu au questionnaire habitent toutes en Nouvelle Aquitaine, dont 70% à Bordeaux.



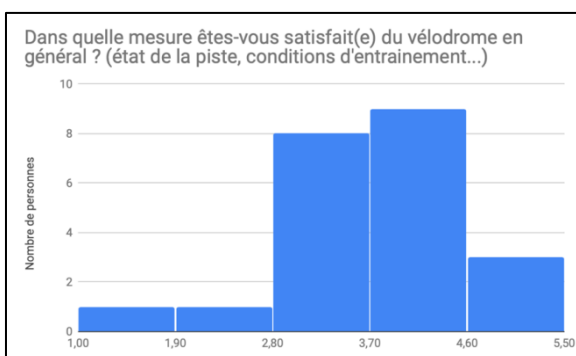
Comme nous pouvons le constater 80% de la clientèle est licenciée, ce sont donc en majorité des habitués du Stadium Vélodrome.



Concernant la fréquentation, 41% des participants viennent au vélodrome plusieurs fois par semaine, 32% plusieurs fois par mois, et les 27% restant ne viennent que quelques fois par an.

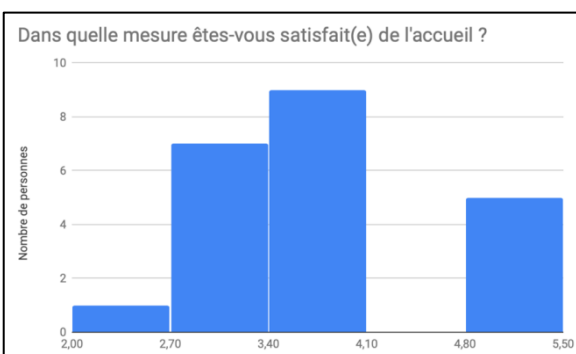


Plus de 80% des personnes qui fréquentent le vélodrome ne planifient pas leur venue en fonction des heures pleines et creuses.



Globalement notre clientèle apprécie et est satisfaite du vélodrome. Cependant, presque tous les participants ont laissé un commentaire en réclamant davantage de chauffage.

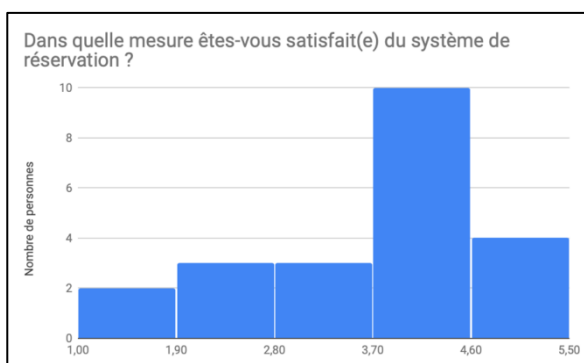
En effet, chaque année le problème de température au sein de l'établissement pose problème (en hiver).



Les avis sur l'accueil sont assez partagés comme le démontre le graphique ci-contre.

Voici quelques commentaires à ce sujet :

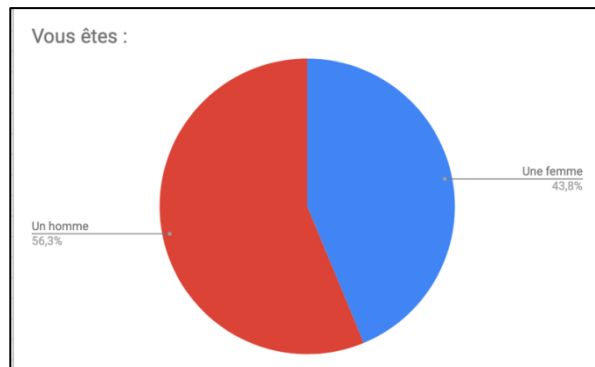
- « Pas très souriants »
- « Barrière longtemps fermée »
- « Pas grand monde pour l'accueil »
- « Personnel disponible et répondant aux besoins »



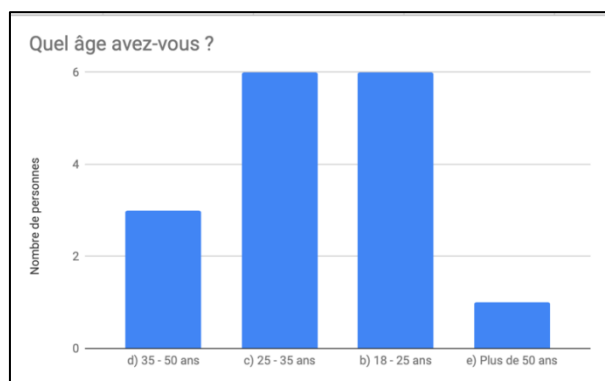
Le système de réservation convient moyennement à notre clientèle qui réclame des réservations en ligne, ce qui serait plus « simple et rapide ».

Bowling Bordeaux Mériadeck

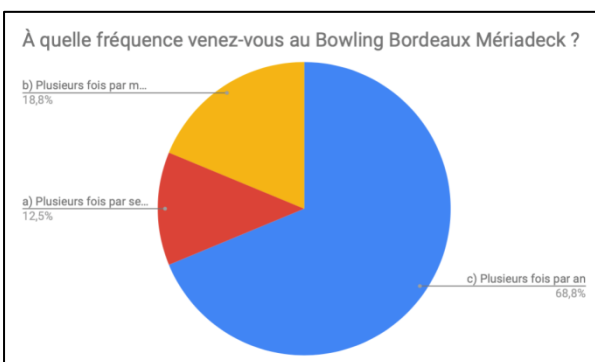
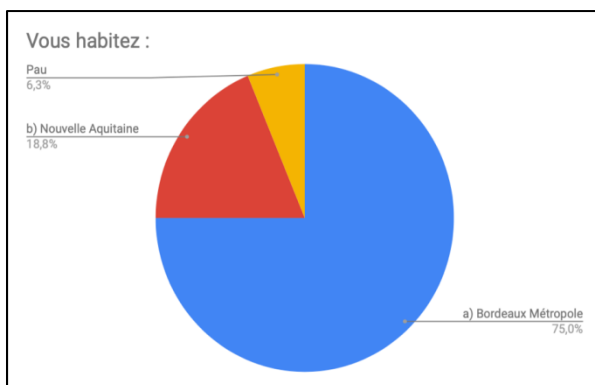
Une cinquantaine de personnes ont répondu au questionnaire de satisfaction concernant l'année 2018 au Bowling Bordeaux Mériadeck. Comme l'année dernière les résultats obtenus sont positifs tant au niveau de l'établissement que du personnel.



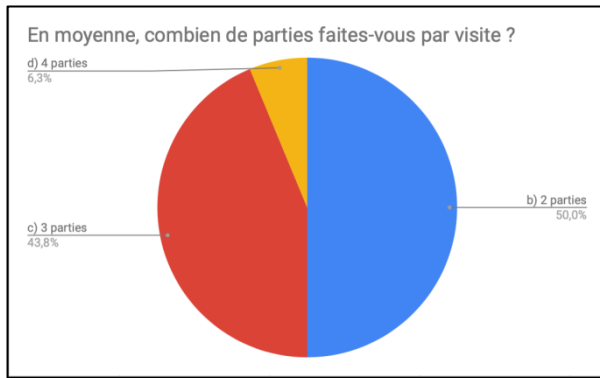
Comme on peut le constater sur le graphique ci-contre la clientèle du bowling est relativement mixte. En effet, parmi les personnes ayant répondu au questionnaire 56% sont des hommes et 44% des femmes.



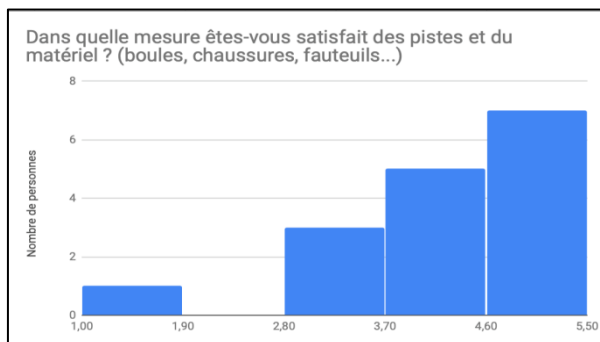
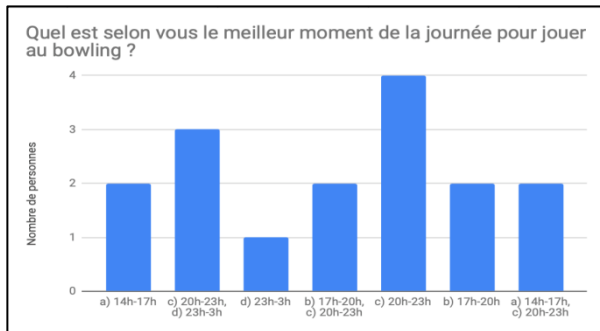
En moyenne, le public présent au Bowling Bordeaux Mériadeck a entre 18 ans et 35 ans. Cette activité attire donc principalement les étudiants et les jeunes actifs.



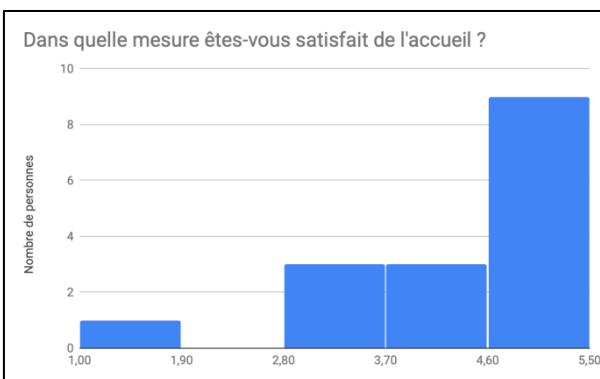
Environ 70% des visiteurs viennent plusieurs fois par an, 18% plusieurs fois par mois et les 12% restant plusieurs fois par semaine.



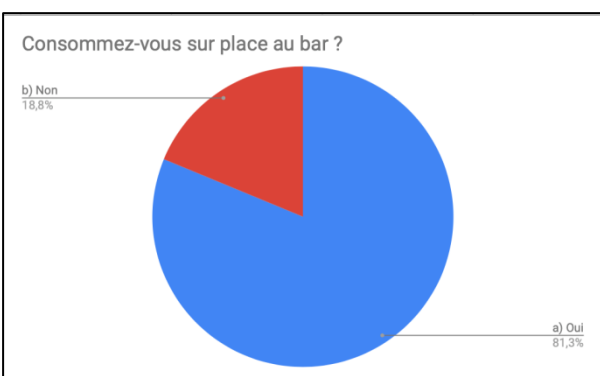
La moitié de la clientèle du bowling fait généralement 2 ou 3 parties. Ils sont très peu à jouer 4 parties ou plus.



Globalement les clients sont plutôt satisfaits du matériel et des pistes de bowling. Cependant, certains trouvent le mobilier trop ancien.

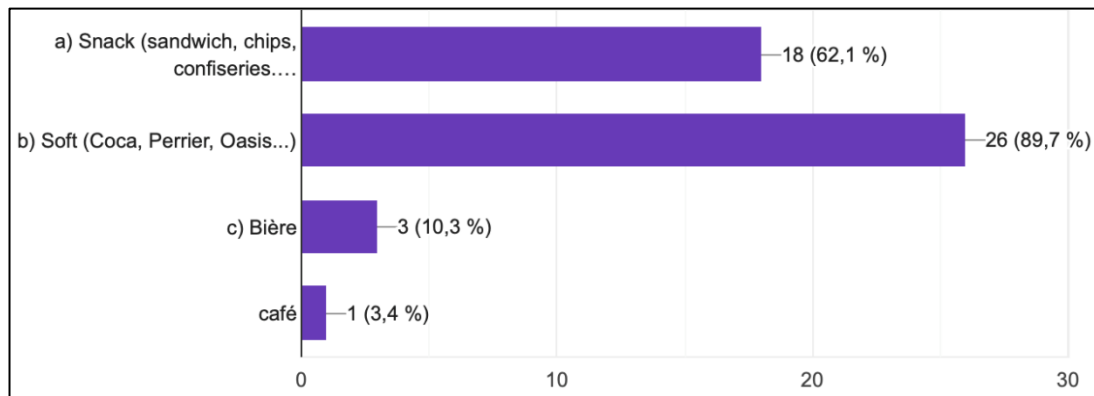


Les avis au sujet de l'accueil sont partagés mais cela reste assez positif. Voici quelques commentaires :
 « Rien à dire »
 « Toujours très accueillant »
 « N'y aurait-il pas un très gros souci de téléphone depuis quelques mois, ainsi que d'égouts (odeurs nauséabondes parfois) je plains le personnel »



Selon le graphique ci-contre plus de 80% de la clientèle consomme sur place au bar.

Si oui, quels types de produits ?



L'ambiance au bar est très bonne, les commentaires à ce sujet sont unanimes :

« Sympa »

« Très sympa »

« Toute l'équipe est au top et aux petits soins. Depuis quelques années cocktails excellents ! »

« Accueil chaleureux, souriant et commerçant »

ETATS FINANCIERS

SNC SOCIETE BORDELAISE DE SPORTS ET

95 COURS DU MARECHAL JUIN
33000 BORDEAUX
APE : 9004Z-
Siret : 41374835100025



CABINET VJ EXPERTISE

*Société d'Expertise Comptable
inscrite au tableau de l'ordre de PARIS
1 Rue Troyon
75017 Paris*

Tél. 01.83.81.71.59

Courriel. Vjourno@vj-expertise.com

1524

Sommaire

1. Etats de synthèse des comptes	1
Attestation d'Expert Comptable	3
Bilan actif	4
Bilan passif	5
Compte de résultat	6
COMPTE DE RESULTAT (suite)	7
2. Liasse fiscale	9

ETATS FINANCIERS

2018

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etats de synthèse des comptes

Attestation d'Expert Comptable

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 16/03/2018, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SNC SOCIETE BORDELAISE DE SPORTS ET relatifs à la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 5 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	1 490 924
Chiffre d'affaires	2 260 644
Résultat net comptable (Bénéfice)	279 731

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à PARIS
Le 26/04/2019

JOURNO VANESSA
EXPERT COMPTABLE

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2018	Net 31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	17 981	10 400	7 581	
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	238 344	77 222	161 121	22 311
Autres immobilisations corporelles	379 729	168 302	211 427	49 439
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	636 054	255 925	380 129	71 750
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	28 832		28 832	31 615
Avances et acomptes versés sur commandes				81 960
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	233 023	51 448	181 575	212 172
Autres créances	769 529		769 529	1 464 417
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	123 416		123 416	95 139
Charges constatées d'avance (3)	7 444		7 444	3 995
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 162 243	51 448	1 110 795	1 889 299
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 798 297	307 373	1 490 924	1 961 049
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2018	31/12/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	7 623	7 623
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	279 731	361 104
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	287 354	368 727
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	81 144	30 521
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	81 144	30 521
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	157	113
Emprunts et dettes financières diverses (3)	74 941	1 361
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	808	20 725
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	428 735	795 494
Dettes fiscales et sociales	394 985	428 609
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	212 112	300 678
Produits constatés d'avance (1)	10 689	14 822
TOTAL DETTES	1 122 426	1 561 801
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 490 924	1 961 049
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 121 618	1 541 076
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	157	113
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2018	31/12/2017
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	546 880		546 880	701 235
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	1 713 765		1 713 765	2 749 097
Chiffre d'affaires net	2 260 644		2 260 644	3 450 332
Production stockée				
Production immobilisée				16 889
Subventions d'exploitation			1 601 399	898 342
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			71 822	47 382
Autres produits			908	462
Total produits d'exploitation (I)			3 934 773	4 413 407
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			188 049	233 724
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock			2 784	-3 341
Autres achats et charges externes (a)			1 263 344	1 893 636
Impôts, taxes et versements assimilés			142 932	156 167
Salaires et traitements			892 461	983 701
Charges sociales			361 438	398 799
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			77 706	46 583
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			16 500	30 453
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			44 720	22 960
Autres charges			578 423	298 422
Total charges d'exploitation (II)			3 568 356	4 061 104
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			366 417	352 303
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			511	1 231
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			511	1 231
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)				
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			511	1 231
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			366 928	353 534

COMPTE DE RESULTAT (suite)

	31/12/2018	31/12/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	208	9 492
Total produits exceptionnels (VII)	208	9 492
Sur opérations de gestion	25 649	1 922
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	61 756	
Total charges exceptionnelles (VIII)	87 405	1 922
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-87 197	7 570
Total des produits (I+III+V+VII)	3 935 493	4 424 130
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 655 762	4 063 026
BENEFICE OU PERTE	279 731	361 104

ETATS FINANCIERS

2018

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Liasse fiscale

Formulaire obligatoire
(art. 53 A ou 302 septies A bis
du Code Général des Impôts)



IMPÔT SUR LE REVENU

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01/01/2018	et clos le	31/12/2018	Régime simplifié d'imposition	
Option pour la comptabilité super-simplifiée		TVA		Régime Réel normal	X
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime)					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de l'exploitant : SNC SOCIETE BORDELAISE DE SPORTS ET LOISIRS

Adresse du domicile de l'exploitant :

Adresse de la direction de l'entreprise : 95 COURS DU MARECHAL JUIN
33000 BORDEAUX

Ancienne adresse en cas de changement :

SIRET : 4 1 3 7 4 8 3 5 1 0 0 0 2 5

B DIVERS

Activités exercées : Gestion de salles de spectacles

Personne inscrite au répertoire des métiers (cochez la case)

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

	Col. 1	Col. 2
1 Résultat fiscal Bénéfice col. 1, Déficit col. 2 (report XN ou XO du 2058 A ou 370 ou 372 du 2033 B)	283 823	0
2 Revenus de valeurs et capitaux mobiliers (compris dans les résultats ci-dessus)		
– Revenus exonérés de l'impôt sur le revenu		
à déduire : quote-part des frais et charges correspondants ❶		
revenus nets exonérés (a – b)		
– Revenus soumis à l'impôt sur le revenu ❷		
Total c + d		
3 Total	283 823	
4 Bénéfice imposable (col. 1 – col. 2) ou Déficit déductible (col. 2 – col. 1) ❸	283 823	

4bis **Revenus compris dans le bénéfice imposable mais exclus de l'assiette de l'acompte du prélèvement à la source (art.204G du CGI)**

– Quote-part de subventions d'équipement, d'indemnités d'assurance compensant la perte d'un élément de l'actif immobilisé et des plus-values à court terme définies à l'article 39 duodecies. e

– Moins-values à court terme définies à l'article 39 duodecies. f

5 **Plus-values**

taxées selon les règles prévues pour les particuliers ❹

à long terme différée de 2 ans (art. 39 quindecies I-1 du CGI) ❹

à court terme et à long terme exonérées ❺

à long terme imposables au taux de 12,8 % ❹

dont plus-values à long terme exonérées (art. 151 septies A du CGI) ❻

6 **Exonérations et Abattements**

Entreprise nouvelle art. 44 sexies ZRR art. 44 quindecies Autres dispositifs ❸

ZFU art. 44 octies et 44 octies A Zone franche d'activités (art.44 quaterdecies) Jeunes entreprises (JEI) Zone de restructuration de défense (art.44 terdecies)

Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif (art. 244 quater W) Bassins urbains à dynamiser (BUD) (art.44 sexdecies)

Exonération ou abattement pratiqué ❷ sur les plus-values à long terme imposables au taux de 12,8 %

sur le bénéfice

7 **BIC non professionnels (2031Bis) ❹** a - BÉNÉFICE b - DÉFICIT c - PLUS-VALUE

8 **Régime des sociétés de personnes ❽**

Cadre réservé aux sociétés de personnes dont les associés sont des personnes morales soumises à l'impôt sur le revenu et d'autres à l'impôt sur les sociétés.

Résultat fiscal issu du mode de calcul de l'impôt sur les sociétés

9 **Comptabilité informatisée** L'entreprise dispose t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé : Cegid Expert Comptabilité

ATTENTION : toutes les entreprises soumises à un régime réel d'imposition en matière de résultats ont l'obligation de déposer leur déclaration de résultats et ses annexes par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. La notice 2033-NOT-SD est accessible sur le site www.impots.gouv.fr

Visa : CGA Viseur conventionné

Nom, adresse, téléphone, Télécopie

– du comptable : SASU CABINET VJ EXPERTISE 1 rue Troyon 75017 PARIS Tél : 01.83.81.71.59

– du conseil : Tél : Télécopie :

– du CGA, de l'OMGA ou du viseur conventionné : Tél : Télécopie :

– N° d'agrément :

Désignation de l'entreprise : SNC SOCIETE BORDELAISE DE SPORTS ET LOISIRS
(À ne remplir que sur les exemplaires en continu)

et date de clôture de l'exercice :
31/12/2018

D RÉPARTITION DES BÉNÉFICES ET DES DÉFICITS DES SOCIÉTÉS (voir renvois page 4)

Ce cadre ne concerne que les sociétés en nom collectif et assimilées, les sociétés en commandite simple, les sociétés en participation et les sociétés créées de fait qui n'ont pas opté pour le régime fiscal des sociétés de capitaux, les sociétés à responsabilité limitée et les sociétés en commandite simple de caractère familial ayant opté pour le régime fiscal des sociétés de personnes, ainsi que les groupements d'intérêt économique et les sociétés de copropriétaires de navires (art. 48-1 et 48-2 ann. III au CGI).
(Si ce cadre est insuffisant, joindre à la présente déclaration un état du même modèle)

Identification, adresse, qualité (associé, associé-gérant, etc.) des associés, personnes physiques ou morales ❶	BIC «B» ou BIC non profes- sionnels «M» ❷	Quote-part du bénéfice ou du déficit ❸ à prendre en consi- dération pour le calcul de la base d'imposition à l'impôt sur le revenu ou, éventuelle- ment à l'impôt sur les sociétés 3	Quote-part des plus-values imposables au taux réduit 4
1			
SARL JARDYREX 3, AVENUE HOCHÉ 75008 PARIS	B	568	
SA S PASS 3, AVENUE HOCHÉ 75008 PARIS	B	283 255	

Sociétés en commandite simple ❹ montant des bénéfices distribués aux commanditaires au cours de l'année 0

E RELEVÉ DE CERTAINS FRAIS GÉNÉRAUX

Cette rubrique ne concerne que les entreprises individuelles ❶, elle doit être remplie lorsque ces frais excèdent, par exercice: 3 000 € pour les cadeaux ou 6 100 € pour les frais de réception

❶ Les autres entreprises doivent utiliser, le cas échéant, le relevé de frais généraux n° 2067.	Exercice
Montant des : { - Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises). - Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement.	

F DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS. (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

G CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les D.A.D.S. et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés , figurant sur la DADS 1 ou modèle 2460 de 2014, montant total des bases brutes fiscales inscrites dans la colonne 18A. Ils doivent être, le cas échéant, majorés des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées dans la colonne 20 C au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.	
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages	
	Montant des prélèvements financiers effectués à titre personnel au cours de l'exercice (*)	
	Montant des apports en capital ou des versements en compte courant faits au cours de l'exercice (*)	
	(*) A remplir par les entreprises passibles de l'impôt sur le revenu et dispensées de bilan.	

Cette rubrique concerne les entreprises qui optent pour le régime simplifié d'imposition et qui entendent se placer sous le régime d'exonération des plus-values. En exerçant pour la première fois l'option pour le régime simplifié, elles peuvent déterminer, en franchise d'impôt, les plus-values acquises à la date de prise d'effet de cette option pour les éléments non amortissables de leur actif immobilisé. Dans cette hypothèse, il conviendra de joindre à la déclaration 2031-SD une note rédigée sur papier libre portant indication détaillée de la nature et de la valeur des éléments non amortissables réévalués et de la méthode de réévaluation.

PLUS-VALUES ACQUISES EN FRANCHISE D'IMPÔT

Nature des immobilisations non amortissables	Valeur réévaluée	Prix d'acquisition	Plus-value ❹

❹ Il convient de reporter chaque année le montant de la plus-value acquise en franchise d'impôt

H BIC NON PROFESSIONNELS

	Bénéfice	Déficit	Plus-value
Locations meublées non professionnelles ou membres non professionnels de copro- priétés de cheval de course ou d'étafon			
Autres BIC non professionnels			
Résultat avant imputation des déficits anté- rieurs	1539 à reporter case 7a	à reporter case 7b	à reporter case 7c

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SNC SOCIETE BORDELAISE DE SPORTS ET LOISIRS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12					
Adresse de l'entreprise : 95 COURS DU MARECHAL JUIN 33000 BORDEAUX		Durée de l'exercice précédent* 12					
Numéro SIRET* 4 1 3 7 4 8 3 5 1 0 0 0 2 5			Néant <input type="checkbox"/> *				
			Exercice N clos le, 31/12/2018				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	10 400	7 580	
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	77 222	161 121	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	168 302	211 427	
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV			
		Créances rattachées à des participations	BB	BC			
		Autres titres immobilisés	BD	BE			
		Prêts	BF	BG			
		Autres immobilisations financières*	BH	BI			
TOTAL (II)		BJ	BK	636 053	255 925	380 128	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU	28 831	28 831	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	233 022	51 447	181 575
		Autres créances (3)	BZ	CA	769 529		769 529
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE			
	Disponibilités	CF	CG	123 416		123 416	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	7 443		7 443	
	TOTAL (III)	CJ	CK	1 162 242	51 447	1 110 795	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1A	1 798 296	307 372	1 490 924	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	1340	(3) Part à plus d'un an	CR		
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SNC SOCIETE BORDELAISE DE SPORTS ET LOISIRS		Néant <input type="checkbox"/> *
				Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 7 623)	DA	7 623	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	279 731	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	287 354	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ	81 144	
	TOTAL (III)	DR	81 144	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	156	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	74 940	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	807	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	428 734	
	Dettes fiscales et sociales	DY	394 985	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	212 112	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	10 689	
	TOTAL (IV)	EC	1 122 425	
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 490 924	
RENOVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 121 618	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	156		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

		Désignation de l'entreprise : SNC SOCIETE BORDELAISE DE SPORTS ET LOISIRS				Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	546 879	FB		FC	546 879	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	1 713 764	FH		FI	1 713 764	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	2 260 644	FK		FL	2 260 644	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	1 601 399	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	71 822	
	Autres produits (1) (11)					FQ	907	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	3 934 773
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	188 049	
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	2 783	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	1 263 344	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	142 931	
	Salaires et traitements*					FY	892 461	
	Charges sociales (10)					FZ	361 437	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	77 706
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	16 500
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	44 720	
	Autres charges (12)					GE	578 422	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	3 568 356	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	366 416	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH	(III)	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI	(IV)	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	511	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	511	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	511	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	366 928	

Désignation de l'entreprise <u>SNC SOCIETE BORDELAISE DE SPORTS ET LOISIRS</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
			Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	208	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	208	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	25 649	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	61 756	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	87 405	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(87 197)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	3 935 492	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	3 655 761	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	279 731	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont {	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	15 968	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	577 313		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N			
			Charges exceptionnelles	
			Produits exceptionnels	
Pénalités, amendes fiscales et pénales	2 458			
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	23 191			
Autres provisions réglementées	61 756			
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion			208	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
			Charges antérieures	
			Produits antérieurs	
	1543			

CHARGES ET PRODUITS SUR EXERCICES ANTERIEURS

Cocher la case si vous souhaitez remplir le renvoi 8 avec les données saisies ci-dessous

Cocher la case si vous souhaitez l'affectation des charges et produits antérieurs par nature

Si la case est cochée, le montant de la colonne "A" sera ajouté à la rubrique de la liasse fiscale.

Si la case n'est pas cochée, les montants sont déjà intégrés dans la rubrique de la liasse fiscale.

Désignation	672 - 772 A	Montants débiteurs B	Montants créditeurs C	Total A + B - C
CHARGES				
Achats de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Sous-traitance				
Crédit-bail mobilier				
Crédit-bail immobilier				
Location, charges locatives				
Personnel extérieur				
Autres achats et charges externes				
Impôts et taxes				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Autres charges d'exploitation				
TOTAL				
Intérêts et charges assimilés				
Impôts sur les bénéfices				
PRODUITS				
Ventes de marchandises				
Production vendue				
<div style="display: flex; align-items: center;"> <div style="font-size: 2em; margin-right: 5px;">{</div> <div style="margin-right: 5px;">biens</div> </div>				
<div style="display: flex; align-items: center;"> <div style="font-size: 2em; margin-right: 5px;">}</div> <div>services</div> </div>				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Transferts de charges				
Autres produits d'exploitation				
TOTAL				
Produits financiers				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				

Les colonnes B et C ne sont à servir que pour les charges et produits non comptabilisés en 672 et 772

OPÉRATIONS EXCEPTIONNELLES

Cocher la case si vous souhaitez remplir le renvoi 7 avec les données saisies ci-dessous

Désignation	Montants
DETAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Pénalités sur marchés	
Pénalités, amendes fiscales et pénales	2 458
Dons, libéralités	
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice	
Subventions accordées	
Rappel d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	23 191
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	
Autres charges	
Amortissements des immobilisations	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	61 756
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
TOTAL	87 405
DETAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Dédits et pénalités perçus sur achats et sur ventes	
Libéralités perçues	
Rentrées sur créances amorties	
Subventions d'équilibre	
Dégrèvement d'impôts autres qu'impôts sur les bénéfices	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	208
Produits des cessions d'éléments d'actif	
Subventions d'investissement virées au résultat	
Autres produits	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
Transfert de charges	
TOTAL	208
1545	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SNC SOCIETE BORDELAISE DE SPORTS ET LOISIRS</u>										Néant <input type="checkbox"/> *	
CADRE A	IMMOBILISATIONS					Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations			
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I					CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II					KD	7 960	KE		KF	10 021
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels			Dont Composants	M3	58 028	KS	KT	KU	180 315
		Installations générales, agencements, aménagements divers *					119 731	KV	KW	KX	180 584
		Matériel de transport*					39 130	KY	KZ	LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique					25 118	LB	LC	LD	15 164
	Emballages récupérables et divers *						LE	LF	LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes					LK		LL		LM	
	TOTAL III					LN	242 008	LO		LP	376 063
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T
Autres participations					8U		8V		8W		
Autres titres immobilisés					1P		1R		1S		
Prêts et autres immobilisations financières					1T		1U		1V		
TOTAL IV					LQ		LR		LS		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	249 968	ØH		ØJ	386 084	
CADRE B	IMMOBILISATIONS					Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
						par virement de poste à poste 1				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I					IN		CØ		DØ	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II					IO		LV	17 981	LW	IX
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY	LZ
	Constructions	Sur sol propre				IQ		MA		MB	MC
		Sur sol d'autrui				IR		MD		ME	MF
		Inst. gales, agencts et am. des constructions				IS		MG		MH	MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ	238 343	MK	ML
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers				IU		MM	300 316	MN	MO
		Matériel de transport				IV		MP	39 130	MQ	MR
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW		MS	40 282	MT	MU
		Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW	MX
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA	NB
Avances et acomptes					NC		ND		NE	NF	
TOTAL III					IY		NG	618 072	NH	NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		ØU		M7	ØW
	Autres participations					IØ		ØX		ØY	ØZ
	Autres titres immobilisés					II		2B		2C	2D
	Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E		2F	2G
	TOTAL IV					I3		NJ	1546	NK	2H
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4		ØK		ØL	636 053	ØM

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Cegid Group

Désignation de l'entreprise <u>SNC SOCIETE BORDELAISE DE SPORTS ET LOISIRS</u>							Néant <input type="checkbox"/> *					
CADRE A												
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *												
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN			
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE 7 960		PF 2 440		PG		PH 10 400			
Terrains			PI		PJ		PK		PL			
Constructions			Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ	
			Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU	
Inst. générales, agencements, aménagements des constructions			PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ 35 717		QA 41 504		QB		QC 77 222			
Autres immobilisations corporelles			Inst. générales, agencements, aménagements divers		QD 90 047		QE 18 491		QF 108 538			
			Matériel de transport		QH 23 641		QI 9 782		QJ 33 423			
			Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL 20 852		QM 5 487		QN 26 340			
			Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS			
TOTAL III			QU 170 258		QV 75 264		QW		QX 245 524			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN 178 218		ØP 77 705		ØQ		ØR 255 925			
CADRE B												
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES												
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions		Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6				
		Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
		Ins. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1				
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immobilisations corporelles		Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6				
		Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4				
		Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
		Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL				NM				NO		
Total général (I+II+III+IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY	Total général non ventilé (NW-NY)			NZ		
CADRE C												
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler					1547		Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations							SP		SR			

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SNC SOCIETE BORDELAISE DE SPORTS ET LOISIRS</u>						Néant <input type="checkbox"/> *			
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4				
		3T	TA	TB	TC				
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *								
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI				
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6				
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM				
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR				
TOTAL I		3Z	TS	TT	TU				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D				
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H				
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M				
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S				
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W				
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	7 561			
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E				
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	61 756			
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	E0	EP	EQ	ER	11 826			
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U				
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	22 959			
TOTAL II		5Z	30 521	TV	73 582	TW	22 959	TX	81 144
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D			
		- corporelles	6E	6F	6G	6H			
		- titres mis en équivalence	02	03	04	05			
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X			
		- autres immobilisations financières (1) *	06	07	08	09			
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S				
	Sur comptes clients	6T	34 947	6U	16 500	6V	51 447	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
TOTAL III		7B	34 947	TY	16 500	TZ	UA	51 447	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	65 468	UB	90 082	UC	22 959	UD	132 591
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	61 220	UF	55 853			
		- financières	UG		UH				
		- exceptionnelles	UJ	61 756	UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.						10			

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT		UV		UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	61 724		61 724					
	Autres créances clients		UX	171 298		171 298					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée* UO))		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY	600		600					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	951		951					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	231 964		231 964				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP	105 494		105 494				
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	430 519		430 519					
	Charges constatées d'avance		VS	7 443		7 443					
TOTAUX			VT	1 009 995	VU	1 009 995	VV				
RENVois	(1)	Montant des – Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
		– Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	156		156					
	à plus d'1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	428 734		428 734						
Personnel et comptes rattachés		8C	134 869		134 869						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	136 343		136 343						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	46 126		46 126					
collectivités publiques	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	77 645		77 645					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	74 940		74 940						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	212 112		212 112						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	10 689		10 689						
TOTAUX			VY	1 121 618	VZ	1 121 618					
RENVois	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK								
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032											

Désignation de l'entreprise : <u>SNC SOCIETE BORDELAISE DE SPORTS ET LOISIRS</u>						Néant <input type="checkbox"/>		Exercice N, clos le : <u>31/12/2018</u>		
I. RÉINTÉGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)						WA		279 731		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE	XE			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		RB				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	4 092	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX	XW		4 092
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 212 bis) *		XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						XY			
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						I7			
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)				I8			
			- imposées au taux de 0 %				ZN			
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		- Plus-values nettes à court terme				WN			
				- Plus-values soumises au régime des fusions				WO		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						XR				
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW	WQ		
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y1				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3				
						TOTAL I		WR		283 823
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *						WT				
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)						WU				
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)				WV			
			- imposées au taux de 0 %				WH			
			- imposées au taux de 19%				WP			
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures				WW			
			- imputées sur les déficits antérieurs				XB			
Autres plus-values imposées au taux de 19 %						I6				
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						WZ				
Régime des sociétés mères et des filiales * (Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation				2A			XA			
Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.						ZY				
Majoration d'amortissement*						XD				
Mesures d'incitation	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)		K9	Entreprises nouvelles 44 sexies		L2	Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)		L5	XF
	Pôle de compétitivité hors CICE (44 undecies)		L6	Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA	
	Zone franche urbaine -TE (44 octies, octies A)		OV	Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)		1F	Zone franche d'activité (44 quaterdecies)		XC	
	Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)		PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)				PC		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						XS				
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle pour investissement		X9	Créance dégagee par le report en arriere de déficit		ZI	XG		
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y2				
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II		XH		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :						bénéfice (I moins II)		XI		283 823
						déficit (II moins I)				XJ
Déficit de l'exercice reporté en arriere (entreprises à l'IS)*						1551		ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*										XL
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						283 823		XN		XO

Désignation de l'entreprise <u>SNC SOCIETE BORDELAISE DE SPORTS ET LOISIRS</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4-K5)		K6	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice		ZT	86 524
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
Voir état annexe		8X	8Y
		8Z	9A
		9B	9C
Provisions pour dépréciation *			
		9D	9E
		9F	9G
		9H	9J
Charges à payer			
EFFORT CONSTRUCTION		9K	4 092 9L
		9M	9N
		9P	9R
		9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :		YN	4 092 YO
		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise <u>SNC SOCIETE BORDELAISE DE SPORTS ET LOISIRS</u>										Néant <input type="checkbox"/> *				
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			ØC						AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserve légale		ZB	
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			ØD							- Autres réserves		ZD	
	Prélèvements sur les réserves			ØE						Dividendes		ZE		
										Autres répartitions		ZF		
	TOTAL I			ØF						Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II		ZG		
RENSEIGNEMENTS DIVERS												Exercice N :		
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail			J7								YQ		
	- Engagements de crédit-bail immobilier										YR			
	- Effets portés à l'escompte et non échus										YS			
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance										YT	385 624		
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois			J8	14 923							XQ	28 951	
	- Personnel extérieur à l'entreprise										YU	43 100		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS	39 887		
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV			
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			ES	2 025							ST	765 780	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	1 263 344		
	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE										YW	58 980		
IMPÔTS ET TAXES	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers			ZS								9Z	83 951	
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052										YX	142 931		
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée										YY	519 085		
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ	384 009		
DIVERS	- Montant brut des salaires *										ØB	909 770		
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *										ØS			
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										ZK	%		
	- Numéro du centre de gestion agréé *			XP						- Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)		Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	0
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										RG			
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies										RH			
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA	Plus-values à 15%		JK	Plus-values à 0%		JL					
				Plus-values à 19%		JM	Imputations		JC					
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD	Plus-values à 15%		JN	Plus-values à 0%		JO					
				Plus-values à 19%		JP	Imputations		JF					
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale			JH	N° SIRET de la société mère du groupe		JJ							

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : <u>SNC SOCIETE BORDELAISE DE SPORTS ET LOISIRS</u>		Néant <input type="checkbox"/> *																				
Exercice ouvert le : <u>01/01/2018</u> et clos le : <u>31/12/2018</u>		Durée en nombre de mois <u>12</u>																				
DECLARATION DES EFFECTIFS																						
Effectifs moyens du personnel	YP	32																				
Dont apprentis	YF																					
Dont handicapés	YG																					
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL																					
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE																						
I Chiffre d'affaires de référence CVAE																						
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	2 260 644																				
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK																					
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL																					
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT																					
TOTAL 1		OX	2 260 644																			
II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																						
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	907																				
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE																					
Subventions d'exploitation reçues	OF	1 601 399																				
Variation positive des stocks	OD																					
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	7 924																				
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT																					
TOTAL 2		OM	1 610 230																			
III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																						
Achats	ON	188 049																				
Variation négative des stocks	OQ	2 783																				
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	1 234 392																				
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS	14 029																				
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ																					
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	578 422																				
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU																					
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9																					
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	OY																					
TOTAL 3		OJ	2 017 677																			
IV Valeur ajoutée produite																						
Calcul de la Valeur Ajoutée		TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3																				
		OG	1 853 197																			
V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises																						
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF).		SA	1 853 197																			
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE																						
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.																						
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	<input checked="" type="checkbox"/>																				
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	2 260 644																				
Effectifs au sens de la CVAE	EY	32																				
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	309 864 039																				
Période de référence	GY	0	1	/	0	1	/	2	0	1	8	GZ	3	1	/	1	2	/	2	0	1	8
Date de cessation	HR																					

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

* Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1 1 (1)

N° de dépôt

Néant *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2018

N° SIRET 4 1 3 7 4 8 3 5 1 0 0 0 2 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SNC SOCIETE BORDELAISE DE SPORTS ET LOISIRS

ADRESSE (voie) 95 COURS DU MARECHAL JUIN

CODE POSTAL 33000 VILLE BORDEAUX

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	500
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SA Dénomination S PASS

N° SIREN (si société établie en France) 315734202 % de détention 99.80 Nb de parts ou actions 499

Adresse : N° 3 Voie AVENUE HOCHÉ

Code Postal 75008 Commune PARIS Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE _____ ou exercice

Désignation de l'entreprise SNC SOCIETE BORDELAISE DE SPORTS ET LOISIRS

du 01/01/2018

Adresse 95 COURS DU MARECHAL JUIN 33000 BORDEAUX

au 31/12/2018

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ		ADRESSE COMPLÈTE
1	BOUCHER Franck Directeur	29, rue de Mulhouse 3300 BORDEAUX
2	METAYER Frédéric Directeur Exploitation	14, rue Charles Versein 33200 BORDEAUX
3	GIRAUDEL Serge Régisseur patinoire	115, avenue de l'Épinette 33500 LIBOURNE
4	HUMEAU Sylvain Adjoint Directeur	95, cours du Maréchal Juin 33000 BORDEAUX
5	PANDELE Daniel	354, rue Notre Dame des Monts 33260 LA TESTE DE BUCHE
6		
7		
8		
9		
10		

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	98 589		3 537	102 126		11 020		113 146
2	58 039			58 039				58 039
3	45 389			45 389				45 389
4	29 012		2 815	31 827				31 827
5	31 290			31 290				31 290
6								
7								
8								
9								
10								
**	262 319		6 352	268 671		11 020		279 691

**** TOTAUX**

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	2 029
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	3 704
Total	5 733

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice 2018.. (total col. 9 + total col. 10) ⑩	285 424	- de l'exercice 2018.. ⑩	283 823
- de l'exercice précédent ⑩	278 689	- de l'exercice précédent ⑩	365 400
Nom et qualité du signataire		à BORDEAUX, le 26/04/2019	
		Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

Etat des amortissements économiques

Exercice du 01/01/2018
au 31/12/2018

au 31/12/2018

051 SBSL AXEL VEGA

Tenue de compte : EURO

© Sage - Sage 100 Immobilisations i7 SQL 8.12

Date tirage : 21/02/2019 à 16:07:03

Page : 1

Code	Désignation	Valeur acquisition	Amort. économiques antérieurs	Dotations économiques de l'exercice	Amort. économiques au 31/12/2018	Valeur nette comptable
2050000	Logiciels					
0000000013	Licence Deciplus Taux : 100,0 Linéaire	1 800,00	1 800,00		1 800,00	
	Départ : 26/08/2013 1 an					
0000000028	Licence Autocad LT Taux : 100,0 Linéaire	1 160,00	1 160,00		1 160,00	
	Départ : 03/12/2014 1 an					
0000000063	Logiciel Video Sport Taux : 33,33 Linéaire	1 900,00		628,05	628,05	1 271,95
	Départ : 04/01/2018 3 ans					
0000000075	Licence Conqueror P Taux : 33,33 Linéaire	8 121,00		1 812,18	1 812,18	6 308,82
	Départ : 30/04/2018 3 ans					
	Total 2050000	12 981,00	2 960,00	2 440,23	5 400,23	7 580,77
2051000	Site Web					
0000000037	Cout de SET UP du s Taux : 100,0 Linéaire	2 500,00	2 500,00		2 500,00	
	Départ : 01/07/2015 1 an					
0000000038	Création de contenu Taux : 100,0 Linéaire	2 500,00	2 500,00		2 500,00	
	Départ : 01/07/2015 1 an					
	Total 2051000	5 000,00	5 000,00		5 000,00	
2150000	Matériel et outilla					
0000000002	Roulettes pour rack t Taux : 25,0 Linéaire	2 258,96	2 258,96		2 258,96	
	Départ : 06/03/2013 4 ans					
0000000003	Rack de rangement t Taux : 25,0 Linéaire	1 498,50	1 498,50		1 498,50	
	Départ : 08/03/2013 4 ans					
0000000007	Rack de rangement Taux : 25,0 Linéaire	686,30	686,30		686,30	
	Départ : 08/03/2013 4 ans					
0000000016	Achat 6 Billards Win Taux : 25,0 Linéaire	7 780,60	7 526,65	253,95	7 780,60	
	Départ : 18/02/2014 4 ans					
	A reporter	30 205,36	19 930,41	2 694,18	22 624,59	7 580,77

Etat des amortissements économiques

Exercice du 01/01/2018
au 31/12/2018

au 31/12/2018

051 SBSL AXEL VEGA

Tenue de compte : EURO

© Sage - Sage 100 Immobilisations i7 SQL 8.12

Date tirage : 21/02/2019 à 16:07:04

Page : 2

Code	Désignation	Valeur acquisition	Amort. économiques antérieurs	Dotations économiques de l'exercice	Amort. économiques au 31/12/2018	Valeur nette comptable
	Report	30 205,36	19 930,41	2 694,18	22 624,59	7 580,77
0000000017	Terrain Badminton p Taux : 20,0 Linéaire Départ : 12/03/2014 5 ans	16 000,00	12 168,89	3 200,00	15 368,89	631,11
0000000022	Autolaveuse Multiwa Taux : 25,0 Linéaire Départ : 30/06/2014 4 ans	2 580,00	2 259,29	320,71	2 580,00	
0000000029	Moteur kart Honda Taux : 25,0 Linéaire Départ : 21/10/2014 4 ans	4 723,84	3 772,51	951,33	4 723,84	
0000000039	Autolaveuse Colom Taux : 25,0 Linéaire Départ : 28/01/2016 4 ans	10 500,00	5 053,13	2 625,00	7 678,13	2 821,87
0000000046	Summit S 220V Taux : 20,0 Linéaire Départ : 17/10/2017 5 ans	12 000,00	493,33	2 400,00	2 893,33	9 106,67
0000000064	Palans Liftket Patinoi Taux : 25,0 Linéaire Départ : 12/01/2018 4 ans	11 646,16		2 822,58	2 822,58	8 823,58
0000000065	Palans Liftket Patinoi Taux : 25,0 Linéaire Départ : 12/01/2018 4 ans	4 991,20		1 209,67	1 209,67	3 781,53
0000000068	Pied de levage+struc Taux : 10,0 Linéaire Départ : 30/04/2018 10 ans	16 178,00		1 083,03	1 083,03	15 094,97
0000000076	Laveuse sol Viper A Taux : 25,0 Linéaire Départ : 30/05/2018 4 ans	5 300,00		776,60	776,60	4 523,40
0000000077	Autolaveuse HAKO Taux : 25,0 Linéaire Départ : 20/06/2018 4 ans	5 600,00		742,78	742,78	4 857,22
	Total 2150000	101 743,56	35 717,56	16 385,65	52 103,21	49 640,35
2154100	Matériel Vidéo et					
0000000069	Cube Ecrans Led 4 Taux : 20,0 Linéaire Départ : 30/01/2018 5 ans	136 600,00		25 119,22	25 119,22	111 480,78
	Total 2154100	136 600,00		25 119,22	25 119,22	111 480,78
	A reporter	256 324,56	145 597,56	43 945,10	87 622,66	168 701,90

Etat des amortissements économiques

Exercice du 01/01/2018
au 31/12/2018

au 31/12/2018

051 SBSL AXEL VEGA

Tenue de compte : EURO

© Sage - Sage 100 Immobilisations i7 SQL 8.12

Date tirage : 21/02/2019 à 16:07:04

Page : 3

Code	Désignation	Valeur acquisition	Amort. économiques antérieurs	Dotations économiques de l'exercice	Amort. économiques au 31/12/2018	Valeur nette comptable
	Report	256 324,56	43 677,56	43 945,10	87 622,66	168 701,90
2181000	Agencements, a					
0000000001	ALTRAD tribune Taux : 20,0 Linéaire Départ : 24/05/2013 5 ans	3 250,00	2 974,10	275,90	3 250,00	
0000000004	Tribune 996 place 21 Taux : 20,0 Linéaire Départ : 28/02/2013 5 ans	80 000,00	77 208,61	2 791,39	80 000,00	
0000000012	Complément tribune Taux : 20,0 Linéaire Départ : 23/12/2013 5 ans	1 827,60	1 469,42	358,18	1 827,60	
0000000014	Etriers Taux : 20,0 Linéaire Départ : 04/11/2013 5 ans	870,00	721,74	148,26	870,00	
0000000015	Tribune démontable Taux : 20,0 Linéaire Départ : 22/11/2013 5 ans	2 500,00	2 049,24	450,76	2 500,00	
0000000030	Tour piste polyéthylène Taux : 16,66 Linéaire Départ : 17/12/2014 6 ans	500,00	253,23	83,33	336,56	163,44
0000000031	Tour piste support lia Taux : 16,66 Linéaire Départ : 16/12/2014 6 ans	704,00	356,88	117,33	474,21	229,79
0000000032	Tour piste protect + Taux : 16,66 Linéaire Départ : 16/12/2014 6 ans	1 223,00	619,98	203,83	823,81	399,19
0000000033	Verres trempe 12 m Taux : 16,66 Linéaire Départ : 16/12/2014 6 ans	6 467,94	3 278,89	1 077,99	4 356,88	2 111,06
0000000048	Filets de protection Taux : 20,0 Linéaire Départ : 20/07/2017 5 ans	5 500,00	491,94	1 100,00	1 591,94	3 908,06
0000000049	Aménagement Loge Taux : 20,0 Linéaire Départ : 01/10/2017 5 ans	4 912,01	245,60	982,40	1 228,00	3 684,01
	A reporter	364 079,11	133 347,19	51 534,47	184 881,66	179 197,45

Etat des amortissements économiques

Exercice du 01/01/2018
au 31/12/2018

au 31/12/2018

051 SBSL AXEL VEGA

Tenue de compte : EURO

© Sage - Sage 100 Immobilisations i7 SQL 8.12

Date tirage : 21/02/2019 à 16:07:04

Page : 4

Code	Désignation	Valeur acquisition	Amort. économiques antérieurs	Dotations économiques de l'exercice	Amort. économiques au 31/12/2018	Valeur nette comptable
	Report	364 079,11	133 347,19	51 534,47	184 881,66	179 197,45
0000000051	Aménagement 40 C Taux : 20,0 Linéaire Départ : 01/11/2017 5 ans	2 796,91	93,23	559,38	652,61	2 144,30
0000000052	Aménagement 20 C Taux : 20,0 Linéaire Départ : 01/12/2017 5 ans	1 291,00	21,52	258,20	279,72	1 011,28
0000000053	Aménagement Loge Taux : 20,0 Linéaire Départ : 01/11/2017 5 ans	7 889,29	262,98	1 577,86	1 840,84	6 048,45
0000000060	Lampes Lyres 16R Taux : 20,0 Linéaire Départ : 22/02/2018 5 ans	2 901,00		498,01	498,01	2 402,99
0000000061	Lampes Lyres Robot Taux : 20,0 Linéaire Départ : 05/02/2018 5 ans	17 696,00		3 204,94	3 204,94	14 491,06
0000000078	Cablage Ecran Led F Taux : 20,0 Linéaire Départ : 28/08/2018 5 ans	4 128,00		282,08	282,08	3 845,92
0000000079	Cabines sanitaires PA Taux : 20,0 Linéaire Départ : 22/06/2018 5 ans	5 451,37		572,39	572,39	4 878,98
0000000083	Aménagement Vestia Taux : 20,0 Linéaire Départ : 28/06/2018 5 ans	10 109,35		1 027,78	1 027,78	9 081,57
0000000084	Aménagement vestia Taux : 20,0 Linéaire Départ : 31/07/2018 5 ans	9 411,34		784,28	784,28	8 627,06
0000000085	Aménagement Vestia Taux : 20,0 Linéaire Départ : 30/08/2018 5 ans	3 740,03		251,41	251,41	3 488,62
0000000086	Aménagement Loge Taux : 20,0 Linéaire Départ : 31/07/2018 5 ans	5 107,75		425,65	425,65	4 682,10
0000000087	Aménagement Loge Taux : 20,0 Linéaire Départ : 30/08/2018 5 ans	6 297,48		423,33	423,33	5 874,15
	A reporter	440 898,63	136 714,92	61 399,78	195 124,70	245 773,93

Etat des amortissements économiques

Exercice du 01/01/2018
au 31/12/2018

au 31/12/2018

051 SBSL AXEL VEGA

Tenue de compte : EURO

© Sage - Sage 100 Immobilisations i7 SQL 8.12

Date tirage : 21/02/2019 à 16:07:04

Page : 5

Code	Désignation	Valeur acquisition	Amort. économiques antérieurs	Dotations économiques de l'exercice	Amort. économiques au 31/12/2018	Valeur nette comptable
	Report	440 898,63	133 724,92	61 399,78	195 124,70	245 773,93
0000000088	Aménagement Loge Taux : 20,0 Linéaire Départ : 28/09/2018 5 ans	11 810,10		610,19	610,19	11 199,91
0000000090	Aménagement Salle Taux : 10,0 Linéaire Départ : 30/11/2018 10 ans	15 619,30		134,50	134,50	15 484,80
0000000091	Plomberie Sanitaires Taux : 10,0 Linéaire Départ : 31/12/2018 10 ans	15 134,91		4,20	4,20	15 130,71
0000000092	Aménagement Salle Taux : 10,0 Linéaire Départ : 21/12/2018 10 ans	30 399,63		84,44	84,44	30 315,19
0000000093	Aménagement Salle Taux : 10,0 Linéaire Départ : 21/12/2018 10 ans	21 787,46		60,52	60,52	21 726,94
0000000094	Aménagement Loge Taux : 20,0 Linéaire Départ : 20/12/2018 5 ans	16 293,59		99,57	99,57	16 194,02
0000000095	Filet de Protection R Taux : 20,0 Linéaire Départ : 13/12/2018 5 ans	2 025,40		20,25	20,25	2 005,15
0000000098	Plomberie Sanitaire Taux : 10,0 Linéaire Départ : 30/11/2018 10 ans	2 672,25		23,01	23,01	2 649,24
	Total 2181000	300 316,71	90 047,36	18 491,36	108 538,72	191 777,99
2182000	Mat. de transport					
0000000036	Véhicule Hybride El Taux : 25,0 Linéaire Départ : 31/07/2015 4 ans	39 130,00	23 641,04	9 782,50	33 423,54	5 706,46
	Total 2182000	39 130,00	23 641,04	9 782,50	33 423,54	5 706,46
2183000	Mat. de bureau et					
0000000006	HP 8300E CMT Core Taux : 33,33 Linéaire Départ : 31/07/2013 3 ans	1 048,00	1 048,00		1 048,00	
	A reporter	596 819,27	158 413,96	72 218,96	230 632,92	366 186,35

Etat des amortissements économiques

Exercice du 01/01/2018
au 31/12/2018

au 31/12/2018

051 SBSL AXEL VEGA

Tenue de compte : EURO

© Sage - Sage 100 Immobilisations i7 SQL 8.12

Date tirage : 21/02/2019 à 16:07:04

Page : 6

Code	Désignation	Valeur acquisition	Amort. économiques antérieurs	Dotations économiques de l'exercice	Amort. économiques au 31/12/2018	Valeur nette comptable
	Report	596 819,27	158 413,96	72 218,96	230 632,92	366 186,35
000000020	Copieur SHARP MX Taux : 33,33 Linéaire Départ : 31/05/2014 3 ans	7 900,00	7 900,00		7 900,00	
000000021	Portable HP + station Taux : 33,33 Linéaire Départ : 30/06/2014 3 ans	1 667,00	1 667,00		1 667,00	
000000023	Watchguard firebox Taux : 33,33 Linéaire Départ : 16/06/2014 3 ans	559,85	559,85		559,85	
000000026	Watchguard XTM 25 Taux : 33,33 Linéaire Départ : 30/06/2014 3 ans	1 010,00	1 010,00		1 010,00	
000000027	NAS 2x2 To Synology Taux : 33,33 Linéaire Départ : 28/11/2014 3 ans	609,00	609,00		609,00	
000000034	Watchguard Firebox Taux : 33,33 Linéaire Départ : 27/02/2015 3 ans	870,00	824,89	45,11	870,00	
000000035	Switch Modulaire IM Taux : 33,33 Linéaire Départ : 26/03/2015 3 ans	1 587,00	1 462,10	124,90	1 587,00	
000000040	HP Prodesk 400 Def Taux : 33,33 Linéaire Départ : 01/01/2017 3 ans	986,00	328,67	328,67	657,34	328,66
000000043	OptiPlex 3050 SFF Taux : 33,33 Linéaire Départ : 31/07/2017 3 ans	1 007,18	139,89	335,73	475,62	531,56
000000062	PC Portable Regie V Taux : 33,33 Linéaire Départ : 04/01/2018 3 ans	2 000,00		661,11	661,11	1 338,89
000000066	Accrochage 4 Faces Taux : 33,33 Linéaire Départ : 23/01/2018 3 ans	5 120,00		1 602,37	1 602,37	3 517,63
000000072	IMac 21.5 écran Reti Taux : 33,33 Linéaire Départ : 19/02/2018 3 ans	1 433,27		414,06	414,06	1 019,21
	Total 2183000	25 797,30	15 549,40	3 511,95	19 061,35	6 735,95
			1563			
	A reporter	621 568,57	172 915,36	75 730,91	248 646,27	372 922,30

Etat des amortissements économiques

Exercice du 01/01/2018
au 31/12/2018

au 31/12/2018

051 SBSL AXEL VEGA

Tenue de compte : EURO

© Sage - Sage 100 Immobilisations i7 SQL 8.12

Date tirage : 21/02/2019 à 16:07:04

Page : 7

Code	Désignation	Valeur acquisition	Amort. économiques antérieurs	Dotations économiques de l'exercice	Amort. économiques au 31/12/2018	Valeur nette comptable
	Report	621 568,57	172 915,36	75 730,91	248 646,27	372 922,30
2184000	Mobilier de burea					
0000000005	Mange debout pliant Taux : 16,66 Linéaire	1 450,98	1 008,30	241,83	1 250,13	200,85
	Départ : 30/10/2013 6 ans					
0000000009	Bar lumineux Taux : 16,66 Linéaire	2 097,00	1 457,22	349,50	1 806,72	290,28
	Départ : 30/10/2013 6 ans					
0000000010	Pouf couleur Taux : 16,66 Linéaire	316,00	219,60	52,67	272,27	43,73
	Départ : 30/10/2013 6 ans					
0000000011	Table cube lumineux Taux : 16,66 Linéaire	210,40	146,22	35,07	181,29	29,11
	Départ : 30/10/2013 6 ans					
0000000025	Potence ecrans galv Taux : 20,0 Linéaire	3 800,00	2 472,11	760,00	3 232,11	567,89
	Départ : 30/09/2014 5 ans					
0000000081	Arriere bar Portes BO Taux : 20,0 Linéaire	6 611,00		536,23	536,23	6 074,77
	Départ : 05/08/2018 5 ans					
	Total 2184000	14 485,38	5 303,45	1 975,30	7 278,75	7 206,63
	Total général	636 053,95	178 218,81	77 706,21	255 925,02	380 128,93

Etat des amortissements économiques

Exercice du 01/01/2018
au 31/12/2018

au 31/12/2018

051 SBSL AXEL VEGA

Tenue de compte : EURO

© Sage - Sage 100 Immobilisations i7 SQL 8.12

Date tirage : 21/02/2019 à 16:07:05

Page : 1

Code	Désignation	Valeur acquisition	Amort. économiques antérieurs	Dotations économiques de l'exercice	Amort. économiques au 31/12/2018	Valeur nette comptable
2050000	Logiciels	12 981,00	2 960,00	2 440,23	5 400,23	7 580,77
2051000	Site Web	5 000,00	5 000,00		5 000,00	
2150000	Matériel et outill	101 743,56	35 717,56	16 385,65	52 103,21	49 640,35
2154100	Matériel Vidéo et	136 600,00		25 119,22	25 119,22	111 480,78
2181000	Agencements,	300 316,71	90 047,36	18 491,36	108 538,72	191 777,99
2182000	Mat. de transport	39 130,00	23 641,04	9 782,50	33 423,54	5 706,46
2183000	Mat. de bureau	25 797,30	15 549,40	3 511,95	19 061,35	6 735,95
2184000	Mobilier de bure	14 485,38	5 303,45	1 975,30	7 278,75	7 206,63
	Total général	636 053,95	178 218,81	77 706,21	255 925,02	380 128,93

Etat des immobilisations

Exercice du 01/01/2018
au 31/12/2018

au 31/12/2018

051 SBSL AXEL VEGA

Tenue de compte : EURO

© Sage - Sage 100 Immobilisations i7 SQL 8.12

Date tirage : 21/02/2019 à 16:06:37

Page : 1

Code	Désignation	Date acquisition	Qtés	Valeur d'acquisition	Amort. économiques	Valeur nette comptable
2050000	Logiciels					
0000000013	Licence Deciplus	26/08/2013	1	1 800,00	1 800,00	
	Mode : Linéaire 1 an	Taux : 100,00%				
0000000028	Licence Autocad LT 2015	03/12/2014	1	1 160,00	1 160,00	
	Mode : Linéaire 1 an	Taux : 100,00%				
0000000063	Logiciel Video Sport Patinoire	04/01/2018	1	1 900,00	628,05	1 271,95
	Mode : Linéaire 3 ans	Taux : 33,3333%				
0000000075	Licence Conqueror Pro BO	30/04/2018	1	8 121,00	1 812,18	6 308,82
	Mode : Linéaire 3 ans	Taux : 33,3333%				
	Total 2050000			12 981,00	5 400,23	7 580,77
2051000	Site Web					
0000000037	Cout de SET UP du site interne	01/07/2015	1	2 500,00	2 500,00	
	Mode : Linéaire 1 an	Taux : 100,00%				
0000000038	Création de contenus éditoriaux	01/07/2015	1	2 500,00	2 500,00	
	Mode : Linéaire 1 an	Taux : 100,00%				
	Total 2051000			5 000,00	5 000,00	
2150000	Matériel et outillage					
0000000002	Roulettes pour rack tribune	06/03/2013	108	2 258,96	2 258,96	
	Mode : Linéaire 4 ans	Taux : 25,00%				
0000000003	Rack de rangement tribune 61	08/03/2013	13	1 498,50	1 498,50	
	Mode : Linéaire 4 ans	Taux : 25,00%				
0000000007	Rack de rangement 850x1400	08/03/2013	6	686,30	686,30	
	Mode : Linéaire 4 ans	Taux : 25,00%				
0000000016	Achat 6 Billards Winners	18/02/2014	1	7 780,60	7 780,60	
	Mode : Linéaire 4 ans	Taux : 25,00%				
0000000017	Terrain Badminton portable 8.1	12/03/2014	4	16 000,00	15 368,89	631,11
	Mode : Linéaire 5 ans	Taux : 20,00%				
0000000022	Autolaveuse Multiwash 440 P	30/06/2014	1	2 580,00	2 580,00	
	Mode : Linéaire 4 ans	Taux : 25,00%				
0000000029	Moteur kart Honda GX200 RT2	21/10/2014	8	4 723,84	4 723,84	
	Mode : Linéaire 4 ans	Taux : 25,00%				
0000000039	Autolaveuse Colombus ARA B	28/01/2016	1	10 500,00	7 678,13	2 821,87
	Mode : Linéaire 4 ans	Taux : 25,00%				
0000000046	Summit S 220V	17/10/2017	1	12 000,00	2 893,33	9 106,67
	Mode : Linéaire 5 ans	Taux : 20,00%				
0000000064	Palans Liftket Patinoire	12/01/2018	4	11 646,16	2 822,58	8 823,58
	Mode : Linéaire 4 ans	Taux : 25,00%				
0000000065	Palans Liftket Patinoire	12/01/2018	4	4 991,20	1 209,67	3 781,53
	Mode : Linéaire 4 ans	Taux : 25,00%				
0000000068	Pied de levage+structure	30/04/2018	1	16 178,00	1 083,03	15 094,97
	Mode : Linéaire 10 ans	Taux : 10,00%				
0000000076	Laveuse sol Viper AS530R PA	30/05/2018	1	5 300,00	776,60	4 523,40
	Mode : Linéaire 4 ans	Taux : 25,00%				
0000000077	Autolaveuse HAKO B750R ST	20/06/2018	1	5 600,00	742,78	4 857,22
	Mode : Linéaire 4 ans	Taux : 25,00%				
	Total 2150000			101 743,56	52 103,21	49 640,35
2154100	Matériel Vidéo et nouvelles technol					
			1566			
			A reporter	119 724,56	62 503,44	57 221,12

Etat des immobilisations

Exercice du 01/01/2018
au 31/12/2018

au 31/12/2018

051 SBSL AXEL VEGA

Tenue de compte : EURO

© Sage - Sage 100 Immobilisations i7 SQL 8.12

Date tirage : 21/02/2019 à 16:06:38

Page : 2

Code	Désignation	Date acquisition	Qtés	Valeur d'acquisition	Amort. économiques	Valeur nette comptable
Report				119 724,56	62 503,44	57 221,12
0000000069	Cube Ecrans Led 4 Faces	30/01/2018	1	136 600,00	25 119,22	111 480,78
	Mode : Linéaire 5 ans	Taux : 20,00%				
Total 2154100				136 600,00	25 119,22	111 480,78
2181000	Agencements, aménagements divers					
0000000001	ALTRAD tribune	24/05/2013	1	3 250,00	3 250,00	
	Mode : Linéaire 5 ans	Taux : 20,00%				
0000000004	Tribune 996 place 21 rangs	28/02/2013	1	80 000,00	80 000,00	
	Mode : Linéaire 5 ans	Taux : 20,00%				
0000000012	Complément tribune	23/12/2013	1	1 827,60	1 827,60	
	Mode : Linéaire 5 ans	Taux : 20,00%				
0000000014	Etriers	04/11/2013	6	870,00	870,00	
	Mode : Linéaire 5 ans	Taux : 20,00%				
0000000015	Tribune démontable	22/11/2013	1	2 500,00	2 500,00	
	Mode : Linéaire 5 ans	Taux : 20,00%				
0000000030	Tour piste polyéthylène	17/12/2014	96	500,00	336,56	163,44
	Mode : Linéaire 6 ans	Taux : 16,6667%				
0000000031	Tour piste support liaison polyc	16/12/2014	45	704,00	474,21	229,79
	Mode : Linéaire 6 ans	Taux : 16,6667%				
0000000032	Tour piste protect + charniere vi	16/12/2014	4	1 223,00	823,81	399,19
	Mode : Linéaire 6 ans	Taux : 16,6667%				
0000000033	Verres trempe 12 mm tour de p	16/12/2014	9	6 467,94	4 356,88	2 111,06
	Mode : Linéaire 6 ans	Taux : 16,6667%				
0000000048	Filets de protection RAITA	20/07/2017	1	5 500,00	1 591,94	3 908,06
	Mode : Linéaire 5 ans	Taux : 20,00%				
0000000049	Aménagement Loge Mira Pati	01/10/2017	1	4 912,01	1 228,00	3 684,01
	Mode : Linéaire 5 ans	Taux : 20,00%				
0000000051	Aménagement 40 Casiers Bowl	01/11/2017	40	2 796,91	652,61	2 144,30
	Mode : Linéaire 5 ans	Taux : 20,00%				
0000000052	Aménagement 20 Casiers Bowl	01/12/2017	20	1 291,00	279,72	1 011,28
	Mode : Linéaire 5 ans	Taux : 20,00%				
0000000053	Aménagement Loge Synoptique	01/11/2017	1	7 889,29	1 840,84	6 048,45
	Mode : Linéaire 5 ans	Taux : 20,00%				
0000000060	Lampes Lyres 16R Patinoire	22/02/2018	12	2 901,00	498,01	2 402,99
	Mode : Linéaire 5 ans	Taux : 20,00%				
0000000061	Lampes Lyres Robotisees Pati	05/02/2018	12	17 696,00	3 204,94	14 491,06
	Mode : Linéaire 5 ans	Taux : 20,00%				
0000000078	Cablage Ecran Led Fibre Opti	28/08/2018	1	4 128,00	282,08	3 845,92
	Mode : Linéaire 5 ans	Taux : 20,00%				
0000000079	Cabines sanitaires PA	22/06/2018	1	5 451,37	572,39	4 878,98
	Mode : Linéaire 5 ans	Taux : 20,00%				
0000000083	Aménagement Vestiaire Club	28/06/2018	1	10 109,35	1 027,78	9 081,57
	Mode : Linéaire 5 ans	Taux : 20,00%				
0000000084	Aménagement vestiaire Club	31/07/2018	1	9 411,34	784,28	8 627,06
	Mode : Linéaire 5 ans	Taux : 20,00%				
0000000085	Aménagement Vestiaires Club	30/08/2018	1	3 740,03	251,41	3 488,62
	Mode : Linéaire 5 ans	Taux : 20,00%				
0000000086	Aménagement Loges et Sanitai	31/07/2018	1	5 107,75	425,65	4 682,10
	Mode : Linéaire 5 ans	Taux : 20,00%				
1567						
A reporter				434 601,15	194 701,37	239 899,78

Etat des immobilisations

Exercice du 01/01/2018
au 31/12/2018

au 31/12/2018

051 SBSL AXEL VEGA

Tenue de compte : EURO

© Sage - Sage 100 Immobilisations i7 SQL 8.12

Date tirage : 21/02/2019 à 16:06:38

Page : 3

Code	Désignation	Date acquisition	Qtés	Valeur d'acquisition	Amort. économiques	Valeur nette comptable
Report				434 601,15	194 701,37	239 899,78
0000000087	Aménagement Loges et Sanitai	30/08/2018	1	6 297,48	423,33	5 874,15
	Mode : Linéaire 5 ans	Taux : 20,00%				
0000000088	Aménagement Loges et Sanitai	28/09/2018	1	11 810,10	610,19	11 199,91
	Mode : Linéaire 5 ans	Taux : 20,00%				
0000000090	Aménagement Salle Boxe	30/11/2018	1	15 619,30	134,50	15 484,80
	Mode : Linéaire 10 ans	Taux : 10,00%				
0000000091	Plomberie Sanitaires Boxe	31/12/2018	1	15 134,91	4,20	15 130,71
	Mode : Linéaire 10 ans	Taux : 10,00%				
0000000092	Aménagement Salle Boxe	21/12/2018	1	30 399,63	84,44	30 315,19
	Mode : Linéaire 10 ans	Taux : 10,00%				
0000000093	Aménagement Salle Boxe	21/12/2018	1	21 787,46	60,52	21 726,94
	Mode : Linéaire 10 ans	Taux : 10,00%				
0000000094	Aménagement Loges et Sanitai	20/12/2018	1	16 293,59	99,57	16 194,02
	Mode : Linéaire 5 ans	Taux : 20,00%				
0000000095	Filet de Protection Raita	13/12/2018	1	2 025,40	20,25	2 005,15
	Mode : Linéaire 5 ans	Taux : 20,00%				
0000000098	Plomberie Sanitaire Boxe	30/11/2018	1	2 672,25	23,01	2 649,24
	Mode : Linéaire 10 ans	Taux : 10,00%				
	Total 2181000			300 316,71	108 538,72	191 777,99
2182000	Mat. de transport					
0000000036	Véhicule Hybride Electrique	31/07/2015	1	39 130,00	33 423,54	5 706,46
	Mode : Linéaire 4 ans	Taux : 25,00%				
	Total 2182000			39 130,00	33 423,54	5 706,46
2183000	Mat. de bureau et mat. informatique					
0000000006	HP 8300E CMT Core I5 4Go	31/07/2013	1	1 048,00	1 048,00	
	Mode : Linéaire 3 ans	Taux : 33,3333%				
0000000020	Copieur SHARP MX-3640N	31/05/2014	1	7 900,00	7 900,00	
	Mode : Linéaire 3 ans	Taux : 33,3333%				
0000000021	Portable HP + station d'accueil	30/06/2014	1	1 667,00	1 667,00	
	Mode : Linéaire 3 ans	Taux : 33,3333%				
0000000023	Watchguard firebox	16/06/2014	1	559,85	559,85	
	Mode : Linéaire 3 ans	Taux : 33,3333%				
0000000026	Watchguard XTM 25	30/06/2014	1	1 010,00	1 010,00	
	Mode : Linéaire 3 ans	Taux : 33,3333%				
0000000027	NAS 2x2 To Synology	28/11/2014	1	609,00	609,00	
	Mode : Linéaire 3 ans	Taux : 33,3333%				
0000000034	Watchguard Firebox T10	27/02/2015	1	870,00	870,00	
	Mode : Linéaire 3 ans	Taux : 33,3333%				
0000000035	Switch Modulaire IM4tx/2fx	26/03/2015	1	1 587,00	1 587,00	
	Mode : Linéaire 3 ans	Taux : 33,3333%				
0000000040	HP Prodesk 400 Defis	01/01/2017	1	986,00	657,34	328,66
	Mode : Linéaire 3 ans	Taux : 33,3333%				
0000000043	OptiPlex 3050 SFF Ordinateur	31/07/2017	1	1 007,18	475,62	531,56
	Mode : Linéaire 3 ans	Taux : 33,3333%				
0000000062	PC Portable Regie Video Patin	04/01/2018	1	2 000,00	661,11	1 338,89
	Mode : Linéaire 3 ans	Taux : 33,3333%				
	A reporter			615 015,30	246 629,84	368 385,46

Etat des immobilisations

Exercice du 01/01/2018
au 31/12/2018

au 31/12/2018

051 SBSL AXEL VEGA

Tenue de compte : EURO

© Sage - Sage 100 Immobilisations i7 SQL 8.12

Date tirage : 21/02/2019 à 16:06:39

Page : 4

Code	Désignation	Date acquisition	Qtés	Valeur d'acquisition	Amort. économiques	Valeur nette comptable
Report				615 015,30	246 629,84	368 385,46
0000000066	Accrochage 4 Faces Video	23/01/2018	1	5 120,00	1 602,37	3 517,63
	Mode : Linéaire 3 ans	Taux : 33,3333%				
0000000072	IMac 21.5 écran Retina	19/02/2018	1	1 433,27	414,06	1 019,21
	Mode : Linéaire 3 ans	Taux : 33,3333%				
	Total 2183000			25 797,30	19 061,35	6 735,95
2184000	Mobilier de bureaux					
0000000005	Mange debout pliant + housse -	30/10/2013	8	1 450,98	1 250,13	200,85
	Mode : Linéaire 6 ans	Taux : 16,6667%				
0000000009	Bar lumineux	30/10/2013	3	2 097,00	1 806,72	290,28
	Mode : Linéaire 6 ans	Taux : 16,6667%				
0000000010	Pouf couleur	30/10/2013	8	316,00	272,27	43,73
	Mode : Linéaire 6 ans	Taux : 16,6667%				
0000000011	Table cube lumineux 32x32x32	30/10/2013	2	210,40	181,29	29,11
	Mode : Linéaire 6 ans	Taux : 16,6667%				
0000000025	Potence ecrans galv RAL9005	30/09/2014	8	3 800,00	3 232,11	567,89
	Mode : Linéaire 5 ans	Taux : 20,00%				
0000000081	Arriere bar Portes BO	05/08/2018	1	6 611,00	536,23	6 074,77
	Mode : Linéaire 5 ans	Taux : 20,00%				
	Total 2184000			14 485,38	7 278,75	7 206,63
Total général				636 053,95	255 925,02	380 128,93

D-2019/506

Golf de Bordeaux-Lac. Compte rendu annuel de l'exercice clos le 31 décembre 2018. Information.

Madame Arielle PIAZZA, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération du 23 novembre 2009, vous avez confié à la société Blue Green la conception, la réalisation et le financement d'investissements ainsi que la gestion et l'exploitation du Golf de Bordeaux Lac, sous la forme d'un contrat de concession de travaux et de service public pour une durée de 15 ans à effet au 1^{er} novembre 2010.

Blue Green est une société par actions simplifiée à associé unique, au capital de 187 083 euros, dont le siège social est situé à Cergy Pontoise. Son Président est Monsieur Manuel Biota.

Conformément à l'article 1413-1 du Code général des collectivités territoriales, la CCSP examine chaque année le rapport établi par le délégataire de service public. Son examen vous est présenté sur la base du présent rapport.

Le Golf de Bordeaux Lac est un équipement d'une superficie de 110 hectares regroupant les installations golfiques suivantes :

- deux parcours de 18 trous : la Jalle (créé en 1978) et les Etangs (créé en 1990) ;
- plusieurs zones d'entraînement : 1 practice éclairé de 76 postes couverts, 1 putting green de 9 trous, un pitching-putting green de 9 trous et une zone d'entraînement ;
- un Club-House ;
- des bâtiments annexes : 1 magasin de golf, 1 local à chariots, 1 atelier, 3 maisons de fonction, une salle de formation, des parkings et 2 mini chalets starter.

Une démarche nationale « Golf et Nature » a été engagée depuis 2011 par la société Blue Green et elle a abouti à un plan d'actions pour le golf de Bordeaux Lac annexé à la présente délibération. Le Golf de Bordeaux Lac s'est également engagé dans la démarche « pelouse sportive écologique » depuis 2015.

I – L'évolution de l'activité

Le Golf de Bordeaux Lac cède sa première place au Golf de Pessac en termes d'abonnés dans le réseau Bluegreen.

Le chiffre d'affaires du golf de Bordeaux Lac est en légère baisse avec 2 037 K euros en 2018 pour 2114 K euros en 2017.

En 2018, le chiffre d'affaires du Golf de Bordeaux Lac se compose principalement 76%, du chiffre d'affaires de l'activité Golf et à 19% du chiffre d'affaires enseignement, les 5% restants représentent le chiffre d'affaires location (loyer, restaurant et boutique).

1.1 Le chiffre d'affaires Golf

Les 76% du chiffre d'affaires Golf se décomposent de la manière suivante :

- 53% du chiffre d'affaires repose sur les abonnements,
- 15% sur les green-fees,
- 8% sur le practice.

L'enseignement représente 10% du chiffre d'affaires.

Les 5% restants reposent sur la location de voiturettes, la carte Blue Green et les autres produits.

- Les abonnements :

Le chiffre d'affaires des abonnements a légèrement augmenté en 2018, il atteint 1 107 K euros contre 1 056 K€ en 2017. Cette hausse valide le travail réalisé par le concessionnaire concernant la fidélisation des clients.

Plus de 45 % des abonnés du Golf de Bordeaux-Lac viennent de Bordeaux. La majorité des golfeurs se situe entre 50 et 70 ans. Un rajeunissement de la population apparaît cependant dans les formules enseignement.

- Les green-fees (non abonnés) :

Le chiffre d'affaires 2018 des green-fees connaît une forte baisse avec 309 K€ contre 352 K euros en 2017 qui était une excellente année. L'évolution positive du nombre d'abonnement est en lien avec cette baisse puisque les abonnés ne génèrent pas de green-fees.

- Le practice :

Le chiffre d'affaires du practice est, quant à lui, assez stable avec 173 K€ en 2018 pour 189 K€ en 2017.

1.2 Le chiffre d'affaires Enseignement :

Le chiffre d'affaires de l'enseignement a légèrement diminué : 392 K euros sur l'exercice 2018, contre 410 K euros sur l'exercice 2017.

Les journées portes ouvertes au Golf de Bordeaux Lac ont pourtant connu en 2018 une nouvelle fois un réel succès.

L'école de Golf a connu en 2018/2019 un fort développement, avec une augmentation de 8,25%, soit 17 élèves supplémentaires. Elle est en effet composée en 2018 de 223 jeunes, nés entre 2001 et 2015.

Concernant la répartition des abonnés, 73% sont des hommes et 27% des femmes. Des actions favorisant la présence des femmes au Golf de Bordeaux-Lac seront engagées en 2019.

II - Le personnel

Le golf de Bordeaux-Lac compte 27 salariés dont 3 cadres et 1 personne travaillant à temps partiel. 4 contrats de qualification/professionnalisation et 2 emplois d'avenir évoluent au Golf. La direction du golf de Bordeaux-Lac a évolué en 2018 avec un changement à sa tête. Les charges de personnel ont augmenté en raison d'une gestion double Bordeaux/Pessac au premier semestre 2018 et de la nécessité de recruter sur les postes d'accueil pour assurer une présence physique aux usagers du golf.

III – L'évolution des ouvrages

Conformément à ses obligations, la société Blue Green SAS a effectué en 2018 un certain nombre de travaux relatifs à l'embellissement ou à l'amélioration des équipements et installations golfiques :

- The stadium concept : 17 000 €
- Remplacement aspiration des Etangs : 3 974 €
- Variateurs pompe des Etangs : 3 956 €

Le délégataire a réalisé 100 077,29 € d'investissements (détail page 97 du rapport) :

- o *D'une part des travaux d'embellissement ou améliorations des équipements et installations golfiques pour 82 775,54 € dont :*

- *57 845,54 € financés par la part variable dite complémentaire de 2% :*
 - Sablage du parcours de la Jalle : 5 368,02 €
 - Clôture anti-sangliers : 33 300 €
 - Casier Caddy master : 4 582 €
 - Boules de départ (présence du Logo Ville de Bordeaux) : 3 078 €
 - Matériel de parcours : 9 887,52 €
 - Moteur porte atelier : 550 €
 - Porte atelier : 1 080 €

- *24 930 € autofinancés (hors part variable dite complémentaire de 2%)*
 - *D'autre part, des acquisitions de matériels pour 17 301,75 euros.*

Les travaux envisagés pour 2019 portent notamment sur la clôture anti-sangliers et le sablage des zones de jeu.

La mise à jour des biens et leur classification est actuellement en cours. Dans ce contexte, les informations présentées dans le rapport du délégataire sur ce sujet n'engagent pas la ville de Bordeaux et sont susceptibles d'évoluer.

IV - Le plan d'action biodiversité et démarche pelouse sportive écologique

La société Blue Green SAS a lancé le programme « Golf et Nature » visant à préserver l'environnement et valoriser la biodiversité via une gestion éco-responsable et éco-durable des écosystèmes sur son réseau de golfs en France.

Sont développés dans le rapport annuel l'ensemble des modalités d'entretien des parcours avec cet objectif éco-responsable à Bordeaux-Lac.

La préservation de la biodiversité et la gestion durable de la ressource en eau restent également des priorités pour le Golf de Bordeaux Lac. Les conditions climatiques ont entraîné une augmentation de la consommation en eau en 2018. Les 5 mois de la période entre juin et octobre n'ont fourni que très peu d'eau, un arrosage a été nécessaire pour faire descendre les températures des fairways et des greens et conserver une surface de jeu adéquate pour les usagers.

Par ailleurs, ces fortes chaleurs de l'été ont permis de ne pas connaître d'expansion des maladies sur les greens et donc une diminution de l'usage des produits phytosanitaires, remplacés dès que possible par des produits alternatifs et adaptés aux besoins du golf.

La société Blue Green SAS s'est engagée pour le golf de Bordeaux - Lac dans une démarche de labellisation « pelouse sportive écologique » comme base d'évaluation de sa démarche éco responsable. En 2018, les actions menées en ce sens sont les suivantes :

- Mise en place d'un plan de formation des jardiniers pour l'usage des produits phytosanitaires
- Inscription des intendants aux formations sur l'usage des produits alternatifs
- Etude de sol réalisée par la société Lob Green
- Travail en cours sur un partenariat avec le Lycée Horticole de Bordeaux.

Le tableau de suivi de la mise en place de la labellisation « pelouse sportive écologique » figure en annexe du rapport annuel 2018.

V – Eléments financiers

Le Golf de Bordeaux Lac est une entité gérée par la société Blue Green SAS, parmi d'autres. Ce rapport présente uniquement les données financières qui correspondent au Golf de Bordeaux Lac et non celles des autres structures gérées par Blue Green SAS. Le contrat de délégation ne prévoyait pas la création d'une société spécifiquement dédiée à l'exécution du contrat.

Les capitaux propres de la société Blue Green sont négatifs d'environ 3,5 millions d'euros au 31/12/2018. Néanmoins le commissaire aux comptes a certifié les comptes ce qui est

rassurant. Cette situation implique une recapitalisation de la société par ses actionnaires dans les deux ans. A défaut, tout tiers intéressé peut demander la dissolution de la société.

Tous les ans, le délégataire présente dans son rapport des comptes de résultat sous différents formats :

- l'un est issu de sa comptabilité analytique (il se nomme « compte d'exploitation analytique » dans le rapport du délégataire),
- l'autre de sa comptabilité générale (il est intitulé « compte de résultat » dans le rapport du délégataire).

Certains reclassements de poste à poste comptables sont opérés entre la comptabilité générale et la comptabilité analytique. Cela entraîne des divergences au niveau des montants de certaines rubriques en comptabilité analytique par rapport à la comptabilité générale. Ne s'agissant que de différences de présentation, le résultat net reste identique en comptabilité générale et en comptabilité analytique. Les finalités de ces deux états étant différentes, il est logique que la ventilation des produits et des charges diverge d'un compte de résultat à l'autre.

Ci-après, les comptes de résultat réels 2018 et 2017 synthétiques du Golf de Bordeaux Lac au format comptabilité générale du délégataire :

Comptabilité générale en K€	Réel 2018	Réel 2017	Variation 2018/2017
<i>Chiffre d'affaires</i>	2 038	2 071	- 33
<i>Autres produits d'exploitation</i>	81	70	11
Produits d'exploitation	2 119	2 141	- 22
Charges d'exploitation	1 786	1 729	57
Résultat d'exploitation	332	412	- 80
Résultat financier	-	-	-
Résultat exceptionnel	131	43	88
Résultat avant frais de siège	463	455	8
Frais de siège	152	139	13
Résultat après frais de siège	312	317	- 5

Ci-après, les comptes de résultat réels et prévisionnels 2018 et 2017 synthétiques selon la comptabilité analytique du délégataire. Ils se décomposent en deux états, le « compte d'exploitation analytique par activité » et le « compte d'exploitation analytique toutes activités confondues ».

Compte d'exploitation analytique par activité :

Comptabilité analytique en K€		Réel 2018	Réel 2017	Variation 2018/2017	Prévi. CEP 2018	Ecart Réel/Prévi 2018
Golf	Chiffre d'affaires	1 647	1 647	-	2 162	- 515
	Charges de personnel	- 560	- 507	- 53	- 608	48
	Autres charges	- 217	- 229	12	- 208	9
	Provisions exploitation	- 1	-	1	-	1
	Total Golf	869	911	- 42	1 346	- 477
Enseignement	Chiffre d'affaires	392	410	- 18	532	- 140
	Charges de personnel	- 204	- 280	76	- 213	9
	Autres charges	- 23	- 21	- 2	-	23
	Provisions exploitation	- 1	-	1	-	1
	Total Enseignement	164	109	55	319	- 155
Proshop	Chiffre d'affaires	4	3	1	6	- 2
	Coût matières	- 0	- 4	4	-	0
	Total Proshop	4	- 1	5	6	- 2
Autres activités	Total autres activités	46	54	- 8	46	-
Charges indirectes	Charges de personnel	- 58	- 72	14	- 197	139
	Impôts et taxes	-	-	-	-	-
	Autres charges	- 140	- 122	- 18	- 236	96
	Provisions exploitation	- 4	- 2	2	-	4
	Total charges indirectes	- 202	- 196	- 6	- 433	231
Revenu Brut d'Exploitation		881	877	4	1 284	- 403

Compte d'exploitation analytique toutes activités confondues :

Comptabilité analytique en K€	Réel 2018	Réel 2017	Variation 2018/2017	Prévi. CEP 2018	Ecart Réel/Prévi 2018
Chiffre d'affaires (CA)	2 089	2 114	-26	2 746	-657
Coût matières	0	-4	4	0	0
Charges de personnel nettes CICE	-821	-859	37	-1 018	197
Impôts & taxes	0		0	0	0
Autres charges	-380	-373	-8	-444	64
Provisions exploitation	-6	-2	-4	0	-6
Revenu Brut d'Exploitation	881	877	4	1 284	-403
CICE	33	34	-1	0	33
Impôts et taxes	-37	-37	0	-51	14
Loyer immobilier	-65	-74	9	-138	73
CB & Locations financières	-10	-11	1	-116	106
Amort & Provisions	-334	-330	-4	-365	31
Exceptionnel	-4	-3	-1		-4
Résultat avant frais de siège	464	456	8	614	-150
Total frais de structure	-152	-139	-13	-220	68
Résultat Net	312	317	-5	394	-82
Soldes compte résultat hors CA	-1 777	-1 797	20	-2 352	575

La comptabilité analytique présentée par le délégataire, ne permet pas de rattacher toutes les charges d'une activité aux produits de cette activité. Des charges et produits ne sont pas ventilés, et ce à hauteur de 618 K euros :

- 202 K euros de charges indirectes incluses dans le revenu brut d'exploitation ;
- 417 K euros de charges indirectes hors revenu brut d'exploitation.

Ainsi, il est difficile de réaliser une analyse de marge par activité. Ces états n'ont donc pas été exploités par les services dans cet optique mais dans l'objectif d'analyser les variations par rapport à l'exercice précédent et au prévisionnel contractuel.

Le résultat net 2018 est de 312 K euros contre 317 K euros en 2017, soit une baisse de 5 K euros.

V.I Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires 2018 selon la comptabilité analytique s'élève à 2 089 K euros. Il est en légère baisse par rapport à 2017, - 26 k€ soit - 1,2%. Le détail des variations du chiffre d'affaires réel par activité est exposé dans le présent rapport en partie « I – Evolution de l'activité ».

Le chiffre d'affaires 2018 est inférieur au prévisionnel de 657 K euros. En effet, lorsque le délégataire a construit ses comptes prévisionnels, il n'a pas pu anticiper certains événements extérieurs comme les crises économiques de 2008 et 2012, des conditions météorologiques difficiles en 2013 et 2014 et une forte concurrence qui ont porté préjudice au nombre d'abonnés initialement envisagé.

V.II Charges

Au total les soldes du compte de résultat analytique, hors chiffres d'affaires, sont des montants négatifs à hauteur de 1 777 K euros en 2018, 1 797 K euros en 2017 et 2 352 K euros au prévisionnel. Ces postes sont donc inférieurs ;

- de 20 K euros en 2018 par rapport à 2017 ;
- de 575 K euros par rapport au prévisionnel.

Les principaux postes de charges sont :

- les charges de personnel de 821 K euros ;
- les autres charges de 380 K euros ;
- les amortissements et provisions de 334 K euros.

La diminution des charges de 20 K euros en 2018 par rapport à 2017 s'explique principalement par une baisse des charges de personnel.

V.II.1 Les charges de personnel

Les charges de personnel 2018, nettes du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) sont de 788 K euros contre 825 K euros en 2017 et 1 018 K euros au prévisionnel. La diminution de 37 K€ par rapport à 2017, soit - 4,5%, s'explique principalement par une diminution des charges du personnel de Direction puisque ce poste a été partagé sur deux golfs durant le premier semestre 2018 et non intégralement à charge du golf de Bordeaux Lac. De plus, les charges de personnel avant CICE sont inférieures au prévisionnel de 197 K euros. Cela est cohérent puisque l'activité réelle est inférieure à l'activité prévisionnelle.

V.II.2 Les autres charges d'exploitation

Les autres charges s'élèvent à 380 K euros en 2018 contre 373 K euros en 2017 et 444 K euros prévus. Ces charges sont donc relativement stables entre 2018 et 2017. Comme pour les charges de personnel, le fait que les autres charges d'exploitation soient inférieures aux charges prévisionnelles est cohérent puisque l'activité réelle est elle-même inférieure à l'activité prévisionnelle.

V.II.3 Les amortissements, provisions et investissements

Les amortissements et provisions s'élèvent à 334 K euros au 31/12/2018. Ces charges sont stables.

En ce qui concerne le suivi des investissements, le montant total des immobilisations brutes hors immobilisations en cours et immobilisations financières s'élèvent à 3 274 K€. Or, le détail des immobilisations communiquées par le délégataire au 31/12/2018 s'élève à 3 727 k€. Le fichier des immobilisations ne cadre pas avec les comptes car une immobilisation présente dans le fichier n'est pas présente en comptabilité. Il s'agit de l'immobilisation « 2018 1220 1472 [5 ans.Hist] 9/9/2018 Piguy sport - boules de départ » dont la valeur brute est de 3 078 €. Cette immobilisation devra être comptabilisée en 2019.

Parmi les biens acquis en 2018, certains biens financés par le 2% sont indiqués comme étant des biens de reprise et non des biens de retour. Il s'agit par exemple des biens suivants :

- « 2018 1220 1470 [5 ans.Hist] 9/1/2018 Piguy sport - équipement complet du parcours et practice (reprise du contrat) » pour 9 888 € ;
- « 2018 1220 1472 [5 ans.Hist] 9/9/2018 Piguy sport - boules de départ » pour 3 078 € ;
- « 2018 1220 1467 [10 ans.Hist] 4/12/2018 Piguy golf challenge - casiers clients » pour 4 582 €.

Par ailleurs, les définitions des biens de retour, reprise et propres données dans le rapport d'activité du délégataire en page 47 ne sont pas conformes au Code de la commande publique. Pour rappel les définitions issues de l'article L3132-4 du Code de la commande publique sont les suivantes :

Lorsqu'une autorité concédante de droit public a conclu un contrat de concession de travaux ou a concédé la gestion d'un service public :

*1° Les biens, meubles ou immeubles, qui résultent d'investissements du concessionnaire et sont nécessaires au fonctionnement du service public sont les **biens de retour**. Dans le silence du contrat, ils sont et demeurent la propriété de la personne publique dès leur réalisation ou leur acquisition ;*

*2° Les biens, meubles ou immeubles, qui ne sont pas remis au concessionnaire par l'autorité concédante de droit public et qui ne sont pas indispensables au fonctionnement du service public sont les **biens de reprise**. Ils sont la propriété du concessionnaire, sauf stipulation contraire prévue par le contrat de concession ;*

3° Les biens qui ne sont ni des biens de retour, ni des biens de reprise, sont des **biens propres**. Ils sont et demeurent la propriété du concessionnaire.

V.II.4 Crédit-bail et locations financières

Ces charges correspondent à des loyers financiers qui avaient permis à la structure de se doter en 2011 de divers équipements, principalement de voiturettes. Tous ces contrats de 2011 sont arrivés à terme mi-2016. Une seule voiturette a été financée par le biais d'un contrat de location financement en 2016. En 2018, ces frais sont donc de 10 K euros contre 11 K euros en 2017. Ils sont stables.

V.II.6 Redevance

En 2018, le montant de ce poste est de 65 K euros contre 74 K euros en 2017 soit -9 K euros. Il est constitué :

- de la redevance fixe de 1 K euros versée par le délégataire à la Ville pour occupation du domaine public . Ce montant est conforme à l'article 39 du contrat ;
- de la part variable dite « de base » de 63 K euros, définie à l'article 39 du contrat. Elle correspond à 3% du chiffre d'affaires de l'exercice précédent, et est versée par le délégataire à la Ville. Son montant est habituellement calculé sur le chiffre d'affaires issu de la comptabilité générale et non de la comptabilité analytique. Le calcul présenté par le délégataire en page 31 du rapport s'appuie sur le chiffre d'affaires analytique à tort. La redevance « part variable » devrait donc être de 61 K€ et non 63 K€.

La redevance versée par la Ville au délégataire étant assise sur le chiffre d'affaires, des contrôles ont été opérés sur ce poste. Un bouclage entre le chiffre d'affaires issu de la comptabilité générale qui correspond à l'assiette du calcul et le chiffre d'affaires issu de la comptabilité analytique a été obtenu. Néanmoins, le délégataire n'a pas été en mesure de produire un rapprochement du chiffre d'affaires comptable avec le chiffre d'affaires issu de sa gestion commerciale. Ce rapprochement devra être communiqué à la Ville dans le prochain rapport d'activité du délégataire.

En 2018, le délégataire a réinvesti dans la structure la totalité du montant de la part variable complémentaire de 41 K euros.

V.II.7 Les frais de structure

Ces charges sont de 152 K euros en 2018 et sont supérieurs de 13 K€ par rapport à celles de 2017. Elles représentent, comme l'année précédente, 7,3 % du chiffre d'affaires. Dans le prévisionnel, les frais de structure correspondent à 8% du chiffre d'affaires. En proportion du chiffre d'affaires, ces frais sont donc, au réel, moins élevés que dans le prévisionnel.

V.III Résultat net après frais de siège

Le résultat net 2018 est de 312 K euros contre 316 K euros en 2017, soit une baisse de 5 K euros. Le compte de résultat analytique au 31/08/2019 de la structure fait apparaître un chiffre d'affaires réel de 1 751 K euros.

Pour votre complète information, le compte-rendu technique et financier 2018 est annexé à la présente synthèse.

INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

M. le MAIRE

Madame PIAZZA.

MME PIAZZA

Écoutez, tout est dedans. Je vais mettre de côté l'activité sportive, ce qui ne me ressemble pas, mais on ne va pas s'éterniser. Par contre, sur la biodiversité, il me semble que j'ai tous les arguments pour vous répondre. Donc, si on peut faire court.

Madame JAMET.

MME JAMET

(sans micro, inaudible)

MME PIAZZA

Vous versez, très bien. Merci beaucoup.

M. le MAIRE

Madame JAMET a demandé la parole.

MME JAMET

Oui, pardon, il faut que je le dise.

M. le MAIRE

Vous versez au PV les interventions ?

MME JAMET

Oui.

Contribution communiquée par Madame JAMET :

«Monsieur le Maire, mes cher.e.s collègues,

J'aborderai deux points.

Le premier sur la coupe des arbres au niveau du trou n°5. La société Enedis a procédé à l'abattage d'arbres pouvant dégrader une station haute tension située sur le golf à la fin de l'été. Vous n'en étiez pas informés au moment où nous en avons parlé en commission. Cette information nous a été donnée, comme à vous, par une cliente du Golf. Elle n'a pas obtenu de réponse de votre part. On est loin des objectifs de votre plan Canopée et du développement de la pédagogie et de la communication préalable sur les motifs d'abattage. Nous rions jaune quand nous apprenons que la zone va être refermée avec du grillage rigide, plus de deux mois après, en pleine saison de la chasse, quand dans le rapport les sangliers sont identifiés comme un problème tellement sérieux qu'ils nécessitent 33 330 € de dépenses en clôtures...

Le deuxième sur l'utilisation de pesticides.

Déjà l'an dernier nous vous alertions sur la quantité phénoménale – et en augmentation de 130% en 2 ans – de produits phytosanitaires au Golf de Bordeaux. Mme Piazza, vous aviez espéré pouvoir nous dire que vous aviez fait mieux que les années précédentes. C'est chose faite, en 2 ans, les dépenses en produits phytosanitaires ont baissé de 7%.

Mais peut-on s'en réjouir quand l'explication donnée est la suivante : « Par ailleurs, ces fortes chaleurs de l'été ont permis de ne pas connaître d'expansion des maladies sur les greens et donc une diminution de l'usage des produits phytosanitaires, remplacés dès que possible par des produits alternatifs et adaptés aux besoins du golf. » L'an dernier, l'utilisation massive de produits phytosanitaires était justifiée par des conditions météorologiques favorables à l'apparition de champignons et d'adventices. Ces variations dans l'utilisation de produits phytosanitaires sont dues aux conditions météorologiques, pas à un effort supplémentaire de la société Blue Green.

En cohérence avec votre programme Zéro Pesticide, ce Golf devrait être exemplaire, mais vous acceptez même l'utilisation de produits phytosanitaires sur les parkings... Je vous rappelle qu'il jouxte la réserve naturelle de Bruges et du lac de Bordeaux, seul lieu naturel où les Bordelais peuvent se rafraîchir.

Dans le rapport, il est dit « Les économies d'eau sont dans l'air du temps. Au-delà des considérations purement financières, l'aspect environnemental est de plus en plus présent à l'esprit des gestionnaires de golfs. ». L'adaptation face au dérèglement climatique ce n'est pas « dans l'air du temps », ce n'est pas un effet de mode, c'est vital !

Si Blue Green ne prend pas la mesure des enjeux qui se jouent, c'est à vous de faire en sorte qu'elle réalise et passe réellement à l'action.

Une mesure que vous devriez prendre immédiatement et qui serait un signal fort ce serait de prendre un arrêté anti-pesticides. 140 maires l'ont déjà fait. Le tribunal administratif de Cergy-Pontoise a rejeté le 8 novembre dernier la demande de suspension de deux arrêtés anti-pesticides pris par les mairies de Gennevilliers et Sceaux, au nom du « danger grave pour les populations exposées » à ces produits. Il est temps de prendre le train en marche.

Je vous remercie"

Par contre, sur la délibération de Madame COLLET, on voulait voter contre sur le règlement des crèches.

M. le MAIRE

On reprendra cela. Je demande à l'assemblée de revoir cela, et que sur le règlement des crèches, les deux votes que l'on avait intégrés comme abstention, d'ailleurs sont des votes contre du coup, enfin préciser cela.

Et sur celle-là, donc, vous versez au PV votre intervention et je vous en remercie.

Je passe au vote. Qui est pour ?

MME MIGLIORE

C'est une information.

M. le MAIRE

Essayez de me le dire avant, à la limite, comme cela, cela m'évitera de...

Merci de cette information.

MME MIGLIORE

Délégation de Madame Élisabeth TOUTON. Délibération 508 : « Requalification de la place Gambetta. Convention financière entre la Ville de Bordeaux et Bordeaux Métropole. »

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ANNEE 2018

GOLF DE BORDEAUX LAC



I.	LA VALEUR AJOUTEE BLUEGREEN SUR VOTRE TERRITOIRE -----	3
1.	Un réseau au fort ancrage territorial-----	4
2.	Digital -----	5
3.	Innovation-----	7
4.	Attractivité touristique -----	8
5.	Enseignement-----	9
6.	Abonnés -----	10
7.	Engagement Haut Niveau -----	11
8.	Promotion de la pratique Handigolf-----	12
9.	Développement Durable -----	12
II.	MOT DU DIRECTEUR -----	13
III.	COMPTE D'EXPLOITATION 2018 GOLF DE BORDEAUX LAC -----	15
10.	Compte d'exploitation analytique 2018-----	16
11.	Extrait des états financiers -----	19
12.	Comparaison des prévisionnels 2017 vs 2018 -----	24
13.	Extrait du livre des recettes -----	28
14.	Rapprochement Chiffre d'affaires comptabilité analytique & comptabilité générale-----	30
15.	Redevances-----	31
IV.	COMMENTAIRES ET ANALYSES GOLF DE BORDEAUX LAC -----	32
16.	Les comparatifs par grand centre de profit -----	34
17.	Typologie des abonnements, des personnes -----	37
18.	Ecole de Golf -----	40
19.	Ressources humaines -----	42
20.	Synthèse bilan AS -----	43
V.	BILAN TECHNIQUE 2018 GOLF DE BORDEAUX-LAC -----	44
21.	Tableau des investissements 2018 (2% et hors 2%)-----	45
22.	Tableau des immobilisations -----	47
23.	Entretien des parcours -----	47
VI.	ANNEXE-----	52
24.	Compte d'Exploitation Analytique Détaillé-----	52
25.	Tableau des immobilisations -----	52
26.	Démarche PSE -----	52
27.	Agrément du distributeur de produits phytosanitaires -----	52

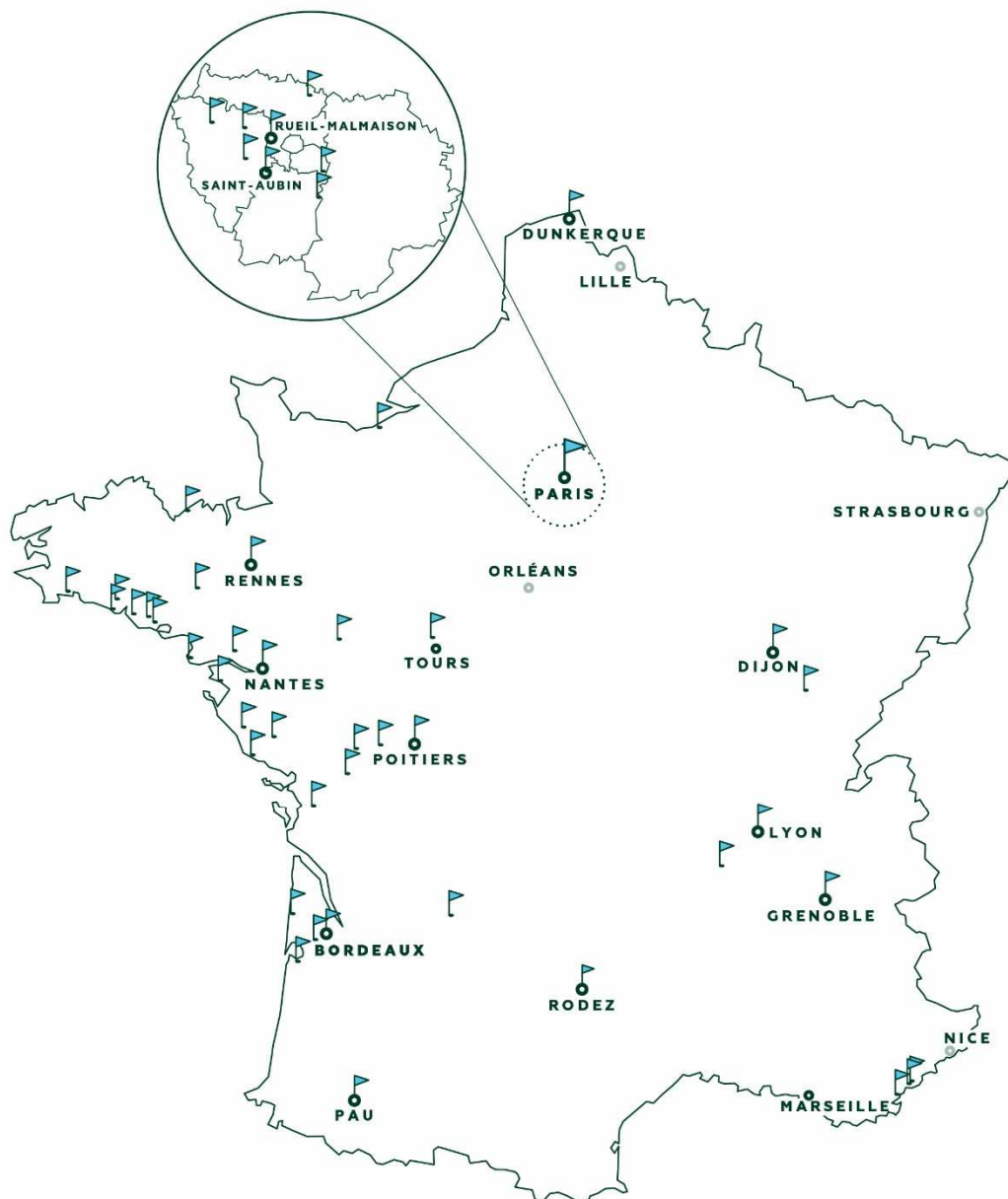
I. LA VALEUR AJOUTEE BLUEGREEN SUR VOTRE TERRITOIRE

1. Un réseau au fort ancrage territorial

Bluegreen est le numéro 1 de la gestion de parcours de golfs en Europe. Le groupe offre une solide expérience et une expertise dans la gestion d'équipements golifiques : nos priorités sont la qualité des parcours et de l'accueil des golfeurs, la mise en avant des infrastructures et l'ancrage dans le tissu économique et associatif.

Guidés par une philosophie commune, les 800 collaborateurs de Bluegreen cherchent chaque jour à partager leur passion du golf avec le plus grand nombre en rendant sa pratique accessible à tous.

Le réseau Bluegreen 2019



Bluegreen en chiffres



- 30 ans d'expérience,
- 48 parcours en France,
- 16 golfs partenaires,
- 2 500 membres des Ecoles de Golf,
- 23 000 golfeurs abonnés,
- 1 500 000 départs par an,
- 14 000 néophytes profitant d'une initiation au golf chaque année,
- 7 000 golfeurs créés par an.

Site web Bluegreen : www.bluegreen.com

2. Digital

- BLUEGREEN.COM ET APPLI BLUEGREEN

Bluegreen a développé de nombreuses fonctionnalités destinées à faciliter la vie des golfeurs :



① Il est par exemple possible de réserver son green-fee ou son départ abonné 24h sur 24 en seulement quelques clics à partir du site internet ou de l'appli mobile.

② Il est également possible de recharger très simplement sa carte de practice en ligne à tout moment de la journée et de n'importe où.

UN SIMPLE CLIC SUFFIT !
RECHARGER VOTRE CARTE
GRÂCE AU BOUTON **PRACTICE**
DE NOTRE MENU.





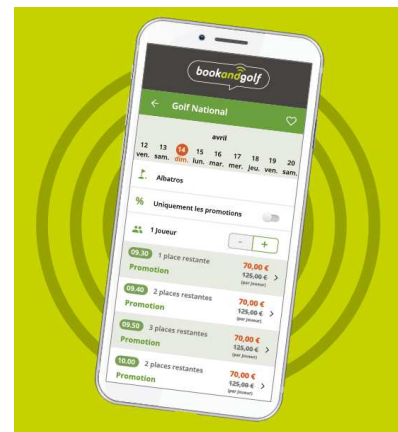
3 Par ailleurs, l'appli Bluegreen disponible sous iOS et Android propose de nombreuses fonctionnalités telles qu'une fonction GPS gratuite et une carte de score digitale



- BOOKANDGOLF

Bookandgolf, filiale de Blue Green et leader du marché de la réservation de green-fees en ligne, propose plus de 200 parcours en France à la réservation sur son site internet et son appli mobile.

L'ensemble des golfs du réseau Bluegreen sont disponibles à la réservation sur cette plateforme qui répond à la demande croissante des golfeurs pour la vente en ligne.



- PRISWING



Les prix en ligne des green-fees de l'ensemble des golfs du réseau Bluegreen sont fixés de manière dynamique en fonction de la météo, de l'historique de fréquentation et du type de jours (week-end, jour férié, vacances...) par cette startup spécialisée dans la fréquentation prédictive des parcours.

Des algorithmes analogues à ceux développés dans les secteurs de l'hôtellerie, ou du transport aérien et ferroviaire sont utilisés pour proposer chaque jour le prix le plus juste aux golfeurs.

3. Innovation

Bluegreen a développé et mis en à disposition des golfeurs comme des non-golfeurs des équipements uniques en France. Leur double-objectif est d'ouvrir la pratique au plus grand nombre et de proposer des solutions d'entraînement innovantes et de très haute qualité aux golfeurs.

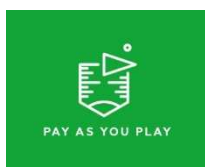


Parfaite pour l'entraînement, la technologie **Toptracer** intégrée au practice vous donne toutes les données de votre balle en temps réel. De nombreux modes de jeu permettent également de se challenger entre amis sur des parcours virtuels, des concours de précision, etc.



Un véritable 9 ou 18 trous synthétique en version miniature pour s'amuser ou s'entraîner.

Accessible à tout niveau, c'est la parfaite activité à faire entre amis, en famille ou bien seul pour s'amuser au petit jeu.



Finis les parcours trop longs, vous pouvez maintenant maîtriser votre temps de jeu.

Grâce à l'application dédiée **eGull Pay**, c'est vous qui décidez et payez le nombre de trous qui vous convient.



4. Attractivité touristique

Bluegreen met en avant les golfs de son réseau auprès des acteurs du tourisme golfique afin de renforcer leur attractivité auprès de la clientèle française et étrangère :

Les Tours-Opérateurs bénéficient d'une écoute et d'un service particulier portés par chaque directeur et une responsable commerciale tourisme.

Bluegreen met également en avant chacun de ses golfs sur les salons internationaux tels que le PGA Golf Show à Orlando, le Scottish Golf Show, le Salon du Golf à Paris ou l'IGTM, le salon des professionnels du tourisme.

Le PGA Golf Show d'Orlando et le stand Bluegreen



5. Enseignement

- Bluegreen, la référence de l'enseignement golfique en France

Avec plus de 100 enseignants salariés et des produits d'enseignement adaptés à chacun, Bluegreen s'attache à faire progresser les néophytes comme les initiés quel que soit leur âge.



- 1^{er} créateur de golfeurs en France

Avec près d'une carte verte sur deux validée dans l'un des 48 golfs Bluegreen de France, notre réseau est le premier créateur de golfeurs en France.

Ce résultat est le fruit d'un état d'esprit fort axé sur l'ouverture à tous et le partage de cette passion du golf au plus grand nombre. En effet, tout au long de l'année les golfs Bluegreen ouvrent leurs portes pour 2 heures d'initiations totalement gratuites pour tous : à cette occasion, et accompagnés d'un enseignant diplômé, les participants découvrent l'environnement du golf, le club-house, les clubs de golf. Ils partent ensuite taper leurs premières balles au practice et sur le putting green et concluent l'initiation en jouant un vrai trou de golf sur l'un des parcours qui les accueille.

Environ 14 000 personnes participent à ces initiations et 6 500 nouvelles vocations sont créées chaque année.



- Ecoles de Golf – Bluegreen Academy

Ce sont plus de 2 500 jeunes qui s’initient, se perfectionnent et performant au sein des 46 écoles de golf Bluegreen sur tout le territoire. Elles sont ouvertes aux jeunes de moins de 18 ans de septembre à juin.

La Bluegreen Academy, c’est quoi ?



La Bluegreen Academy est un programme dédié à la performance, ayant pour but de proposer un accompagnement sportif d’un an aux jeunes talents des écoles de golf Bluegreen, dont les performances, le potentiel et l’état d’esprit méritent d’être soutenus dans leur ascension vers le très haut niveau.

La Bluegreen Academy participera activement à l’atteinte de leurs objectifs sportifs. Par exemple, en 2019, les 10 jeunes sélectionnés au terme des épreuves qualificatives et de la sélection du jury, bénéficient d’une participation financière de 500€ pour leur Association Sportive, d’un stage de 2 jours encadré par un entraîneur fédéral, d’un équipement logoté et d’un abonnement France d’un an offert ainsi que des balles de practice illimitées pour faciliter leur entraînement.

6. Abonnés

23 000 abonnés Bluegreen bénéficient d’un accès illimité à l’un ou plusieurs golfs du réseau. Ils ont le choix entre différentes formules d’abonnement :

- **Unisite**
- **Région** : Ile-de-France, Gironde, Poitou, Vendée, Loire-Atlantique, Bourgogne ou Côte d’Azur
- **France** ou **France Premium** : accès illimité à tous les golfs du réseau hors ou incluant Sainte-Maxime et L’Estérel/L’Académie respectivement

- Programme Fidélité

Les abonnés Bluegreen bénéficient également d’un grand nombre d’avantages :

- Leur statut (Silver, Gold ou Platinum) évolue en fonction de leur ancienneté et leur donne accès à des réductions sur les green-fees, les locations de voitures, le pro-shop, le practice etc.



- Les points de fidélité cumulés au gré de leurs achats et à chaque renouvellement d’abonnement, leur permettent d’accéder à des réductions supplémentaires.
- Chaque abonné Bluegreen a, par ailleurs, accès à 25% de remise sur un réseau étendu comprenant l’ensemble des golfs Partenaires et les golfs Open golf club.

- Master Bluegreen



Le master Bluegreen est une compétition nationale réservée exclusivement aux abonnés Bluegreen.

La finale 2018 a réuni les équipes s'étant qualifiées au terme des 48 épreuves qualificatives et des 6 finales régionales disputées tout au long de l'année. Elle s'est déroulée sur deux jours à Pessac (33) durant laquelle l'alchimie entre compétition et passion du sport sont les points essentiels de l'évènement.

7. Engagement Haut Niveau

Bluegreen est pleinement engagé aux côtés de la fédération française de golf dans une démarche de promotion du haut niveau tout au long de l'année et sur chacun des golfs du réseau :

- par son travail de formation des jeunes,
- par l'accompagnement de sportifs de haut niveau tels que Matthieu Pavon ou Damien Perrier,
- par la tenue de nombreux Grands Prix,
- par l'organisation d'une épreuve professionnelle de l'European Challenge Tour.



*Matthieu Pavon
Joueur de l'European Tour
et ambassadeur Bluegreen*



Bluegreen a accueilli en 2018 la 12^{ème} édition de l'Open de Pléneuf, épreuve du Challenge Tour Européen sur le golf de Pléneuf-Val-André.

Sélectionnée par la PGA European Tour et la Fédération française de golf pour la qualité du parcours, l'étape de Pléneuf-Val-André est devenue un « classique » du circuit professionnel. Vecteur économique, touristique et médiatique pour toute une région, la 12^{ème} édition de l'Open, rassemblant plus de 150 joueurs du top niveau européen, a attiré près de 10 000 spectateurs en 2018.

8. Promotion de la pratique Handigolf



Favoriser l'accessibilité et la pratique du golf aux personnes handicapées est une priorité de Bluegreen dont le partenariat depuis plus de 10 ans avec l'association Handigolf a été renforcé par la signature d'une convention avec la fédération française de golf en mai 2018.

Elle s'articule autour de 3 axes :

- formation du personnel à l'accueil et l'enseignement des personnes en situation de handicap
- accompagnement à la création par la ffgolf d'un 'label handigolf'
- accueil de Grands Prix, comptant pour le circuit français Handigolf

Parallèlement à ces actions, Bluegreen a accueilli l'Open de France Handigolf les 26 et 27 mai 2018 au golf de Bordeaux-Lac (33) et accueillera les Championnats de France Handigolf en mai 2019 sur le golf de Saint-Aubin (91).

9. Développement Durable

Le programme 'Golf et Nature' de Bluegreen vise à préserver l'environnement et valoriser la biodiversité via une gestion éco-responsable et éco-durable des écosystèmes dont nous avons la responsabilité. Il est structuré autour de trois objectifs environnementaux prioritaires :

1. La gestion durable de la ressource en eau en optimisant son utilisation, en limitant les volumes d'eau prélevés au strict nécessaire, en arrosant mieux et moins, tout en recherchant des alternatives à l'utilisation d'eau potable comme en valorisant l'utilisation des eaux recyclées.
2. L'entretien raisonné des parcours concernant l'usage des produits phytopharmaceutiques et des engrais
3. La préservation et le développement de la biodiversité sur nos golfs, via les actions engagées avec la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) et l'obtention du label « Golf pour la Biodiversité » initié par la fédération française de golf et le muséum d'histoire naturelle.



II. MOT DU DIRECTEUR

L'année 2018 est à considérer comme une année de transition pour le Golf de Bordeaux-Lac en matière d'exploitation avec un changement de direction en milieu d'année et la mise en œuvre de nouveaux projets à l'échelle de la chaîne Bluegreen.

En effet, Le début d'année a été marqué par le lancement d'une réforme des activités chez Bluegreen avec le lancement officiel des « nouvelles activités » et la déclinaison d'un nouveau logo à l'échelle des nouveaux golfs, pour redonner une image plus dynamique de l'entreprise et du golf et ainsi favoriser la démocratisation de cette discipline.

En phase d'expérimentation et d'évaluation au cours de cette année 2018, les nouvelles activités étaient au nombre de 5 :

- Le perfect line : practice connecté permettant de développer le perfectionnement des coups de golf mais aussi de rendre plus ludique l'activité ;
- Le mini-golf : espace ludique et d'apprentissage pour les plus jeunes, il s'agit aussi d'une aire d'entraînement au putting pour les plus grands ;
- The Stadium : aire d'entraînement synthétique, utilisable toute l'année regroupant tous les coups d'approche et développant les habiletés motrices de l'ensemble des catégories de joueurs ;
- L'afterwork : temps de rassemblement convivial après le travail, les afterworks sont développés au sein des golfs dans le but d'intéresser une nouvelle population désireuse de découvrir le golf tout en passant un moment convivial ;
- E Gull pay : pour favoriser l'accès aux parcours en fin de journée, Bluegreen a développé une application permettant de payer son parcours aux nombres de trous joués.

Plus spécifiquement à Bordeaux-Lac, l'année 2018 a coïncidé également à un changement de direction avec ma prise de fonction au 1^{er} juillet 2018. Cette arrivée a été des plus animées avec une saison événementielle exceptionnelle, notamment au travers de l'accueil de l'Open international Handisport et l'organisation de la Finale des Championnats de France jeunes. Ces deux événements majeurs se sont ajoutés aux compétitions traditionnelles accueillies sur Bordeaux-Lac, mais tout aussi exigeantes (Open majeur jeunes, Open de Bordeaux, Finale inter-régionale jeunes).

Enfin, l'année 2018 a aussi été marquée par des éléments imprévisibles telles qu'une pluviométrie exceptionnelle en début de saison, suivie d'une sécheresse historique couplée à une présence importante de sangliers dans la région dévastant de nombreuses aires de jeu. Ces événements ont prouvé toute la maîtrise de Bluegreen en matière d'exploitation de golf, car nous avons su maintenir une stabilité dans notre exploitation, nous adapter aux contraintes extérieures en nous appuyant sur notre expérience en matière d'enseignement et de gestion d'infrastructures et sur notre capacité d'adaptation et de réactivité.

L'année 2019 aura pour principal objectif de consolider nos acquis en poursuivant notre développement au travers du déploiement de nouvelles activités et en continuant l'amélioration significative des infrastructures de Bordeaux-Lac avec pour principale finalité la satisfaction de nos clients.

III. COMPTE D'EXPLOITATION 2018 GOLF DE BORDEAUX LAC



10. Compte d'exploitation analytique 2018

Golf de BORDEAUX								
BLUEGREEN								
Comptes d'Exploitation Analytique 2018 (en €)								
Par activité :								
			2018	2017	N versus N-1	Prévi. CEP 2018	CEP 2018 versus Réel 2018	
10-RBE	1-Golf	10-Chiffre d'affaires	1 647 323	1 646 780	542	2 162 000	-514 677	
		30-Coût matières						
		40-Charges de personnel	-559 638	-506 881	-52 757	-608 000	48 362	
		50-Impôts & taxes						
		60-Autres charges	-216 980	-229 059	12 079	-208 000	-8 980	
		83-Provisions exploitations	-1 320		-1 320		-1 320	
	Total 1-Golf			869 385	910 840	-41 455	1 346 000	-476 615
	2-Enseignement	10-Chiffre d'affaires		392 036	410 285	-18 249	532 000	-139 964
		40-Charges de personnel		-203 777	-279 928	76 151	-213 000	9 223
		60-Autres charges		-23 077	-21 272	-1 805		-23 077
		83-Provisions exploitations		-1 189	-78	-1 111		-1 189
	Total 2-Enseignement			163 993	109 007	54 986	319 000	-155 007
	3-Proshop	10-Chiffre d'affaires		3 709	3 446	263	6 000	-2 291
		30-Coût matières		192	-4 251	4 443		192
Total 3-Proshop			3 901	-805	4 706	6 000	-2 099	
6-Autres activités	10-Chiffre d'affaires		45 732	53 792	-8 059	46 000	-268	
Total 6-Autres activités			45 732	53 792	-8 059	46 000	-268	
7-Indirectes	40-Charges de personnel		-57 927	-71 742	13 815	-197 000	139 073	
	50-Impôts & taxes							
	60-Autres charges		-140 399	-122 421	-17 979	-236 000	95 601	
	83-Provisions exploitations		-3 687	-1 847	-1 840		-3 687	
Total 7-Indirectes			-202 013	-196 009	-6 004	-433 000	230 987	
Total Revenu Brut d'Exploitation			880 999	876 825	4 174	1 284 000	-403 001	

**Golf de BORDEAUX**

BLUEGREEN

Comptes d'Exploitation Analytique 2018 (en €)

Toutes activités confondues :

		2018	2017	N versus N-1	Prévi. CEP 2018	CEP 2018 versus Réel 2018
10-RBE	10-Chiffre d'affaires	2 088 800	2 114 303	-25 504	2 746 000	-657 200
	30-Coût matières	192	-4 251	4 443		192
	40-Charges de personnel	-821 342	-858 551	37 209	-1 018 000	196 658
	50-Impôts & taxes					
	60-Autres charges	-380 456	-372 751	-7 704	-444 000	63 544
	83-Provisions exploitations	-6 196	-1 925	-4 271		-6 196
Total Revenu Brut d'Exploitation		880 999	876 825	4 174	1 284 000	-403 001
11-CICE		33 017	33 836	-819,15		33017,32
12-Impôts & Taxes		-37 190	-37 335	144,86	-51 000	13810,08
15-Loyer immobilier		-65 239	-73 966	8 726	-138 000	72 761
20-CB & Locations financières		-10 069	-10 958	890	-116 000	105 931
30-Amort & Provisions		-334 308	-330 060	-4 248	-365 000	30 692
50-Exceptionnel		-3 531	-2 814	-717		-3 531
Total général avant frais de service support		463 680	455 529	8 151	614 000	-150 320
Quote part des frais de service Support		-112 462	-99 602	-12 860	-157 960	45 498
Quote part des charges de marketing & communication structures *		-39 514	-39 120	-394	-62 040	22 526
Total frais de structure		-151 976	-138 722	-13 254	-220 000	68 024
% du CA analytique		7,3%	6,6%	0,71%	8,0%	-0,74%
Résultat Net avant IS		311 704	316 807	-5 103	394 000	-82 296

* Selon le % des charges marketing sur l'ensemble des charges de structures du groupe BLUE GREEN (26 %).

Le compte d'exploitation analytique détaillé sur trouve dans l'annexe 1.

Commentaires :**Evolution 2018 vs 2017**

Malgré une année 2018 délicate sur le plan de la météo, la dynamique commerciale du Golf de Bordeaux-Lac reste stable avec un Revenu Brut d'exploitation légèrement supérieur à celui de 2017 (+0.4%).

A noter qu'à RBE identique, le chiffre d'affaires du Golf a été inférieur de 25 503€, diminution provoquée en grande partie par un manque de présence de nouveaux golfeurs en début d'année 2018, entraînant mécaniquement une baisse importante de CA sur la partie enseignement. L'équilibre financier de la structure a été réalisé par un pilotage fin des charges de personnel.

Les écarts constatés de charges de personnel entre l'année N-1 et la prévision budgétaire s'explique par deux choses :

- La gestion du Golf dans une double direction Bordeaux et Pessac lors du 1^{er} semestre 2018 a engendré un transfert des charges indirectes sur l'autre golf de la Métropole. Cette organisation s'est compensée par un recrutement plus important au niveau du personnel d'accueil du Golf. De plus, l'activité événementielle dense en 2018 a incité Bluegreen à renforcer les équipes terrain pour répondre aux exigences des divers cahiers des charges (+52K€ vs N-1)



- La diminution du CA enseignement (-18K€ vs N-1) a entraîné une réorganisation de l'équipe d'enseignants afin de coller au plus proche des besoins de nos adhérents. S'ajoute à cela l'absence de formation d'élèves moniteur de 1^{ère} année en 2018-2019 ne permettant pas au Golf d'accueillir un jeune en apprentissage.

Evolution 2018 vs CEP 2018

Si le CA en légère baisse entre 2017 et 2018 s'explique essentiellement par une météo très défavorable en début d'année, le décalage entre le prévisionnel et le réalisé remonte à des explications plus anciennes. En effet, comme expliqué dans le rapport 2017, l'activité du golf a dû faire face aux crises économiques et aux conditions météorologiques délicates. Ces éléments ont entraîné un manque à gagner important (environ 700K€ d'écart de CA entre le prévisionnel et le réalisé) que l'activité golfique n'a jamais réussi à combler.

Ce décalage de CA engendre un décalage également dans les charges (diminution des charges du personnel, diminution des autres charges) et donc diminution du résultat brut d'exploitation (400K€).

Nous constatons aussi un écart important sur le loyer immobilier. En effet, le prévisionnel de CA au-delà des 2500K€ entraînait un passage de la redevance due à la ville à un taux de 5% contre 3% sous les 2500K€.

11. Extrait des états financiers

**BLUE GREEN SAS
BORDEAUX**

Parc Saint Christophe - Le Magellan 3 - niveau 2
10 avenue de l'entreprise
95862 CERGY PONTOISE

Issu de de l'extraction des états Financiers de société multi-établissements au 31 décembre 2018

**BILAN ACTIF**

Rubriques	Montant Brut	Amortissements	31/12/2018	31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires	11 000	11 000	(0)	(0)
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelle				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	683 850	264 919	418 931	443 220
Constructions	1 868 708	835 545	1 033 163	1 185 271
Installations techniques, matériel, outillage	1 012 193	648 746	363 447	419 196
Autres immobilisations corporelles	148 621	96 034	52 587	60 186
Immobilisations en cours	8 446		8 446	7 004
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 200		1 200	1 200
ACTIF IMMOBILISE	3 734 018	1 856 245	1 877 774	2 116 077
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	31 616		31 616	34 417
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	13 363	158	13 204	4 815
Avances et acomptes versés sur commande				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	31 347	2 988	28 358	30 841
Autres créances	1 206 391		1 206 391	(2 326 216)
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres)				
Disponibilités	2 762 713		2 762 713	2 032 363
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	10 594		10 594	13 400
ACTIF CIRCULANT	4 056 023	3 147	4 052 876	(210 381)
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	7 790 041	1 859 391	5 930 650	1 905 696

Hors :

Immobilisation en cours	8446	0	8446
Autres immobilisations financières	1200	0	1200
Total hors en cours & financiers	3 724 372	1 856 245	1 868 128

**BILAN PASSIF**

<i>Rubriques</i>	<i>31/12/2018</i>	<i>31/12/2017</i>
Capital social ou individuel (dont versé :)		
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation)		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)		
Report à nouveau	2 387 231	1 931 702
RESULTAT DE L'EXERCICE (avant frais de structure)	463 680	455 529
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	2 850 911	2 387 231
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Provisions pour écart d'acquisition négatif		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. particip.))	(937 483)	(480 566)
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 758	10 597
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	169 930	87 033
Dettes fiscales et sociales	3 091 553	(759 021)
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	52 562	90 567
Autres dettes	298 605	206 426
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	402 814	363 429
DETTES	3 079 739	(481 536)
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	5 930 650	1 905 696

**COMPTE DE RESULTAT (en liste)**

<i>Rubriques</i>	<i>France</i>	<i>Belgique</i>	<i>31/12/2018</i>	<i>31/12/2017</i>
Ventes de marchandises	3 709		3 709	3 446
Production vendue de biens				
Production vendue de services	2 034 210		2 034 210	2 067 986
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	2 037 919		2 037 919	2 071 432
Production stockée				
Production immobilisée			11 383	11 383
Subventions d'exploitation			42 139	48 849
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			26 369	9 373
Autres produits			696	271
PRODUITS D'EXPLOITATION			2 118 506	2 141 308
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			6 060	3 585
Variation de stock (marchandises)			(8 548)	705
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			123 262	150 099
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			2 801	(3 366)
Autres achats et charges externes			336 009	322 194
Impôts, taxes et versements assimilés			78 293	72 977
Salaires et traitements			698 696	653 484
Charges sociales			204 027	188 312
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			334 308	330 060
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions			4 058	9 923
Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			7 213	1 261
CHARGES D'EXPLOITATION			1 786 180	1 729 235
EBE			659 573	740 690
RESULTAT D'EXPLOITATION			332 326	412 073
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES				
RESULTAT FINANCIER				
RESULTAT COURANT AYANT IMPOTS			332 326	412 073

**COMPTE DE RESULTAT (suite)**

<i>Rubriques</i>	<i>31/12/2018</i>	<i>31/12/2017</i>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprises sur provisions et transferts de charges	131 353	46 270
PRODUITS EXCEPTIONNELS	131 353	46 270
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		2 019 795
CHARGES EXCEPTIONNELLES		2 814
RESULTAT EXCEPTIONNEL	131 353	43 456
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	2 249 859	2 187 578
TOTAL DES CHARGES	1 786 180	1 732 049
BENEFICE OU PERTE	463 680	455 529
Frais de structure CA 2 037 919 -7,5%	(151 976)	(138 722)
RESULTAT APRES FRAIS DE STRUCTURE & CICE	311 704	316 807

Commentaires

Le bilan ici présenté est un extrait du bilan de Blue green SAS qui exploite notamment le golf de Bordeaux-Lac dans le cadre d'un établissement secondaire. Les données présentées sont donc extraites de la comptabilité totale de Blue Green pour les flux directement rattachés au centre de coût analytique de Bordeaux. Ce bilan appelle les remarques et présente les limites suivantes :

- Les flux d'immobilisations, de stocks et de produits constatés d'avance sont suivis de manière précise, notamment pour les identifier par site.
- En revanche les autres flux, dont certains affectés à des postes de dettes ou de créances étant payés ou encaissés au niveau de la société Blue Green (exemple TVA), ne sont pas affectés par centre de coût ce qui génère des « incohérences de présentation du bilan. »
- La ligne « Report à nouveau » des « Capitaux Propres » au passif du bilan est fiable.



12. Comparaison des prévisionnels 2017 vs 2018

	PREVI CEP 2017	PREVI CEP 2018
PRODUITS	2 667	2 746
Chiffre d'affaires GOLF	2 090	2 162
Chiffre d'affaires ENSEIGNEMENT	527	532
Chiffre d'affaires PROSHOP	6	6
Chiffre d'affaires RESTAURATION	-	-
Publicité	-	-
Prestations pour des tiers	-	-
Produits des activités annexes (à détailler)	44	46
Autres produits de gestion courante	-	-
Produits financiers	-	-
Produits exceptionnels	-	-
Reprises sur amortissements et provisions	-	-
Autres (à détailler)	-	-



	PREVI CEP 2017	PREVI CEP 2018
CHARGES	1 010	1 029
1- Golf	801	816
Personnel terrain	344	351
Personnel Accueil	198	202
Personnel starter / commissaire de parcours	54	55
Energie	41	42
Eau d'arrosage	-	-
Engrais/Phyto/Sable	67	68
Autres fournitures consommables (A détailler)	8	8
Petit matériel, outils pièces	49	50
Linge et blanchissage	-	-
Redevance F.F.G.	1	1
Locations (voitures,...)	21	21
Autres maintenances et entretien	18	18
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-	-
Provisions exploitation	-	-
2 - Enseignement	209	213
Personnel enseignement	209	213
Matériel et fournitures	-	-
Autres fournitures consommables (A détailler)	-	-
Autres (à détailler)	-	-
Autres charges	-	-
Provisions d'exploitation	-	-
Coûts directs (1+2+3+4)	1 010	1 029



	PREVI CEP 2017	PREVI CEP 2018
5 - Investissements	473	481
VNC des immobilisations reprises	-	
Dotations aux amortissements nouvelles immobilisations	219	227
Locations et CB du parc matériel terrain	116	116
Frais financiers sur investissements	138	138
Assurances	-	
Autres (à détailler)	-	
6 - Autres charges d'exploitation	824	842
Personnel de Direction	141	144
Personnel de gestion	52	53
Personnel Commercial et Marketing	-	-
Energie	25	26
Fournitures adiministratives	13	13
Locations immobilières	-	-
Frais de déplacements, mission, réception	14	14
Honoraires	7	7
Gardiennage et sécurité	1	1
Frais bancaires	35	35
Téléphone et affranchissement	12	12
Assurances	20	20
Frais de communication et d'information	67	68
Etudes et recherches	-	-
Impôts et taxes (à détailler)	-	-
Impôts fonciers	-	-
Taxe professionnelle (CET)	50	51
Impôts sur les sociétés (net de CICE)	-	-
Autres (à détailler)	7	7
Cotisations divers SPRE SACOM et diverses UMIH 22	31	32
Redevance versée à la Ville (% CA)	5%	5%
Redevance versée à la Ville	135	138
<i>dont redevance fixe d'occupation</i>	1	1
<i>dont redevance d'exploitation variable en fonction du CA</i>	133	137
2% CA en complément de redevance ou réinvesti (cf. 6 - Investissements)	-	-
Frais de siège	213	220
Autres location	1	1
Autres maintenance et entretiens (menage, alarme, dératisation)	-	-
Coûts indirects (5+6)	1 297	1 323



BLUEGREEN



PRODUITS	2667	2746
Coût Total (1+2+3+4+5+6)	2 307	2 352
RESULTAT NET ANNUEL	360	394

13. Extrait du livre des recettes

POSExpress		Synthèse CA/recettes schéma Blue Green		
BORDEAUX				
Nom du magasin	BORDEAUX	De :	01/01/2018	Au: 31/12/2018 22/07/2019 10:55:13
GL Category/GL Acc. #		Debit	Crédit	Total
Chiffre d'affaires				
706100	CA GREEN FEES	11 232,37	280 278,21	269 045,84
706110	CA ABONNEMENTS VENDUS	4 023,97	1 328,00	-2 695,97
706112	CA ABONNEMENTS LISSAGE	709,14	580 685,89	579 976,75
706113	CA ABONNEMENTS PRELEVEMENT	8 241,78	538 234,06	529 992,28
706120	CA PRACTICE	4 047,38	168 072,74	164 025,36
706130	CA LOCATIONS VOITURETTES	353,67	11 374,63	11 020,96
706140	CA CARTES BLUE GREEN	260,00	8 289,99	8 029,99
706150	CA LOCATIONS MATERIEL GOL	131,67	7 126,72	6 995,05
706180	CA SPONSORING	0,00	1 000,00	1 000,00
706190	CA AUTRES LOC & PROD. GOL	443,84	25 907,01	25 463,17
706250	CA ENSEIGNEMENT	2 639,58	146 133,28	143 493,70
706252	CA ENSEIGNEMENT LISSAGE	74,18	84 696,22	84 622,04
706253	CA ENSEIGNEMENT PRELEVEMENT	2 559,21	106 049,51	103 490,30
706270	CA ENSEIGNEMENT ENFANT	344,45	54 956,61	54 612,16
707100	CA BO MATERIEL & REPARAT.	315,03	3 786,42	3 471,39
707110	CA BO VETEMENTS	0,00	16,67	16,67
707120	CA BO ACCESSOIRES	124,17	344,88	220,71
708300	LOCATIONS IMMO 20%	0,00	33 415,20	33 415,20
708500	CA REFACT DIV TIERS 20%	0,00	9 600,00	9 600,00
	Chiffre d'affaires	35 500,44	2 061 296,04	2 025 795,60
Clients				
411200	CLIENTS OPS	310 544,55	310 702,31	157,76
	Clients	310 544,55	310 702,31	157,76
Clients & Encaissements				
511810	Liaison Sites Siege clients CE OPS	58,30	0,00	-58,30
	Clients & Encaissements	58,30	0,00	-58,30
Consommation				
511810	Part payée en carte CE	14 546,92	0,00	-14 546,92
	Consommation	14 546,92	0,00	-14 546,92
Dettes				
419200	RAIN CHEQUE	0,00	313,65	313,65
467210	F.F.G.	1 494,95	55 836,95	54 342,00
467220	LIGUE	0,00	2 306,60	2 306,60
467230	ASSOCIATION SPORTIVE	180,00	13 887,23	13 707,23
487117	PCA Abo Lisses golf	694 157,98	709 092,90	14 934,92
511850	VOUCHER GREEN FEE REPAS	0,00	45,00	45,00



BLUEGREEN



POSExpress

Synthèse CA/recettes schéma Blue Green

BORDEAUX

Nom du magasin: BORDEAUX De: 01/01/2018 Au: 31/12/2018 22/07/2019 10:55:13

GL Category/GL Acc. #		Debit	Crédit	Total
	Dettes	695 832,93	781 482,33	85 649,40
Encaissements				
419300	GIFT CARD	2 911,20	5 325,00	2 413,80
511110	ESPECES EURO	101 526,48	0,00	-101 526,48
511120	CHEQUES EURO	422 576,48	0,00	-422 576,48
511130	VIREMENTS	113 202,78	0,00	-113 202,78
511140	PRELEVEMENT AUTOMATIQUE	747 495,18	10 034,26	-737 460,92
511210	CARTES BLEUE	1 112 301,03	165,00	-1 112 136,03
511520	CHEQUES VACANCES (ANCI)	12 445,38	380,00	-12 065,38
511820	REGLEMENTS INTRAGROUPE	8 624,74	33,50	-8 591,24
	Encaissements	2 521 083,27	15 937,76	-2 505 145,51
Tax				
445711	TVA COLLECTEE 20%	12 553,37	420 701,34	408 147,97
	Tax	12 553,37	420 701,34	408 147,97
	Grande Totale:	3 590 119,78	3 590 119,78	0,00

Prepaid from membership sales:	687 437,94 €	Payments from Prepaid:	666 648,99 €
Bank Draft Sale:	0,00 €	Payment from Prepaid:	0,00 €

Deposit	Payment	Diff
0,00	101 526,48	-101 526,48

On constate des variations entre le chiffres d'affaires présent dans le compte d'exploitation analytique et le livre de recettes tiré de notre ERP, car dans le premier figure le chiffre d'affaires de gestion corrigeant les éléments de comptabilité générale (provisions, refacturations) alors que le livre de recettes correspond au chiffre d'affaires comptable (sans correction).



De plus, certaines recettes perçues au travers de nos applications dématérialisées ne sont pas intégrées dans notre ERP.

A titre d'exemple, sur l'année 2018, nous avons enregistré un chiffre d'affaires green fee de 269 045.84€ sur notre ERP alors que notre chiffre d'affaires total sur 2018 est de 309 996€.

14. Rapprochement Chiffre d'affaires comptabilité analytique & comptabilité générale

Golf de BORDEAUX			
BLUE GREEN			
<i>Réconciliation Chiffre d'Affaires Compable et Analytique 2018</i>			
Catégorie 7	Catégorie 8	Compte GL	2018
10-Chiffre d'affaires	101-Abonnements vendus	706110-CA ABONNEMENTS GOLF	1107 632
10-Chiffre d'affaires	110-Green fees	706100-CA GREEN FEES	270 227
10-Chiffre d'affaires	112-Practices	706120-CA PRACTICE	164 025
10-Chiffre d'affaires	113-Voitures	706130-CA LOCATIONS VOITURETTES	11 021
10-Chiffre d'affaires	114-Cartes BG	706140-CA CARTES BLUE GREEN	8 030
10-Chiffre d'affaires	118-Autres golf liés à la fréquentation	706150-CA LOCATIONS MATERIEL GOLF	6 995
10-Chiffre d'affaires	120-Autres golf hors fréquentation	706180-CA SPONSORING	2 600
10-Chiffre d'affaires	120-Autres golf hors fréquentation	706190-CA AUTRES LOC & PROD. GOLF	25 463
10-Chiffre d'affaires	126-Enseignement non lissé	706250-CA ENSEIGNEMENT	139 810
10-Chiffre d'affaires	125-Enseignement	706252-CA ENSEIGNEMENT LISSAGE	188 462
10-Chiffre d'affaires	127-Enseignement Enfants	706270-CA ENSEIGNEMENT ENFANTS	54 612
10-Chiffre d'affaires	170-Boutique matériels	707100-CA BO MATERIEL & REPARAT.	3 471
10-Chiffre d'affaires	171-Boutique vêtements	707110-CA BO VETEMENTS AH 1	17
10-Chiffre d'affaires	172-Boutique accessoires	707120-CA BO ACCESSOIRES	221
10-Chiffre d'affaires	183-Locations immobilière	708300-CA LOCATIONS IMMOBILIERES	45 732
60-Autres charges	658-Autres charges exploitations	708500-CA REFACT DIV TIERS 20%	9 600
Total -Chiffre d'Affaires Fiscal			2 037 919
60-Autres charges	658-Autres charges exploitations	708500-CA REFACT DIV TIERS 20%	-9 600
10-Chiffre d'affaires	109-Abonnements - prov rejets de prlv	781741-REPRISE PROV CLIENTS/IMPAYES PRLV ABD	2 231
10-Chiffre d'affaires	129-Enseignements - prov rejets de prlv	781742-REPRISE PROV CLIENTS/IMPAYES PRLV ENSEIGNEMENT	3 867
10-Chiffre d'affaires	110-Green fees	798111-TC GRP GREEN FEES B&G	39 770
10-Chiffre d'affaires	112-Practices	798112-TC GRP PRACTICE B&G	9 329
10-Chiffre d'affaires	126-Enseignement non lissé	798126-TC GRP ENSEIGNEMENT B&G	5 285
Total -Chiffre d'Affaires Analytique			2 088 800



15. Redevances

Selon l'article 40 du contrat de DSP signé entre la Ville de Bordeaux et la société Bluegreen, cette dernière verse une part variable assise sur le chiffre d'affaires HT.

La part variable dite de base (2018)

3% si chiffre d'affaires inférieur à 2 500 000€ HT

Chiffre d'affaires 2018 = 2 088 800€ HT

Calcul de la redevance HT : 62 664€ HT

Montant de la redevance dû : 75 196.80€ TTC

La part variable complémentaire

2% du chiffre d'affaires en travaux d'amélioration ou d'embellissement du site

Sur la base du CA de 2017 (2 114 303€ HT)

Montant des travaux à réaliser en 2018 : 42 286€HT

Montant des travaux réalisés en 2018 : 57 845.54€HT

Sur la base du CA de 2018 (2 037 919€ HT)

Montant des travaux à prévoir en 2019 : 40 758.38€ HT

IV.COMMENTAIRES ET ANALYSES GOLF DE BORDEAUX LAC



Le Golf de Bordeaux-Lac reste en 2018 parmi les golfs les plus attractifs du réseaux Bluegreen, sans toutefois conserver sa 1^{ère} place dans l'ensemble des secteurs.

Voici les éléments à fin 2018

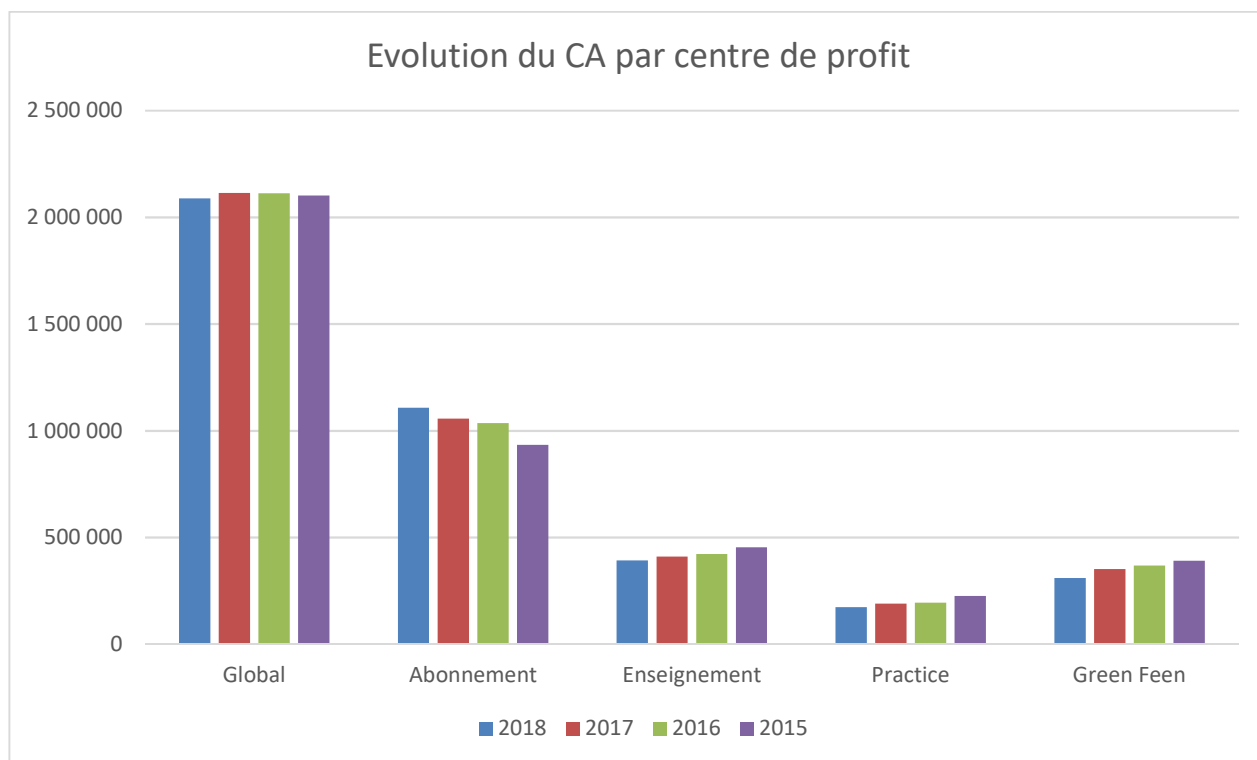
	Nbre d'abonnés	Nbre d'abonnés en enseignement	Nbre de transformation en abonnés
Bordeaux	1317	377	126
Pessac	1358	358	134
Gujan	914	157	64
Saint Laurent	753	95	55

L'année 2018 affiche une hausse du nombre d'abonnés par rapport à 2017. Cette hausse de 67 abonnés provien d'n travail conséquent en matière de renouvellement de contrat des abonnés en cours. Ce résultat positif est essentiellement le fruit du travail d'amélioration et d'entretien des deux parcours par l'équipe terrain.

Comparaison 2018 vs 2017 :

	Nbre d'abonnés total	Total nouveau	Dont nouveaux venant de l'enseignement
2018	1358	318	134
2017	1250	382	134

16. Les comparatifs par grand centre de profit



Chiffre d'affaires	2018	2017	2016	2015
Global	2 088 800	2 114 303	2 111 874	2 102 446
Abonnement	1 107 632	1 056 129	1 035 261	933 304
Enseignement	392 036	409 938	421 597	453 442
Practice	173 354	189 048	193 642	224 801
Green Feen	309 996	352 005	367 295	390 327

Commentaires :

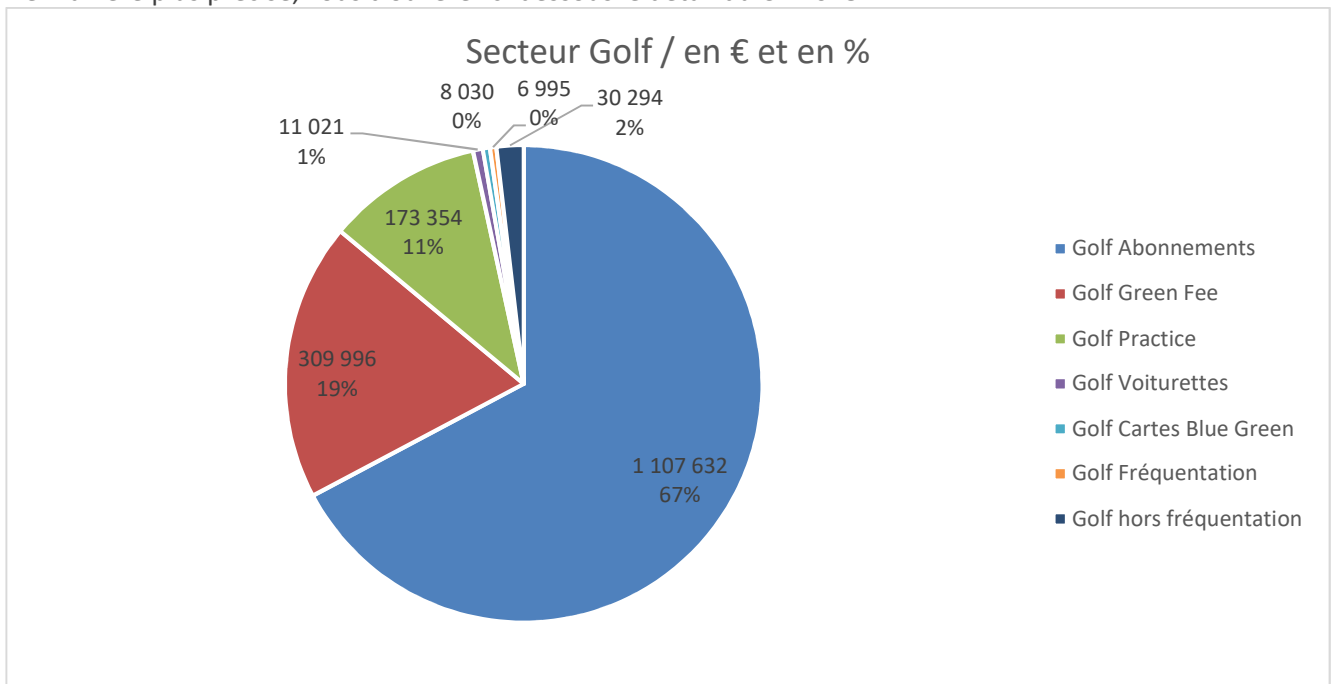
On observe un léger recul du chiffre d'affaires global en 2018, revenant à celui de 2016.

La chiffre d'affaires abonnement poursuit sa progression et valide le travail de Bluegreen dans la fidélisation de ses clients et le recrutement de nouveaux joueurs. Le travail apporté sur le terrain incite les joueurs à rester à Bordeaux-Lac, trouvant ici des conditions de jeu de qualité.

Cette évolution positive des abonnements induit une baisse mécanique du CA Green Fee et practice. En effet, les abonnés ne génèrent pas de Green Fee et utilisent moins le practice, préférant arpenter les deux parcours du Golf. Cette baisse de chiffre d'affaires est accentuée en 2018 par des conditions climatiques défavorables durant les 4 premiers mois de l'année, durant lesquels peu de chiffre d'affaires n'a été généré.

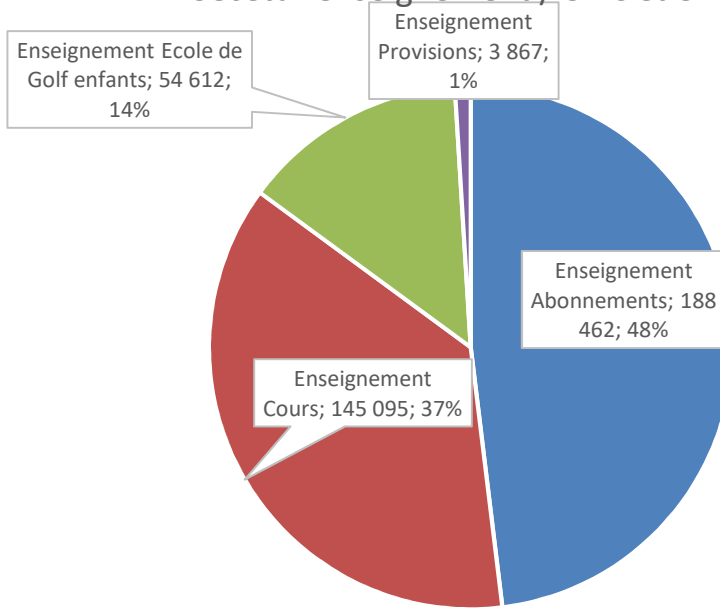
Enfin, le CA enseignement diminue continuellement. Si la base du nombre d'élèves enseignement reste stable d'une année sur l'autre, nous constatons une perte de CA sur la partie cours individuels. De plus, s'ajoute à cela l'absence de formation des élèves moniteurs pour 2018 – 2019, engendrant une baisse de recettes.

De manière plus précise, vous trouverez ci-dessous le détail du CA 2018 :





Secetur enseignement / en € et en %

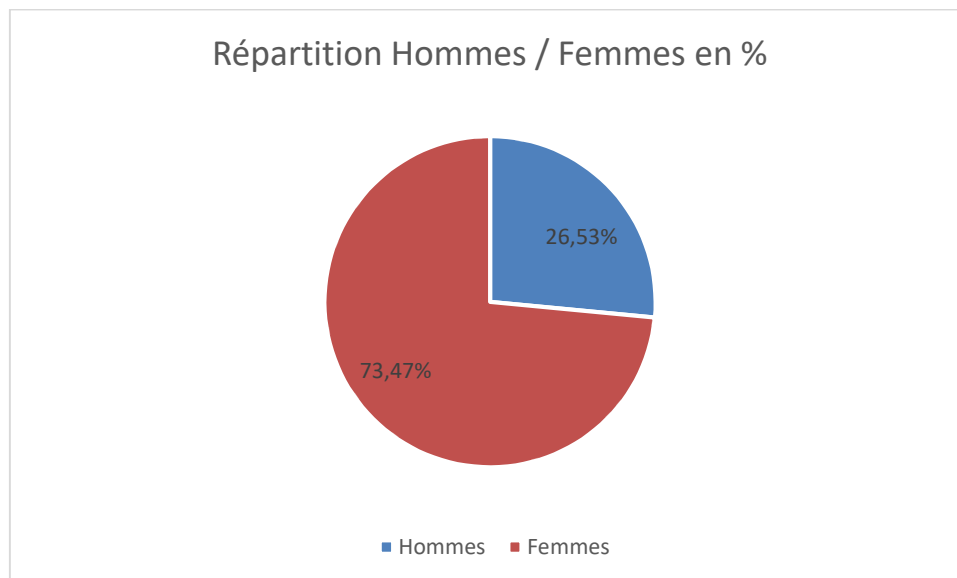


■ Enseignement Abonnements ■ Enseignement Cours ■ Enseignement Ecole de Golf enfants ■ Enseignement Provisions

CA 2018			
Golf	Abonnements	1 107 632	67%
	Green Fee	309 996	19%
	Practice	173 354	11%
	Voitures	11 021	1%
	Cartes Blue Green	8 030	0%
	Fréquentation	6 995	0%
	hors fréquentation	30 294	2%
		1 647 322	100%
Enseignement	Abonnements	188 462	48%
	Cours	145 095	37%
	Ecole de Golf enfants	54 612	14%
	Provisions	3 867	1%
		392 036	100%

17. Typologie des abonnements, des personnes

a. Répartition hommes / femmes



La ville de Bordeaux a sollicité Bluegreen pour obtenir une répartition du nombre de femmes et d'hommes abonnés au Golf sur l'année 2018.

Nous constatons ici un écart important entre les hommes et les femmes alors que sport peut se pratiquer aussi facilement pour les femmes que pour les hommes.

Toutefois, il est à noter que la demande de la ville sur cet aspect n'a été prise en compte qu'au milieu du second semestre de l'année 2018, aussi un quart de nos abonnés non pas été qualifiés en hommes ou femmes. Un travail de mise à jour sera effectué en 2019 pour obtenir des chiffres plus précis et des actions visant à favoriser la présence des dames sur le Golf de Bordeaux-Lac seront engagées en 2019.



b. Répartition des abonnés selon leur situation géographique

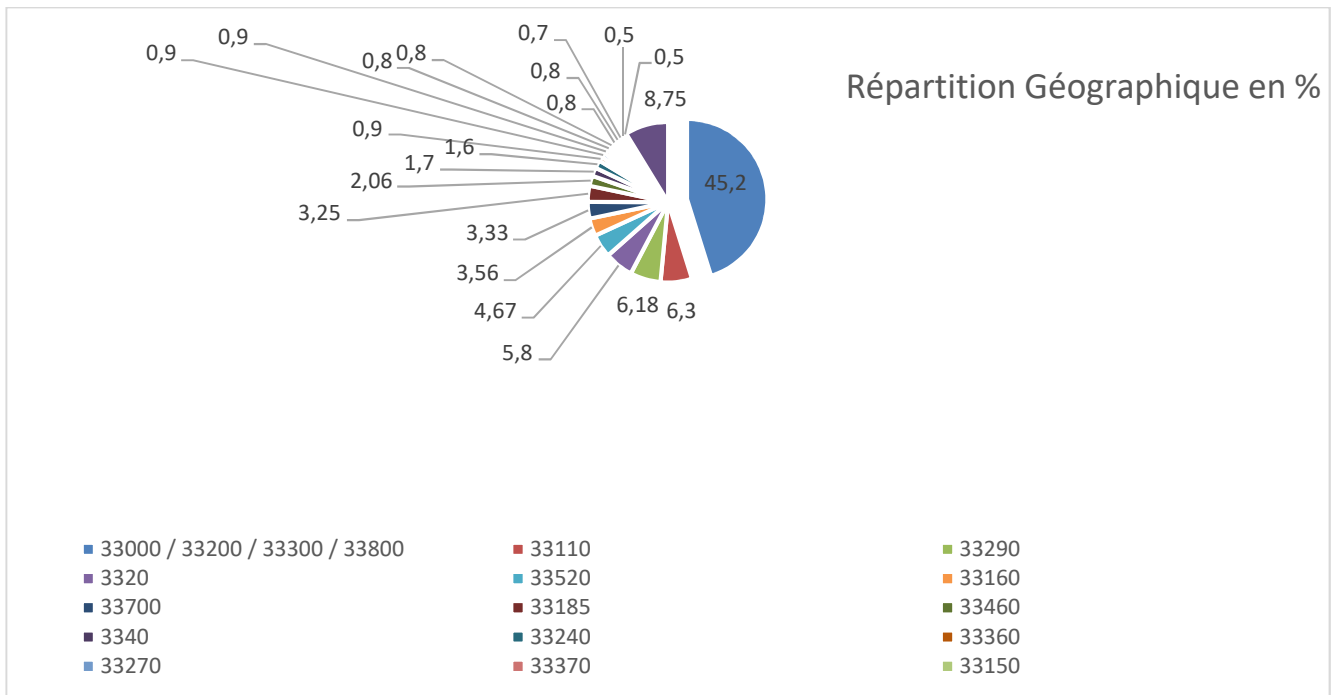


Tableau de correspondance :

Répartition géographique	Code postal	% d'abonnements	Bordeaux Métropole
Bordeaux	33000 / 33200 / 33300 / 33800	45,2	84,19
Le Bouscat	33110	6,3	
Blanquefort / Le Pian / Ludon / Parempuyre	33290	6,18	
Eysines / Le Taillan	3320	5,8	
Bruges	33520	4,67	
St Aubin de Médoc / St Médard	33160	3,56	
Merignac	33700	3,33	
Le Haillan	33185	3,25	
Secteur Margaux	33460	2,06	
Talence	3340	1,7	
Secteur Cadillac	33240	1,6	
Secteur Carignan	33360	0,9	
Floirac	33270	0,9	
Artigues Pres Bordeaux	33370	0,9	
Cenon	33150	0,8	
Pessac	33600	0,8	
Secteur St Loubes	33450	0,8	
Secteur St Eulalie	33560	0,8	
Ambares	33440	0,7	
Lormont	33310	0,5	
Bègles	33130	0,5	
Reste	X	8,75	

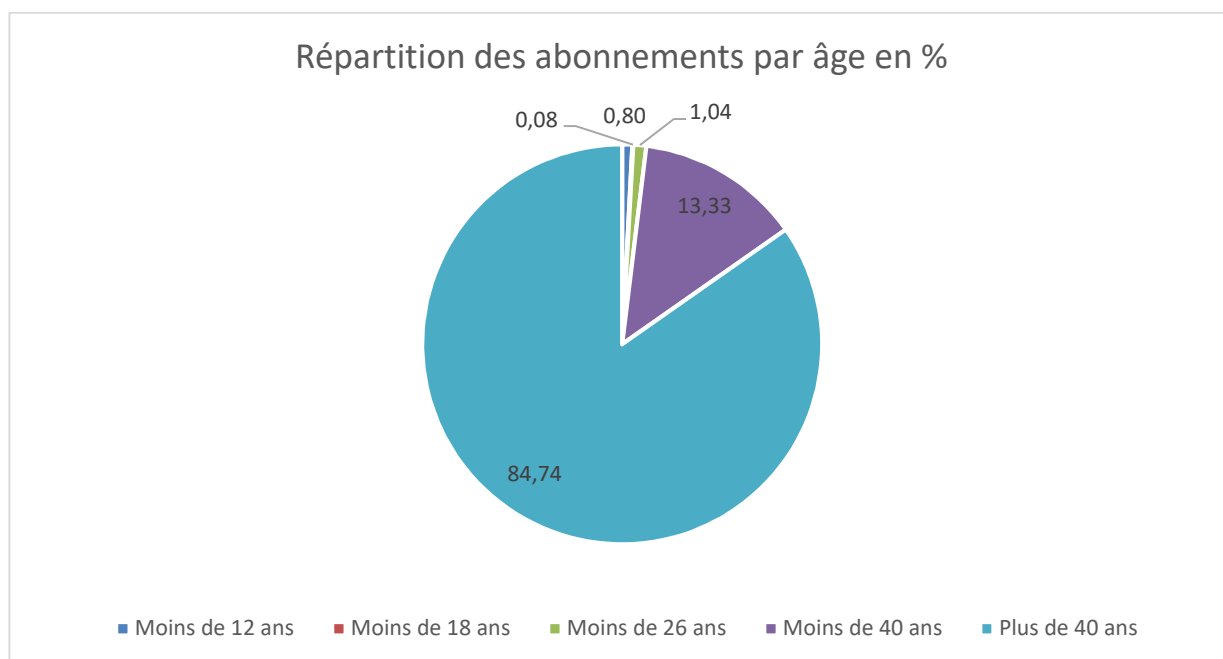


Commentaires :

Plus de 45 % des abonnés du Golf de Bordeaux de Bordeaux-Lac résident sur la commune de Bordeaux et bénéficient d'une offre de réduction de -15% sur les produits exclusivement commercialisés au Golf de Bordeaux-Lac.

Malgré un positionnement proche du Médoc, 84% des abonnés proviennent de la métropole bordelaise, ce qui confirme le positionnement urbain de ce golf en comparaison des golfs plus touristiques.

c. Répartition par âges



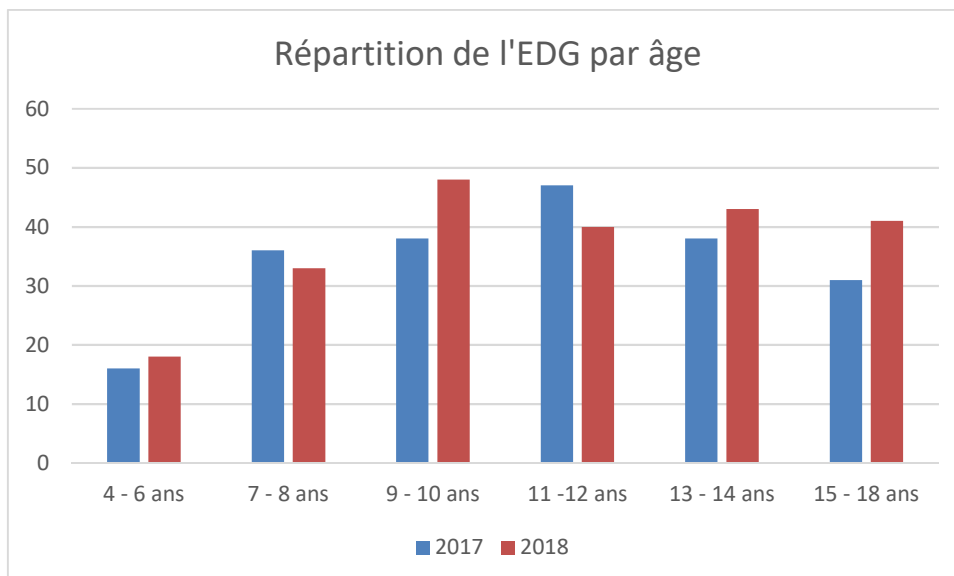
Commentaires :

84% des abonnés de Bordeaux-Lac ont plus de 40 ans, dont une majorité se situe entre 50 et 60 ans.

Le rajeunissement de la population golfique est un enjeu majeur pour l'ensemble des golfs français. Nous constatons que les formules enseignement permettant aux élèves d'adapter leurs cours en fonction de leurs disponibilités et du rythme professionnel fonctionnent puisque plus de 50% de ces élèves ont moins de 50 ans et sont donc encore actifs.

Une étude de la Fédération Française de Golf en 2018 a mis en avant un pic de fréquentation à l'âge de 68 ans au sein de nos clubs. Cette pyramide des âges se décalent progressivement dans le temps validant le fait d'une nécessaire prise en compte du rajeunissement de la population golfique.

18. Ecole de Golf



Ecole de Golf	2017	2018
4 - 6 ans	16	18
7 - 8 ans	36	33
9 - 10 ans	38	48
11 - 12 ans	47	40
13 - 14 ans	38	43
15 - 18 ans	31	41
	206	223

Commentaires :

L'année sportive 2018 – 2019 a vu une forte évolution du nombre d'élève en école de golf avec une augmentation de 8.25% (soit 17 élèves supplémentaires).

Cette augmentation réside dans notre capacité à conserver nos élèves en enseignement au fil des années tout en faisant entrer de nouveaux élèves dans les catégories jeunes. Cette fidélisation provient de la qualité de l'enseignement et du travail partenarial engagé avec l'association sportive permettant aux jeunes pousses de découvrir la compétition.

A noter qu'en 2018, 5 jeunes de l'école de Golf ont participé aux Finales du Championnat de France jeunes s'étant déroulé sur les deux parcours de Bordeaux-Lac. 4 ont passé le cut (qualification sur 2 jours) et Manon Betuing finira vice-championne de France benjamine.



19. Ressources humaines

a. Evolution des effectifs 2017 vs 2018

	Accueil		Terrain		Enseignement		Direction		Total	
	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017
Effectif	9	9	12	13	5	6	1	0	27	28
dont temps partiel	1	1							1	1
dont contrat Pro ou apprentissage	2	1	1	3	1	3			4	7
dont emploi d'avenir	1	3	1	1					2	4

L'effectif reste stable d'une année sur l'autre, une évolution apparaît toutefois sur le nombre de salariés en statuts « aidés ».

L'année 2018 a vu la réduction du nombre d'emploi aidé voulu par le gouvernement, réduisant significativement les critères d'éligibilité pour une structure commerciale comme le Golf de Bordeaux-Lac.

b. Détail des emplois aidés en date du 31/12/2018

➤ Accueil

- Un contrat de professionnalisation pour un étudiant en 5^{ème} année (Master) de l'école AMOS de Bordeaux. Cet étudiant a la charge de dynamiser le partenariat et le réseau entreprises au sein du Golf
- Un contrat de professionnalisation pour une étudiante en licence Pro marketing et e-commerce. Cette étudiante a pour principal objectif de d'augmenter la visibilité du Golf au travers d'une communication numérique favorisant la vente en ligne.
- Un emploi aidé pour le commissaire de parcours, en reconversion professionnelle

➤ Terrain

- Un contrat de professionnalisation pour un élève jardinier s'inscrivant dans un cursus d'apprentissage de 2 ans
- Un emploi d'avenir pour un jeune en formation visant une expertise en tant que fontainier

➤ Enseignement

- Un contrat de professionnalisation pour un élève moniteur en 2^{ème} année.

20. Synthèse bilan AS

En 2018, Cédric Calatayud est devenu le nouveau Président de l'Association sportive de Bordeaux-Lac. Sa présidence s'inscrit dans la continuité du travail réalisé par son prédécesseur tout en augmentant la relation partenariale avec Bluegreen.

Outre les résultats sportifs positifs de l'association, les deux structures travaillent conjointement aux projets suivants :

- Organisation des compétitions annuelles du club : Grand Prix de Bordeaux, Grand Prix Majeur jeunes, Championnat du Club, Trophée Séniors
- En 2018, les deux structures ont obtenu l'accueil des compétitions suivantes : Open international handisport, Finale inter-régionale jeunes, Finale Nationale jeunes.

De plus, l'année 2018 a permis de :

- Créer une section handisport labellisée au sein du Golf. Cette section permet d'accueillir les joueurs en situation de handicap dans des conditions optimales et de favoriser les rassemblements.
- Lancer la 1^{ère} Bluegreen Académie en s'appuyant sur la qualité de la formation bordelaise. Aussi, pour cette 1^{ère} cuvée, 2 pensionnaires de l'association sportive ont été recrutés (Gala Dumez et Charlotte Bunel)

V. BILAN TECHNIQUE 2018 GOLF DE BORDEAUX-LAC



21. Tableau des investissements 2018 (2% et hors 2%)

BLUE GREEN GOLF DE BORDEAUX LAC - PROJET PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS 2018			
ZONE	ACTIONS	2018	
		0,02 %	hors 2%
INVESTISSEMENT SITE	SABLAGE DU PARCOURS DE LA JALLE + LASM	5 368,02 €	
	Clôture anti-sangliers	33 300,00 €	
	CASIER CADDY MASTER	4 582,00 €	
	BOULE DE DEPART	3 078,00 €	
	MATERIEL DE PARCOURS (TAPIS PRACTICE, DRAPEAUX)	9 887,52 €	
	MORTEUR PORTE ATELIER	550,00 €	
	PORTE ATELIER	1 080,00 €	
	SOUS TOTAL 1	57 845,54 €	0,00 €
NOUVELLES ACTIVITES PROJET INVESTISSEMENT	THE STADIUM CONCEPT - CONCEPT STADIUM EQUIPEMENT ET LICENCE		17 000,00 €
	SOUS TOTAL 2	0,00 €	17 000,00 €
ARROSSAGE	REPLACEMENT ASPIRATION ETANGS		3 974,00 €
	VARIATEURS POMPES ETANGS		3 956,00 €
	SOUS TOTAL 3	0,00 €	7 930,00 €
MATERIEL	DEFUTEUR ED 130S		14 276,88 €
	Bacs GP 400400GP 400		1 200,00 €
	Débroussailleuse		628,00 €
	MOTOPOMPE		347,58 €
	Karcher		849,29 €
		0,00 €	17 301,75 €
	TOTAL 2018	100 077,29 €	

Commentaires :

Dans le cadre des 2% contractuels et en accord avec la ville de Bordeaux, le plus gros investissement consistait à la réalisation de la 1^{ère} phase de la mise en œuvre d'une clôture anti-sangliers pour un montant de 33 300€HT. Longue d'un kilomètre, la clôture couvre le périmètre : entrée du parking / angle allée du bois – Jalle de Canteret.

Dans la continuité des investissements réalisés depuis l'arrivée de Bluegreen sur le Golf de Bordeaux-Lac, les opérations de sablage des fairways ont été maintenu sur le parcours de la Jalle, des casiers de stockage de matériel ont été achetés pour satisfaire les demandes des abonnés et 20 tapis de practice ont été changé.

Enfin, nouveauté de 2018, toutes les boules de départs du parcours de la Jalle ont été remplacées. Une remise en état des meilleures boules des deux parcours a permis d'obtenir un jeu complet en bon état pour le parcours des étangs. Cet investissement s'inscrit dans la continuité d'améliorer la qualité de parcours et les conditions de jeu des clients. Un investissement complémentaire au niveau du practice et des drapeaux a été effectué pour un montant de 9 887.52€.



*Nouvelles boules de départ
Logo Ville de Bordeaux et Bluegreen*



*Clôture anti-sangliers
Le long du trou 17*



22. Tableau des immobilisations

Vous trouverez ci-dessous une extraction du tableau des immobilisations des biens achetés en 2018. En jaune les biens acquis dans le cadre des 2% d'investissements contractuels, en vert les acquisitions réalisées par Bluegreen en dehors des 2%.

Type	NR/2054:Type A	NR/Rubrique	N°	Durée	Date Acq.	Désignation	Année acquisition	fin amort	2018				
									Données	Brut	Cumul amort 17	Dotation 2017	Cumul Amort 2018
Bien de retour	1.Terrains	Clôture	2018 1220 1466 [6.91 ans.Bail]	4/12/2018	SBFM GRILLAGE - CLOTUF	2018	31/10/2025	33 300	0	370	370	32 930	
Bien de retour	2.Construction	Accès (porte, fenêtre)	2018 1220 1468 [7.12 ans.Bail]	19/9/2018	BORDEAUX FERMETURE -	2018	31/10/2025	1 080	0	43	43	1 037	
Bien de retour	2.Construction	Accès (porte, fenêtre)	2018 1220 1469 [7.12 ans.Bail]	19/9/2018	BORDEAUX FERMETURE -	2018	31/10/2025	550	0	22	22	528	
Bien de retour	3.Instal tech. mat&out.	Pompe	2018 1220 1463 [7.18 ans.Bail]	30/8/2018	SIREV - POME DE RELEVA	2018	31/10/2025	3 974	0	188	188	3 786	
Bien de retour	3.Instal tech. mat&out.	Programmeur	2018 1220 1462 [7.47 ans.Bail]	15/5/2018	SIREV - REMPLACEMENT	2018	31/10/2025	3 956	0	335	335	3 621	
Bien de reprise	3.Instal tech. mat&out.	Aérateur	311210002 [0 ans.Hist]	31/3/2018	MOX RACHAT JD AERATEUR AER	2018	19/04/2015	0	0	0	0	0	
Bien de reprise	3.Instal tech. mat&out.	Débroussaileuse	2018 1220 1460 [3 ans.Hist]	3/7/2018	DESTRIAN - DEBROUSSAILLEL	2018	02/07/2021	628	0	104	104	524	
Bien de reprise	3.Instal tech. mat&out.	Divers Mat. & outillaj	20141170852 [1.13 ans.Hist]	31/3/2018	RANSOMES JACOBSEN - ro	2018	18/05/2019	2 932	0	1 959	1 959	972	
Bien de reprise	3.Instal tech. mat&out.	Divers Mat. & outillaj	2018 1220 1465 [5 ans.Hist]	2/5/2018	RANSOMES - BACS ET SUPPO	2018	01/05/2023	1 200	0	160	160	1 040	
Bien de reprise	3.Instal tech. mat&out.	Divers Mat. & outillaj	2018 1220 1470 [5 ans.Hist]	9/1/2018	PIGUY SPORT - EQUIPEMENT	2018	08/01/2023	9 888	0	1 934	1 934	7 953	
Bien de reprise	3. Instal tech. mat&out.	Divers Mat. & outillaj	2018 1220 1472 [5 ans.Hist]	9/9/2018	PIGUY SPORT - BOULES DE DE	2018	09/09/2023	3 078	0	616	616	2 462	
Bien de reprise	3.Instal tech. mat&out.	Divers Mat. & outillaj	2018 1220 1471 [5 ans.Hist]	20/2/2018	RULLIER - MOTO-POMPE SER	2018	19/02/2023	348	0	60	60	288	
Bien de reprise	3.Instal tech. mat&out.	Nettoyeur HP	2018 1220 1461 [3 ans.Hist]	22/8/2018	DESTRIAN - KARCHER NETT	2018	21/08/2021	849	0	102	102	747	
Bien de reprise	3.Instal tech. mat&out.	Râteau à bunker	311208018 [0 ans.Hist]	31/3/2018	RANSOMES JACOBSEN TURF TRU	2018	13/03/2013	0	0	0	0	0	
Bien de reprise	3.Instal tech. mat&out.	Régénérateur	2018 1220 1459 [5 ans.Hist]	27/4/2018	SOLVER - DEFETREUR REGE	2018	26/04/2023	14 277	0	1 948	1 948	12 329	
Bien de reprise	3.Instal tech. mat&out.	Equipement concept	2018 1220 1464 [3 ans.Hist]	26/6/2018	THE STADIUM CONCEPT - EC	2018	25/06/2021	17 000	0	2 934	2 934	14 066	
Bien de reprise	4.Autres immo cor.	Vestiaire & casier	2018 1220 1467 [10 ans.Hist]	4/12/2018	PIGUY GOLF CHALLENGE - (2018	03/12/2028	4 582	0	35	35	4 547	

Le tableau complet des immobilisations se trouvent dans l'annexe 2.

Commentaires

En annexe, le tableau des immobilisations ne présente pas une classification conforme à la classification demandée dans le contrat de délégation. En effet, l'organisation ne répond pas aux éléments suivants :

- Les investissements réalisés dans le cadre des 2% contractuels en biens de retour
- Les investissements qui seront soumis à négociations en bien de reprise
- Les investissements nécessaires à l'activité golfique en bien propres. »

L'arrêt des comptes ayant été réalisé fin 2018, cela ne nous a permis de mettre à jour le tableau. Bluegreen s'engage à modifier ce tableau d'ici la fin de l'année 2019 pour que le rapport annuel de l'année 2020 cadre bien avec le contrat de délégation.

23. Entretien des parcours

a. Pratique culturales alternatives

L'entretien du parcours fera appel aux pratiques alternatives dès que possible d'un point de vue technique mais également législatif.

Les graminées seront choisies pour leur bonne résistance aux maladies, à la sécheresse et au piétinement. Au sein de chaque espèce, les variétés les mieux notées au catalogue officiel du GNIS ainsi qu'au catalogue européen, seront retenues pour effectuer les regarnissages des greens, des départs et des fairways. Ces graminées remplaceront progressivement les anciennes variétés plus sensibles et plus gourmandes, permettant à terme **une économie d'eau ainsi que la diminution des traitements phytopharmaceutiques et des apports de fertilisants.**

Les pratiques culturales les plus sophistiquées seront employées pour optimiser le développement d'un gazon sain en diminuant le concours des intrants. Par exemple, le verticut des greens permettra



BLUEGREEN



d'éviter le développement de la mousse (et donc l'emploi de produits chimiques pour l'éradiquer) et du feutre dont l'excès favorise le développement de champignons pathogènes.

Le programme d'entretien planifiera également l'emploi de stimulateurs de défense naturelle (SDN), éliciteurs et auxiliaires. L'emploi de complexes d'hydrates de carbone et oligo-éléments en provenance d'algues marines permettra **également d'optimiser le développement du gazon et ainsi d'avoir des graminées plus résistantes aux stress climatiques et aux maladies.** Le remplacement des produits

phytopharmaceutiques chimiques par des PNPP (Préparation Naturelle Peu Préoccupante) se fera au fur et à mesure des autorisations de mise sur le marché (AMM) délivrées par le Ministère de l'Agriculture.

L'emploi des produits les plus neutres possibles c'est-à-dire de l'environnement sera privilégié dans le respect de la réglementation en vigueur.

La fertilisation sera optimisée et les apports d'azote pourront être réduits grâce à des bactéries fixatrices de l'azote de l'air comme par exemple les azotobacters ainsi que des enzymes permettant une dégradation et minéralisation du feutre et de la matière organique. Les engrais organiques seront préférés aux engrais minéraux chaque fois que cela sera possible. Les apports seront fractionnés pour éviter au maximum les pertes par lessivage. Un contrôle régulier de la fertilité du sol permettra d'éviter tout excès. Des analyses foliaires en période de croissance aideront à éviter tout déséquilibre propice aux maladies. Les correctifs se feront par voie foliaire ce qui permet de mettre en œuvre des quantités beaucoup plus faibles de sels minéraux et évite ainsi toute accumulation dans le sol.

b. [La gestion durable de la ressource en eau](#)

L'eau constitue environ 90 % du tissu végétal des graminées. Autant dire que l'utilisation et la gestion de l'eau d'arrosage est essentielle pour les golfs. Les économies d'eau sont dans l'air du temps. Au-delà des considérations purement financières, l'aspect environnemental est de plus en plus présent à l'esprit des gestionnaires de golfs.

Le Golf de Bordeaux Lac place depuis toujours l'optimisation des consommations d'eau au cœur de ses priorités et inscrit son activité en parfaite conformité avec l'application de la Charte sur l'Eau mise en place par le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable et les différents acteurs de la profession. Aujourd'hui, la C'est-à-dire fait régulièrement face à des phénomènes de sécheresses et de restrictions d'eau. Une situation inquiétante qui incite le Golf de Bordeaux Lac, soucieux de la ressource en eau, à mettre en place de nombreuses actions permettant sa préservation.

Le rythme de l'arrosage dépend des conditions climatiques. La quantité d'eau apportée lors de chaque opération doit être suffisante pour humidifier, sans excès, le sol sur une dizaine de centimètre. Il faut donc éviter les arrosages fréquents et légers qui favorisent l'apparition d'un système racinaire peu profond rendant le gazon plus sensible au piétinement et à l'arrachement et, également, plus sensible à la chaleur et à la sécheresse. Mais il faut aussi éviter les arrosages trop abondants, car l'excès d'eau peut



entraîner un lessivage des éléments fertilisants, surtout l’azote, un compactage des sols, conditionne le feutre et facilite le développement du pâturin annuel. En principe, la dose d’arrosage doit être calculée de façon à couvrir le déficit hydrique hebdomadaire, c’est-à-dire l’évapotranspiration potentielle de la plante (ETP) soustrait à la pluviométrie. Cette dose d’arrosage est fonction, d’une part, du lieu et de la saison, d’autre part, de la nature du terrain à arroser et donc de sa réserve utile (RU).

c. Bilan hydrique

	2013	2014	2015	2016	2017	2018
PLUVIOMETRIE (Kmm)	1,035	1,024	0,64	0,951	0,702	0,885
CUMUL ETP (coeff)	0,957	1,203	1,048	1,1	1,1	1,14
SURFACE ARROSEE (m²)	500000	500000	500000	500000	500000	500000
CONSO THEORIQUE (m3)	-39000	89500	204000	74500	199000	127500
	-302%	141%	83%	234%	70%	128%
CONSO REELLE (m3)	117654	125931	168836	174342	140107	162733

Commentaires :

La consommation réelle 2018 est supérieure à la consommation théorique (ETP). En effet, l’ETP est un indicateur de contrôle de l’arrosage, mais cet indicateur ne prend pas toujours en compte la nature même du lieu.

Le golf de Bordeaux-Lac présente une nature de sol très argileuse, générant une sécheresse du sol très rapide si on ne le maintient pas humide constamment. La sécheresse du sol engendre des crevasses sur les fairways rendant la pratique impossible pour les golfeurs.

La période juin – octobre, ne fournissant que peu d’eau durant les 5 mois nous a imposé des seringues en pleine journée (arrosage très léger) pour faire descendre la température des fairways et des greens et conserver une surface de sol idéale pour la pratique du golf.

d. Analyse des dépenses engrais et phytosanitaires

Réalisé en 2018

60-Autres charges	602-Engrais, phyto, semences	602100-ACHATS ENGRAIS	-27 500	-38 016	15 994	57,9%
		602110-ACHATS PHYTOSANITAIRES	-13 380	-18 218	-640	103,5%
		602120-ACHATS SEMENCES	-14 922	-8 859	-6 063	168,4%
		606380-ACHATS VEGETAUX & POISSONS		-1 947	1 947	
		799602-TC ENGRAIS, PHYTO, ETC ...	-7 955	3 794	-11 749	-209,7%
	Total 602-Engrais, phyto, semences		-63 756	-63 246	-510	100,8%

Dépenses Phytosanitaires 2016
14413 €

Dépenses Phytosanitaires 2017
18218 €

Dépenses Phytosanitaires 2018
13 380 €

Commentaires :

Si les conditions météorologiques ont rendu délicate l'exploitation du golf (forte pluviométrie en début d'année et période de sécheresse intense durant l'été), les fortes chaleurs de l'été ont fortement diminué l'expansion des différentes maladies. En effet, la période de sécheresse subie durant les 4 mois d'été a limité les différentes attaques de champignons, ces derniers ne pouvant se propager par manque d'humidité.

Nous pouvons aussi lier cette diminution de l'usage des produits phytosanitaires par la mise en place, depuis plusieurs années, de produits alternatifs plus résistants et adaptés à nos besoins.

Cependant, nous restons convaincus que le volume des produits phytosanitaires évolue chaque année au gré des conditions météo et qu'il nous faudra encore un peu de temps afin d'entretenir l'ensemble des surfaces de jeu sans produit phytosanitaire. Pour autant, Bluegreen s'engage fortement dans une culture des aires de jeu alternative et répond à de nombreux recommandations de la démarche Pelouse Sportive Ecologique.

Tableau des consommations :

Pratique phytosanitaire

		2017					
Golf de Bordeaux Lac	Fongicides	Biocontrôle	Herbicides	Insecticides biologique	Régulateurs de croissance	Destructeur de mousse	
	Nombre de traitements / an	Nombre de traitements / an	Nombre de traitements / an	Nombre de traitements / an	Nombre de traitements / an	Nombre de traitements / an	
Greens	13	4					
Avant-greens et Départs			4				
Fairways (Jalle /Etangs/Pitch)			1				
Autres							
		2018					
Golf de Bordeaux Lac	Fongicides	Biocontrôle	Herbicides	Insecticides biologique	Régulateurs de croissance	Destructeur de mousse	
	Nombre de traitements / an	Nombre de traitements / an	Nombre de traitements / an	Nombre de traitements / an	Nombre de traitements / an	Nombre de traitements / an	
Greens	10					1	
Avant-greens et Départs			1				
Fairways (Jalle /Etangs/Pitch)			1				
Autres		2					

Registre des méthodes culturales



BLUEGREEN



Golf de Bordeaux Lac	2018								
	Verticutt	Défeutrage	Spike	Scarification	Aération	Décompactage	Sablage	Top dressing	Regarnissage Mécanique
	Qté / an	Qté / an	Qté / an	Qté / an	Qté / an	Qté / an	Qté / an	Qté / an	Qté / an
Greens	1		4		2		2	9	3
Avant-greens et Départs							1		1
Fairways						1	1		
Autres									

e. Démarche Pelouses Sportives Ecologiques :

La ville de Bordeaux est engagée depuis plusieurs années dans la démarche Pelouse Sportive Ecologique. Bluegreen souhaite accompagner et répondre à la volonté municipale en s’inscrivant dans cette démarche. Sensible aux notions de réduction de l’usage des produits phytosanitaires, de préservation de la biodiversité ou développement des cultures alternatives, Bluegreen tend à répondre aux recommandations de l’expert mandaté par la ville en matière de « PSE ».

Vous trouverez en annexe 3 la totalité du document avec les actions engagées, les pistes d’amélioration possibles et les recommandations de l’expert.

Vous trouverez ci-dessous quelques actions menées en 2018 :

- Mise en place d’un plan de formation des jardiniers pour l’usage des produits phytosanitaires
- Inscription des intendants aux formations sur l’usage des produits alternatifs
- Etude de sol réalisée par la société Lob Green
- Travail en cours sur un partenariat avec le Lycée Horticole de Bordeaux

VI. ANNEXE

24. Compte d'Exploitation Analytique Détaillé

25. Tableau des immobilisations

26. Démarche PSE

27. Agrément du distributeur de produits phytosanitaires

Golf de BORDEAUX

BLUEGREEN

Compte d'Exploitation Analytique détaillé 2018 Vs 2017

Catégorie 6	Catégorie 7	Catégorie 8	Compte GL	2018	2017	R18 - R17	R18 / R17 (%)
10-RBE	10-Chiffre d'affaires	101-Abonnements vendus	706110-CA ABONNEMENTS GOLF	-2 337	-1 576	-761	148,3%
			706112-CA ABONNEMENTS LISSAGE	579 977	549 681	30 296	105,5%
			706113-CA ABONNEMENTS PRELEVEMENT	529 992	508 024	21 968	104,3%
			Total 101-Abonnements vendus	1 107 632	1 056 129	51 503	104,9%
		109-Abonnements - prov rejets de prlv	681741-PROV CLIENTS/IMPAYES PRLV ABO	-2 764	2 764		
			781741-REPRISE PROV CLIENTS/IMPAYES PRLV ABO	2 231	5 521	-3 290	40,4%
			Total 109-Abonnements - prov rejets de prlv	2 231	2 758	-526	80,9%
		110-Green fees	706100-CA GREEN FEES	270 227	314 055	-43 828	86,0%
			798111-TC GRP GREEN FEES B&G	39 770	37 950	1 820	104,8%
			799110-TC GREEN FEES				#DIV/0!
			Total 110-Green fees	309 996	352 005	-42 008	88,1%
		112-Practices	706120-CA PRACTICE	164 025	183 645	-19 619	89,3%
			798112-TC GRP PRATICE B&G	9 329	5 404	3 925	172,6%
			799112-TC PRACTICE				#DIV/0!
			Total 112-Practices	173 354	189 048	-15 695	91,7%
		113-Voiturettes	706130-CA LOCATIONS VOITURETTES	11 021	13 901	-2 880	79,3%
			Total 113-Voiturettes	11 021	13 901	-2 880	79,3%
		114-Cartes BG	706140-CA CARTES BLUE GREEN	8 030	9 519	-1 489	84,4%
			799114-TC BG CARD				#DIV/0!
			Total 114-Cartes BG	8 030	9 519	-1 489	84,4%
		118-Autres golf liés à la fréquentation	706150-CA LOCATIONS MATERIEL GOLF	6 995	8 800	-1 805	79,5%
			798113-TC GRP LOC MAT GOLF B&G				#DIV/0!
			799115-TC LOCATION MATERIEL GOLF				#DIV/0!
			Total 118-Autres golf liés à la fréquentation	6 995	8 800	-1 805	79,5%
		120-Autres golf hors fréquentation	706180-CA SPONSORING	2 600	1 600	1 000	162,5%
			706190-CA AUTRES LOC & PROD. GOLF	25 463	13 021	12 442	195,6%
			Total 120-Autres golf hors fréquentation	28 063	14 621	13 442	191,9%
125-Enseignement	706252-CA ENSEIGNEMENT LISSAGE	84 972	92 801	-7 829	91,6%		
	706253-CA ENSEIGNEMENT PRELEVEMENT	103 490	125 725	-22 235	82,3%		
	Total 125-Enseignement	188 462	218 526	-30 064	86,2%		
126-Enseignement non lissé	706250-CA ENSEIGNEMENT	139 810	136 471	3 340	102,4%		
	798126-TC GRP ENSEIGNEMENT B&G	5 285	6 012	-728	87,9%		
	799126-TC ENSEIGNEMENT NON LISSE				#DIV/0!		
	Total 126-Enseignement non lissé	145 095	142 483	2 612	101,8%		
127-Enseignement Enfants	706270-CA ENSEIGNEMENT ENFANTS	54 612	48 929	5 683	111,6%		
	Total 127-Enseignement Enfants	54 612	48 929	5 683	111,6%		

Catégorie 6	Catégorie 7	Catégorie 8	Compte GL	2018	2017	R18 - R17	R18 / R17 (%)
		129-Enseignements - prov rejets de prlv	681742-PROV CLIENTS/IMPAYES PRLV ENSEIGNEMENT		-3 929	3 929	
			781742-REPRISE PROV CLIENTS/IMPAYES PRLV ENSEIGNEMENT	3 867	4 277	-410	90,4%
		Total 129-Enseignements - prov rejets de prlv		3 867	348	3 519	111,6%
		130-Restauration solide	799130-TC CA RESTAURATION SOLIDE				#DIV/0!
		Total 130-Restauration solide					#DIV/0!
		170-Boutique matériel	707100-CA BO MATERIEL & REPARAT.	3 471	2 364	1 108	146,9%
		Total 170-Boutique matériel		3 471	2 364	1 108	146,9%
		171-Boutique vêtements	707110-CA BO VETEMENTS AH 1	17	133	-117	12,5%
		Total 171-Boutique vêtements		17	133	-117	12,5%
		172-Boutique accessoires	707120-CA BO ACCESSOIRES	221	949	-728	23,3%
		Total 172-Boutique accessoires		221	949	-728	23,3%
		183-Locations immobilière	708300-CA LOCATIONS IMMOBILIERES	45 732	53 792	-8 059	85,0%
		Total 183-Locations immobilière		45 732	53 792	-8 059	85,0%
	Total 10-Chiffre d'affaires			2 088 800	2 114 303	-25 504	98,8%
	30-Coût matières	330-Variation matériel	603700-VARIATION STOCKS BO MAT & REP	8 505	-616	9 121	-1381,0%
		Total 330-Variation matériel		8 505	-616	9 121	-1381,0%
		331-Variation Vêtements	603710-VARIATION STOCKS BO VETEMENTS AH 1				#DIV/0!
		Total 331-Variation Vêtements					#DIV/0!
		332-Variation accessoires	603720-VARIATION STOCKS BO ACCESSOIRE	42	-89	131	-47,5%
		Total 332-Variation accessoires		42	-89	131	-47,5%
		335-Variation solide	603100-VARIATION STOCKS SOLIDE				#DIV/0!
		Total 335-Variation solide					#DIV/0!
		336-Variation liquide	603110-VARIATION STOCKS LIQUIDE				#DIV/0!
		Total 336-Variation liquide					#DIV/0!
		338-Variation terrain	603200-VARIATION STOCKS TERRAIN	-2 801	3 366	-6 167	-83,2%
			799338-TC VARIATION STOCK TERRAIN	2 801	-3 366	6 167	-83,2%
		Total 338-Variation terrain					#DIV/0!
		360-Achats bo matériel	607100-ACHATS MSES BO MAT & REPARAT.	-3 766	-3 074	-691	122,5%
			799360-TC ACHATS BO MATERIEL & REPAR.	-1 996		-1 996	#DIV/0!
		Total 360-Achats bo matériel		-5 762	-3 074	-2 687	187,4%
		361-Achats bo vêtements	607111-ACHATS MSES BO VETEMENTS PE	-831		-831	#DIV/0!
			607112-ACHATS MSES BO VETEMENTS AH 2	-1 219	1 105	-2 324	-110,3%
		Total 361-Achats bo vêtements		-2 050	1 105	-3 155	-185,5%
		362-Achats bo accessoires	607120-ACHATS MSES BO ACCESSOIRES	-244	-1 616	1 372	15,1%
		Total 362-Achats bo accessoires		-244	-1 616	1 372	15,1%
		366-Achats resto liquide	613600-MALUS SUR EMBALLAGES				#DIV/0!
		Total 366-Achats resto liquide					#DIV/0!
		370-Redevance boutique	651200-REDEVANCE BOUTIQUE	-141		-141	#DIV/0!
		Total 370-Redevance boutique		-141		-141	#DIV/0!
		390-Prov & rep deprec matériel	681730-DAP STOCKS BO MATERIEL & REPAR	-158		-158	#DIV/0!
			781730-RAP STOCKS BO MATERIEL & REPAR				#DIV/0!
		Total 390-Prov & rep deprec matériel		-158		-158	#DIV/0!
		391-Prov & rep deprec vêtements	681731-DAP STOCKS BO VETEMENTS				#DIV/0!
			781731-RAP STOCKS BO VETEMENTS				#DIV/0!
		Total 391-Prov & rep deprec vêtements					#DIV/0!

Catégorie 6	Catégorie 7	Catégorie 8	Compte GL	2018	2017	R18 - R17	R18 / R17 (%)
		392-Prov & rep deprec accessoires	681732-DAP STOCKS BO ACCESSOIRES 781732-RAP STOCKS BO ACCESSOIRES				#DIV/0!
		Total 392-Prov & rep deprec accessoires			39	-39	
		395-Offerts resto solide	799395-TC OFFERTS RESTO SOLIDE				#DIV/0!
		Total 395-Offerts resto solide			39	-39	
		398-Repas du personnel	799398-TC Repas du personnel				#DIV/0!
		Total 398-Repas du personnel					#DIV/0!
	Total 30-Coût matières			192	-4 251	4 443	-4,5%
	40-Charges de personnel	420-Personnel - bruts	641100-APPOINTEMENTS & SALAIRES 641120-PRIMES S/ SALAIRES 641130-MAJORAT - HEURES SUPP & COMPL. 641140-PRIMES DE PRECARITE 641160-PRIMES EXCEPTIONNELLES 641170-PRIME ANCIENNETE 641180-ABSENCES RETENUES & IND COMP. 641200-CONGES PAYES PRIS 641210-INDEMNITES COMPENSATRICES C.P 641220-ABSENCES CONGES PAYES 641510-AVANTAGES EN NATURE LOGEMENT 726510-REPRISE AVTGES NATURE LOGEMENT 799420-TC PERSONNEL - BRUTS	-653 803 -22 241 -1 041 -299 -4 025 -27 805 34 306 -53 366 -15 781 51 999 -11 383 11 383 68 443	-618 478 -29 169 -543 -1 424 -1 000 -29 002 57 446 -52 542 -5 059 50 078 -11 383 11 383	-35 326 6 929 -498 1 125 -3 025 1 197 -23 141 -824 -10 723 1 922	105,7% 76,2% 191,6% 21,0% 402,5% 95,9% 59,7% 101,6% 312,0% 103,8% 100,0% 100,0% #DIV/0!
		Total 420-Personnel - bruts		-623 614	-629 693	6 080	99,0%
		425-Personnel - bruts Prov dotation n	641860-PROVISIONS SALAIRES A VERSER	-8 541	-18 285	9 744	46,7%
		Total 425-Personnel - bruts Prov dotation n		-8 541	-18 285	9 744	46,7%
		429-Personnel - bruts Prov reprise n-1	641890-REPRISE PROV SAL A VERSER N-1	18 285	19 240	-955	95,0%
		Total 429-Personnel - bruts Prov reprise n-1		18 285	19 240	-955	95,0%
		430-Personnel - charges	633300-FORMATION CONTINUE (1.50 %) 633400-EFFORT CONSTRUCTION 633500-TAXE APPRENTISSAGE 645100-URSSAF - RG & MSA 645250-MUTUELLE - CADRES 645300-RETRAITES - NC 645350-RETRAITES - CADRES 645400-ASSEDIC - RG & MSA 645550-PREVOYANCE - CADRES 647100-C E - FONCTIONNEMENT 647200-C E - OEUVRES SOCIALES 647600-MEDEICINE DU TRAVAIL 799430-TC PERSONNEL - CHARGES	-8 393 -3 006 -5 152 -150 504 -11 788 -37 387 -5 954 -13 160 -4 615 -1 401 -5 604 -2 487 26 598	-7 875 -2 739 -6 787 -142 073 -9 530 -33 715 -6 923 -11 039 -4 373 -1 281 -5 125 -2 305	-518 -268 1 635 -8 431 -2 258 -3 672 968 -2 121 -242 -120 -480 -182	106,6% 109,8% 75,9% 105,9% 123,7% 110,9% 86,0% 119,2% 105,5% 109,4% 109,4% 107,9% #DIV/0!
		Total 430-Personnel - charges		-222 855	-233 764	10 908	95,3%
		435-Personnel - charges Prov dotation n	645860-PROV CHARGES S/ SAL A VERSER	-3 330	-7 132	3 802	46,7%
		Total 435-Personnel - charges Prov dotation n		-3 330	-7 132	3 802	46,7%
		439-Personnel - charges Prov reprise n-1	645890-REPRISE CHARGES SAL A VERS N-1	7 132	7 506	-374	95,0%
		Total 439-Personnel - charges Prov reprise n-1		7 132	7 506	-374	95,0%

Catégorie 6	Catégorie 7	Catégorie 8	Compte GL	2018	2017	R18 - R17	R18 / R17 (%)		
	460-Personnel - autres		621100-PERSONNEL INTERIMAIRE	-5 322	-6 053	730	87,9%		
			633310-COUT SUPPLEMENTAIRE FORMATION	-24 010	-17 704	-6 306	135,6%		
			641300-REMBT TITRE DE TRANSPORT		-56	56			
			641430-INDEMNITES TRANSAC / RUPTURES CONVENTIONNELLES		-2 525	2 525			
			641450-INDEMNITES DE STAGES SOUMIS	-1 176	-3 606	2 430	32,6%		
			647110-ABONDEMENT FOND EPARGNE	-6 066	-3 218	-2 848	188,5%		
			648800-AUTRES CHARGES DU PERSONNEL		-217	217			
			741100-SUBVENTION AIDE RECUE A EMPLOI	42 139	48 849	-6 710	86,3%		
			791200-REMBT RECU S/ FORMATIONS	12 397	-3 274	15 671	-378,6%		
			791220-REMBT RECU S/ SUBR PREVOYANCE	-677	1 281	-1 958	-52,8%		
		791230-TC CHARGES DE PERSONNEL EXPLOIT	3 531		3 531	#DIV/0!			
		799460-TC PERSONNEL - AUTRES	-3 531		-3 531	#DIV/0!			
		Total 460-Personnel - autres			17 285	13 476	3 809	128,3%	
		495-Personnel - prov CP		641800-PROV CONGES PAYES ECOULES	-3 824	-7 175	3 351	53,3%	
			645800-PROV CHARGES S/ C.P ECOULES	-1 879	-2 724	845	69,0%		
		Total 495-Personnel - prov CP			-5 703	-9 899	4 196	57,6%	
		Total 40-Charges de personnel			-821 342	-858 551	37 209	95,7%	
		60-Autres charges	602-Engrais, phyto, semences	602100-ACHATS ENGRAIS	-27 500	-38 016	15 994	57,9%	
				602110-ACHATS PHYTOSANITAIRES	-13 380	-18 218	-640	103,5%	
				602120-ACHATS SEMENCES	-14 922	-8 859	-6 063	168,4%	
				606380-ACHATS VEGETAUX & POISSONS		-1 947	1 947		
				799602-TC ENGRAIS, PHYTO, ETC ...	-7 955	3 794	-11 749	-209,7%	
			Total 602-Engrais, phyto, semences			-63 756	-63 246	-510	100,8%
			603-Petits mat, outil & pièces		602200-PIECES DETACHEES MAT TERRAIN	-20 344	-28 163	7 819	72,2%
					602210-PIECES DETACHEES MAT ATELIER	-2 113	-1 839	-275	114,9%
				602220-PIECES DETACHEES MAT ARROSAGE	-5 986	-11 344	5 358	52,8%	
				602400-ACHATS BALLEES PRATICE	-15 343	-15 377	34	99,8%	
				602410-ACHATS PETIT MATERIEL PRACTICE	-2 954	-4 145	1 190	71,3%	
				602420-ACHATS PETIT MATERIEL PARCOURS	-2 168	-3 388	1 220	64,0%	
				606350-ACHATS PETIT OUTIL. & MATERIEL	-1 311	-1 607	296	81,6%	
				606370-ACHATS CLUBS & SACS P/ LOCAT.	-2 960		-2 960	#DIV/0!	
			799603-TC PETIT MAT, OUTILL & PIECES	2 722	-501	3 223	-543,3%		
	Total 603-Petits mat, outil & pièces			-50 459	-66 364	15 906	76,0%		
	604-Eau arrosage		606102-REDEV. STATION POMPAGE TERRAIN	-1 621	-2 072	451	78,2%		
	Total 604-Eau arrosage			-1 621	-2 072	451	78,2%		
	605-Energie		602300-SUPER CARBURANT TERRAIN	-1 641	-1 879	238	87,3%		
			602310-GAZOLE TERRAIN	-15 102	-14 306	-796	105,6%		
			602330-LUBRIFIANT TERRAIN	-1 809	-4 564	2 756	39,6%		
			606100-EAU	-12 440	-11 922	-518	104,3%		
			606110-GAZ	-5 450	-1 671	-3 779	326,1%		
			606120-ELECTRICITE	-35 386	-35 891	505	98,6%		
	Total 605-Energie		799605-TC ENERGIE	-1 485	73	-1 558	-2034,2%		
				-73 313	-70 161	-3 151	104,5%		

Catégorie 6	Catégorie 7	Catégorie 8	Compte GL	2018	2017	R18 - R17	R18 / R17 (%)
		606-Fournitures consommables	606310-ACHATS VET. & CHAUS. TRAVAIL	-4 227	-6 036	1 808	70,0%
			606340-ACHATS PRODUITS DENTRETIEN	-2 682	-3 048	366	88,0%
			606360-ACHATS PETITES FOURNITURES	-22 647	-25 867	3 221	87,5%
			606810-FLEURS & DECORATIONS FLORALES	-151			#DIV/0!
			799606-TC FOURNITURES CONSOMMABLES	672	-533	1 205	-126,1%
		Total 606-Fournitures consommables		-29 035	-35 484	6 449	81,8%
		607-Fournitures administratives	606400-ACHATS FOURN. BUREAU & INFORM.	-3 334	-2 723	-611	122,4%
			799607-TC FOURNITURES ADMINISTRATIVES	-409	274	-683	-149,3%
		Total 607-Fournitures administratives		-3 743	-2 449	-1 294	152,9%
		608-Produits accueil	606390-ACHATS PRODUITS DACCUEIL	-3 208	-1 566	-1 641	204,8%
			799608-TC PRODUITS D'ACCUEIL	-45		-45	#DIV/0!
		Total 608-Produits accueil		-3 253	-1 566	-1 686	207,7%
		611-Gardiennage & sécurité	611100-SOUS TRAITANCE GARDIENNAGE	-723	-342	-382	211,7%
		Total 611-Gardiennage & sécurité		-723	-342	-382	211,7%
		613-Locations>5k€ à+ d'1 an	613500-LOCATIONS MATERIELS>5k€ A + D'1 AN	-2 473	-2 126	-348	116,4%
			613530-LOCATIONS VEHICULES>5k€ A + D'1 AN	-1 476	-2 690	1 215	54,8%
			616570-ASSURANCE VOITURETTES	-924	-924		100,0%
		Total 613-Locations>5k€ à+ d'1 an		-4 873	-5 740	867	84,9%
		614-Locations ponctuelles	613510-LOCATIONS MATERIELS PONCTUELLES	-6 084	-682	-5 402	892,7%
			613535-LOCATIONS VEHICULES PONCTUELLES	-109		-109	#DIV/0!
			613550-LOCATIONS CANAL PLUS & TPS	-508	-508		100,0%
		Total 614-Locations ponctuelles		-6 701	-1 190	-5 511	563,2%
		615-Maintenance & entretien	611110-SOUS TRAITANCE MENAGE	-830	-980	150	84,7%
			611170-SOUS TRAITANCE DECHETS	-178		-178	#DIV/0!
			615200-SCE EXT. TRAVAUX S/ LOCAUX	-5 283	-7 826	2 542	67,5%
			615220-SCE EXT. TRAVAUX S/ TERRAIN	-5 306	-4 766	-540	111,3%
			615500-SCE EXT. ENTR & REPAR MATERIEL	-7 603	-6 268	-1 334	121,3%
			615510-SCE EXT. ENTR & REPAR MOBILIER		-536	536	
			615520-SCE EXT. ENTR & REPAR ARROSAGE	0	-5 509	5 509	0,0%
			615530-SCE EXT. ENTR & REPAR VEHICULE	-55	-75	20	73,8%
			615570-SCE EXT. ENTR & REPAR VOITURET	-918	-846	-72	108,5%
			615600-CONTRATS MAINT. MAT & INSTALL.	-8 038	-5 608	-2 430	143,3%
			615610-CONTRATS MAINT. INFORMATIQUE	-30	-180	150	16,7%
			617100-ANALYSES BACTERIOLOGIQUES	-907	-618	-288	146,6%
		Total 615-Maintenance & entretien		-29 149	-33 213	4 064	87,8%
		616-Assurances	616100-ASSURANCE MULTIRISQUES	-12 060	-10 980	-1 080	109,8%
			616300-ASSURANCE VEHICULES SOCIETE	-480	-1 020	540	47,1%
			616310-ASSURANCE MATERIEL TERRAIN	-2 040	-2 040		100,0%
		Total 616-Assurances		-14 580	-14 040	-540	103,8%
		620-Frais postaux	626100-AFFRANCHISSEMENTS	-1 162	-1 595	433	72,9%
		Total 620-Frais postaux		-1 162	-1 595	433	72,9%
		622-Honoraires	622400-PRESTATIONS D'ANIMATIONS		-600	600	
			622650-HONORAIRES TECHNIQUES	-3 712		-3 712	#DIV/0!
			622700-FRAIS DACTES & CONTENTIEUX	-339	-195	-144	174,2%
		Total 622-Honoraires		-4 051	-795	-3 256	509,8%

Catégorie 6	Catégorie 7	Catégorie 8	Compte GL	2018	2017	R18 - R17	R18 / R17 (%)
		623-Publicité	623100-ANNONCES PRESSE LOCALE	-2 424		-2 424	#DIV/0!
			623200-AFFICHAGES PUBLICITAIRES	-282	-4 336	4 054	6,5%
			623210-SIGNALIETIQUE EXTERIEURE		-176	176	
			623320-AUTRES MARKETING DIRECTS	-7 271	-4 347	-2 924	167,3%
			623330-FOIRES, SALONS & EXPOSITIONS	-861	-500	-361	172,1%
			623380-SPONSORING & NOTORIETE	-1 791		-1 791	#DIV/0!
			623400-CADEAUX A LA CLIENTELE	-400	-422	22	94,8%
			623500-PRIX & PRIMES VERSES COMPETS		-400	400	
			623920-PUB MULTI MEDIA	-856		-856	#DIV/0!
			799623-TC PUBLICITE	-5 314	-2 837	-2 477	187,3%
		Total 623-Publicité		-19 199	-13 018	-6 181	147,5%
		624-Offerts direction	799624-TC CADEAUX & OFFERTS CLIENTS				#DIV/0!
		Total 624-Offerts direction					#DIV/0!
		625-Voyages & déplacements	606140-CARBURANTS VEHICULE SOCIETE		-898	-83	109,2%
			625100-VOYAGES & DEPLACEMENTS	-2 952	-1 727	-1 225	170,9%
			625600-MISSIONS	-1 851	-151	-1 700	1223,8%
			625610-RECEPTIONS	-11 390	-10 345	-1 044	110,1%
		Total 625-Voyages & déplacements		-17 174	-13 122	-4 052	130,9%
		626-Telecom	626200-TELEPHONE	-4 301	-2 630	-1 672	163,6%
			626210-TELEPHONE PORTABLE	-54		-54	#DIV/0!
		Total 626-Telecom		-4 355	-2 630	-1 725	165,6%
		627-Frais bancaires	627210-FRAIS S/ CARTES BLEUE	-4 522	-3 229	-1 293	140,0%
			627520-FRAIS S/ CHEQUES VACANCES ANCV	-171	-135	-36	126,5%
			627800-FRAIS BANCAIRES	-414	-1 969	1 555	21,0%
		Total 627-Frais bancaires		-5 106	-5 333	227	95,8%
		628-Cotisations diverses	628100-COTISATIONS DIVERSES	-3 005	498	-3 503	-603,3%
		Total 628-Cotisations diverses		-3 005	498	-3 503	-603,3%
		629-Redevance FFG	628110-REDEVANCE F.F.G.	-2 488	-2 448	-40	101,6%
		Total 629-Redevance FFG		-2 488	-2 448	-40	101,6%
		630-Cotisation AS	628120-COTISATION AS	-47 526	-46 338	-1 188	102,6%
		Total 630-Cotisation AS		-47 526	-46 338	-1 188	102,6%
		635-Redevance télévisions	635810-REDEVANCE TELEVISION	-542	-538	-4	100,7%
		Total 635-Redevance télévisions		-542	-538	-4	100,7%
		658-Autres charges exploitations	618300-DOCUMENTATIONS TECHNIQUES		-369	369	
			623800-POURBOIRES & DONS COURANTS	-40	-30	-10	133,3%
			624800-FRAIS DE TRANSPORTS DIVERS	-5 142		-5 142	#DIV/0!
			658000-CHARGES DE GESTION COURANTE	-59	-1 131	1 072	5,2%
			658100-DIFFERENCES DE REGLEMENTS	2	196	-194	1,0%
			658200-ECARTS DE CAISSE - NEGATIFS	302	-102	405	-295,1%
			708500-CA REFACT DIV TIERS 20%	9 600	9 600		100,0%
			758000-PRODUITS DE GESTION COURANTE	548	271	277	202,5%
			758100-DIFFERENCES DE REGLEMENTS	147		147	#DIV/0!
		Total 658-Autres charges exploitations		5 358	8 434	-3 076	63,5%
		Total 60-Autres charges		-380 456	-372 751	-7 704	102,1%

Catégorie 6	Catégorie 7	Catégorie 8	Compte GL	2018	2017	R18 - R17	R18 / R17 (%)	
	83-Provisions exploitations	830-Prov & pertes clients	654100-PERTES CLIENTS S/ EXERCICE	-3 533		-3 533	#DIV/0!	
			654400-PERTES CLIENTS EXERCICE ANTER.	-3 785	-224	-3 561	1691,6%	
			681740-PROV DEPREC CREANCES	-3 900	-3 230	-669	120,7%	
			781740-REP PROV DEPREC CREANCES	5 021	1 529	3 492	328,4%	
		Total 830-Prov & pertes clients	-6 196	-1 925	-4 271	321,9%		
Total 83-Provisions exploitations				-6 196	-1 925	-4 271	321,9%	
Total 10-RBE				880 999	876 825	4 174	100,5%	
11-CICE		470-CICE	649000-CICE	33 017	33 836	-819	97,6%	
Total 11-CICE		Total 470-CICE		33 017	33 836	-819	97,6%	
12-Impôts & Taxes	50-Impôts & taxes	501-Taxe foncière	635120-TAXE FONCIERE				#DIV/0!	
			635121-REDEVANCE ORDURES MENAGERES	-1 368	-1 500	132	91,2%	
		Total 501-Taxe foncière			-1 368	-1 500	132	91,2%
		502-CFE	635110-CFE	-6 054	-5 955	-99	101,7%	
		Total 502-CFE			-6 054	-5 955	-99	101,7%
		503-CVAE	635111-CVAE	-28 202	-29 441	1 239	95,8%	
		Total 503-CVAE			-28 202	-29 441	1 239	95,8%
		504-C3S	637100-ORGANIC CONTRIBUT SOLIDARITE	-480		-480	#DIV/0!	
		Total 504-C3S			-480		-480	#DIV/0!
		505-TVTS	635140-TAXE S/ VEHICULES DE TOURISME	-555		-555	#DIV/0!	
		Total 505-TVTS			-555		-555	#DIV/0!
506-Autres Impôts	635880-AUTRES IMPOTS & TAXES	-531	-439	-92	121,0%			
Total 506-Autres Impôts			-531	-439	-92	121,0%		
Total 50-Impôts & taxes			-37 190	-37 335	145	99,6%		
Total 12-Impôts & Taxes				-37 190	-37 335	145	99,6%	
15-Loyer immobilier	70-Loyer	700-Loyers part fixe	613200-LOCATIONS IMMOBILIERES PART FIXE	-1 000	-1 000		100,0%	
		Total 700-Loyers part fixe			-1 000	-1 000	100,0%	
		701-Loyers part variable	613210-LOCATIONS IMMOBILIERES PART VARIABLE	-64 239	-72 966	8 726	88,0%	
		Total 701-Loyers part variable			-64 239	-72 966	8 726	88,0%
Total 70-Loyer			-65 239	-73 966	8 726	88,2%		
Total 15-Loyer immobilier				-65 239	-73 966	8 726	88,2%	
20-Emprunt	75-Leasing & crédit baux finan	750-Leasing & crédit baux financiers	613570-LOCATIONS VOITURETTES	-6 720	-6 720		100,0%	
			613590-LEASE BACK MATERIEL	-3 349	-4 238	890	79,0%	
		Total 750-Leasing & crédit baux financiers			-10 069	-10 958	890	91,9%
Total 75-Leasing & crédit baux financiers			-10 069	-10 958	890	91,9%		
Total 20-Emprunt				-10 069	-10 958	890	91,9%	
30-Amort & Provisions	82-Amortissements exploitati	820-Amortissements des immos	681100-PROV AMORT MENSUEL CORP		27 250	-27 250		
			681120-DOT AMORT IMMOS CORPORELLES	-334 308	-330 060	-4 248	101,3%	
		Total 820-Amortissements des immos			-334 308	-302 810	-31 498	110,4%
		2	681100-PROV AMORT MENSUEL CORP			-27 250	27 250	
Total 2				-27 250	27 250			
Total 82-Amortissements exploitations			-334 308	-330 060	-4 248	101,3%		
Total 30-Amort & Provisions				-334 308	-330 060	-4 248	101,3%	
50-Exceptionnel	87-Exceptionnel	876-Charges exceptionnelles	671200-PENALITES & AMENDES FISCALES		971	-971		
			671800-AUTRES CHARGES EXCEPT. GESTION		-2 990	2 990		
			678800-CHARGES EXCEPT.DIVERSES		-795	795		
			797230-TC CHARGES DE PERSONNEL EXCEPT.	-3 531		-3 531	#DIV/0!	
Total 876-Charges exceptionnelles			-3 531	-2 814	-717	125,5%		
Total 87-Exceptionnel			-3 531	-2 814	-717	125,5%		
Total 50-Exceptionnel				-3 531	-2 814	-717	125,5%	
Total général				463 680	455 529	8 151	101,8%	



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION
NORD-PAS-DE-CALAIS

Direction Régionale de l'Alimentation,
de l'Agriculture et de la Forêt
du Nord – Pas-de-Calais

A

Service Régional de l'Alimentation

LOB GREEN
25 rue de la Chapelle GOURNAY
62560 VERCHOCQ

Affaire suivie par : Jean DELPI ACE
Tél. : 03 21 08 62 86
Fax : 03 62 28 41 07
Courriel :

srnl.draaf-nord-pas-de-calais@agriculture.gouv.fr

AGREMENT
POUR LA DISTRIBUTION, L'APPLICATION EN PRESTATION DE SERVICE
OU LE CONSEIL A L'UTILISATION DE PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES

Références :

- Vu les articles L254-1, L.254-2, R254-1 et suivants du code rural et de la pêche maritime relatifs à la mise en vente, la vente, la distribution à titre gratuit, l'application et le conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques ;
- Vu le Décret 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements et notamment ses articles 38 et 39 ;
- Vu l'arrêté du 5 mai 2011 portant délégation de signature du Préfet de la région Nord Pas-de-Calais à Mme Sophie BOUYER, Directrice Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Nord Pas-de-Calais ;
- Vu l'arrêté du 1er février 2012 portant délégation de signature de Mme Sophie BOUYER, Directrice Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Nord Pas-de-Calais à Mme Carol BUY, chef du Service Régional de l'Alimentation Nord Pas-de-Calais ;

L'organisme **LOB GREEN**
domicilié à : 25 rue de la Chapelle
 GOURNAY
 62560 VERCHOCQ

est agréé sous le **numéro d'immatriculation : NC00195** pour effectuer ses activités :

- de distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels : **OUI**
- de distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs non professionnels : **NON**
- d'application de produits phytopharmaceutiques en prestation de service : **NON**
- de conseil indépendant de toute activité de vente ou d'application : **NON**

L'agrément est octroyé sans limitation de durée, tant que les conditions nécessaires à sa délivrance sont remplies. Il peut être exigé lors de tout contrôle par les agents de l'administration.

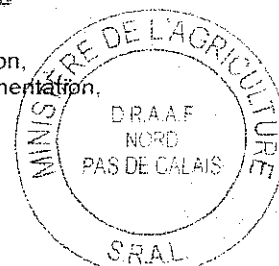
Liste des établissements agréés :

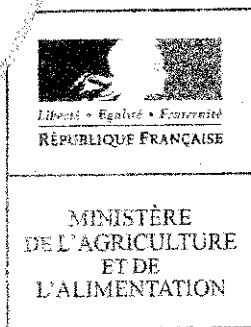
LOB GREEN	62560	VERCHOCQ
-----------	-------	----------

Fait à Lille, le 24 JAN 2013

Pour le Préfet et par délégation,
la Chef du Service Régional de l'Alimentation,


Carol BUY





CERTIFICAT INDIVIDUEL PROFESSIONNEL PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES

Conformément à la directive 2009/128/CE du Parlement européen et du Conseil du 21 octobre 2009, au décret n° 2016-1125 du 11 août 2016 et aux articles R.254-8 à 254-14 du code rural et de la pêche maritime

M. Jean-François Georges Fernand MAHU

Né(e) le 30/01/1966 à PARIS XIème (PARIS)

est titulaire du (des) certificat(s) individuel(s) produits phytopharmaceutiques :

Conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques (CSPP)

Numéro de certificat : **OF-0211-20142**

Délivré le : **09/03/2013** par le Directeur Régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt ILE-DE-FRANCE.

Date début de validité : **09/03/2013**

Date limite de validité : **09/03/2018**

Conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques (CSPP)

Numéro de certificat : **OF-0018-21082**

Délivré le : **20/02/2018** par la Directrice Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt ILE-DE-FRANCE.

Date début de validité : **10/03/2018**

Date limite de validité : **10/03/2023**

